



La démocratie et l'écologie ne sont pas seulement compatibles, elles sont indissociables. Telle est la proposition centrale d'Ecolo, depuis sa création. Mais concilier la participation du plus grand nombre à la vie démocratique et le respect des écosystèmes est aussi un défi, voire un pari. Ce livre raconte comment ce projet « éco-citoyen » est poursuivi par les écologistes wallons et bruxellois depuis les années 1970. Il montre comment, en le mettant en œuvre, Ecolo a contribué aux transformations de la politique belge, autant qu'il a été lui-même transformé par son environnement sociétal. Cette double exigence démocratique et écologique explique aussi pourquoi, très loin de se cantonner à la défense de l'environnement, Ecolo a joué un rôle central dans les grands débats qui ont marqué l'histoire récente de la Belgique: le fédéralisme, la reconversion économique de la Wallonie, le renouvellement du modèle social belge, la société interculturelle, la construction européenne, la rénovation des moeurs politiques. Le récit détaillé et documenté qui est ici proposé ne se limite pas à la vie interne d'un parti novateur. Il reprend aussi quelques grandes questions centrales d'une actualité chaque jour plus brûlante. Ce premier tome aborde la genèse de son histoire depuis 1970 jusqu'en 1986.

Préface de DANIEL COHN BENDIT

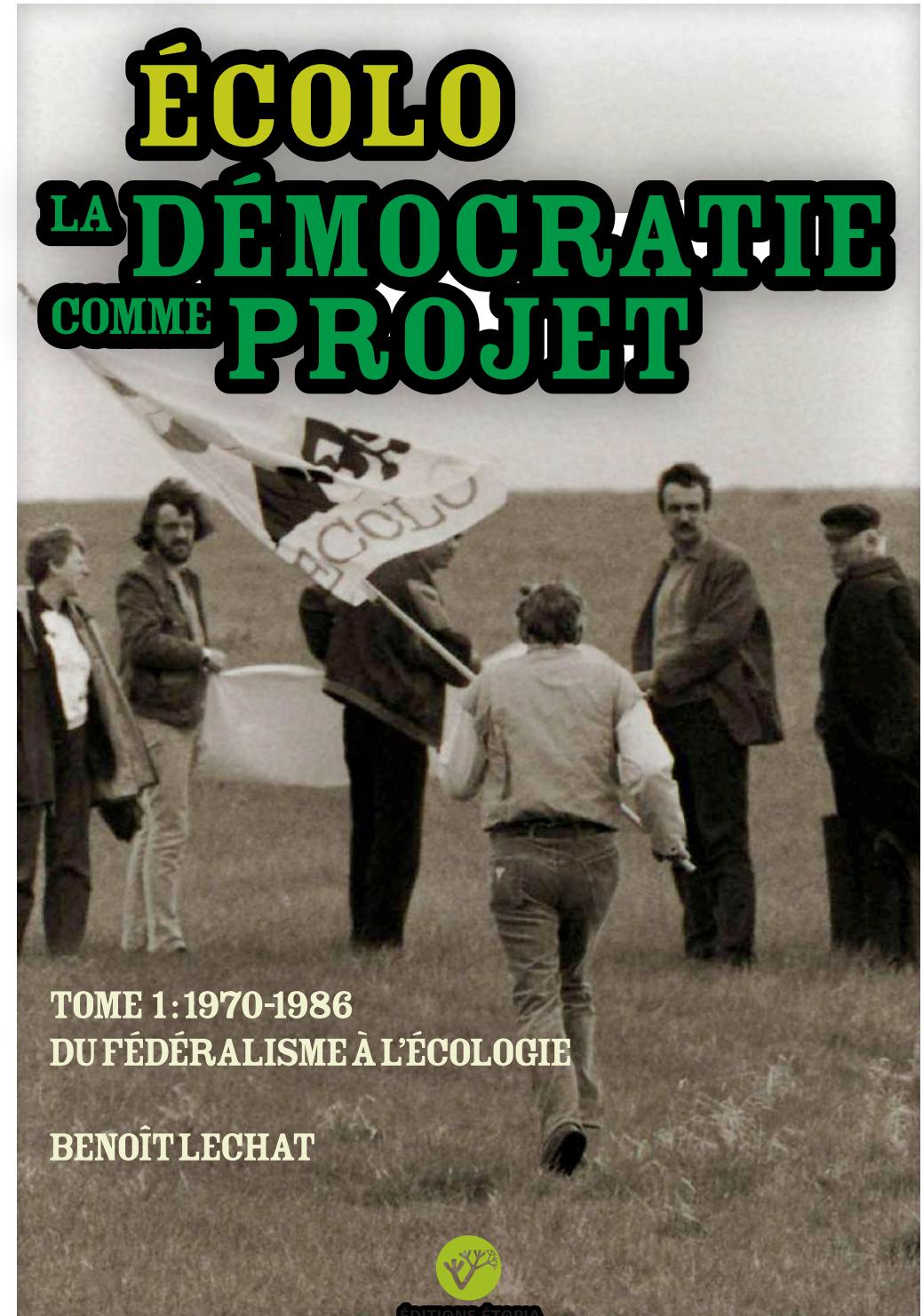


BENOÎT LECHAT
Né en 1960, est journaliste,
responsable des publications
d'Etopia et rédacteur-en-chef
du Green European Journal

ISBN 978-2-930558-13-4
DÉPÔT LÉGAL D/2014/11.983/3
PRIX TTC : 15 EUROS



ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET - 1970-1986 B. LECHAT









ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET

TOME 1 : 1970-1986, DU FÉDÉRALISME À L'ÉCOLOGIE

BENOÎT LECHAT



TABLE DES MATIÈRES





REMERCIEMENTS	7
AVANTS-PROPOS	8
Remettre la démocratie au centre du projet politique	8
Un parti de militants	14
Appel aux nouvelles générations d'écologistes	18
INTRODUCTION	22
§1. DU FÉDÉRALISME À L'ÉCOLOGIE (1970-1979)	40
Prélude mycologique	42
Une éclosion longuement préparée	46
De la démocratie radicale à l'éologie	64
L'éveil d'une conscience globale	82
De démocratie nouvelle aux amis de la terre	104
Luttes minoritaires et tribunes électorales	124
Vers le parti-mouvement	148
§2. ENTRE RUPTURE ET INSTITUTIONNALISATION (1980-1986)	180
L'invention d'une formation politique	188
Un parti absolument généraliste	206
Entre rupture et compromis	222
Nouvelles vagues militantes	242
Une Belgique si peu écologique	256
Les aventures de la sphère autonome	282
Le tournant pragmatique	306
L'affirmation d'un projet	332
INDEX	352
BIBLIOGRAPHIE	356
ANNEXE	368





A Simon et Gaspard,
passionnés d'histoire et de politique.





REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer ma gratitude à tous mes collègues d'Etopia, d'ECOLO et de la Green European Foundation qui ont soutenu l'entreprise de longue haleine dans laquelle je me suis fort naïvement lancé. Ma reconnaissance va d'abord à Christophe Derenne sans lequel tant de choses ne seraient tout simplement pas possibles ainsi qu'à mes collègues du Centre d'Archives et de Documentation, en particulier Angela Camboni, Marie-Laurence Dubois, Annette Hendrickx et Szymon Zareba. Merci aussi à Isabelle Castel-Branco pour les innombrables photocopies. Leur enthousiasme, leur efficacité et leur disponibilité m'ont été infiniment précieux. Eric Luyckx a effectué, comme toujours, un travail éclairant et créatif de mise en images, sans jamais – ou presque – se départir de sa patience et de sa bonne humeur.

Plusieurs personnes m'ont particulièrement aidé dans mon travail de recherche et d'écriture. Grâce aux investigations effectuées dans le cadre de sa formation d'historien, Donat Carlier m'a convaincu de revenir sur les traces enfouies de l'ancrage fédéraliste d'ECOLO. Paul Delforge de l'Institut Jules Destrée m'a donné plusieurs pistes intéressantes et l'immense travail qu'il a livré avec toute l'équipe de rédacteurs de l'Encyclopédie du Mouvement Wallon m'a été très utile. Geneviève Warland, José Daras, Paul Gérardin, Martial Mullenders et Paul Galand ont été des relecteurs éclairants. Geneviève Warland m'a particulièrement aidé à commencer à apprendre la patience et la modestie du travail historique.

Je suis aussi reconnaissant à l'égard des dizaines de témoins, militants, cadres, parlementaires qui ont accepté de répondre à mes questions. Ils ne représentent qu'un très petit échantillon des milliers de personnes qui se sont engagées dans le mouvement écologiste wallon et bruxellois depuis les années 1970. Je regrette infiniment de ne pas avoir pris le temps d'en interroger davantage.

Je voudrais enfin remercier ma sœur Birgit Lechat et tous les proches qui m'ont particulièrement soutenu pendant les phases de rédaction.





REMETTRE LA DÉMOCRATIE AU CENTRE DU PROJET POLITIQUE

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 8





La « radicalité démocratique » comme élément constitutif du projet écologiste.

Cette spécificité mise en exergue dans ce livre ne prémunit évidemment pas les partis écologistes de développements ou logiques contraires à cette «exigence démocratique». Elle constitue néanmoins une composante progressiste de leur patrimoine qui peut sans cesse être réactivée et qui engage la responsabilité des individus.

Castoriadis figure parmi les premiers à avoir détecté le potentiel émancipateur, aussi bien pour les individus que pour les sociétés, propre à l'écologie politique. Il situait l'écologie dans l'espace de l'autonomie conçue comme une forme d'auto-gouvernement de soi-même intimement lié à une conscience aiguë des limites. L'autonomie fait appel à la conscience critique qui débouche sur une remise en question fondamentale des modes de consommation et de production imposés. L'autonomie apparaît dès lors comme une dissidence féconde de la pensée et des comportements par laquelle les individus se réapproprient leur vie tout en se retrouvant dans un «destin» commun.

La pensée écologiste a incontestablement élargi notre vision du monde et transformé notre vécu. Elle a su prendre en compte la complexité et le pluralisme caractéristiques des sociétés contemporaines. Elle a également réhabilité le futur dans la temporalité politique en tant que moment constitutif du présent.

En structurant un projet de société spécifique ouvert à l'adhésion libre et critique des individus, l'écologie politique participe à la formation des «utopies plausibles» amenées à se déterminer au sein de l'espace politique démocratique.

L'ambition démocratique et la consistance argumentative de l'écologie politique plaident sans aucun doute en sa faveur. Mais force est de constater que celles-ci ne convainquent que partiellement. Du moins si l'on s'en tient à leur impact en termes électoraux puisque les partis écologistes ne sont pas en mesure d'infléchir de manière déterminante les politiques menées par les partis se partageant le pouvoir.





Le discours écologiste, quand il ne cherche pas à mimer le conformisme des partis majoritaires est sans aucun doute complexe. Et je dirais qu'il l'est peut-être d'autant plus aujourd'hui que la conjoncture est peu propice à l'innovation politique, à l'émancipation ou aux visions progressistes. Il suffit de regarder les tendances au niveau européen pour mesurer le degré de rétraction idéologique et le succès des partis conservateurs. Même si la montée du conservatisme en Europe n'attire pas ou peu l'attention, elle est bien réelle. Celle-ci est d'autant plus silencieuse que celle des partis extrémistes occupe le devant de la scène. Souvent complaisants à l'égard des rhétoriques ouvertement réactionnaires -quand ils ne la récupèrent pas directement dans leur propre discours- les partis conservateurs séduisent sans doute aussi par leur projet européen minimaliste. Et il est d'ailleurs intéressant de noter que leur version renationalisée de l'Union européenne est souvent brandie pour se différencier et disqualifier les souverainistes en tout genre. Ce jeu d'opposition subtil est pour le moins désarçonnant. C'est ainsi qu'au niveau européen, se crée peu à peu une «complémentarité monstrueuse» entre un conservatisme conformiste acceptable et un conservatisme extrémiste nauséabond qui rétrécissent toujours plus l'espace des discours un tant soit peu éclairés.

Inutile de dire qu'il devient de plus en plus difficile pour les écologistes d'argumenter en faveur d'une Union européenne structurée selon les valeurs de l'Etat de droit démocratique et dont la légitimité découlerait de sa capacité à démocratiser la mondialisation sans que les uns ne les relèguent dans le camp des extrémistes aux utopies irresponsables ou que les autres ne cherchent à les réduire au conformisme des partis majoritaires. Cette tension s'est illustrée en juillet 2013 à propos du cadre financier pluriannuel 2014-2020. Avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, le parlement européen avait pour la première fois le pouvoir de défendre un budget européen qui réponde à l'intérêt des Européens. Tous s'accordaient pour dire que le budget défendu par les Etats ne répondait pas aux crises économique et sociale qui ébranlent littéralement le continent. Mais au moment du vote, les trois partis majoritaires (Conservateurs, socialistes et libéraux) ont fini par





accepter un budget européen conservateur défendu notamment par le Britannique Cameron... Et il est évident que face à une telle vague, l'opposition du groupe des Verts, qui pèse pour moins de 8% au sein du Parlement européen, a été laminée.

Trop souvent, nous oublions que le projet européen, par définition, peut exister selon diverses déclinaisons. Ce projet est loin d'avoir exprimé tout ce que son potentiel a de prometteur à mes yeux. Je dirais même qu'il s'affirme aujourd'hui selon la pire de ses expressions possibles. L'Union européenne, dans la mesure où elle relève du « projet politique » n'est ni donnée ni univoque. Sa morphologie actuelle est le produit de l'interaction entre les forces politiques au pouvoir qui actualisent un projet européen - et plus globalement un projet de société- qui leur est propre. La rengaine du « there is no alternative » a sans aucun doute ses adeptes dans les milieux politiques, mais il est utile de rappeler qu'elle n'a rien d'une vérité immuable. Elle n'est ni plus ni moins qu'un argument d'autorité quel que soit le degré de conviction avec lequel il est prononcé.

La démocratie bien comprise est « un risque partagé » entre les forces politiques et les citoyens. « La » proposition unidimensionnelle susceptible de résoudre tous les problèmes et de répondre à toutes les questions n'existe pas. Ce que je trouve particulièrement inquiétant aujourd'hui, c'est le déclin du pluralisme, y compris au niveau idéologique. La grammaire politique contemporaine est incroyablement pauvre. La pensée politique est devenue monochrome et s'accorde du simplisme des logiques binaires y compris dans nos propres rangs.

Certains se complaisent à dénoncer la crise de légitimité au niveau européen sans réaliser qu'elle est en réalité plus profonde. Cette crise qui touche les institutions européennes est en quelque sorte une amplification de celle qui concerne depuis longtemps l'ordre politique national. La défiance à l'égard des institutions démocratiques représentatives et de la caste politique devrait donc particulièrement retenir notre attention. Elle nous oblige à repenser le domaine d'extension du politique et, entre autres, le rôle des partis dont le fonctionnement et le traditionalisme ne répondent plus aux attentes des individus. Les partis politiques,





quand ils ne sont pas simplement des machines servant à asseoir le pouvoir des uns et des autres, fonctionnent le plus souvent hors-sol. Et l'expérience nous montre à quel point les appareils peinent à se réformer spontanément. Nombreux sont les individus qui, à juste titre, refusent de s'enfermer dans des structures rigides. Leurs engagements ponctuels, la sélection de leurs batailles politiques ne se traduisent pas automatiquement en un besoin de rejoindre une organisation précise ni de se dédier à un parti. Les partis écologistes gagneraient par conséquent à entamer un processus ouvert de transformation pour devenir des structures perméables à la vie.

Alors que je me prépare à quitter la scène de la politique institutionnelle, j'ai l'impression que nous devons revenir à des questions à première vue élémentaires, mais qui sont en réalité essentielles : Quelle est la finalité du politique? Quel est le projet de société qui anime les différentes formations politiques? Jusqu'où acceptent-elles de les élucider et de les confronter dans le débat public? Dans quelle mesure les partis reconnaissent-ils le rôle des individus dans l'élaboration de leur projet politique? Jusqu'où va notre ambition démocratique?

Ayons «l'impertinence» de remettre la «démocratie» au centre du projet politique même si, et avant tout parce qu'elle vient déranger les pratiques coutumières des partis. Cette prise de risque me semble nécessaire si nous voulons renforcer l'esprit progressiste, la maturité politique des sociétés et renouer avec la vitalité du pluralisme.

Daniel Cohn-Bendit, octobre 2013.





UN PARTI DE MILITANTS





Septembre 1976, je viens de recevoir mon numéro de Démocratie Nouvelle, petit journal d'un groupe namurois dissident du Rassemblement Wallon, j'y découvre un article sur la création des Amis de la Terre- Belgique (inspirée de l'association française éponyme). Immédiatement, j'ai l'impression que c'était ce que j'attendais, moi qui n'ai jamais appartenu à un parti. Bien sûr j'ai tâté du mouvement étudiant (j'ai eu 20 ans en mai 1968 - impossible d'échapper au destin) et du syndicalisme enseignant. J'ai suivi la candidature de René Dumont aux élections présidentielles françaises de 1974 et je lis « La Gueule Ouverte ». Je suis donc un terrain favorable pour le virus de l'écologie politique.

La suite ? Eh bien la suite est racontée dans le livre que vous avez en main.

Après bientôt 40 ans (c'est en 1976 également que se présenteront pour la première fois aux élections communales des listes se réclamant de l'écologie politique), avant que la mémoire ne s'effloche, que les documents disparaissent dans l'humidité des caves des premiers acteurs, il était temps, déjà, d'écrire l'histoire (ou une histoire) de l'écologie politique en Belgique francophone.

Il n'est pas simple d'écrire l'histoire, et ce n'est pas sans danger.

Il convient de faire le tri entre des milliers de documents, de recueillir des dizaines de témoignages engagés, subjectifs, d'accepter que parfois notre mémoire nous trahit, de s'exposer à la critique de ceux qui trouvent que leur rôle n'est pas suffisamment mis en valeur.

Il faut accepter enfin qu'il reste des zones d'ombre, des « énigmes de l'histoire » (que s'est-il vraiment passé cette fameuse nuit de juillet 1999 ?), que les actes ne disent pas toujours tout des intentions.

Car l'histoire d'ECOLO ne fut pas un « long fleuve tranquille ». Il y a eu des erreurs et des coups de gueule, des succès et des échecs, des trahisons (peu) et beaucoup de conviction, de loyauté, de pugnacité.

Une histoire humaine à écrire en assumant honnêtement notre subjectivité, fiers de ce qui fut fait, modestes face à l'ampleur de ce qui reste à faire.





C'est sans doute ici qu'il faut rendre hommage aux militants. ECOLO est un parti de militants, pas très nombreux, quelques milliers, mais qui tiennent bon quand le vent est contraire et que les augures prédisent le naufrage. Je pense spécialement aux membres qui après les défaites électorales de 2003 et 2004 ont empoigné les rames et souqué ferme. Ils sont la vraie force d'ECOLO. Les militants sont là partout dans le livre, derrière les événements, les chiffres, les combats menés, ils sont la chair de cette histoire.

Ecrire ce livre est pour Benoît Lechat un véritable engagement, ce n'est pas un travail de scribe ou de moine copiste, il ne s'agit pas seulement de raconter le passé, mais d'élucider le présent et surtout de préparer l'avenir.

Ce siècle est encore jeune, il reste à conquérir.

José Daras







APPEL AUX NOUVELLES GÉNÉRATIONS D'ÉCOLOGISTES





L'espoir que porte cet ouvrage est de contribuer au renforcement de la conscience historique des acteurs de l'écologie politique à Bruxelles et en Wallonie. Disons-le d'emblée : il a largement les moyens d'y répondre. Ajoutons y un autre espoir : que tous les écologistes en soient des lecteurs attentifs.

Sa sortie est l'aboutissement d'un travail de longue haleine. Son mérite fondamental est de faire connaître ECOLO à toutes celles et ceux qui scrutent avec curiosité et intérêt son passé et tentent d'en deviner l'avenir.

En deux tomes, dont voici le premier, il revient sur les grands épisodes qui ont jalonné la vie d'ECOLO – de l'émergence de l'écologie politique dans les années septante à l'épreuve des premières participations gouvernementales dans les années deux mille. Sans verser dans la froideur de l'histoire institutionnelle, il nous donne accès à un grand nombre d'informations, dont certaines sont à la fois inédites et plus que jamais nécessaires à la compréhension de ce qu'est et fut ECOLO. Plus encore, cet ouvrage nous livre une éclairante analyse politique de l'histoire d'ECOLO, utile pour appréhender l'écologie d'hier et d'aujourd'hui mais également - et c'est le point le plus important - pour inspirer les écologistes de demain.

A l'origine, il y a une conviction forte : ECOLO n'est pas une page blanche. Ce qui fait son actualité – discours, programme, fondements idéologiques, stratégie, organisation – ne saurait trouver une explication suffisante dans l'*« air du temps présent »*. Le système d'action d'ECOLO correspond en réalité à la synthèse complexe d'une histoire courte mais très dense. Ce qui est démontré dans les pages qui suivent, c'est que cette densité tient à la place centrale qu'y occupe le principe démocratique tant dans la vision politique que dans le mode de fonctionnement d'ECOLO. D'où le titre de l'ouvrage : ECOLO ou la démocratie comme projet.

Maurice Duverger écrivait déjà, en 1951, dans son magistral *Les Partis politiques* : « les partis conservent dans leur organisation la marque, même estompée avec le temps, des conditions de leur naissance ». Ce principe décrit par la science politique est ici particulièrement illustré lorsque, revenant sur l'émergence des partis verts, le lecteur peut saisir





au plus près la « marque » écologiste – son « radicalisme démocratique » et son évolution au gré des étapes de l’institutionnalisation du parti. Documents à l’appui, on comprend comment et pourquoi le mode de fonctionnement d’ECOLO s’est adapté à son irruption dans les parlements et, in fine, au cœur du pouvoir via les majorités gouvernementales. Mais ce sera là l’objet du second tome.

Nous l’avons dit : ce livre n’est pas seulement une histoire des événements et des institutions de l’écologie politique à Bruxelles et en Wallonie. Il est aussi une histoire des idées. En effet, l’auteur convoque l’étonnante atmosphère philosophique et culturelle qui prévalait dans les années septante et permet ainsi aux lecteurs de (re)découvrir le contexte de contre-culture qui a vu l’émergence de l’écologie politique comme doctrine. C’est aussi une histoire du développement progressif et incrémental de la pensée écologiste dans ces régions. Nous invitons particulièrement les lecteurs à prendre connaissance de l’apport majeur du fédéralisme intégral dans l’émergence de la pensée écologiste en Belgique. Le fédéralisme n’était à l’époque pas (seulement) un mode de résolution de la confrontation communautaire. Il était surtout une critique radicale du fonctionnement des partis et de l’Etat. C’est à cette lumière qu’elle mérite, à notre sens, d’être redécouverte par les plus jeunes générations.

Le livre que vous tenez en mains sort tout droit de la fabrique d’Etopia, particulièrement alimenté par de nombreux documents conservés dans notre Centre d’archives et les nombreux échanges que Benoît a pu avoir, tout au long de ces années, avec ses collègues. Mais il résulte également d’intenses discussions avec de nombreux militants écologistes d’hier et d’aujourd’hui. Cette « histoire compréhensive » d’ECOLO constitue en définitive l’apport d’un observateur engagé dans le combat écologiste. Benoît Lechat est en effet assez « observateur », cultivé et rigoureux, pour se livrer à une analyse critique, documentée et solide sur le plan méthodologique. Et assez « engagé » pour positiver la critique et la rendre bienveillante afin qu’elle soit utile aux écologistes d’aujourd’hui et de demain.



Après tout, cette histoire n'a débuté qu'il y a quarante ans. Et tout indique qu'elle a encore une longue route devant elle. Du moins, si elle se soumet à la contrainte que son engagement démocratique impose : la réinvention permanente.

Mohssin El Ghabri, attaché à la prospective
et Christophe Derenne, directeur d'Etopia.





INTRODUCTION

**“L'HISTOIRE EST LE LABORATOIRE
EN ACTIVITÉ DE NOTRE PRÉSENT”**

Pierre Rosanvallon



Ce livre tente de répondre à trois questions :

1. Pourquoi les Verts sont-ils attachés à la fois au renforcement de la démocratie et au respect des équilibres éco-systémiques ?
2. Quelles sont les conséquences de la poursuite simultanée de ces deux objectifs de démocratisation et d'écologisation ? Autrement dit, quelles tensions provoquent-ils au cœur de l'action politique des Verts ?
3. Comment les Verts ont-ils tenté de les surmonter en faisant de l'approfondissement de la démocratie leur projet, à savoir à la fois le moyen et l'objectif de leur politique ?

Ces trois questions sont examinées à la lumière de l'histoire du parti ECOLO, de sa genèse dans les années 1970 à sa consolidation dans le paysage politique belge du début du XXI^e siècle.

UN PARTI CENTAURE

Plus de trente ans après leur création, la plupart des partis écologistes restent des partis « centaures », associant un pôle militant et un pôle professionnel. Malgré leur intégration progressive dans le système représentatif et la professionnalisation croissante de leurs appareils, ils continuent de donner plus de pouvoir à leurs militants que d'autres partis, dits de masse, qu'ils soient sociaux-démocrates ou chrétiens-démocrates¹. Les politologues expliquent cela par le fait que le ratio entre le nombre de membres et le nombre d'électeurs y étant nettement plus faible, il est normal que les militants qui consacrent une grande partie de leur temps libre à leur engagement citoyen disposent d'un véritable poids dans les processus de décision interne.

Cette explication, pour convaincante qu'elle soit, ne répond cependant pas à la question fondamentale de savoir pourquoi des partis qui poursuivent l'objectif d'une meilleure intégration des sociétés humaines dans les écosystèmes ont fait, dès l'origine, le choix d'une conception

¹ FRANKLAND E.G., LUCARDIE P. & RIHOUX B. (Ed.), *Green Parties in Transition, The End of Grass-roots democracy?*, Ashgate, 2008.





très ambitieuse de la démocratie interne et externe et pourquoi ils l'ont tant bien que mal conservée. Il est vrai que les partis verts eux-mêmes semblent parfois bien en peine de répondre à cette question, comme si leur caractère radical-démocratique était l'héritage d'une très lointaine révélation, passée du domaine de l'explicite à celui de l'implicite.

L'AMBIGUITÉ DE L'IMPÉRATIF ÉCOLOGIQUE

Depuis leur émergence dans les années 1970, les mouvements écologiques ou écologistes ont utilisé, pour se désigner, le nom d'une science inventée au XIX^e siècle afin d'étudier les interactions entre les espèces vivantes et leur environnement naturel. Ces mouvements ont eu beau insister sur l'importance de la différence entre la science et la politique, il reste que leurs positionnements ont été et restent encore abondamment alimentés par des constats formulés par des experts scientifiques.

André Gorz a ainsi été un des premiers à avoir identifié, dans l'histoire du mouvement écologiste, la coexistence entre une tendance « radical-démocratique » et une tendance « expertocratique »². Selon le philosophe, le mouvement aurait commencé par l'opposition à des projets imposés par l'Etat ou l'industrie, comme des barrages ou des centrales nucléaires. La « nature » défendue par ces groupes était moins le milieu naturel décrit par les sciences biologiques que le monde vécu, le milieu de vie, proche et familier, valorisé pour sa beauté, sa qualité de vie, ou sa valeur sociale. Protéger ce « monde vécu » nécessitait de faire respecter un droit à l'autodétermination contre les intentions autoritaires de l'industrie et de l'Etat, désireux de bouleverser la vie quotidienne au nom des enjeux économiques, du progrès et de l'intérêt général.

² GORZ A., *L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation*, in Ecologica, Galilée, Paris, 2008.
Texte aussi téléchargeable sur <https://collectiflieuxcommuns.fr/spip.php?article264>



Toujours selon Gorz, il fallut cependant attendre la publication du rapport du Club de Rome sur les limites de la croissance en 1972 pour que ces luttes reçoivent une légitimité globale. D'un seul coup, ce qui était menacé n'était plus tel ou tel milieu local, mais l'humanité dans son ensemble. De sectorielle, la lutte écologique devenait générale, justifiant son existence en tant que mouvement politique à part entière. Les combats contre certains projets industriels étaient légitimés par les experts écologistes. Y résister localement permettait aussi de freiner globalement cette croissance et ses effets potentiellement dévastateurs pour l'humanité dans son ensemble.

Mais l'inverse n'était pas nécessairement vrai : les solutions globales préconisées par les experts pour sauver les écosystèmes pouvaient, elles aussi, risquer d'entrer à tout moment en contradiction avec les désirs et les attentes des individus et générer un nouveau conflit entre « le monde vécu » décentralisé et un pouvoir centralisé, pensant agir au nom de l'intérêt général, fût-il écologiquement éclairé.

Le récit d'André Gorz peut ne pas être tout à fait exact (il n'a pas fallu attendre 1972 et la publication du rapport du Club de Rome pour entendre des mises en garde sur la dégradation de l'écosystème planétaire), il permet d'identifier la tension centrale à l'œuvre dans le mouvement écologiste. C'est, en effet, un savoir expert qui énonce que la survie de l'humanité est menacée et qu'il importe de changer en profondeur le fonctionnement de nos sociétés et de nos économies. Un énoncé descriptif sur l'état du monde (s'appuyant sur l'autorité de la science) est utilisé comme justification d'un énoncé prescriptif, demandant un changement global de comportement. Mais celui-ci peut à tout moment entrer en contradiction avec les attentes des individus. Par exemple, les appels à la sobriété formulés par les experts peuvent heurter le désir d'accéder à la société de consommation des groupes sociaux qui en sont encore exclus. La tentation peut alors exister de vouloir imposer politiquement un certain type de comportement, au nom





de l'intérêt général, en l'occurrence de la survie de l'humanité, alors même que la plupart des êtres humains n'en perçoivent pas la nécessité immédiate³.

LE pari radical-démocratique des écologistes

On soutient ici l'hypothèse que l'histoire des partis verts peut se lire comme une tentative de dépasser cette tentation politique de manière non autoritaire et démocratique. Sans jamais avoir été formulée aussi explicitement, l'ambition d'un parti comme ECOLO a été de mettre son exigence de démocratisation précisément au service de la conciliation entre la vie sociale et les écosystèmes, tout en sachant que les recommandations émises sur la base de constats scientifiques pouvaient à tout moment s'opposer aux attentes des sociétés et des individus.

ECOLO, comme la plupart des autres partis verts d'Europe occidentale, a ainsi commencé par adopter des règles de fonctionnement qui confèrent un pouvoir très important à sa base et qui combat toute tentative de prise de contrôle par une minorité. Les Verts ont aussi pris rapidement leurs distances par rapport aux tendances non-démocratiques de certains auteurs qui penchaient soit pour un « gouvernement des experts », soit pour une doctrine politique directement inspirée de la science et/ou de l'observation de la nature. Mais cette distanciation n'enlève rien au fait que, dans tous les partis verts, le discours expert joue un rôle crucial, au moins dans la formulation des constats et des propositions politiques. Et ceux-ci ne correspondent pas nécessairement aux attentes des citoyens.

En 1992, Gorz proposait de résoudre cette tension entre le désir politique et la nécessité écologique en modifiant le désir et en agissant

³ Comme l'écrit encore André Gorz, « le problème qui se pose à l'écologie politique est (...) celui des modalités pratiques qui permettent la prise en compte des exigences de l'écosystème par le jugement propre d'individus autonomes poursuivant leur propre fin au sein de leur monde vécu. C'est le problème du couplage rétroactif entre nécessité et normativité ou, si l'on préfère, de la traduction des nécessités objectives en conduites normatives correspondant à des exigences vécues, à la lumière desquelles les nécessités objectives sont à leur tour mises en forme. Ce n'est là rien d'autre que le problème de la démocratie ».



politiquement pour que les gens limitent d'eux-mêmes la croissance de leurs besoins. Selon lui, cela n'impliquait pas une conversion de nature morale, mais des réformes politiques radicales permettant à la fois de rompre le lien entre revenus et travail (via l'octroi d'un revenu inconditionnel), de réduire le temps de travail et d'améliorer les services publics. C'était, pensait-il, la meilleure manière de respecter à la fois l'autonomie du politique contre toutes les formes de tentations autoritaires et les équilibres écosystémiques. Mais Gorz, comme les partis écologistes qui défendirent grossièrement un tel projet jusqu'au début des années 1990, sous-estimaient sans doute les résistances qu'il devait inévitablement rencontrer. Ils n'avaient pas suffisamment réalisé à quel point le consumérisme était désormais solidement ancré dans le « monde vécu ». Ils en firent l'amère découverte quand ils voulurent appliquer certaines solutions que Gorz aurait qualifiées d'expertocratiques comme les écotaxes. La combinaison des discours experts sur les problèmes écologiques (« les écosystèmes sont déséquilibrés par l'activité humaine ») et des appels à la participation (« citoyens, donnez votre avis, engagez-vous ») a pu ainsi progressivement apparaître comme inefficace voire contre-productive, imposant des adaptations du fonctionnement et de la stratégie des partis verts qui rythment une bonne partie de leur histoire, comme c'est le cas de celle d'ECOLO.

L'HISTOIRE DES TENSIONS ET DES EVOLUTIONS D'UN SYSTÈME D'ACTION

Le clivage entre « radical-démocratie » (volonté de renforcer la participation de chacun à la vie politique) et « expertocratie » (la tendance à faire appel à des solutions inspirées par une expertise de nature scientifique et pouvant entrer en tension avec les attentes individuelles et les représentations sociales) n'oppose pas des camps nécessairement homogènes : il est au cœur de l'identité écologiste, traversant parfois les mêmes groupes ou les mêmes personnes. Ses contenus ont beau avoir évolué à mesure que les Verts poursuivaient leur « longue marche à travers les institutions », il reste inscrit dans





leur « disque dur » et continue de formater ce qu'on appellera ici leur « système d'action », c'est-à-dire la manière dont les partis verts interagissent avec la société, que ce soit à travers leurs discours, leurs modes de fonctionnement ou leurs engagements politiques. C'est du moins l'hypothèse qui est ici soumise à l'épreuve de l'histoire et, en l'occurrence, de l'histoire d'ECOLO. Il s'agit de montrer comment ce système d'action d'ECOLO a été changé par la société belge tout autant qu'il a contribué à changer celle-ci.

CONTEXTE : RÉPÉTITIONS ET DIFFÉRENCES

Le contexte du début du XXI^{ème} siècle est à la fois très différent et très proche de celui des années 1970. En près de quarante ans, la prise de conscience écologique a énormément progressé. Elle a été traduite par la mise en place d'institutions qui ont permis le déploiement de politiques environnementales plus ou moins ambitieuses. Ces évolutions institutionnelles ont suivi l'élargissement des problèmes environnementaux, comme le changement climatique ou la perte de la biodiversité. Les Verts n'ont plus été les seuls à tirer le signal d'alarme, très loin de là. Mais l'ampleur du changement à accomplir pour éviter le franchissement de seuils irréversibles paraît se renforcer à mesure que la conscience de l'urgence grandit.

Certains estiment que nous vivons à l'ère des « politics of unsustainability »⁴. Les gouvernements auraient pris acte de l'impossibilité de réformer les sociétés dans un sens écologique, mais, pour rassurer leurs électeurs, ils feraient encore semblant d'y croire. Les citoyens eux-mêmes seraient dans une attitude de déni, voire de refoulement. A l'inverse, pour contrer l'inéluctable, une abondante littérature catastrophiste préconise des solutions radicales, plus ou moins autoritaires, plus ou moins violentes⁵.

⁴ BLÜDORN I. & WELSH, I. (eds.), *The Politics of Unsustainability: Eco-Politics in the Post-Ecologist Era*. London/New York: Routledge, 2008.

⁵ Pour une recension parfois ironique de cette littérature, « à lire avec une lame de rasoir ou une bouteille de whisky », voir BARRY J., *The Politics of Actually Existing Unsustainability. Human Flourishing in a Climate-Changed, Carbon Constrained World*, Oxford University Press, 2012.



Mais en réalité, celles-ci ne parviennent qu'à nous démobiliser. Le catastrophisme, fût-il éclairé, ne nous fait pas rêver. La peur ne donne pas des ailes : elle fait fuir tous ceux qui n'ont pas la fibre de prophète ou de héros.

Certes, les partis verts ont probablement surestimé la capacité des démocraties à empêcher la survenue des crises écologiques. Mais ils s'obstinent à penser que la transformation démocratique de la société et de l'économie reste la voie la plus efficace pour assurer ce qu'ils appellent la « transition ». L'utilisation parfois un peu incantatoire de ce terme semble d'ailleurs vouloir signifier, contre les catastrophistes, qu'il est possible de sortir démocratiquement des politiques de l'insoutenable. Mais si les écologistes sont convaincus que la transformation écologique de nos sociétés améliorera le bien-être du plus grand nombre, ils savent aussi que le volontarisme et les appels à la mobilisation générale ne suffisent pas. En quarante ans d'existence, ils ont appris que des changements sociaux et institutionnels très profonds sont indispensables et, que pour y parvenir, il faut forger de nouvelles alliances et redoubler de créativité.

Les Verts peuvent notamment s'inspirer d'une vaste réflexion théorique sur les réformes permettant aux institutions démocratiques d'intégrer davantage les droits des générations futures dans leurs travaux. Au rebours d'une ancienne tradition verte de méfiance par rapport à l'Etat, divers auteurs ont ainsi effectué un travail remarquable – et bien trop peu connu – sur la réforme des démocraties représentatives dans un sens écologique qui pourraient prendre le relais de traditions libérales ou socialistes qui ont montré leur incapacité à comprendre et à relever le défi écologique⁶. Leur réflexion sur « la démocratie écologique » et sur l'« Etat vert » renoue avec les intuitions originelles de l'écologie politique. Mais la mise en œuvre de leurs propositions se heurte à de nombreux obstacles.

Le premier, c'est la nécessité de forces politiques réellement désireuses de mener à bien ces réformes et capables de s'appuyer sur des forces sociales

6 Voir notamment ECKERSLEY R., *The Green State: Rethinking Democracy and Sovereignty*. Cambridge: MIT Press, 2005 et BOURG D. & WHITESIDE K., *Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique*, Seuil, La République des idées, Paris, 2010.





qui les soutiennent. Or, en dehors des partis verts, on voit de moins en moins qui pourrait jouer ce rôle. Le second est plus profond et tient aux évolutions que nos sociétés ont traversées en quarante ans. En entendant certains appels du mouvement de la décroissance ou de la transition, on peut bien sûr avoir parfois l'impression que l'histoire se répète, tant les postures et les formules de l'écologie radicale des années 2010 ressemblent à celles des années 1970. Mais l'impression est trompeuse.

Les personnes qui s'engagent dans ces mouvements sont non seulement moins naïves quant à leurs chances de succès ; elles sont aussi nettement plus pragmatiques. Sans nécessairement partager les thèses de sociologues tels que Zygmunt Baumann selon lequel la « subjectivité liquide » des générations du tournant du XX^{ème} siècle serait peu compatible avec l'idée d'un engagement social de longue durée, on peut penser que les formes subtiles de contrôle social qui s'exercent aujourd'hui sont peu propices aux grands mouvements d'ensemble.

Autour de 1968, la génération du baby-boom dut se battre pour que les sociétés industrielles lui fassent une vraie place et reconnaissent la volonté des jeunes de ne pas reproduire les codes de vie de leurs parents. La résistance des anciennes élites fut, en quelque sorte, une chance que les nouveaux mouvements sociaux mirent à profit pour s'affirmer. Mais, en ce début de XXI^{ème} siècle, le contexte paraît moins propice aux comportements non-conformistes. L'internet favorise bien de nouvelles formes d'engagements, mais celles-ci se doublent de dispositifs de surveillance de plus en plus puissants. Tout le monde a le droit à la parole, mais celle-ci est de plus en plus épargnée : cela ne favorise pas les regroupements nécessaires à la constitution de mouvements sociaux capables de remettre en cause l'hégémonie culturelle du libéral-productivisme.

Malgré cette dispersion, la multiplication des crises est propice au retour de l'exigence de participation. Cependant, les printemps arabes ou encore les mouvements des indignés des pays du sud de l'Europe frappés par l'austérité, paraissent plutôt montrer un attachement au consumérisme – encore inaccessibles pour de nombreux citoyens de ces régions – qu'un désir d'auto-limitation des besoins. Inversement,





une série de « signaux faibles »⁷ proviennent de nouvelles micro-galaxies sociales. Les mouvements pour la simplicité, la transition, la sobriété, l'économie de la contribution sont autant portés par le désir de vivre en paix avec la nature que par celui de se protéger de l'accélération et de la compétition. Mais ces micro-galaxies pourraient être cette fois tentés de choisir une toute autre voie que celle qui fut prise à la fin des années 1970 par les premiers écologistes qui, sans attendre la consolidation d'un mouvement social, s'engagèrent très vite dans la création de partis politiques verts. Une histoire des choix fondamentaux effectués par les écologistes depuis leur apparition pourrait donc contribuer à éclairer d'autres choix qui devront être effectués au cours de ce siècle.

MÉTHODE : LES PÉRIODES D'UN SYSTÈME D'ACTION

Le présent récit est divisé en quatre époques, dont chacune est marquée par une configuration différente du système d'action d'ECOLO⁸. Chacune est aussi dominée par les décisions difficiles qu'ECOLO a prises pour concilier son ambition radical-démocratique et sa volonté de changement écologique. L'accent est mis sur les débats statutaires et idéologiques. Ceux-ci sont replacés dans leurs contextes et reliés aux réflexions théoriques qui les ont nourris.

Ces quatre époques sont généralement marquées par des générations spécifiques de militants, mais pas toujours. Parfois plusieurs générations ou « milieux » peuvent coexister et entrer en tension. Les parcours biographiques ne sont que peu évoqués et, quand ils le sont, c'est essentiellement pour tenter d'expliquer les choix stratégiques auxquels ils contribuent⁹.

7 *Modes de vie et empreinte carbone, Prospective des modes de vie en France à l'horizon 2050 et empreinte carbone, Les Cahiers du CLIP n°21, IDDR, décembre 2012, Paris.*

8 Je ne m'inspire que très indirectement du concept tel qu'il a été forgé par le sociologue des organisations Michel CROZIER.

9 Le parcours décrit sera, dès lors, forcément injuste à l'égard des milliers de personnes qui, depuis plus de trente ans, se sont engagées dans la construction du projet écologiste belge et qui n'y retrouveront sans doute qu'une faible partie de leur "monde vécu".





Pour chacune des époques, un détour comparatif par la Flandre, la France, l'Allemagne et plus généralement par le mouvement vert européen, permet de mettre en relief la spécificité des choix effectués par ECOLO.

Une attention particulière est accordée à l'évolution de l'action d'ECOLO en matière environnementale et institutionnelle, ainsi qu'au positionnement socio-économique. En effet, contrairement à une légende tenace, ECOLO n'est pas né environmentaliste pour devenir ensuite généraliste, mais s'est d'emblée attaché à affirmer une vision originale du « social », distincte de la vision sociale-démocrate.

Le récit s'achève en 2004 au lendemain des défaites électoralles qui ont suivi les premières participations gouvernementales d'ECOLO entre 1999 et 2004. La période ultérieure sera esquissée succinctement à travers l'évocation des réformes internes entreprises dans la foulée de ce premier épisode gouvernemental.

Au cours de cette traversée, la question de l'utilité politique du parti ECOLO est constamment présente. Retracer un système d'action implique aussi de traiter de sa « Wirkungsgeschichte », à savoir de l'histoire de l'impact ou de l'effet des partis verts.

PLAN : LES QUATRE ÉPOQUES DE L'HISTOIRE D'ECOLO

Le premier tome de ce livre, *Du fédéralisme à l'écologie*, décrit l'émergence de l'écologie politique en Wallonie et à Bruxelles à travers deux époques. La première montre comment, de 1970 à 1979, sur fond de la prise de conscience environnementale dans la société belge, le projet du fédéralisme intégral hérité de l'engagement wallon de certains de ses fondateurs, structure le système d'action radical-démocratique des premiers écologistes de Démocratie Nouvelle, des Amis de la Terre et ensuite d'ECOLO.

Leur fédéralisme table sur une décentralisation maximale de la décision au niveau des quartiers et des communes pour redistribuer un pouvoir confisqué par les partis traditionnels et pour résister aux menaces du





système industriel dont ils proposent la reconversion complète. Au moment de la naissance d'une formation politique écologiste, l'interprétation de ce fédéralisme fait l'objet d'un conflit très fort entre les tenants d'une approche plus lâche (confédérale) et les partisans d'une ligne plus centralisée (fédérale). Les Amis de la Terre belges affirment leur identité politique en critiquant le manque de radicalité des associations environnementales. Ce qu'ils appellent « l'environnementalisme » leur sert de repoussoir identitaire. Mais très tôt, leur faiblesse numérique et la volonté de se servir des élections comme d'une tribune pour élargir leur base sociale justifient la création et ensuite la fédération de listes électorales qui sont le plus souvent suscitées par des membres des Amis de la Terre. Dès la seconde moitié des années 1970, ECOLO existe de manière informelle. La création d'une « structure politique permanente » distincte du mouvement des Amis de la Terre est en route.

La seconde époque évoquée dans ce premier tome, *Entre rupture et institutionnalisation*, décrit la période qui va de 1980 (adoption des premiers statuts d'ECOLO) à la fin de 1986, au terme de la première grande crise que traverse la nouvelle formation. Son ambition est alors d'agir à la fois au plan institutionnel, dans les parlements, et, au plan sociétal, comme mouvement-parti. Les nouveaux mouvements sociaux arrivent à leur apogée avec la lutte contre l'installation des euromissiles alors que le combat anti-nucléaire belge reste très limité par comparaison avec les pays voisins comme l'Allemagne. Très rapidement, ECOLO concentre l'essentiel de son activité sur le pôle institutionnel et assure son monopole sur la représentation électorale de l'écologie politique. Le parti tente d'affirmer sa spécificité sur le terrain social à travers son projet d'allocation universelle qui doit favoriser la sortie du productivisme et permettre le développement de la « sphère autonome » préconisé par son manifeste idéologique de 1985. Son engagement dans les institutions impose la recherche d'un meilleur équilibre entre la démocratie directe et la démocratie représentative, entre la participation de chaque membre au fonctionnement collectif et la délégation à certains de ses représentants. Des réformes internes sont aussi encouragées par le fait que, très tôt, les écologistes participent à des majorités, fût-ce depuis





les bancs de l'opposition. Ces réformes, ainsi que des tensions sur le lien à entretenir avec les luttes contre les plans d'austérité d'inspiration néolibérale, débouchent sur une crise interne très grave qui se solde par une réaffirmation de l'indépendance radicale d'ECOLO par rapport à toutes les tendances politiques, de gauche comme de droite et par une acceptation du principe de participation gouvernementale.

Le deuxième tome, *L'écologie de l'action politique* (1987-2004), décrit comment ECOLO tente de réajuster et de réinventer son projet démocratique, d'abord à travers les grandes crises de confiance entre les citoyens et la politique qui marquent la Belgique des années 1990 et ensuite dans sa première expérience de participation gouvernementale, de 1999 à 2004.

La première partie de ce second tome, *Du développement durable à la redécouverte de la liberté collective* (1987-1999), montre comment l'institutionnalisation progressive de l'enjeu environnemental – et l'émergence de l'enjeu climatique – à travers la notion de développement durable constituent la toile de fond du soutien qu'ECOLO apporte en 1993 aux réformes censéesachever la transformation de la Belgique en un Etat fédéral en échange de l'introduction de mesures d'écofiscalité. Les positionnements institutionnels, démocratiques et écologiques sont progressivement dissociés. D'un côté, les écotaxes sur les produits sont revendiquées comme un moyen de lutter contre les pollutions ; de l'autre, ECOLO apporte son adhésion à une fédéralisation aussi inachevée que centripète, afin d'améliorer le financement du secteur non-marchand francophone. Le parti fait l'expérience de l'incertitude de la politique. Les résultats peuvent varier par rapport aux attentes. L'écofiscalité qu'il préconise entre en tension avec le monde vécu. Le lien entre démocratisation et écologisation est réduit à la portion congrue. Les Verts belges réajustent une nouvelle fois leur système d'action. Les secrétaires fédéraux deviennent de vrais animateurs politiques, dotés d'un leadership explicite. Ils améliorent leur politique de communication et se rapprochent du mouvement syndical, en s'opposant au Traité de Maastricht et en soutenant les luttes contre les plans d'économies menés pour assurer l'entrée de la Belgique dans l'Euro.



Dans un contexte marqué par la crise de confiance provoquée par l'affaire Dutroux et plusieurs scandales de corruption, l'organisation des Etats Généraux de l'Ecologie Politique (EGEP) permet à ECOLO de rester à la pointe de l'innovation politique. Le radical-démocratisme est réinventé par une nouvelle génération de militants qui n'entretient quasiment plus de rapport avec le contexte d'émergence de l'écologie politique.

Le quatrième chapitre, *Dans la boîte noire du politique* (1999-2004), revient sur le premier engagement d'ECOLO dans les gouvernements belges, au moment où d'autres partis verts voisins entrent eux aussi dans des majorités. Cette participation confronte le projet radical-démocratique rénové par les EGEP aux contraintes spécifiquement belges d'une « démocratie de partis » et à la persistance des désaccords entre communautés. La position d'ECOLO dans les gouvernements et singulièrement dans le gouvernement fédéral est d'autant plus difficile qu'il n'est arithmétiquement pas nécessaire et que la participation gouvernementale ne dispose pas d'une assise interne très large. Le système d'action écologiste, qu'il s'agisse de ses rapports avec la société civile ou des pratiques démocratiques internes, est mis à très rude épreuve. Les cuisantes défaites électorales qui s'ensuivent en 2003 et en 2004, justifient une série de réformes statutaires et de changements de pratiques qui permettent à ECOLO de se reconstruire, mais qui ont toutefois pour résultat de réduire tendanciellement l'importance de la composante radical-démocratique. Cette évolution a pour première conséquence de ne pas faciliter une évaluation en profondeur de cette participation, de ses résultats réels comme de ses erreurs. Cette partie évoque également les participations communales et les positionnements des Verts dans les grands débats idéologiques et institutionnels menés au plan européen. Une série de pistes sont enfin esquissées pour un débat sur la réinvention du radical-démocratisme d'ECOLO.





SOURCES ET ENGAGEMENTS

La trajectoire ainsi proposée n'est qu'une contribution partielle – et par définition inachevée – à l'histoire d'ECOLO. Son ambition n'est pas de constituer un panorama complet. On ne trouvera pas ici des mémoires, mais plutôt un essai de réflexion systématique basée sur des impressions, jugements et analyses personnels complétés par la consultation des sources du parti conservées au Centre d'archives privées de l'asbl Etopia. Cette tentative de prise de distance est enracinée dans un itinéraire qui est forcément particulier¹⁰.

Une priorité a été accordée à la lecture des sources émanant des écologistes eux-mêmes, qu'il s'agisse de documents internes comme les procès-verbaux de réunions ou de documents de presse à usage externe. Les collections complètes d'ECOLO-INFOS, le magazine d'information des membres, permettent non seulement de prendre la mesure du souci de transparence d'ECOLO ; elles constituent, en outre, un outil indispensable pour reconstituer la vie du mouvement.

La traversée de près de trente années de revues de presse fait également redécouvrir comment les positionnements d'ECOLO sont perçus, comment ils s'inscrivent dans des débats politiques précis et comment ils influent sur les autres acteurs politiques et sociaux. Par ailleurs, des entretiens sont menés avec une quarantaine d'acteurs d'ECOLO, afin d'affiner la perception de certains moments-clés et de constituer une réserve documentaire en vue d'autres recherches. Cependant, plusieurs sources n'ont pas été suffisamment utilisées, en particulier les archives parlementaires et les archives des groupes régionaux et locaux.

Les choix iconographiques obéissent aux mêmes principes que la recherche. Ils tentent de montrer des idées, des débats et des événements plus que des anecdotes. Ils suggèrent des relectures de livres ou de textes qu'on pourrait juger dépassés, mais qui ne le sont probablement pas du tout. C'est en connaissance de cause et avec une inconscience assumée

¹⁰ On trouvera en annexe (page 374) un résumé du parcours personnel de l'auteur permettant de situer sa position historique par rapport au récit.





que cette recherche s'expose à la critique du « qui trop embrasse mal étreint ». Mais la vue d'ensemble de la mosaïque a été préférée à la contemplation approfondie de ses détails.

UNE TRADITION DE L'IMPATIENCE

Les grandes organisations sociales et politiques ont tendance à oublier leur propre histoire et singulièrement leur histoire récente. ECOLO ne fait pas complètement exception à cette règle, même s'il s'est doté d'un outil performant de mémoire avec le Centre d'archives privées de l'asbl Etopia qui conserve les documents relatifs à la mouvance écologiste et environnementale. En 2010, le trentième anniversaire de l'adoption des premiers statuts d'ECOLO a permis de révéler la richesse de ces fonds ainsi que l'intérêt qu'ils suscitent bien au-delà du public militant. Le sentiment de vivre dans une époque de transition, voire de basculement n'est sans doute pas étranger à cette attention croissante pour l'enjeu historique qui se manifeste aussi par l'appui inconditionnel qu'ECOLO et Etopia ont apporté à cette recherche.

A l'inverse des marxistes, les écologistes n'ont jamais eu la conviction que l'histoire « travaillait pour eux ». Ils n'ont jamais pu s'appuyer sur un équivalent du matérialisme dialectique pour se rassurer sur l'émergence future de la société écologique. Leur horizon est incertain. Il oscille entre l'utopie d'une société éco-citoyenne et la catastrophe plus ou moins globale qui ruinerait les bases d'une existence digne pour une partie de plus en plus grande des êtres humains. Comme l'a bien expliqué Alain Lipietz, les écologistes n'accueillent pas les crises qui surviennent avec la satisfaction de voir leurs alarmes confirmées. Chaque catastrophe environnementale, chaque crise alimentaire ou sociale constitue une défaite qu'ils n'ont pas été en mesure d'empêcher¹¹. Les écologistes sont des réformistes radicaux, pressés de mettre en œuvre des réformes profondes plutôt que de préparer le « grand soir » préfigurant le basculement dans une toute autre société. Ils sont donc

¹¹ LIPIETZ A., *Le réformisme radical de l'écologie politique*, Revue Etopia n°12, Etopia, Namur 2013.





fondamentalement impatients. Leur engagement n'est pas justifié par la préparation d'une société écologique, mais par la volonté d'agir rapidement pour éviter les catastrophes. Leur énergie se concentrera donc encore longtemps sur l'urgence de faire entrer un maximum de long terme dans le présent. Puisse ce travail y contribuer à travers les débats qu'il ambitionne d'alimenter.







PARTIE 1

DU FÉDÉRALISME À L'ÉCOLOGIE (1970-1979)







PRÉLUDE MYCOLOGIQUE

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 42





Par maints aspects, l'émergence des mouvements et des partis verts au cours du dernier quart du XX^{ème} siècle fait penser au jaillissement des champignons qui naissent en quelques heures dans les sous-bois au début de l'automne. Tout comme l'éclosion simultanée et parfois massive de bolets ou d'amanites à des lieues de distance fascine le mycologue amateur, la naissance rapide de ces nouvelles organisations politiques ravit l'observateur historique par son apparente spontanéité. Dès le début des années 1970, dans des parties du monde aussi éloignées que la Tasmanie, la Belgique, l'Angleterre, la Suisse ou l'Angleterre, des groupes plus ou moins grands s'emparent de la couleur verte et du mot « écologie » afin de défendre une manière de vivre respectant ce qu'ils appellent tantôt « la nature » tantôt « l'environnement »¹. Ces nouveaux mouvements ont beau porter le nom d'une science (ils se disent « écologiques » ou « écologistes »), leur engagement est résolument politique. Pour construire rapidement une société plus respectueuse de la « nature », ils veulent rendre aux citoyens une parole qu'ils jugent confisquée par les pouvoirs en place. Partout ou presque, les premiers Verts partagent une volonté identique de combiner un renforcement de la démocratie avec une transformation des modes de vie. Partout, la défense de l'environnement et l'approfondissement de la participation citoyenne sont directement liés.

Pour comprendre cette double exigence, il faut revenir aux transformations que traversent les sociétés industrielles dans le dernier quart du XX^e siècle. Elles sont à la fois économiques, sociales et culturelles. Elles concernent tant les modes de production économique, que les modes de vie et les formes de transmission des savoirs. Elles sont portées par des nouvelles générations nées après la guerre, mais pas seulement. Elles sont radicalement nouvelles et, en même temps, elles renouent avec des mouvements parfois beaucoup plus anciens. Schématiquement, les mouvements verts se situent au croisement des exigences de participation des générations nées après la guerre et des critiques

¹ DANN C., *From Earth's last islands : the development of the first two Green Parties New Zealand and Tasmania*. Lincoln University, NZ, 1999. [En ligne]. < <http://www.globalgreens.info> > (consulté le 25 août 2013).





du progrès technique qui sont alors formulées par de plus en plus de scientifiques. Ce que tous ces acteurs mettent fondamentalement en cause, c'est l'utopie à l'œuvre dans la société industrielle quant à sa capacité d'amener « une réconciliation des hommes avec leurs semblables par la médiation de la science, de la technique et de la production de biens »². Le progrès matériel et technique n'est plus nécessairement porteur de progrès humain. Loin d'apaiser les conflits entre les hommes, il peut déboucher sur la barbarie, comme l'expérience de la seconde guerre mondiale l'a démontré et comme la menace de l'armement nucléaire ne cesse alors de le rappeler.

Ainsi que nous y invitent Marnix Beyen et Philippe Destatte, dans le dernier volume de la *Nouvelle Histoire de Belgique*, il faut se garder de raconter l'histoire des années 1970 comme l'entrée dans un monde tout à fait nouveau³. Cela vaut aussi pour le mouvement écologiste. Son irruption est certes rapide, elle est préparée de longue date. Comme les champignons qui ne sont rien sans le mycélium qui les précède et les nourrit, elle n'est pas seulement le résultat de la germination spontanée de quelques idées déposées au hasard du vent de l'histoire. Elle résulte également d'évolutions antérieures. L'émergence mondiale du thème de l'écologie a beau marquer un tournant profond du rapport que les sociétés entretiennent avec elles-mêmes, leur environnement naturel et leur avenir, elle a été longuement anticipée.

Les formes qu'elle prend varient en fonction des contextes historiques. En Belgique, la naissance de l'écologie politique est ainsi indissociable du processus de fédéralisation. Celle-ci est l'aboutissement d'une lutte de plusieurs générations. Mais au moment de sa mise en œuvre, les mouvements sociaux qui l'ont portée entament leur phase descendante. Leur exigence d'émancipation est rejouée par une nouvelle génération qui entend lui donner un nouveau contenu et qui, à travers cette redéfinition, s'ouvre à l'écologie politique. En

² BASTENIER A., *La société industrielle et ses contestataires : étapes historiques*, in Ecologie, Des mouvements en mouvement, *La Revue Nouvelle*, Octobre 1978, p. 300.

³ BEYEN M. et DESTATTE P., *Un autre pays. Nouvelle histoire de Belgique, 1970-2000*, Bruxelles, Le Cri, 2009, p. 7-14.



Belgique, le fédéralisme des premiers écologistes sert moins à assurer la défense de la Wallonie qu'à construire une alternative à la société industrielle et à sa domination par le système des partis.

La première partie de cet ouvrage raconte ce passage du fédéralisme à l'écologie. Elle montre en quoi ce lien permet à la fois de défendre le « monde vécu » des groupes sociaux ou des collectivités locales menacé par le système industriel et de prendre en compte les problèmes globaux de l'éco-système planétaire. Sur un plan institutionnel, la conception du fédéralisme évolue de la défense de leur région à une critique radicale du fonctionnement démocratique des partis et de l'Etat belges. En interne, ce qu'ils appellent le « fédéralisme intégral » permet aux premiers écologistes wallons et bruxellois de fédérer, c'est-à-dire de rassembler progressivement dans une même structure, un ensemble de groupes et de personnes issus de mouvements qui n'entretiennent plus guère de rapport avec les luttes politiques du mouvement wallon. La mise en œuvre progressive de cette doctrine ne va pas sans difficulté, mais en comparaison avec d'autres mouvements verts, elle s'effectue suffisamment vite pour asseoir rapidement un monopole sur la représentation politique de l'écologie.





CHAPITRE 1

UNE ÉCLOSION LONGUEMENT PRÉPARÉE





Le fédéralisme est une des principales revendications du Mouvement Populaire Wallon. Le 26 mai 1963, 50.000 personnes manifestent à son appel à Charleroi. La prise de conscience wallonne constitue le premier terreau politique des militants fédéralistes qui créeront Démocratie Nouvelle en 1973. (Coll. Musée de la Vie wallonne – Liège).



DE L'HIVER 60 AU MAI 68 BELGE

Le 11 novembre 1972, le magazine *Forces wallonnes*, l'organe officiel du Rassemblement Wallon (RW), un parti qui venait de recueillir un an plus tôt les suffrages de 21% des électeurs wallons aux élections législatives nationales belges, annonça l'éviction définitive d'une série de ses membres⁴. Les noms de Paul Lannoye et de Pierre Waucquez figuraient tout en haut d'une liste de personnes ne faisant plus partie du RW et ne pouvant plus s'exprimer en son nom. Cette information d'apparence anodine ne devait guère retenir l'attention des grands médias belges alors mobilisés par la fin du gouvernement Eyskens-Cools, déchiré par le dossier du rattachement des Fourons, une petite commune belge majoritairement francophone, de la province de Liège à la province flamande du Limbourg. La croissance fulgurante du RW, créé quatre ans plus tôt, n'avait-elle pas été émaillée de nombreuses disputes entre groupes locaux auto-constitués et l'appareil central d'un parti dominé par la figure magistrale du constitutionnaliste liégeois François Perin ?⁵

Le ton quelque peu autoritaire de la communication semblait certes indiquer que ces personnes avaient été au centre d'un conflit non dénué de violence verbale. Mais c'était somme toute banal à une époque encore très dominée par les passions politiques. Il n'y avait décidément pas de quoi faire la Une des journaux. Ceux-ci étaient logiquement très loin de s'imaginer que cet épilogue d'une affaire qui avait, il est vrai, quelque peu secoué le jeune parti wallon tout au long de l'année 1972, allait déboucher huit ans plus tard sur la création officielle du mouvement ECOLO, une organisation politique qui disposerait un jour de ministres dans plusieurs gouvernements.

Seul un regard rétrospectif peut en effet établir que l'exclusion de ce petit groupe et la création consécutive, quatre mois plus tard, en février 1973, de l'organisation politique « Démocratie Nouvelle », constituent le début d'une aventure de quarante ans. Une histoire

4 *FORCES WALLONNES*, n°39, 11 novembre 1972, p.8.

5 DELFORGE P., *Rassemblement Wallon*, in DELFORGE P., DESTATTE P. et LIBON M. (dir.), Encyclopédie du mouvement wallon, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001, 3 vol., p. 1347-1364.



dont le début sera marqué par une rapide transition : d'un engagement centré sur le fédéralisme et le renouvellement de la démocratie à une prise de conscience de l'enjeu écologique global.

L'exclusion de Paul Lannooye et de ses compagnons illustre bien le chassé-croisé entre générations de mouvements sociaux. Elle est l'aboutissement d'un long processus mêlant adhésion et répulsion à l'égard des fédéralistes qui dominent le mouvement wallon dans l'après-guerre, et en particulier à l'égard de la figure de François Perin, son chef de file incontesté.

Né en 1939, Paul Lannooye achève ses études de physique à l'ULB au moment des grèves de l'hiver 60. « Etudiant non politisé », il prend cependant alors « conscience de l'état de déliquescence de l'économie wallonne »⁶. Quelques mois après que l'indépendance du Congo a été accordée dans une improvisation quasi-totale, la majorité sociale-chrétienne-libérale, dirigée par le Premier ministre Gaston Eyskens, a lancé un plan d'économies budgétaires qui touche essentiellement les services publics. La « loi unique » provoque un mouvement de grèves à la pointe duquel se trouvent les travailleurs du vieux sillon industriel wallon, lequel avait fait de la Belgique la seconde puissance industrielle mondiale au XIX^e siècle, juste après la Grande-Bretagne.

A l'époque, une bonne partie de la gauche européenne a les yeux tournés vers la Wallonie. La classe ouvrière que l'on disait endormie par les compromis conclus au lendemain de la seconde guerre mondiale y fait preuve d'une combativité inattendue. Dans un article publié par la revue *Les Temps Modernes*, André Gorz - qui a couvert le conflit pour le magazine *L'Express* sous le pseudonyme de Michel Bosquet - évoque « Le Démenti Belge »⁷. Celui qui, à partir des années 1970, sera le maître à penser de toute une génération d'écologistes, y relève que les travailleurs de la métallurgie ont pris la tête du mouvement alors qu'ils ne sont pas directement touchés par la Loi unique. Quel est, dès lors, le vrai moteur de la grève ? Gorz estime que la mobilisation est d'abord portée par le programme de

⁶ Interview de Paul Lannooye par Benoît Lechat, Namur, les 30 septembre et 9 octobre 2010.

⁷ GORZ A., *Le démenti belge*, *Les Temps modernes*, février 1961, p. 1051.





réforme de structures élaboré par le Congrès de la FGTB en 1954. Ce programme, à la fois anticapitaliste et réformiste, préconisant une gestion centralisée de l'économie et l'étatisation d'un certain nombre de secteurs comme le crédit, rencontre un succès nettement plus grand en Wallonie qu'en Flandre. « Tout se passe comme si l'unité nationale belge était l'outil dont se sert une bourgeoisie sclérosée pour vaincre à distance et maintenir sous tutelle une classe ouvrière wallonne à laquelle elle ne peut tenir tête dans la lutte directe », affirme Gorz qui voit bien la convergence qui se forme entre la revendication des réformes de structures et celle du fédéralisme. « Il n'est d'autre moyen pour la classe ouvrière wallonne de ne pas être volée de ses victoires, que d'en finir avec l'unité de la Belgique »⁸, estime-t-il contre l'avis de nombreux marxistes européens qui critiquent la revendication fédéraliste au motif qu'elle divise la classe ouvrière belge⁹. Une autre lecture du conflit, effectuée au lendemain des grèves par le sociologue Maurice Chaumont, relie, quant à elle, la grande grève à l'incapacité du système belge à sortir d'une politique de « très court terme centrée sur le maintien de ce qui est », révélée par les deux crises que viennent de subir la Belgique : la crise charbonnière et la crise congolaise¹⁰. En somme, selon Chaumont, les travailleurs wallons se sont mobilisés pour demander des politiques capables d'enrayer un déclin économique qui se traduira dès l'année 1962 par le dépassement de la Wallonie par la Flandre dans les parts relatives du PIB belge.

Mais il faudra encore attendre plus d'une décennie avant de commencer à répondre réellement à leurs préoccupations. Au lendemain des élections législatives du 25 avril 1961, le Parti Socialiste Belge (PSB, encore unitaire) entre au gouvernement et participe à des réformes institutionnelles qui renforcent encore l'impression de lâchage de la Wallonie par sa classe politique. Le Mouvement Populaire Wallon (MPW), créé par André Renard au lendemain de la grande grève, devient rapidement un mouvement

8 GORZ A., *op.cit.*, p. 1055.

9 Voir aussi ALALUF M., *Qu'est-ce que les grèves de 1960-1961 ont fait à la sociologie ?*, in COURTOIS L., FRANCQ B. et TILLY P. *Mémoire de la Grande grève de l'hiver 1960-1961 en Belgique*, Bruxelles, Le Cri, 2012, p. 187-195.

10 CHAUMONT M., *Eléments d'une analyse sociologique des grèves*, *La Revue Nouvelle*, Mars 1961, p.225-239.



de masse. Le 26 mai 1963, pas moins de 50.000 personnes manifestent à Charleroi pour soutenir la revendication fédéraliste¹¹. Le succès de ce véritable « printemps wallon » est alimenté par l'accord sur la frontière linguistique qui a rattaché les Fourons à la province du Limbourg et laissé en dehors de la région bruxelloise six communes de la périphérie. Le MPW participe à une pétition en faveur du référendum d'initiative populaire et contre la modification de la répartition des sièges de parlementaires entre communautés. Ce pétitionnement recueille pas moins de 645.499 signatures, malgré la pression du PSB qui n'hésite pas à qualifier les dirigeants du MPW de « rexistes »¹².

Comme toute une génération de jeunes universitaires wallons, Paul Lannoye qui a voté « une dernière fois » pour les socialistes aux législatives de 1961¹³, s'estime trahi. Il est attiré par la figure haute en couleurs de Fernand Massart. Cet ancien combattant des forces britanniques (il avait refusé de rallier les forces belges en Angleterre) est un parlementaire socialiste qui vient de voter contre les lois linguistiques en affirmant que « demain les mandataires wallons devront choisir entre leur peuple et leurs poches ».¹⁴ Aux élections de mai 1965, Lannoye fait partie des 18.000 Namurois qui votent pour Massart qui se présente sous la bannière d'un Rassemblement Démocratique Wallon nouvellement créé. Celui-ci n'est cependant pas élu. Mais ce n'est que partie remise.

A partir de mai 1966, la vague de contestation étudiante, poussée par le mouvement de la contre-culture venu des USA, atteint la Belgique. Le mai 68 belge est un singulier mélange. La révolte d'une génération contre les schémas autoritaires de la société industrielle croise les clivages intérieurs de la Belgique, sans les remettre en question. A Louvain, des étudiants qui se pensent de gauche se mobilisent aux côtés des nationalistes flamands contre la volonté des évêques belges de maintenir

11 DELFORGE P., *Mouvement Populaire Wallon*, in DELFORGE P., DESTATTE P. et LIBON M. (dir.), *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001, 3 vol., p. 1140.

12 DELFORGE P., *op. cit.*, p. 1141.

13 Interview de Paul Lannoye par Benoît Lechat, les 30 septembre et 9 octobre 2010.

14 DELFORGE P., *Fernand Massart*, in DELFORGE P., DESTATTE P. et LIBON M. (dir.), *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001, 3 vol., p. 1082.





en terre flamande une université bilingue¹⁵. En février 1968, la tension communautaire atteint son paroxysme. Le Parti social-chrétien (PSC) est sur le point d'éclater en deux ailes. Le gouvernement Van den Boeynants tombe. De nouvelles élections sont convoquées. A Bruxelles, le 12 février 1968, Paul Goossens, le leader des étudiants flamands, doit être protégé par la police de la hargne d'étudiants francophones qui veulent l'empêcher de « semer le désordre, la haine et la violence à l'ULB après avoir si bien réussi à le faire à Louvain ». Le 17 mars, le MUBEF (la fédération des étudiants francophones) qui s'est réuni à Liège, acte que « la Belgique est un Etat binational composé de deux communautés nationales et d'une entité, Bruxelles, à traditions socioculturelles et à situations économiques différentes ». Le soir même, la délégation des étudiants de l'UCL décide de se retirer du mouvement parce qu'elle n'est pas d'accord avec cette remise en question de l'unité de la Belgique¹⁶.

Le 31 mars, les listes wallonnes hâtivement regroupées au sein du Rassemblement Wallon récoltent un total de 175.181 voix à la Chambre et 156.198 voix au Sénat, ce qui permet au nouveau parti de faire élire sept députés, dont Fernand Massart, et de se profiler comme la troisième force politique de Wallonie. Une des premières décisions du nouveau gouvernement - dont ne fait pas partie le RW - est d'imposer une nouvelle implantation à la section francophone de l'UCL.

Enfin, le 13 mai 1968, les étudiants de l'Université Libre de Bruxelles - dont le regard est rivé sur les événements qui secouent la capitale française - se lancent dans une lutte pour la démocratisation de leur université. « Appliquant le principe de la démocratie directe, les 500 participants décident de s'ériger en assemblée libre d'étudiants, de poursuivre leur action de solidarité avec les étudiants et travailleurs français et de commencer dans leur propre établissement la critique de la structure et de la fonction actuelle de l'université », affirme un tract distribué deux jours après le déclenchement de la contestation¹⁷. L'assemblée libre entame ensuite une longue occupation

15 LECHAT B, *Mai 68 en Belgique, la brèche éclatée*, Etopia, [En ligne], <http://www.etopia.be/IMG/pdf/Lechat_mai_68.pdf>, consulté le 25 août 2013.

16 GOVAERT S., *Mai 68 : c'était au temps où Bruxelles contestait*, Politique et Histoire, Bruxelles, 1990, p.52-53.

17 GOVAERT S., *op. cit*, p.60.



Le mai 68 belge respecte les frontières idéologiques internes de la société belge. Au printemps 1968, les étudiants de l'ULB manifestent pour démocratiser les instances de l'université. En 1970, leurs collègues de l'UCL veulent obtenir des garanties pour le financement de leur transfert en terre wallonne (photos Belga).





des bâtiments centraux de l'ULB qui s'achèvera par l'annonce de la réforme des statuts de l'université. Les quelques dizaines d'« enragés » qui résistent encore le 29 juin 1968 après cette décision diffusent un communiqué dans lequel l'assemblée libre affirme que « consciente des contradictions dans lesquelles l'enferme sa tentative d'abolir à l'université l'oppression de la société bourgeoise, (elle) décide de retourner à ses sources et d'entreprendre la contestation permanente d'une société pourrie par la consommation des biens matériels et basée sur le profit »¹⁸.

LE FÉDÉRALISME COMME MOYEN OU COMME PROJET ?

Paul Lannoye, qui travaille alors comme assistant aux facultés des sciences et des sciences appliquées de l'ULB, ne participe pas activement à ces événements. Il apprécie certes la critique de la société de consommation, mais il n'éprouve – c'est un euphémisme – aucune sympathie pour les mouvements et pour la rhétorique gauchistes. C'est au sein d'un Rassemblement wallon en pleine croissance qu'il entame son engagement politique proprement dit. En 1970, il est secrétaire de la locale de Saint-Marc et, l'année suivante, président de la cantonale de Namur-Nord¹⁹.

Plusieurs facteurs expliquent son engagement : d'abord sa conscience wallonne dont l'éveil remonte à l'hiver 60 ; ensuite, le fait que le RW soit le seul parti de l'époque un tant soit peu ouvert aux thèmes qui émergent dans la vague de ce qu'on appellera plus tard le « post-matérialisme » (la participation démocratique, l'autogestion, l'environnement...). Mais Lannoye est aussi séduit par la figure de François Perin. L'éloquence caustique avec laquelle le professeur de droit constitutionnel de l'Université de Liège fustige le système belge des partis séduit le jeune physicien, comme nombre d'autres intellectuels de sa génération²⁰. Dès 1959, deux ans avant l'Hiver 60-61, dans un livre visionnaire baptisé

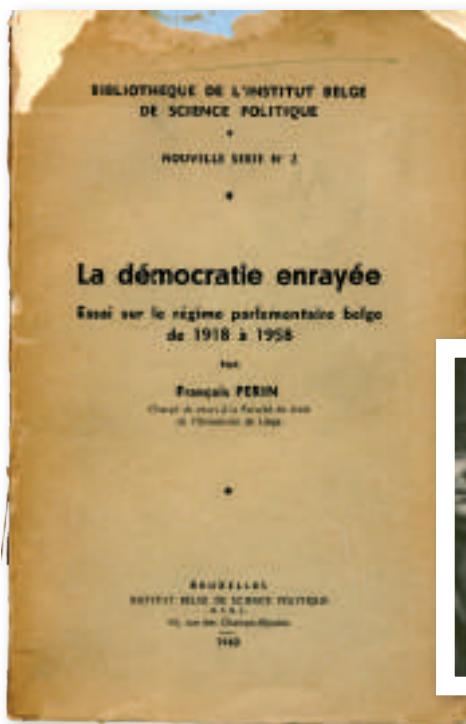
18 GOVAERT S., *op. cit.*, p.81;

19 DELFORGE P. , *Paul Lannoye*, in DELFORGE P., DESTATTE P. et LIBON M. (dir.), *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001, 3 vol., p. 917-918.

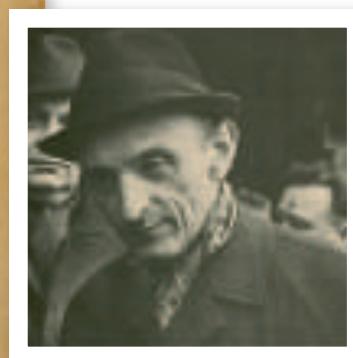
20 Interview de Paul Lannoye par Benoit Lechat, les 30 septembre et 9 octobre 2010.



*La démocratie enrayée*²¹, Perin a dressé le constat de l'incapacité structurelle des gouvernements belges à anticiper les mutations de long terme, notamment parce que ceux-ci sont placés sous l'emprise excessive des partis²². En 1965, il a co-signé avec Jean Ladrière et Jean Meynaud, un des plus grands classiques de la science politique belge : *La décision politique en Belgique*, en collaboration avec le CRISP qu'il a contribué, avec d'autres grands intellectuels de sa génération, à lancer à la fin des années 1950²³.



François Perin est le premier président du Rassemblement Wallon en 1968. Dès 1960, le constitutionnaliste liégeois publie *La Démocratie enrayée* un ouvrage visionnaire qui critique l'emprise des partis sur la démocratie parlementaire belge. (Photo *Pourquoi pas ?* Coll. Musée de la Vie wallonne - Liège).



21 PERIN F., *La démocratie enrayée*, Institut des Sciences Politiques, 1960.

22 « A l'aube du marché commun, la Belgique est surprise par une crise structurelle de l'industrie charbonnière prévisible depuis longtemps sans qu'aucune réforme énergique ait pu être envisagée. Le vieillissement de l'appareil industriel du pays fait l'objet actuellement de jugements sévères dont les éléments ne sont pourtant pas neufs. Il serait injuste de dire que nos gouvernements furent insouciants : la vérité est qu'ils sont paralysés », PERIN F. *op. cit.*, p. 9-10.

23 MABILLE X. in, *Emmanuel Mounier en Belgique, 70 ans d'Esprit*, Wolu-Culture – secteur Lettres, 2002, p. 65-75.





Le discours qu'il tient au sujet des partis en 1966 pourrait aisément être qualifié de populiste s'il était tenu en ce début du XXI^e siècle : « Le régime parlementaire belge est devenu le régime exclusif des partis. Le peuple est court-circuité par eux. Les partis sont incapables de résoudre les problèmes ; ils mettent le pays dans l'impasse. (...). Seul le peuple, INDEPENDANT des partis, peut trancher les nœuds gordiens par la pratique du référendum d'initiative populaire. Les partis n'en veulent point : ils veulent garder le monopole de la décision politique. Vingt ans d'incurie prouvent pourtant qu'ils sont incapables de décisions profondes et réelles. Ils attirent ainsi, comme des paratonnerres, les catastrophes qu'ils redoutent ! »²⁴.

Perin a d'abord été membre du PSB avant de rejoindre le MPW d'André Renard, puis de devenir président du RW en juin 1968. Le voici mis au défi de structurer un parti en plein boom, de l'intégrer dans le jeu politique et de faire avancer ses priorités institutionnelles dans le cadre des négociations qui préparent la première phase de la réforme de l'Etat belge. Il s'agit d'une entreprise d'autant plus difficile que le déferlement de son éloquence peut s'effectuer « avec une certaine véhémence »²⁵, ce qui n'est pas nécessairement propice à l'harmonie au sein d'un néo-parti où les vagues de militants s'agrègent tant bien que mal. Le noyau de départ des « historiques », qui militent de longue date dans le mouvement wallon, doit cohabiter avec de nombreux militants souvent d'origine catholique - poussés au RW par le traumatisme de l'affaire de Louvain - et qui leur apparaissent parfois comme des « militants de la 25^e heure »²⁶. Enfin, il y a des membres, généralement plus jeunes, qui sont attirés par l'ouverture du RW à « l'innovation politique », à l'instar de Paul Lannoye.

Réuni en Congrès les 20 et 21 mars 1971, le RW se dote d'une doctrine qui tente de renforcer la cohésion entre ces différentes composantes. Même s'il soutiendra plus tard que le RW ne devait être qu'un parti éphémère

²⁴ *Forces Wallonnes*, 19 février 1966, cité par GHEUDE J., *François Perin, Ecrits et mémoires*, Quorum, 1999, p. 97.

²⁵ Interview de François Perin par Benoît Lechat, le 27 septembre 2012.

²⁶ Interview de Ghislain Delwiche par Benoît Lechat et Szimon Zareba, le 9 avril 213.





destiné à faire avancer la fédéralisation et puis à disparaître une fois cette mission accomplie, Perin tente alors de faire valoir une conception beaucoup plus ambitieuse du fédéralisme : le « fédéralisme intégral ».

Dès la fin des années 1940, Maurice Bologne, une des têtes pensantes du mouvement wallon, a rallié l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes. Il est amené à être en contact avec une série de penseurs comme Alexandre Marc et Denis de Rougemont²⁷. C'est également le cas de François Perin²⁸. Leur écho résonne dans son discours au Congrès de 1971. En 1954, Alexandre Marc a créé le Centre International de Formation Européen (CIFE) où de très nombreux artisans de la construction européenne - ainsi que des animateurs des mouvements régionalistes qui fleurissent alors dans toute l'Europe - viennent se former. Comme Denis de Rougemont, il fait partie d'une génération d'intellectuels qui, dès les années 1930, ont cherché une alternative à la fois au libéralisme, au fascisme et au communisme. Les revues qu'ils animent – comme « l'Ordre Nouveau » (sans aucun rapport avec l'organisation d'extrême droite parue dans les années 1970 en France) ou « Esprit » – constituent ce milieu que les historiens des idées appellent les « non-conformistes »²⁹ ou les « nouvelles relèves »³⁰. Dans la période de crise et de confusion des années 1930, leurs tâtonnements idéologiques amènent parfois certains d'entre eux à l'extrême limite du fascisme sans jamais y tomber vraiment³¹. Après la guerre, ils ne reviennent guère sur leurs écrits de jeunesse (dans les années 1970, Lannoye, comme tous ceux

27 DELFORGE P. *Maurice Bologne*, in DELFORGE P., DESTATTE P. et LIBON M. (dir.), *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001, 3 vol., p.165.

28 LEPINE F., *Doctrines fédéralistes et mouvement wallon*, in DESTATTE P. (dir.), *L'idée fédéraliste dans les Etats nations, Regards croisés entre la Wallonie et le monde*, Institut Destrée, Presses Universitaires Européennes, Coll. « La Cité européenne », N°20, Bruxelles, p. 261-272.

29 LOUBET DEL BAYE J.-L., *Les non-conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969 (Points, Seuil, 2001).

30 DARD O., *Le rendez-vous manqué des relèves des années 30*, Presses Universitaires de France, 2002. Voir aussi sur le même sujet JACOB J. *Le retour de 'L'ordre nouveau', les métamorphoses d'un fédéralisme européen*, Librairie Droz, 2000.

31 L'historien Zeev Sternhell a résolument classé ces revues et nombre de leurs auteurs dans la catégorie du « fascisme à la française », en ce compris Emmanuel Mounier. Mais cette lecture est contestée par d'autres historiens. Voir STERNHELL Z., *Ni droite ni gauche, l'idéologie fasciste en France*, Editions du Seuil, Paris 1983. Et pour les critiques de Sternhell, voir notamment JULLIARD J. *Sur un fascisme imaginaire : à propos d'un livre de Zeev Sternhell*, Annales, volume 39, p. 849-861, 1984.



de sa génération, n'en a aucune connaissance³²⁾ et recyclent leurs critiques de l'individualisme libéral et du collectivisme marxiste dans le projet d'un gouvernement fédéral de l'Europe, réduisant le poids des Etats-nations tout en permettant le développement autonome des régions. Leur objectif est de développer des structures institutionnelles assurant la coexistence pacifique des appartenances multiples. Ce sont, en effet, ces dernières qui, selon eux, caractérisent la personne humaine, entité globale, ancrée dans des socialités complexes, loin de l'isolement de l'individu libéral et des contradictions entre classes sociales du marxisme.

En 1971, leur fédéralisme intégral permet à Perin de tenter de doter son parti d'une doctrine originale. « La décentralisation, l'autonomie des cellules de base démocratisées (entreprises, écoles), l'association des entités autonomes aux divers niveaux, le respect de la liberté et de la diversité dans l'harmonie des vastes ensembles, n'est-ce pas la philosophie même du fédéralisme ? », écrit-il.³³ Perin s'attache aussi à intégrer dans la doctrine du RW ce qu'il estime constituer le meilleur des doctrines catholique, socialiste et libérale. Du catholicisme, il garde l'importance de la morale : « une poignée de gouvernants et quelques milliers de fonctionnaires ne peuvent pas tirer grand-chose d'un peuple sans vigueur ». Du socialisme, il entend conserver la générosité et la lutte pour la sécurité sociale, à laquelle les libéraux progressistes et les démocrates chrétiens ont également contribué. Mais l'erreur historique qu'il attribue au socialisme a été de se braquer sur la propriété et de vouloir substituer l'Etat au privé avec, pour résultat, que « le socialisme s'est trop identifié avec ses mandataires et avec ses gestionnaires des services publics »³⁴. Enfin, le fédéralisme intégral de Perin renouvelle l'idéal émancipateur du libéralisme, mais veut l'appliquer contre le pouvoir de l'argent et les nouvelles formes de despotisme comme le conditionnement des masses par la publicité.

32 Interview de Paul Lannoye par Benoît Lechat, les 30 septembre et 9 octobre 2010.

33 PERIN F., *Lettre aux membres du Rassemblement Wallon, Forces Wallonnes* n°10, 13 mars 1971, p. 4-5.

34 *Ibid.*





voulons est une société faite d’êtres libres et divers, de communautés multiples, autonomes et associées, c’est la société fédéraliste. Elle est possible dans l’Europe occidentale entière du Cap nord à Gibraltar »³⁵. Sur le plan institutionnel, le schéma proposé par le Congrès du RW suit le même canevas que la première réforme de l’Etat de 1970 en combinant les niveaux européen, régional et communautaire... Avec une différence de taille à terme, le niveau national est appelé à disparaître dans une Europe des régions.

Il est peu probable que l’adhésion du RW au fédéralisme intégral explique sa victoire écrasante aux élections du 7 novembre 1971. Car très vite, son application ne semble plus constituer une priorité absolue de sa direction, du moins en interne. Paul Lannooye l’apprendra à ses dépens. Le Rassemblement wallon atteint alors son apogée. Avec 21% des voix, il est désormais le deuxième parti wallon. Il réalise son meilleur résultat dans l’arrondissement de Nivelles avec 36,1%. Dans celui de Namur, il passe de 16,3 % à 28,8% (35,6% au Sénat). Un tel score permet d’obtenir pour la régionale namuroise la cooptation au sénat de son président, l’industriel Pierre Waucquez, qui, du coup, démissionne de son mandat interne.

Avec son appui, Paul Lannooye présente alors sa candidature. Lors d’une assemblée générale qui se réunit le 29 janvier 1972, il est élu avec un score incontestable de 127 voix sur 135³⁶. Aussitôt, le nouveau président de la régionale assortit l’exercice de son mandat de président d’une lourde condition que l’assemblée lui accorde: aucun membre du bureau de la régionale ne peut désormais cumuler une fonction démocratique interne avec un mandat externe, que ce soit dans un conseil communal, provincial ou dans un parlement.

Cette condition force certains cadres du parti à un choix douloureux, comme Constant Dozo, conseiller provincial, ou Georges Neuray³⁷, conseiller communal à Gembloux, obligés de choisir entre mandats

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Interview de Pierre Waucquez par Donat Carlier, 1999.

³⁷ DELFORGE P., *Georges Neuray*, in DELFORGE P., DESTATTE P. et LIBON M. (dir.), *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001, 3 vol., p. 1172.



externe ou interne. Sans le savoir, Lannoye réveille aussi le clivage entre « anciens » et « nouveaux » membres. La régionale namuroise est en ébullition... Au congrès du RW des 25 et 26 mars 1972, avec André Van den Heede, le jeune physicien revendique, en vain, la suppression du cumul des mandat dans l'ensemble du parti³⁸.

Les « anciens » du RW namurois se mobilisent et battent le rappel des membres, en laissant entendre que Lannoye n'est qu'un opportuniste, poussé par l'ambition et qui veut prendre le contrôle du parti...³⁹ Sa motivation de l'époque - il entend combattre toute forme de concentration du pouvoir - n'est pas comprise par les « anciens ». Une longue période de crise s'ouvre alors au RW namurois. Finalement, le Bureau Fédéral du RW charge une « Commission des Sages » d'instruire le dossier. Elle rencontre une vingtaine de personnes et dépose ses conclusions le 21 octobre 1972 au cours d'une réunion du Bureau fédéral qui a lieu à Namur sous la présidence de François Perin. La mise sous tutelle de la régionale est complète⁴⁰. Les décisions prises au cours de l'Assemblée générale du 29 janvier 1972 sont annulées, en ce compris la désignation de Paul Lannoye. Un comité régional provisoire est désigné pour diriger la régionale pendant une période de deux ans. Il est présidé par Georges Neuray, Constant Dozo et Fernand Massart, tous trois mandataires élus. *Last but not least*, le Bureau fédéral conclut que ceux qui ne se conforment pas à ces décisions « s'excluaient d'eux-mêmes du RW ». « Quelques personnes ayant passé outre à la décision du Bureau Fédéral se sont exclues d'elles-mêmes du RW. Ce sont MM. Waucquez, Lannoye, Crispeels, Vandeneede, Loodts et Vassart. Ces personnes n'ont

38 DELFORGE P., *Rassemblement Wallon*, in DELFORGE P., DESTATTE P. et LIBON M. (dir.), *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001, 3 vol., p. 1353.

39 Interview de Ghislain Delwiche par Benoit Lechat et Szymon Zareba, le 9 avril 213.

40 Le PV de la réunion atteste de cette mise au pas centralisatrice et oligarchique de la régionale namuroise : « étant donné l'inutilité de réunir, dans le climat actuel, une assemblée générale ou un congrès de la Régionale de Namur dont le seul résultat serait de conduire à un affrontement généralisé, la Commission propose de constituer un Comité régional provisoire composé des actuels présidents, secrétaires et trésoriers des cantonales, qui demeurent la base saine de la régionale (nous soulignons), ces bureaux cantonaux restant en fonction pendant la durée de la période transitoire ». *A la régionale de Namur du RW, Forces Wallonnes* N°39, 11 novembre 1972, p.8.



donc plus aucun titre ni qualité pour parler ou agir au nom du Rassemblement Wallon »⁴¹, conclut le Procès-Verbal de la réunion qui est publié dans le magazine du RW « Forces Wallonnes »⁴².

A la même époque, des conflits similaires éclatent entre plusieurs locales et régionales et la direction du parti, à la tête duquel François Perin entend imposer sa vision et son autorité... La régionale du Brabant wallon apporte son soutien à Lannoye⁴³. Il s'agit d'une des plus marquées à gauche et la plus sensible au fédéralisme intégral. Son président, Jean-Emile Humblet, n'est-il pas membre du bureau du CIFE d'Alexandre Marc et enseignant au Collège d'Etudes fédéralistes d'Aoste ?⁴⁴ En mars 1972, juste au moment où Lannoye tente en vain de convaincre le Congrès du RW d'adopter sa revendication de décumul intégral, la régionale brabançonne est à l'origine de la publication du « Coq Déchaîné » un périodique qui défend une vision très radical-démocratique du fédéralisme et qui souhaite la voir appliquée d'abord en interne du RW⁴⁵. On y retrouve des articles sur des luttes sociales ou régionales menées ailleurs en Europe sous la plume de Paul Delahaut et de Jean-Gaston Humblet⁴⁶. Celui-ci deviendra, quelques semaines plus tard, un des signataires du Manifeste de Démocratie Nouvelle ainsi qu'un des premiers permanents d'ECOLO, au début des années 1980.

41 *Ibid.*

42 *Ibid.*

43 PIROTTÉ A., *Le coq déchaîné* (1972-1974), in DELFORGE P., DESTATTE P. et LIBON M. (dir.), *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001, 3 vol., p. 370-371.

44 GREILSHAMMER A., *Les mouvements fédéralistes en France de 1945 à 1974*, Presses d'Europe, p. 127-128.

45 PIROTTÉ A., *op.cit.*

46 Il n'entretient aucun rapport de parenté avec Jean-Emile Humblet.



63 | UNE ÉCLOSION LONGUEMENT PRÉPARÉE





CHAPITRE 2

DE LA DÉMOCRATIE RADICALE À L'ÉCOLOGIE





Pierre Waucquez, co-fondateur de Démocratie Nouvelle avec Paul Lannoye. L'industriel de Marche-les-Dames soutient financièrement la création de la petite formation fédéraliste qui s'ouvre progressivement aux thèmes de l'écologie. (Archives famille Waucquez).





De mai 1974 à novembre 1976, le mensuel *Démocratie Nouvelle* est diffusé en Wallonie et à Bruxelles. Rapidement, il sert de chambre d'écho aux premières luttes écologistes et aux nouveaux mouvements sociaux (Centre d'archives privées Etopia).

DÉMOCRATIE NOUVELLE : MOUVEMENT DE RÉFLEXION ET D'ACTIONS POLITIQUES

Presque dès le lendemain de leur exclusion du RW, Paul Lannoye et Pierre Waucquez créent une association politique d'un genre inédit, qu'ils baptisent « Démocratie Nouvelle » (DN). Ce n'est ni un parti à proprement parler, ni un « club », mais un mouvement de réflexion et d'action politiques, comme l'annonce le Manifeste qu'ils publient en février 1973¹, soit tout juste cinq mois après leur expulsion du RW. Sa lecture est éclairante à bien des égards, et notamment parce qu'on y découvre les principaux traits du système d'action du futur mouvement ECOLO, du moins à l'état embryonnaire. DN dit ainsi refuser de devenir un parti dont la direction et les élus seraient coupés de leurs membres. Le mouvement envisage de participer aux élections (ce n'est

¹ *Manifeste pour une Démocratie Nouvelle*, Février 1973, [En ligne], http://www.etopia.be/IMG/pdf/r12_02_democratie_nouvelle_web.pdf (consulté le 25 août 2013).



pas totalement explicite), mais il souligne que « les structures (...) ne seront jamais confiées aux mandataires, ceux-ci se limitent à leur rôle de porte-parole ». Son intention est de rendre à la base des partis ou des entités politiques, quelles qu'elles soient, le pouvoir qui aurait été confisqué par des « minorités incontrôlées et incontrôlables »². Le souvenir de l'élection volée de la présidence du RW namurois est visiblement encore tout frais...

Le petit mouvement n'aura pas l'occasion de mettre ses principes à l'épreuve. Aux élections législatives du 10 mars 1974, quelques-uns de ses membres - dont Pierre Waucquez qui occupe la tête de liste - figurent sur une liste d'Union Démocratique et Progressiste (UDP) avec d'anciens communistes et des démocrates chrétiens³. Elle ne recueille que 2,4% dans l'arrondissement de Namur et 1,10% dans celui de Dinant-Philippeville. Paul Lannoye en gardera une méfiance durable à l'égard des cartels électoraux.

Après cet échec électoral, DN privilégie le travail de fond, en se concentrant sur un certain nombre de thématiques qui émergent du bouillonnement idéologique du début des années 1970. C'est alors une sorte de *think tank* auquel on aurait ajouté une forte dimension participative. Dans tous ses dossiers et ses articles, il assure que « l'étude a chaque fois préparé l'action ».

Les indemnités parlementaires de Pierre Waucquez⁴ – qui siège comme sénateur indépendant jusqu'aux élections de 1974 – permettent de financer la location d'un local sis au numéro 43 de la rue Haute Marcelle à Namur⁵, ainsi que l'édition d'un mensuel qui est vendu en librairie en Wallonie et à Bruxelles à partir de mai 1974⁶.

Pierre Waucquez est patron de l'entreprise Luyten qui fabrique de la naphtaline à partir de déchets de la sidérurgie à Marche-les-Dames, ce

2 Idem p. 7.

3 DELFORGE P. *Union Démocratique Wallonne*, in DELFORGE P., DESTATTE P. et LIBON M. (dir.), *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001, 3 vol., p. 1563.

4 Interviews de Georges Trussart et Pierre Waucquez par Donat Carlier, 1999.

5 Celui-là même qu'utiliseront plus tard les Amis de la Terre namurois.

6 José Daras fait sa connaissance en l'achetant au kiosque à journaux de la place de l'Université à Liège.





qui lui donne une certaine aisance financière. Franc-maçon aussi affable que cultivé, il vient de l'aile libérale du mouvement wallon (c'est un grand admirateur de Jean Rey), mais sa curiosité et son ouverture d'esprit le poussent à s'intéresser aux nouvelles thématiques émergentes. Il ne boude pas son plaisir de contribuer à la création d'un nouveau mouvement politique qui lui donne l'occasion de participer à des débats passionnants⁷.

Progressivement, le premier cercle des exclus du RW est étoffé par de nouveaux venus comme Georges Trussart et Gérard Lambert. Le premier est un fédéraliste passionné qui est membre du mouvement des « Jeunes Fédéralistes européens » depuis 1953⁸. Trussart deviendra sénateur et secrétaire fédéral d'ECOLO. Il connaît très bien la littérature fédéraliste et il sera un des principaux animateurs de la commission institutionnelle d'ECOLO dans les années 1980. Le second termine alors ses études d'économie. Il travaillera plus tard au Mouvement Ouvrier Chrétien et au cabinet du ministre RW, Pierre Bertrand, où il tentera de maintenir un lien entre le RW et les écologistes. Il deviendra également Secrétaire fédéral d'ECOLO entre 1992 et 1994⁹.

Bien que la revue annonce des représentants locaux dans un certain nombre de villes de Wallonie et à Bruxelles, l'essentiel de son activité se concentre sur Namur et son rayonnement demeure limité, du moins sur le plan quantitatif. Son noyau dur ne compte guère plus d'une trentaine de militants. Le nombre d'abonnés à la revue est sans doute inférieur au millier¹⁰. Celle-ci est donc structurellement déficitaire et, comme on le verra, sa publication devra être interrompue à la fin de 1976, tant pour des raisons financières que parce que les cadres les plus actifs de DN s'engagent alors dans la création de la section belge des Amis de la Terre.

La doctrine fédéraliste de DN est fidèle à l'esprit du Congrès du RW de mars 1971. Mais elle est considérablement étoffée par les lectures de Paul

7 Interview de Pierre Waucquez par Donat Carlier, 1999.

8 Interview de Georges Trussart par Szimon Zareba, le 28 mars 2013.

9 VAN DE MEERSCHE T., *Biographies des secrétaires fédéraux d'Ecolo (1979-2013)*, Centre d'archives privées Etopia.

10 Interview de Pierre Waucquez par Donat Carlier, 1999.



Manifeste fédéraliste

« Lorsque l'ordre n'est plus dans l'ordre, il est dans la révolution. »

Le Comité de liaison pour une action fédéraliste (1) est né pendant les « événements » de mai 1968 de l'initiative de quelques militants qui souhaitaient — en dehors des organisations établies — faire ressortir la cohérence fédérale des exigences et des mots d'ordre qui apparaissaient alors spontanément à travers la France.

Désireux de « favoriser et accélérer le processus révolutionnaire en cours », le CLAF.P. se donnait pour tâche d'établir des rapports entre les différents groupes de travailleurs, d'universitaires, de militants régionalistes dont les revendications d'autonomie et d'autogestion convergent

vers les idées fédéralistes, d'engager toutes les études qui, s'appuyant sur les événements récents permettront de mieux définir le courant pour une société nouvelle, authentiquement socialiste et démocratique ».

Parmi les signatures qui accompagnaient cet acte de naissance, on relevait notamment celles d'André Jeanson, Henri Cartan, Alfred Kastler, Guy Michaud, Jacques Monod, Laurent Schwartz, Claude Chevalley, Morvan Lebesque, Robert Lafont, etc.

Le texte du présent manifeste est le fruit d'un travail collectif mené au cours de l'année 1969.

Des scientifiques français de renommée mondiale figurent parmi les signataires du « Manifeste fédéraliste » qui inspire le fédéralisme intégral de Démocratie Nouvelle.

Lannoye qui tient la plume du Manifeste. Le « fédéralisme intégral » de DN est notamment inspiré par le « Manifeste fédéraliste » rédigé à Paris en 1969 par le « Comité de Liaison pour une Action Fédéraliste (CLAF) » et qui est publié en 1970 dans le périodique du CIFE, « l'Europe en formation »¹¹. Mais il se réclame aussi d'autres auteurs « qui ont élaboré la doctrine du Fédéralisme intégral : P.J. Proudhon, Alexandre Marc, Denis de Rougemont, Henri Brugmans et Guy Héraud »¹².

Le CLAF réunit des scientifiques comme Alfred Kastler (prix Nobel de physique en 1966), Claude Chevalley et Henri Cartan, qui figurent parmi les mathématiciens français les plus importants de leur époque¹³. Chevalley est, par ailleurs, un ancien de la revue l'*Ordre Nouveau*¹⁴ et il a créé en 1970, avec deux autres grands mathématiciens, Pierre Samuel et

11 COMITE DE LIAISON POUR UNE ACTION FEDERALISTE, *Manifeste fédéraliste, L'Europe en formation*, n°120, mars 1970.

12 Manifeste pour une Démocratie Nouvelle, Février 1973, [En ligne], http://www.etopia.be/IMG/pdf/r12_02_democratie_nouvelle_web.pdf(consulté le 25 août 2013).

13 MASHAAL M., *Henri Cartan, de Bourbaki à l'Europe unie, Pour la Science*, octobre 2008, p. 100-102.

14 JACOB J., *op. cit.*, p.115-117.



Alexandre Grothendieck¹⁵, l'association « Vivre et Survivre », une des toutes premières associations écologistes françaises. Ces éminents représentants de la science française, nés bien avant la seconde guerre mondiale, estiment que les révoltes qui secouent alors les sociétés modernes, à l'Ouest et à l'Est manifestent l'inadaptation des structures de pouvoir aux mutations économiques, scientifiques et techniques en cours. Ils y voient aussi l'expression d'une triple exigence : celle de la liberté effective « qui n'est pas celle de l'individualisme libéral », mais « la participation à l'élaboration des choix collectifs » ; celle du refus de laisser définir les besoins par la société de consommation ou par la bureaucratie ; celle de la solidarité qui n'entend sacrifier aucune minorité à la cohésion de la société¹⁶.

Le CLAF entend contribuer à la construction d'une société « authentiquement socialiste et démocratique » dont le problème central ne serait plus celui de la propriété, mais celui « du pouvoir ou plutôt des pouvoirs »¹⁷. Sur le plan économique, il défend l'autogestion, c'est-à-dire le contrôle des entreprises par les travailleurs, et il prône une planification qui tienne compte des « besoins réels » et assure la répartition des richesses. Le Manifeste évoque aussi l'octroi d'un « minimum vital garanti » qui rendrait possible l'autogestion et la réduction du chômage structurel¹⁸.

DN reprend une grande partie de l'inspiration de ce Manifeste, mais l'approfondit notamment sur le plan du fonctionnement des partis et sur l'enjeu environnemental. Selon la lecture qu'en fait le mouvement namurois, le fédéralisme intégral repose sur quatre principes : 1. l'autonomie des communautés qui ne peuvent se laisser imposer la moindre décision par un niveau supérieur sans délégation expressément consentie ; 2. l'autogestion de ces communautés où chacun doit pouvoir participer directement à la décision; 3. la fédération ou l'association des collectivités qui acceptent de déléguer une partie de leur pouvoir à une collectivité supérieure ; 4. le

¹⁵ Alexandre Grothendieck, un des mathématiciens les plus importants du XX^e siècle, est un citoyen apatride né à Berlin en 1928. Depuis 1991, il vit en ermite dans un village des Pyrénées dont le nom est tenu secret. Voir DOUROUX P., *Le trésor oublié du génie des maths*, Libération, 1/07/2012.

¹⁶ COMITE DE LIAISON POUR UNE ACTION FEDERALISTE, *op. cit.*, p. 25-28.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*



contrôle de la base qui, au-delà de l'autogestion et de l'autonomie, permet de remettre en cause à tout moment les décisions prises aux échelons supérieurs, en recourant, par exemple, au référendum d'initiative populaire. Comme le précise le Manifeste de DN, « l'intérêt général ne peut pas servir d'alibi au pouvoir fédéral pour imposer à une communauté de base une décision qui va à l'encontre de l'intérêt de cette communauté »¹⁹.

Appliqués au niveau wallon, ces principes produisent une structure institutionnelle à quatre niveaux : les communes, les fédérations de communes, la région wallonne regroupant ces fédérations et, enfin, l'Europe des régions. Dans ce schéma, le niveau belge a disparu, sans doute sans regret pour ces militants wallons aux yeux desquels l'Etat belge s'est montré incapable d'assurer la reconversion de leur région. Ils jugent d'ailleurs que le moment est venu de le doter de l'autonomie « lui permettant de choisir son propre destin »²⁰.

LE CONTRÔLE DE LA BASE CONTRE LES « FAIBLESSES » DE LA PRÉSENTATION

Sans jamais le dire explicitement, DN se situe clairement à gauche de l'échiquier politique belge : que ce soit par son refus de tout dogmatisme, par l'importance accordée à la justice sociale ou encore par son attachement à la liberté d'expression et à l'idée de progrès. Les risques d'une dérive autoritaire auxquels une valorisation excessive des « communautés de base (territoriales, économiques, sociales, culturelles »²¹) pourrait aboutir ne font pas partie de son horizon. Son volontarisme démocratique est inversement proportionnel à sa défiance à l'égard des partis. Un parti doit être « un instrument de dialogue permanent avec l'opinion publique »²². Et, pour éviter toute forme de confiscation du pouvoir par quelques mandataires,

19 *Manifeste pour une Démocratie Nouvelle*, Février 1973, [En ligne], http://www.etopia.be/IMG/pdf/r12_02_democratie_nouvelle_web.pdf (consulté le 25 août 2013).

20 *Ibid.*, p.5.

21 *Ibid.*

22 *Ibid.*, p.25.





il faut « accorder le pouvoir absolu aux assemblées générales », interdire tout cumul des mandats et limiter leur durée²³.

En septembre 1974, Paul Lannoye reprend ironiquement le titre de l'ouvrage publié par Perin de 1960, *La démocratie enrayée*, pour un article où il raille la participation du RW au gouvernement Tindemans et à ce qu'on appelle la « régionalisation provisoire »²⁴. Alors que François Perin s'engage dans la difficile négociation d'un compromis qui doit faire avancer la cause du fédéralisme, Lannoye fustige la manière dont les débats parlementaires ont été court-circuités par les partis gouvernementaux, exactement dans la tradition jadis dénoncée par le MPW. « Je crois que le pouvoir rend abusif et que seuls des êtres exceptionnels peuvent échapper au piège. C'est donc le système représentatif qu'il faut changer. C'est ce système qui finit par faire sombrer les meilleurs ; même s'ils sont pleins de bonnes intentions, ils succombent devant l'ampleur de leur tâche, la pression du parti et la routine parlementaire. Leur préoccupation première devient vite de se faire réélire par tous les moyens », écrit alors l'animateur de Démocratie Nouvelle²⁵. « En 1960 déjà, le MPW, porté par la ferveur du peuple wallon réclamait l'inscription dans la constitution du référendum d'initiative populaire. Combien, parmi les anciens compagnons d'André Renard, s'en souviennent encore ? », clame-t-il, en faisant allusion à une des principales revendications du pétitionnement wallon²⁶.

La réplique que DN entend opposer aux dérives de la démocratie parlementaire correspond bien à ce que Pierre Rosanvallon a conceptualisé en 2006 sous le terme de « contre-démocratie »²⁷, à savoir le développement de pratiques de surveillance qui complètent le travail du peuple-électeur

23 *Ibid.*, p. 26-27.

24 Le RW qui est entré dans le gouvernement le 11 août 1974, contribue au vote à la majorité simple d'une loi qui permet d'instituer des exécutifs régionaux et des conseils régionaux sans élection directe.

25 LANNOYE P., *La démocratie enrayée*, in *Démocratie Nouvelle* n°1, septembre 1974, p.2.

26 *Ibid.*

27 ROSANVALLON P., *La Contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*, Editions du Seuil, Paris, 2006. Selon Rosanvallon, toute démocratie qui se respecte contient en elle cette tendance « contre-démocratique ». Il propose une série de pistes pour « organiser l'univers contre-démocratique » et « conjurer le risque d'une dégradation de la contre-démocratie en un populisme destructeur et réducteur ».



par celui d'un « peuple-vigilant » qui épie « littéralement » tout ce que font les élus. Dans les années 1970, la « contre-démocratie » de DN prend la forme du « contrôle permanent de la base à tous les niveaux », lequel vise à introduire un élément d'intense perturbation dans le jeu sclérosé du système des partis.

En 1973 et en 1974, DN propose de modifier la loi communale belge pour permettre la participation effective des habitants aux comités de quartier. Les problèmes importants de la commune et du canton y seraient débattus et à tout moment, une frange minimale de la population serait autorisée à demander un référendum. La proposition vise aussi à permettre la fédération, c'est-à-dire le libre regroupement de plusieurs communes au sein d'un canton. Ici encore, le contrôle de la base serait rendu possible par l'organisation d'un référendum cantonal, organisé à la demande d'une commune ou d'un groupe d'habitants.

DN conçoit une alternative au projet de fusion des communes. En juin 1973, elle y consacre son premier dossier²⁸. Loin de vouloir conforter le conservatisme de certains conseils communaux qui s'opposent aux fusions voulues par le ministre de l'Intérieur, Joseph Michel, elle critique l'absence de consultation des populations concernées, partant du principe que si on les informe convenablement, elles prendront les bonnes décisions et accepteront les bons regroupements²⁹. Démocratie Nouvelle voit aussi le spectre des partis se profiler derrière un projet qui réduira le nombre de mandataires communaux libres de toute obédience partisane³⁰.

28 *Démocratie Nouvelle, Pour une commune nouvelle, Fusion ou Fédération ?, n°2 juin 1973.*

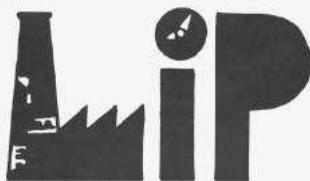
29 LANNOYE P., *Dans le Namurois : réactions au plan de fusions de communes, Démocratie Nouvelle, n°4. Décembre 1974.*

30 En août 1975, DN critique l'interdiction du « panachage » aux élections communales, à savoir la possibilité de voter pour des candidats figurant sur des listes différentes. « Le dernier îlot de personnalisme dans notre politique électorale vient d'être submergé par les flots de la politisation ou plutôt de la particratie ». DESSART F., *La fin du panachage, une victoire de la particratie, Démocratie Nouvelle n°11, Août 1975.*





C'EST REPARTI !



EN ATTAQUANT **LIP**,
LES PATRONS VEULENT
CASSER TOUTES LES
LUTTES POUR L'EMPLOI

SOLIDARITÉ CONTRE
UNITÉ LE CHOMAGE
DES TRAVAILLEURS
POUR LE SOCIALISME



Dép. 1401, 8 Rue Ampère, 75010 PARIS

Supplément à l'Humanité n° 104

En 1976, Pierre Rosanvallon est permanent syndical à la CFDT. Dans *L'Age de l'autogestion*, il exprime le sens des luttes pour la redistribution du pouvoir et le maintien de l'emploi dans lesquelles s'engagent de nombreux travailleurs, comme chez LIP dans le Doubs.

« L'ÂGE DE L'AUTOGESTION »

Ne se limitant pas aux dimensions institutionnelles, le fédéralisme de Démocratie Nouvelle se double d'un projet de transformation radicale de l'économie. « C'est entre le capitalisme (privé ou d'Etat) centralisateur et despote et le socialisme fédéraliste et autogestionnaire qu'il faudra, tôt ou tard, choisir », écrit Lannoye³¹. Démocratie Nouvelle refuse la voie communiste et, comme le CLAF, se range dans le camp du socialisme autogestionnaire. A ses yeux, il ne s'agit pas tant de socialiser les moyens de production que de redistribuer le pouvoir. Comme l'écrit en 1976 Pierre Rosanvallon, « l'autogestion se propose de donner le pouvoir de décision aux individus et aux collectivités directement concernés »³². Pour celui qui est, à l'époque, rédacteur en chef de la revue de la CFDT,

31 LANNOYE P., *Communisme ou capitalisme ?*, Démocratie Nouvelle n°0, juillet 1974.

32 ROSANVALLON P., *L'âge de l'autogestion ou la politique au poste de commandement*, Seuil, 1976.



le syndicat français d'origine démocrate-chrétienne, « le problème de l'autogestion est politique : c'est celui de l'appropriation des moyens de pouvoir par les travailleurs et les citoyens ». La CFDT est alors proche de ce qu'on appelle en France la « deuxième gauche »³³ et de tous ceux qui renvoient dos à dos le communisme autoritaire des pays du pacte de Varsovie (encore soutenu par le Parti Communiste Français) et un capitalisme de plus en plus mondialisé.

En Belgique comme en France, Proudhon, le vieil adversaire de Marx, fait l'objet d'une redécouverte : « pour Proudhon, la société socialiste, c'est un tissu d'associations volontaires, un réseau autosuffisant de mutuelles et de coopératives, c'est une société contractuelle qui ne cherche son unité dans aucun ordre supérieur à elle-même »³⁴. Un tel projet séduit parce qu'il ne passe plus par la prise de contrôle de l'Etat par la classe ouvrière, mais par la mise en réseau d'associations qui décident de mettre en œuvre le socialisme « par la base ».

Dans les années 1970, l'autogestion n'est pas seulement un projet, c'est également une (timide) réalité économique. En Belgique et en France, une série d'entreprises menacées de fermeture sont reprises et dirigées par leurs travailleurs, comme la fabrique de montres LIP en Alsace³⁵. Dans ses colonnes, Démocratie Nouvelle fait régulièrement allusion à ces luttes³⁶. Gérard Lambert y évoque la difficulté pour le courant autogestionnaire présent au sein de la CSC de s'affirmer contre « l'amalgame réformiste-conservateur du bloc social-chrétien », allusion à la proximité entre le syndicat chrétien et le PSC. Quant à la FGTB et au PSB, écrit-il, l'autogestion semble surtout

33 DUCLERT V., *La deuxième gauche*, in Histoire des gauches en France, BECKER JJ. et CANDAR G. (dir), *La Découverte / Poche*, Paris, 2004-2005, p. 175-189.

34 ROSANVALLON P., *op. cit.*, p.36.

35 PASTURE P., *Histoire et représentation d'une utopie, l'idée autogestionnaire en Belgique*, sous la direction de Frank Georgi, *Autogestion, la dernière utopie*, Publications de la Sorbonne, 2003, pp. 143-156.

36 Dans plusieurs articles, Gérard Lambert évoque notamment « Le Balai libéré » à Louvain-la-Neuve, entreprise de nettoyage, autogérée par ses travailleuses, les Gaufreries Champagne à Moustier et Daphica à Ere près de Tournai (LAMBERT G., *Pour une reprise en mains de l'autogestion, Démocratie Nouvelle* n°4, décembre 1974). A propos du « Balai libéré », il écrit qu'« il faut saluer la volonté de ces travailleuses qui ont su faire l'énorme pas entre la revendication salariale et la recherche d'une véritable promotion du travail par l'intérêssement à la gestion collective ». (*Le balai libéré, Démocratie Nouvelle* n°8, avril 1975)



y être utilisée comme un argument de marketing³⁷. En avril 1976, alors que la crise fait de plus en plus de ravages dans le paysage industriel wallon, Gérard Lambert raille leur quête désespérée d'investisseurs étrangers pour créer des emplois compensant les pertes générées par la crise. « Les travailleurs wallons sont orphelins. Ils n'ont plus d'exploiteurs pour sucer le fruit de leur travail. Alors, ils en réclament », écrit-il³⁸.

Démocratie Nouvelle veut réformer de fond en comble les politiques économiques. Au printemps 1975, Gérard Lambert et Georges Trussart (qui est également économiste et travaille au ministère des Finances) ont proposé un projet particulièrement ambitieux de planification économique³⁹. Leur idée est de ne plus laisser la seule concurrence réguler l'économie, mais de l'organiser globalement, en combinant, grâce aux progrès de l'informatique, planification et marché. Il est possible, pensent-ils, de respecter à la fois l'autogestion et la liberté de choix des consommateurs en appliquant les principes du fédéralisme intégral par un « Bureau du plan » qui serait chargé d'organiser une « vue d'ensemble » sur l'économie.

Leurs exigences de planification varient en fonction des secteurs. Les « activités de base » comme l'énergie, la sidérurgie, la construction, les transports, la santé, l'enseignement, la distribution de masse ne pourraient en aucun cas être privatisées et devraient faire l'objet d'une planification forte. En revanche, l'agriculture, devrait, elle, recevoir une « planification indicative », notamment parce que ses productions peuvent être davantage décentralisées. Enfin, seul le secteur des besoins dits « de luxe et de la créativité » figurerait en dehors d'une planification dont le but serait l'appropriation communautaire (des entreprises par leurs travailleurs). Celle-ci n'a pas pour ambition de supprimer la propriété privée des moyens de production pour la remettre à l'Etat, comme dans le scénario communiste, mais elle vise à l'étendre à « l'ensemble des citoyens ». Ce « vaste programme » est complété par un chapitre consacré à son application progressive que ses auteurs affublent déjà du terme de « transition ».

37 *Ibid.*

38 LAMBERT G., *Les Travailleurs wallons sont orphelins*, *Démocratie Nouvelle* n°18, avril 1976.

39 LAMBERT G., TRUSSART G., *Une société nouvelle : pourquoi ? Comment ? Quand ? Rapport de la Commission économique et sociale*, *Démocratie Nouvelle* n°10, Printemps 1975.



DE LA « SOCIALISATION DE LA NATURE » À L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

Mais l'autogestion ne constitue pas la principale nouveauté du Manifeste. Sa grande innovation est d'introduire une vision complètement renouvelée de l'économie grâce à une redéfinition de la notion de bien-être. Pour DN, celui-ci ne se résume ni au pouvoir d'achat (« le niveau de vie »), ni à l'accès à des biens non-matériels comme la culture et l'enseignement (« les conditions de vie »). Il dépend aussi du « milieu de vie » qui « correspond à la possession des biens non matériels que sont le contact avec la nature et un environnement agréable ». « Avoir pour seul objectif économique de faire croître le niveau de vie, sans tenir compte des variations des deux autres paramètres, est une faute grave commise actuellement par notre société et risquant de faire décroître le bien-être », dit le Manifeste en février 1973.

Au cœur du programme de base de la petite organisation fédéraliste, même si le mot n'est pas utilisé, on trouve déjà une critique du productivisme: « Est-il souhaitable de favoriser de plus en plus les transports routiers s'il en résulte une pollution intense, un risque élevé d'accidents et de destruction des sites ? Faut-il pousser à un accroissement de la production dans les entreprises, même si ce n'est qu'en accélérant les rythmes de travail. Dans aucun de ces deux cas, il n'est sûr que le bien-être général augmente. Que dire alors lorsque la production de biens matériels de luxe ou parfaitement inutiles, qui n'améliore donc pas le niveau de vie, entraîne l'apparition de nuisances et la dégradation du milieu de vie ».

Lannoye est surtout influencé par Philippe Saint Marc, un haut fonctionnaire du département français de l'aménagement du territoire. Ce dernier a vendu à plus de 100.000 exemplaires un livre qu'il a publié après avoir été mis sur une voie de garage par le Premier ministre Georges Pompidou parce qu'il avait refusé d'accorder un permis pour un lotissement dans un village des





Landes⁴⁰. Par ce livre, *Socialisation de la nature*, l'auteur veut réformer l'économie en y intégrant le coût des « biens immatériels ». Selon lui, si la nature est progressivement détruite, c'est parce qu'un promoteur immobilier peut se permettre de détruire un paysage en y construisant un lotissement, sans devoir intégrer dans son calcul l'impact de cette destruction. De même, une entreprise peut s'arroger le droit de polluer un cours d'eau parce qu'elle ne doit pas en payer l'épuration. Saint Marc est un pionnier de l'économie de l'environnement, qui anticipe l'introduction du principe du « pollueur-payeur » et qui l'élargit à la valeur paysagère, cruciale à ses yeux pour l'équilibre de l'être humain. Son « économie des biens immatériels » intègre l'intérêt croissant des citadins pour la jouissance des paysages ruraux et naturels. Car cette richesse immatérielle est en quelque sorte la cause de leur misère, les zones rurales faisant l'objet d'un envahissement qui les détruit. Le haut fonctionnaire français défend une politique de l'aménagement du territoire qui rétribue les zones rurales pour le maintien de leurs cadres de vie en y finançant des infrastructures culturelles et sociales.

Dans la foulée, DN insiste aussi sur l'importance du « contact avec la nature » qui doit être possible pour tous, sans la détruire. Loin de vouloir remettre fondamentalement en question la propriété privée, DN comme Saint Marc entendent l'encadrer, en combattant la spéculation foncière et en défendant un accès public aux biens privés. Ils ne sont donc pas loin de défendre une notion de « biens communs ». De février 1973, moment de la publication du Manifeste, à l'automne 1976, où DN se fond dans la section belge des Amis de la Terre, l'écologie politique émerge progressivement dans sa réflexion et son engagement.

Un autre fédéraliste wallon effectue d'ailleurs un parcours tout à fait parallèle. Il s'agit de Paul-Henry Gendebien, député RW qui succède à la présidence de François Perin lorsqu'en 1974, celui-ci

⁴⁰ VRIGNON A., *Philippe Saint Marc*, Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement » (AHPNE), [En ligne] <http://ahpne.fr/spip.php?article152> (consulté le 25 août 2013).



devient ministre des Affaires institutionnelles. En juillet et en août 1973, soit à peine quelques mois après la publication du Manifeste de DN, le jeune député wallon (né en 1939 comme Lannoye) rédige un petit livre tout aussi novateur que le Manifeste de DN, *L'environnement... Un problème politique*⁴¹. Il sera publié l'année suivante par l'Institut Jules Destrée, le centre d'études du mouvement wallon. Ses références sont nombreuses : Gendebien a lu et digéré une grande partie de la littérature de l'écologie et de l'environnementalisme naissants. Outre Philippe Saint Marc, on y trouve Alfred Sauvy, le Club de Rome, la revue britannique *The Ecologist*, Barry Commoner, Jonathan Cape, Serge Kolm...

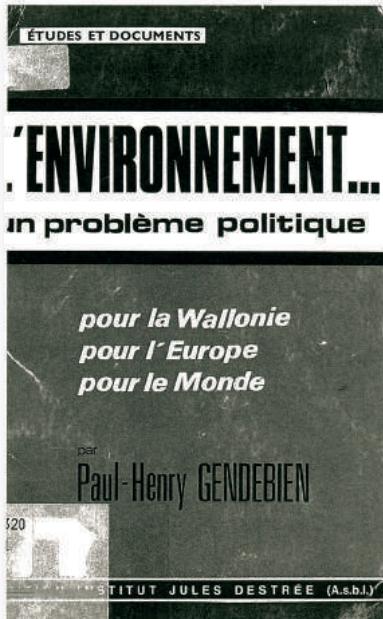
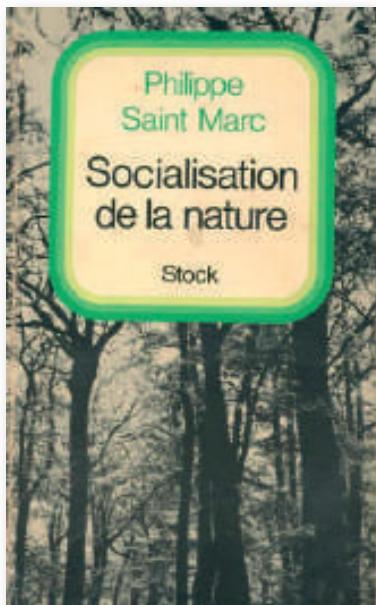
Le député de Thuin a été visiblement ébranlé par la multiplication des mises en garde sur les limites de la croissance qui ont été émises au cours de l'année 1972 (voir p. 93) et, à l'instar de DN, il estime que l'autogestion permet de mieux respecter l'environnement : « la première des réformes de structures, c'est de donner la parole et le pouvoir aux citoyens, aux consommateurs quotidiens de ce bien précieux qu'est l'environnement. Le moyen ? Des assemblées de quartiers, des « communautés d'intérêt » au niveau local ».

Gendebien insiste sur le fait que le monde politique belge est largement hermétique aux enjeux environnementaux. « Pour plus d'un ministre, la protection de la nature demeure encore un sujet de plaisanterie »⁴². Dès février 1971, François Perin a demandé en vain l'ajout d'un article 11 bis dans la constitution : « la loi crée les obligations et servitudes d'utilité publique, à charge de la propriété, en vue de protéger l'environnement naturel contre toute pollution »⁴³.

41 GENDEBIEN P. H., *L'environnement... un problème politique*, Institut Jules Destrée 1974.

42 GENDEBIEN P. H., *op.cit.* p.7.

43 Chambre, session 1970-1971, n°871/1, 10 février 1971. L'exposé des motifs affirme que : « la société industrielle moderne ne peut, sous prétexte de liberté et de droit de propriété, assurer sa propre destruction en dégradant l'environnement naturel et en éliminant les espèces végétales et animales sans la vie desquelles l'espèce humaine serait elle-même en péril. La responsabilité de toute forme de pollution doit être sérieusement organisée par le pouvoir législatif. Des mesures pour éviter cette pollution ou pour en réparer aussitôt les effets nuisibles doivent être imposées aux entreprises tant publiques que privées. Le pouvoir législatif appréciera dans quelle mesure la collectivité tout entière doit prendre la charge d'une partie de ces précautions vitales... ».



En 1974, Paul-Henri Gendebien, le futur président du Rassemblement Wallon, est sans doute le tout premier homme politique belge à publier un ouvrage intégralement consacré à l'enjeu environnemental. Il s'inspire de la littérature écologiste qui fleurit au début de la décennie. Comme Paul Lannooye, il est un lecteur attentif de Philippe Saint Marc, qui faillit être candidat à l'élection présidentielle française de 1974.

En 1973, il n'y a toujours pas de ministère de l'Environnement en Belgique. Les gouvernements Leburton et Tindemans défendent l'idée selon laquelle la coordination entre départements suffit. Mais en réalité personne n'est vraiment responsable. Jean-Pierre Grafé, le secrétaire d'Etat (PSC), chargé des Affaires wallonnes, a bien une compétence environnementale, mais il ne dispose ni d'une administration, ni d'un budget affectés à cette compétence...

A découvrir, avec plus de quarante ans de recul, la modernité de la réflexion de Gendebien, on peut légitimement s'interroger sur les raisons pour lesquelles le RW n'est pas devenu le réceptacle de l'écologie politique wallonne. Gendebien faisait sans doute un



peu trop exception dans un parti wallon encore très marqué par la culture industrielle et qui mettra beaucoup de temps à s'opposer au nucléaire. En 1978, lorsqu'il sera président du RW, il proposera bien de « réintégrer les exclus du RW namurois »⁴⁴ et de constituer un cartel entre écologistes et fédéralistes wallons, mais Paul Lannoye et ses complices déclineront l'offre⁴⁵.

⁴⁴ Interview de Paul-Henri Gendebien par Benoît Lechat, le 25 mars 2013.

⁴⁵ Interview de Paul Lannoye par Benoît Lechat, les 30 septembre et 9 octobre 2010. En 1978, après avoir essayé le refus de Paul Lannoye à Namur, le président du RW, Paul-Henri Gendebien, essaye de récupérer les militants du groupe montois qui se sont présenté aux communales de 1976 sur la liste « Combat pour l'environnement » et qui ont récidivé aux élections d'avril 1977 sous le sigle ECOLO. Ce groupe refuse de participer au scrutin législatif de 1978 à cause du conflit qui vient d'éclater au sein des Amis de la terre. Le président du RW propose d'abord un cartel aux écologistes montois et ensuite de les intégrer purement et simplement sur sa liste RW. Comme il ne dispose pas de candidats dans l'arrondissement de Mons, il leur offre carrément les têtes de liste. Dès qu'il a obtenu leur accord, il en informe la presse. L'information passe le lendemain matin au journal parlé de la RTB. Paul Lannoye, furieux, téléphone aussitôt à Liénard et lui demande d'arrêter l'opération. Du coup, Liénard reprend contact avec les autres membres du groupe et annonce son retrait. Une nouvelle conférence de presse a alors lieu afin de répondre aux interrogations des journalistes sur leur absence au scrutin (précision apportée par Jean Liénard le 20 février 2014)





CHAPITRE 3

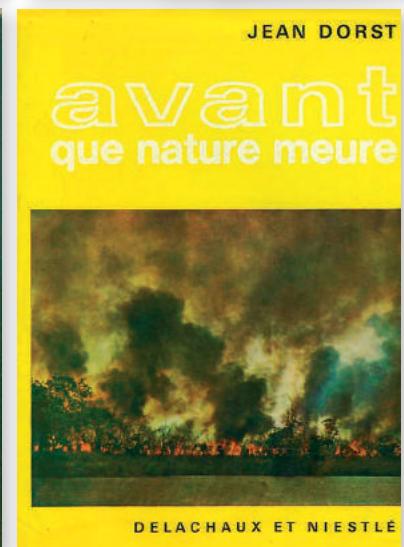
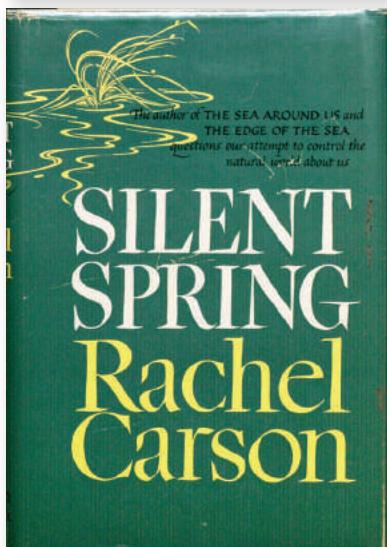
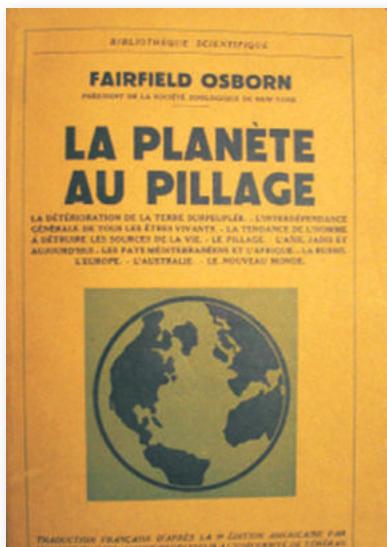
L'ÉVEIL D'UNE CONSCIENCE GLOBALE





Les 15 et 16 juin 1972, la première Conférence des Nations Unies sur l'Environnement se réunit à Stockholm. Le Prince de Liège, le futur Albert II, y représente la Belgique. A sa droite, son chef de cabinet, Michel Didisheim, qui vient de participer à la création d'Inter-Environnement Belgique. (Photo Belga)





Dès le lendemain de la seconde guerre mondiale, des scientifiques mettent en garde contre les conséquences du développement industriel sur les écosystèmes. Leurs ouvrages de vulgarisation rencontrent un succès populaire croissant.



DE LA CONSERVATION DE LA NATURE A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Entretemps, la prise de conscience environnementale et écologique se sera radicalement accélérée, en Belgique comme dans tous les pays industrialisés. De la conservation et de la protection de la nature à l'écologisme en passant par l'environnementalisme, une approche de plus en plus radicale et globale s'impose en une demi-décennie dans l'espace public, le monde scientifique, les associations et finalement les partis politiques.

De Ronsard au romantisme en passant par Rousseau, la nostalgie d'un monde sauvage perdu par l'activité humaine n'a pas attendu la fin des années 1960 pour s'affirmer. Mais elle prend alors une dimension sociale et politique nouvelle, en réaction aux dommages de plus en plus graves portés à la nature et au cadre de vie quotidien.

Dans les années 1950, des associations de protection des animaux ou de certains paysages - comme la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO), créée en 1922¹, ou « les Amis de la Fagne »² (en 1935) ou Aves (en 1953) - ont été rejoints par des organisations qui élargissent progressivement leurs préoccupations. De la protection de la nature dans une logique essentiellement patrimoniale, on passe à la conservation de la nature qui implique une reconnaissance de l'intervention humaine dans les transformations naturelles³. Ces associations connaissent un succès croissant⁴.

Il ne s'agit plus seulement de sauver les espèces vivantes menacées d'extinction, mais de s'assurer que leurs cadres de vie sont conservés. Ceux-ci ne sont plus seulement évalués en fonction des espèces vivantes qui les habitent, mais aussi au regard des apports multiples qu'ils représentent pour la société.

1 *Historique de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO)*, [En ligne]<<http://www.protectiondesoiseaux.be>> (consulté le 25 août 2013)

2 *Historique des Amis de la Fagne*, [En ligne]<<http://www.amisdelafagne.be/AF/AFpg1.htm>> (consulté le 25 août 2013).

3 BLANDIN P., *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Quae, 2009.

4 En 1978, Aves compte 2.500 membres en ordre de cotisation, sept sections locales et organise deux cents activités par an. RAPPE A., *Aves, les petits oiseaux, le social et le politique, Ecologie, Des mouvements en mouvement*, *La Revue Nouvelle*, Octobre 1978, p.353.





Dès 1948, Henry Fairfield Osborn Jr a publié un ouvrage visionnaire, traduit en français l'année suivante sous le titre *La planète au pillage*⁵. Sa discipline est l'écologie, science inventée en 1866 par le biologiste allemand Ernst Haeckel⁶, lequel cherchait à comprendre les interactions entre les espèces et leurs milieux de vie. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, ceux qui se feront appeler les « écologues » pour se distinguer des militants de l'écologisme, ont commencé à « ne plus considérer la nature comme ce dont l'homme est absent »⁷. A partir de 1953, les « Fundamentals of Ecology » de l'ornithologue, Eugene Pleasants Odum, enseignent à toute une génération de scientifiques de l'après-guerre les bases de la pensée écosystémique⁸, leur permettant de commencer à concevoir une écologie humaine à l'interface de la nature et de la société. La compréhension du monde comme un ensemble étroitement interconnecté d'écosystèmes les amène progressivement à prendre conscience de l'impact de l'activité industrielle sur l'ensemble des espèces vivantes et, en retour, sur l'espèce humaine.

En Belgique, cette évolution se manifeste également au niveau académique. Parmi les précurseurs de l'écologie scientifique belge, figure Jean-Paul Harroy, qui a publié en 1946 une thèse de doctorat en sciences coloniales intitulée *Afrique, terre qui meurt. La dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation*. Son expérience professionnelle au sein de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge lui vaut ensuite de devenir Secrétaire Général de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Il est aussi Résident-général du Ruanda-Urundi entre 1955 et 1962, avant de diriger le Centre d'Ecologie humaine de l'ULB où il joue un rôle important dans la prise de conscience écologique de nombreux futurs biologistes⁹. Ici également, la dynamique scientifique alimente un changement de regard et contribue à l'engagement d'un

5 OSBORN H.-F., *La planète au pillage*, Actes Sud, 2008.

6 Ernst Haeckel (1834-1919) était un disciple de Darwin, libre-penseur, anti-créationniste et adepte des théories racistes. PICHOT A., *La société pure : de Darwin à Hitler*, éd. Flammarion, 2000 (coll. Champ, 2001).

7 ACOT P., *Histoire de l'écologie*, Presses Universitaires de France, 1988.

8 ACOT P., op.cit, p. 159.

9 Jean-Paul Harroy est mort, *La politique et l'écologie*, Le Soir, 11 juillet 1995.



nombre croissant de scientifiques dans la défense de la nature et, plus largement, de ce qu'on commence alors à appeler « l'environnement ».

Tout au long des années 1960, des ouvrages de vulgarisation scientifique rencontrent un grand succès populaire. Pourtant, leur contenu est franchement inquiétant. En 1962, la biologiste américaine Rachel Carson écrit le *Printemps silencieux* afin de dénoncer les ravages que causent les pesticides sur la faune aviaire et tout l'écosystème. Ses cris d'alarme heurtent les intérêts de l'industrie chimique et de certains scientifiques à sa solde, mais ils débouchent sur une réglementation plus stricte de l'usage des pesticides¹⁰. Rachel Carson s'inscrit dans une lignée de grands scientifiques qui dénoncent la confiance aveugle dans le progrès technique. L'humanité entre dans « la fin de l'âge naïf de la science – celui où les progrès étaient sans retour et les découvertes sans appel »¹¹. Dans le même genre de vulgarisation scientifique destinée au grand public, il faut ajouter les productions de Barry Commoner, Gordon Rattray Taylor et Paul Ehrlich, dont le livre *La bombe P*, publié en 1968 et vendu à deux millions d'exemplaires, annonce qu'une famine surviendra à l'échelle planétaire entre 1970 et 1980 en raison de la surpopulation. Dans le monde francophone, l'ornithologue Jean Dorst publie en 1965, *Avant que nature ne meure*¹².

En 1969, aux USA, des citoyens et des politiques décident que la journée du 22 avril 1970 sera déclarée « Journée de la Terre ». L'initiative est d'emblée un succès. Elle mobilise près de 20 millions de personnes dans l'ensemble du pays¹³. Pour cette occasion, le cartooniste, Ron Cobb, dessine un drapeau américain strié de vert¹⁴ qui pourrait expliquer pourquoi les mouvements environnementalistes et écologistes choisissent le vert comme couleur de ralliement.

10 CARSON R., *Printemps silencieux*, préface d'Al Gore, éditions Wildproject, collection « Domaine sauvage », 2009.

11 Cité par DELEAGE J.P., *Ecologistes et alternatifs*, in BECKER J.J. et CANDAR G., *Histoire des gauches en France, Volume 2 : XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire, La Découverte/Poche*, Paris, 2004, 2005, p.152.

12 DORST J., *Avant que nature ne meure*, Paris Delachaux et Niestlé, 1969. Pour une recension assez large de cette littérature, voir SAINTENY G., Les Verts, Que sais-je, PUF, 2e édition corrigée, 1991, p. 60.

13 [En ligne] <http://en.wikipedia.org/wiki/Earth_Day> (consulté le 12 septembre 2013).

14 [En ligne] http://en.wikipedia.org/wiki/Ecology_Flag (consulté le 12 septembre 2013).





Le 22 avril 1970, 20 millions de personnes participent à la première journée de la Terre (earthday). C'est à cette occasion qu'est dessiné le premier drapeau de l'écologie. Strié de bandes vertes, il s'inspire du drapeau américain.

Toujours en 1969 – l'année où un homme marche pour la première fois sur la lune – le Conseil de l'Europe décrète que l'année 1970 sera l'« année européenne de la conservation de la nature »¹⁵. En Belgique, elle est placée sous le patronage du Prince Albert de Liège, le futur Roi Albert II.

Les manifestations organisées dans ce cadre incitent des jeunes bruxellois à créer le Groupement des Jeunes Protecteurs de la Nature (GJPN), une association intégralement autogérée par des jeunes de moins de 25 ans et ne bénéficiant d'aucun subside public¹⁶. Tout au long des années 1970, elle

15 RIBAULT J.-P., *L'année européenne de la conservation de la nature, ses résultats, ses conséquences*, CIHEAM, Options Méditerranéennes n°9, 1971, p. 48-51. [En ligne], <http://om.ciheam.org/om/pdf/r09/CI010426.pdf> (consulté le 26 août 2013).

16 Centre d'archives privées Etopia, Fonds GJPN. La courte histoire du GJPN et notamment la collection complète de son magazine *Le Courier de la Nature* témoignent de manière éloquente des débats qui ont marqué l'émergence de l'écologie politique en Belgique francophone.



fédérera une dizaine de groupes locaux se consacrant à la mise en œuvre de sa devise « mieux connaître la nature pour mieux la protéger », en organisant notamment des camps de découverte ou d'entretien de réserves naturelles.

ÉMERGENCE DU MOUVEMENT ENVIRONNEMENTAL BELGE

Au mois d'août 1970, la résolution de fonder Inter-Environnement est prise dans le célèbre restaurant bruxellois « Chez Léon » où l'éditeur Dominique de Wasseige a invité Michel Didisheim, le chef de cabinet du Prince Albert, l'urbaniste Jan Tanghe, Pierre Dulieu, chef de cabinet du ministre Califice, Beauduin du Bus, conseiller en relations publiques et Mark Dubrulle, alors employé d'une entreprise de consultance et qui deviendra l'un des premiers secrétaires fédéraux d'Agalev, le parti-mouvement des écologistes flamands¹⁷. Au départ, l'intention de ce groupe est d'influencer les dirigeants patronaux et syndicaux pour les amener à tenter de concilier développement économique et respect de l'environnement. Cependant, l'accueil poli mais indifférent qu'ils reçoivent les convainc très vite de constituer un groupe de pression fédérant les associations et comités de quartier qui commencent à fleurir dans tout le pays. Inter-Environnement est officiellement créé en 1971. Son objectif consiste à réunir des associations existantes et à « exercer toutes les pressions voulues pour que s'améliore la qualité de la vie »¹⁸.

Un de ses premiers actes est d'envoyer un mémorandum au formateur du gouvernement Eyskens-Cools. Son seul résultat concret est la constitution d'un Comité interministériel composé de représentants de 19 départements, lequel ne se réunit qu'une seule fois¹⁹. En 1974, la volonté de constituer des espaces préservés se traduit bien dans le vote d'une première loi sur la conservation de la nature. Mais il faut attendre les années 1980 pour qu'elle soit suivie d'applications concrètes²⁰.

17 *Trente ans, Quatre fédérations d'environnement*, le vendredi 18 mai 2001, discours prononcé à l'occasion du trentième anniversaire de la création d'Inter-Environnement, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Inter-Environnement

18 SCHOONBRODT R., *Inter-Environnement ou l'action contrainte*, *La Revue Nouvelle*, Octobre 1978, p. 357.

19 *Trente ans, Quatre fédérations d'environnement*, *Ibid.*

20 Ecolo, *Communiqué de presse pour les dix ans de la loi sur la protection de la nature*, 1984.





Suivant l'évolution d'autres organisations publiques belges, la fédération nationale sera scindée en quatre entités régionales indépendantes en 1975 (Inter-Environnement Wallonie, le *Bond Beter Leefmilieu* en Flandre, Inter-Environnement-Bruxelles et le *Brusselse Raad voor Leefmilieu*). Mais son développement ne flétrit pas²¹. L'appui discret du Palais Royal incite certaines entreprises à financer la fédération, au moins jusqu'en 1975, lorsque Inter-Environnement prend enfin position contre le nucléaire²².

De telles associations naissent généralement en opposition à un projet qui perturbe ou détruit un cadre de vie quotidien, un quartier, une rue. A Bruxelles, un certain nombre de combats emblématiques s'expriment contre les ravages du modernisme qui, en 1965, a fait raser la Maison du Peuple de Bruxelles, chef d'œuvre de l'art nouveau signé par Victor Horta.

Aux yeux de toute une génération de responsables publics influencés par l'idéologie fonctionnaliste, la ville est davantage un lieu de travail que de vie. Et il faut construire des bureaux que leurs occupants doivent quitter en voiture, le soir venu. La Charte d'Athènes, écrite par l'architecte Le Corbusier, n'a-t-elle pas inspiré un avant-projet de plan de secteur pour la Belgique qui prévoyait de réduire la population de Bruxelles d'un million à 650.000 habitants²³ ?

Le 8 mai 1969, l'Atelier de Recherche pour l'Action Urbaine qui se transforme quelques mois plus tard en « Atelier de Recherche et d'Action Urbaine » (ARAU) organise une première conférence de presse. L'ARAU devient le pionnier d'une conception de la ville qui n'est plus une fonction de la société industrielle, mais un lieu de vie et d'action pour ses habitants²⁴. L'ARAU s'engage non seulement pour donner une vision de la ville, mais aussi pour exiger la mise en place de vrais dispositifs de concertation avec les habitants.

21 MARCEL M., *Le mouvement écologique wallon et ses différentes tendances dans les années 1970, Démocratie Nouvelle, Les Amis de la Terre, Inter-Environnement-Wallonie*, Mémoire de fin d'études présenté en vue de l'obtention du grade de maître en histoire, promoteur Luc Courtois, Août 2009.

22 Trente ans, Quatre fédérations d'environnement, op. cit.

23 SCHOONBRODT R., *Vouloir et dire la ville, Quarante années de participation citoyenne à Bruxelles, Atelier de Recherche et d'Action urbaine*, AAM Editions, 2007, p. 44.

24 Ibid.



La Belgique de la fin des « Trente Glorieuses », période où l'économie belge connaît une croissance moyenne de 4,8%²⁵, est marquée par la poursuite de l'urbanisation des campagnes. De 1967 à 1976, l'émission *Ce pays est à vous* programmée par la télévision de service public belge (RTB) contribue à la prise de conscience de la valeur du patrimoine naturel ou architectural d'un pays dont les territoires sont en plein chambardement. Les habitants de certains lieux menacés par les projets immobiliers peuvent y être entendus.

En août 1970, l'émission est consacrée à la construction de Louvain-la-Neuve²⁶. Le reportage oscille entre l'ancien et le nouveau, passe des chemins creux et des petites maisons en briques rouges du Brabant wallon aux grues et aux bétonneuses bâtant, au milieu des champs de betteraves, l'Institut de génie civil, le premier département de l'Université Catholique de Louvain transféré en terre wallonne. Les habitants d'Ottignies, interrogés par les reporters, ne semblent qu'à moitié convaincus par les promesses d'« expansion économique ». Leur scepticisme s'explique peut-être par la perspective de voir naître une ville nouvelle juste à côté de leur paisible petite ville, où, contrairement au prescrit de la Charte d'Athènes, il n'est plus question de séparer spatialement les fonctions du travail et de l'habitat, mais de réconcilier la ville et la campagne, en permettant de vivre et de travailler dans un lieu qu'« il ne sera pas nécessaire de déserter pour fuir le bruit, la fumée, la laideur », comme le dit alors le commentaire de la télévision publique.

Au même moment, à Bruxelles, certains redécouvrent le plaisir de la ville, en y sentant souffler l'esprit de contestation de l'autorité. En mai 1971, l'émission *Ce pays est à vous* consacre cette fois un long reportage à l'organisation d'une fête originale dans le Parc Josaphat à Schaerbeek. Elle fait le récit des deux semaines folles de printemps durant lesquelles ce lieu habituellement dédié aux concerts de kiosque et aux concours de tir à l'arc, héberge des animations et des concerts

25 DORCHY H., *Histoire des Belges*, De Boeck, Bruxelles, 1991, p. 293.

26 Ce pays est à vous, *La construction de Louvain-la-Neuve*, [Visionnable en ligne], Archives de la RTBF, <http://blog.sonuma.be/la-construction-de-louvain-la-neuve/> (consulté le 20 août 2013).





(avec notamment Jacques Higelin) qui lui donnent un petit air de Woodstock, la Mecque de la contre-culture. On y voit aussi le « Ridiculous Theater », une jeune compagnie new-yorkaise, envahir les rues de Schaerbeek et provoquer la population à prendre part aux « événements ». Les organisateurs ne cherchent pas à choquer gratuitement les ouvriers pensionnés ou les vieilles dames en tailleur strict qui ont l'habitude d'y jouer aux cartes mais à les associer à la lutte contre l'intention des ingénieurs du Ministère des Travaux publics de faire traverser « leur » parc par l'autoroute venant de Louvain. Les habitants sont ainsi invités à démolir à coups de masse un petit tronçon d'autoroute symboliquement bâti non loin de l'endroit où les bétonneurs comptent le faire passer. D'autres animations, comme une course de natation organisée dans le grand étang central, ou ce panneau « prière de s'étendre », simplement posé sur une grande pelouse, montrent que le lieu appartient à ceux qui en usent et qu'il ne peut être question que quelques bureaucrates décident à leur place de son affectation, fût-ce au nom de l'intérêt général. Des convergences inédites surviennent. Le bourgmestre de l'époque,



En mai 1971, *Le Printemps de Schaerbeek* mobilise les habitants de cette commune dans un gigantesque happening contre un projet de liaison autoroutière. Les riverains du Parc Josaphat sont invités à détruire symboliquement un tronçon d'autoroute. (Fonds Sonuma, RTBF).



Roger Nols, un ancien militant wallon qui finira à l'extrême-droite, accepte d'ouvrir le parc communal aux organisateurs du gigantesque happening (et en l'occurrence la compagnie Algol, animée par Alain de Wasseige, un futur cadre de l'administration culturelle) parce que lui non plus ne voit pas d'un très bon œil le projet des Travaux publics²⁷.

L'idéologie automobile est alors quasiment incontestée et les rues de Schaerbeek, montrées presque vides par le reportage de la RTB, semblent comme suspendues dans le passé, prêtes à être envahies par des armées de voitures. Le *Printemps de Schaerbeek* manifeste aussi le début d'un changement culturel, comme l'indiquent la gigantesque poubelle invitant les participants à y jeter leurs déchets ou cette vieille voiture deux-chevaux qu'on peut démantibuler sur les pelouses. « Que faire des déchets que nous abandonnons partout derrière nous ? », « L'environnement, un mot savant qui s'apprend par des gestes simples » : les commentaires à la fois graves et inspirés du journaliste disent l'inquiétude d'un monde confronté à l'accélération du temps, oscillant entre la nostalgie et l'utopie.



LE 29^{EME} JOUR

Mais à mesure que la conscientisation environnementale s'élargit, l'utopie cède la place à un sentiment d'angoisse qui touche même les responsables des institutions internationales. Le 9 février 1972, le commissaire européen en charge de l'agriculture, Sicco Mansholt, écrit une lettre poignante au président de la Commission européenne, Franco Maria Malfatti. Le social-démocrate néerlandais vient d'affronter la colère du monde paysan en raison d'une réforme éminemment productiviste de l'agriculture. Presqu'au même moment, il a pris connaissance d'un rapport réalisé par un centre de recherche d'une université américaine, le *Massachusetts Institute of Technology* (MIT), à la demande du Club de Rome²⁸ : *The Limits to Growth*.

27 Archives en ligne SONUMA.

28 BARBIERI-MASINI E., *The legacy of Aurelio Peccei and the continuing relevance of his anticipatory vision*, European Support Centre, Fondazione Aurelio Peccei, [en ligne], <<http://www.clubofrome.org/?p=1331>> (consulté le 27 août 2013).





Visiblement, le document, qui sera publié le 12 mars 1972, l'empêche de bien dormir : « Les problèmes sont si fondamentaux, si complexes, et si étroitement liés que l'on peut se demander : y a-t-il vraiment quelque chose à faire ? », écrit-il à son président. Ce que ce haut mandataire européen pointe dans sa note interne, c'est rien moins que l'interaction entre l'évolution démographique planétaire, la surconsommation des ressources et la pollution qui menace à terme la survie de l'humanité. Il préconise de ne plus orienter l'économie vers la maximisation du PNB, mais suggère de lui substituer l'Utilité Nationale Brute (UNB), comme l'a définie Dennis Meadows, un des auteurs du rapport du MIT. Mansholt pense que l'Europe doit diriger la manœuvre et il propose qu'une directive globale réoriente complètement l'économie vers la poursuite de l'UNB. Il est d'ailleurs conscient que la planification qu'il propose risque de se heurter à de fortes oppositions et renvoie aux partis politiques la tâche « de considérer les moyens de rendre cette politique acceptable aux yeux du public et, partant, de la concrétiser ».

Quelques jours plus tard, le document de travail interne à la Commission européenne est publié par le Parti Communiste Français (PCF) en appui de son « non » à l'élargissement de la Communauté européenne à neuf membres. Le PCF de Georges Marchais dit vouloir révéler aux Français le vrai visage d'une « Europe de la misère », désirant « stopper la croissance économique » et « abaisser le niveau de vie »²⁹. Du coup, tous les partis français sont appelés à dire s'ils sont « zéguiste » (*Zero growth*) ou non. La tentative – rétrospectivement plutôt cocasse du PCF, du moins au vu de l'orientation néo-libérale et productiviste que prendront les politiques européennes par la suite – n'empêche cependant pas le « oui » à l'entrée de la Grande-Bretagne, du Danemark et de la Norvège de l'emporter avec plus de 68% des suffrages.

La lettre de Mansholt, qui retombe assez vite dans l'oubli, illustre assez bien l'espèce de « bulle » qui se crée entre 1973 et 1976 sur le

²⁹ Le texte de la lettre de Mansholt est publié par le site de la revue française Ecorev www.ecorev.org (consulté le 27 août 2013).



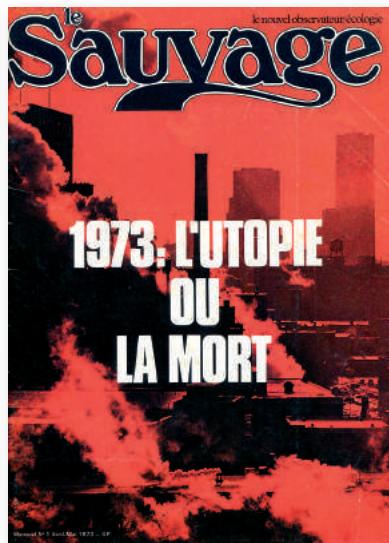
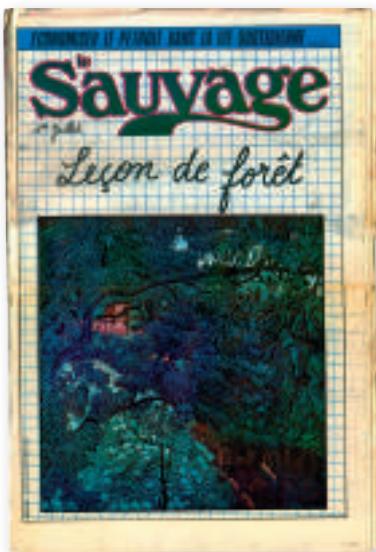
thème des limites de la croissance³⁰ et qui emporte notamment un certain nombre de cercles de dirigeants du secteur privé³¹. Le 12 mars 1972, le Club de Rome publie donc le rapport baptisé *Limits to Growth*. Il sera diffusé à près de dix millions d'exemplaires et notamment en français sous le titre de *Halte à la croissance ?*³² Le rapport, qui se base sur une analyse systémique et sur une série de simulations effectuées par ordinateur, prévoit qu'à moins d'un changement radical de cap, la population mondiale connaîtra une décroissance aussi brutale qu'involontaire au cours de la seconde moitié du XXI^e siècle. Basé sur une modélisation complexe des interactions entre différents paramètres tels que la population, la production industrielle, la consommation de ressources, la production alimentaire et la pollution, le rapport touche le grand public, même si ce n'était pas, loin de là, la première mise en garde du genre. La métaphore qui illustre la préface, « le nénuphar qui tue », frappe les esprits. « Un nénuphar sur un étang double sa surface tous les jours. Sachant qu'il lui faut 30 jours pour couvrir tout l'étang, étouffant alors toute forme de vie aquatique, quand en aura-t-il couvert la moitié, dernière limite pour agir ? Enfant, la réponse – pourtant évidente – le 29^e jour, nous troublait », écrit alors Robert Lattes, membre du Club de Rome pour illustrer le caractère exponentiel de la croissance démographique et économique et pour laisser clairement entendre que l'humanité est à la veille du 29^{ème} jour... Le rapport touche le grand public ; il confirme aussi avec l'autorité de l'argument scientifique les intuitions partielles des pionniers de la cause environnementale et écologique. « En 1972, ayant lu *Halte à la croissance ?*, j'ai reçu un coup au cœur parce que jusque-là, je défendais des thèses partielles : lutte contre l'érosion, pour la fumure organique et surtout contre la menace de la famine du tiers

30 BOULANGER P.-M., *Sauvy et la question de la croissance*, texte pour le Colloque 50 ans après le rapport *Sauvy, la population wallonne entre enjeux du passé et défis du futur*, octobre 2012.

31 Mon père, Jean-Jacques Lechat, directeur d'une filiale du groupe Bekert à Eupen découvre le rapport à l'école de cadres Insead de Fontainebleau et entame une série de conférences dans des clubs du Rotary où il présente les graphiques inquiétants qui l'émaillent.

32 DELAUNAY J., *Enquête sur le Club de Rome*, et, MEADOWS D. H., MEADOWS D.I., RANDERS J., BEHRENS W.W., *Rapport sur les limites de la croissance*, Librairie Arthème Fayard, 1972.





Le Sauvage et *La Gueule ouverte* sont les premiers médias français consacrés à l'écologie politique. Largement diffusés dans le monde francophone et notamment en Belgique, ils commencent à paraître à la fin de l'année 1972 et prolongent l'écho généré par la publication du rapport Meadows sur les limites de la croissance.

monde. (...) J'aperçois à ce moment mieux l'ampleur des menaces qui ne sont pas seulement alimentaires (...), mais aussi énergétiques, atmosphériques, aquatiques, etc. », écrira notamment René Dumont, quelques années plus tard.³³

La globalité du défi auquel l'humanité est confrontée inspire directement le mot d'ordre « *one Planet, one People* » de la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement qui se réunit à Stockholm les 15 et 16 juin 1972. A l'extérieur du forum - auquel la Belgique envoie une délégation dirigée par le Prince de Liège qui a emmené avec lui un représentant d'Inter-Environnement -, des milliers de jeunes se réunissent en forums parallèles. Les médias les désignent déjà sous l'appellation d'« écologistes ».³⁴

Dans le monde francophone, en particulier, le mot fait florès. Toujours en 1972, le sociologue français, Edgar Morin, publie *L'an 1 de l'ère*

³³ DUMONT R., *Seule une écologie socialiste*, Robert Lafont, 1977, p.276. Cité par SAINTENY, *op.cit.* p.60.

³⁴ SIMONNET D., *L'écologisme*, Que sais-je ?, PUF, 4e édition mise à jour, 1994, p. 19.



écologique dans un supplément du magazine de gauche *Le Nouvel Observateur*³⁵. C'est un des tous premiers articles destinés au grand public francophone qui vulgarise l'application de l'écologie scientifique à la critique de l'économie de croissance. D'avril 1973 à février 1981, *Le Nouvel Observateur* est également à la base de la publication du *Sauvage*, un des premiers magazines écologistes destiné au public francophone, dans lequel un certain Michel Bosquet – pseudonyme d'André Gorz signe des articles qui jettent les bases d'une doctrine de l'écologie politique.

Enfin, le 1^{er} novembre 1972, paraît en librairie le magazine *La Gueule Ouverte*, le « journal qui annonce la fin du monde », au ton délibérément provocateur. Fondé par Pierre Fournier, pacifiste convaincu et journaliste à *Charlie Hebdo*, le périodique ne publie cependant pas

³⁵ MORIN E., *L'an I de l'ère écologique*, (avec la collaboration de Nicolas Hulot), Paris, Tallandier, 2007. *L'an I de l'ère écologique* est publié pour la première fois aux pages 24 et 25 du numéro spécial du *Nouvel Observateur* intitulé *Spécial écologie, La dernière chance de la terre* en juin 1972 à l'occasion de la conférence sur l'environnement organisée par l'ONU à Stockholm du 5 au 16 juin. Ce numéro est réalisé sous la direction d'Alain Hervé.





Dimanche sans voiture à Bruxelles, le 18 novembre 1973. La rue Royale est libérée du trafic automobile. En réaction à l'embargo des pays producteurs de pétrole, le gouvernement belge décide de mesure de réduction de la consommation énergétique (photo Belga).

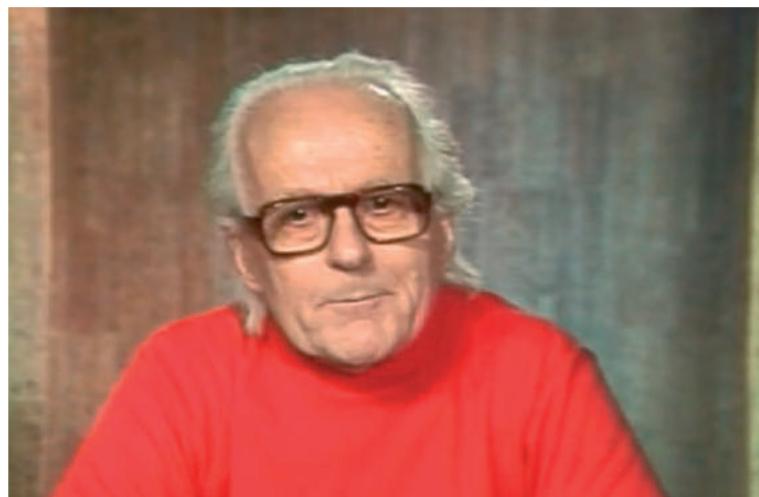


que des dessins de Reiser et de Cabu ou des billets de Cavanna, qui illustrent les ravages de la société de consommation de manière aussi caustique que pédagogique³⁶. C'est une sorte de « moniteur » d'un mouvement écologique naissant qui publie des masses d'informations pratiques sur les projets, manifestations, conférences et luttes en train de s'organiser. Dans la vague anti-autoritaire de l'époque, le ton du magazine est franchement rigolard. Mais progressivement, l'humeur devient moins insouciante. La France et la Belgique comme la plupart des pays occidentaux entrent dans la crise économique.

Le 18 novembre 1973, les rues, routes et autoroutes de Belgique présentent un spectacle absolument inédit. Elles sont vides de toute circulation motorisée ou presque. Confronté à la menace de pénurie provoquée par l'embargo décrété par les pays arabes en réaction au soutien apporté par les USA à Israël dans la guerre du Kippour, le gouvernement belge a, dans

³⁶ Centre d'archives privées Etopia, Collection *La Gueule Ouverte*.





En 1974, l'agronome René Dumont est le premier candidat de l'écologie à l'élection du président de la République française. Sa candidature accélère l'émergence de l'écologie politique dans le monde francophone.

l'urgence, décidé de mesures de rationnement, comme l'interdiction de circuler le dimanche, de rouler à plus de 80 km/h sur les routes et à plus de 100 km/h sur les autoroutes³⁷. La joie de la reconquête de l'espace public dans laquelle se lancent les piétons et les cyclistes se mélange à une grosse interrogation sur la pérennité du modèle économique et social. D'un seul coup, les alarmes lancées l'année précédente par le Club de Rome sur l'impossibilité d'une croissance illimitée dans un monde aux réserves par définition limitées, semblent devenir réalité.

37 RTBF-Culture, *Le 18 novembre 1973, ce Jour-là les voitures restent au garage*, [en ligne], <http://www.rtbf.be/culture/musique/detail_le-18-novembre-1973-ce-jour-la-les-voitures-restent-au-garage> (consulté le 3 septembre 2013).





ECOLOGIE CONTRE ENVIRONNEMENTALISME

En 1974, l'émergence de l'écologie politique s'accélère dans le monde francophone. La présence d'un « candidat de l'écologie » à l'élection présidentielle française de mai 1974 n'y est pas étrangère. Dans un premier temps, le petit groupe qui a préparé cette candidature a sollicité Philippe Saint Marc, mais celui-ci refuse, en partie parce qu'il ne se reconnaît pas dans les positions qu'il juge trop à gauche du comité de soutien³⁸. L'agronome René Dumont qui vient de publier « l'Utopie ou la mort ! » en 1973 est sollicité ; il accepte.

L'attitude à adopter par rapport à cette candidature semble avoir été l'objet d'une intense discussion au sein de Démocratie Nouvelle, comme en témoigne le communiqué que signe Pierre Waucquez le 30 avril 1974. Dans un premier temps, DN « apporte son appui moral et politique à la candidature du professeur Guy Héraud, président du Parti Fédéraliste Européen et membre de l'Internationale Fédéraliste dont la campagne s'inscrit sous le triple mot d'ordre du Fédéralisme européen, de l'Autonomie des régions et de l'autogestion ». Mais ensuite, le même communiqué « souligne par ailleurs la pertinence des thèses défendues par l'écologiste René Dumont dans son combat courageux pour la survie de l'humanité ». Enfin, DN soutient, au second tour, le vote pour le candidat socialiste François Mitterrand « qui, en dépit de divergences d'idéologie, représente un progrès contre le conservatisme »³⁹. René Dumont ne recueille qu'un petit score : 1,32%. Mais l'objectif de son comité de soutien est atteint : la notoriété de l'écologie a fait un pas de géant. Quant au fédéraliste Guy Héraud, il doit se contenter d'un score microscopique de 0,07%...

Progressivement, la thématique écologique émerge dans DN. En septembre 1974, DN fait une recension du livre « La Nature et l'Argent » écrit par Franz Foulon, conservateur du parc naturel de Furfooz. L'auteur de la recension, Jean-Gaston Humblet, cite Saint Marc, selon lequel « ce serait une étrange erreur que penser conserver la Nature en maintenant inchangé le système économique qui la détruit »⁴⁰.

38 VRIGNON A., *Philippe Saint Marc, op.cit.*

39 *Démocratie Nouvelle*, n°00, Mai 1974.

40 HUMBLET J.G., *La nature et l'argent*, *Démocratie Nouvelle* n°1, septembre 1974.



Le mois suivant, DN publie l'appel lancé trois ans plus tôt en 1971 par 2.200 scientifiques au secrétaire général de l'ONU, U Thant, concernant la dégradation de l'environnement planétaire. Bien que les constats soient graves (diminution des ressources naturelles, surpopulation, famines, guerre...), les scientifiques veulent croire en la capacité de l'humanité à se ressaisir. Dans un bref commentaire suivant la reproduction de l'appel, Paul Lannoye ne cache pas son scepticisme : « Bien sûr, la prise de conscience s'accentue mais, parallèlement, la situation se dégrade encore et les pouvoirs politiques inconscients ou timorés ne font pas grand-chose »⁴¹.

DN ouvre les colonnes de son mensuel aux luttes de défense de la nature et des paysages. Elles y côtoient des articles sans dimension environnementale, consacrés par exemple à la *Révolution des œillets* au Portugal ou aux nombreux conflits qui opposent des enseignants du réseau libre catholique à l'arbitraire de leurs pouvoirs organisateurs...

A l'automne 1974, Suzanne Moons critique vivement un projet de contournement autoroutier de Profondville, le long de la vallée de la Meuse, se plaignant que « partout, on sacrifie systématiquement au facteur rendement tout ce qui fait le charme de la vie »⁴². En pleine crise économique, à un moment où la Belgique compte déjà 300.000 chômeurs, le secteur automobile enregistre des ventes record. DN prend conscience du fait que sortir de la dépendance de la voiture demande des réformes en profondeur et des changements de style de vie ainsi qu'une réorientation politique. Or, le gouvernement Tindemans se garde bien de toucher au budget des Travaux publics : « du côté des autoroutes, la crise ne se fait pas sentir »⁴³.

D'autres bétonneurs sont pareillement épinglez, comme les ingénieurs en charge de l'hydraulique agricole. En septembre 1975, Jean-Paul Herremans, administrateur du Groupement des Jeunes Protecteurs de la Nature (GJPN), s'en prend à ce service du ministère de l'agriculture qui,

41 LANNOYE P., *Il y a trois ans déjà...*, *Démocratie Nouvelle* n°2, octobre 1974.

42 MOONS S., *Profondville, Remise en question du projet de contournement*, *Démocratie Nouvelle* n°3, novembre 1974.

43 LAMBERT G., *Haro sur les services publics !*, *Démocratie Nouvelle* n°18, avril 1976.





sous prétexte d'efficacité et de rendement, cure et bétonne les rivières, comme si c'étaient de simples égouts, sans prendre aucunement garde aux biotopes qu'elles hébergent⁴⁴.

L'identité écologiste de DN s'affirme progressivement. Et un tout petit début de mise en réseau internationale se dessine. Paul Lannoye rencontre ainsi René Dumont à la sortie des studios de la RTB où l'ex-candidat à la présidentielle est invité le 15 décembre 1974⁴⁵.

Parallèlement, DN se montre progressivement critique par rapport aux associations de protection de l'environnement. En octobre 1975, Paul Lannoye signe un article titré « Où en est le mouvement écologique ? » où il dresse un bilan peu flatteur de l'action des défenseurs de la nature et de l'environnement⁴⁶. Il y soutient que le paysage wallon est dévasté par des travaux autoroutiers et routiers démesurés, par l'extension des zones industrielles ; que la pollution de l'eau et de l'air n'ont pas été enrayers, etc. Certes, les protecteurs de la nature ont obtenu des mesures comme la protection des eaux de surface, mais elles sont insuffisantes. Sa critique est aussi sociale. Si un projet de barrage sur la Lesse a pu être empêché, c'est plus à cause des résidences secondaires qui s'y trouvent qu'à cause des écologistes... Les actions menées à la base sont bonnes et constituent un premier pas en direction de l'autogestion, mais il manque aux défenseurs de la nature « une vision globale » : « Il n'y a pas de mouvement écologique dans notre pays mais un hochepot d'associations aux motivations les plus diverses. On y trouve le meilleur mais aussi le pire », clame le physicien. A ses yeux, le pire, c'est lorsque les associations prolongent l'action de notables et de nobliaux voire de politiciens locaux. « Ils sont encore trop nombreux ceux qui bornent leur horizon à la protection du coq de bruyère et ne veulent sous aucun prétexte élargir leur vision des choses ; pour eux, la protection de la nature n'a rien à voir avec la politique mais est une activité culturelle au même titre que le cinéma ou la sculpture. Ils ne font pas de politique ; ils la laissent faire par les autres, c'est-à-dire le pouvoir en place. Ils sont récupérés sans le savoir ».

44 HERREMANS J.-P., *Des milliards pour la mort de nos rivières*, *Démocratie Nouvelle* n°12, septembre 1975.

45 *Démocratie Nouvelle* n°5, janvier 1975.

46 LANNOYE P., *Où en est le mouvement écologique ?*, *Démocratie Nouvelle* n°13, octobre 1975.





Lannoye ne voit pas d'un meilleur œil le regroupement de ces associations dans des fédérations comme l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature ou Inter-environnement (qu'il ne cite pas) : « la cohabitation actuelle de tous les protecteurs de la nature, aux options souvent divergentes, dans des organisations communes a pour conséquence d'annihiler les efforts des éléments progressistes et d'empêcher la naissance d'un vrai mouvement écologique ». Le reproche d'apolitisme, voire de conservatisme n'est pas loin.

Selon l'animateur de DN, ce qui manque aux organisations environnementales, c'est de s'intégrer dans un projet global de société telle que celui offert par Démocratie Nouvelle : « c'est parce que nous croyons à l'urgence d'une action concertée et cohérente que nous avons diffusé notre projet de société, un projet qui entend faire du respect de la nature un objectif prioritaire ». Et ce projet ne peut se réduire à assurer la qualité de vie et le respect de la nature au bénéfice d'une minorité : « le centre de nos préoccupations c'est l'épanouissement des hommes, de tous les hommes ; la nature et ses bienfaits ne peuvent être réservés à une classe de privilégiés et la lutte contre la pollution ne peut être supportée par les seules classes laborieuses. C'est là un préalable qu'il fallait rappeler »⁴⁷.

47 En novembre 1975, DN publie la réplique indignée du Président des Naturalistes de la Haute-Lesse, P. Limbourg, qui se demande où sont les luxueuses villas évoquées par Lannoye et le prie de ne plus lui envoyer le périodique de DN « qui pourra ainsi davantage venir en aide aux éléments progressistes du mouvement écologique ayant une vision globale de la société et non récupérables par le pouvoir ». *Démocratie Nouvelle* n°14, Novembre-Décembre 1975.

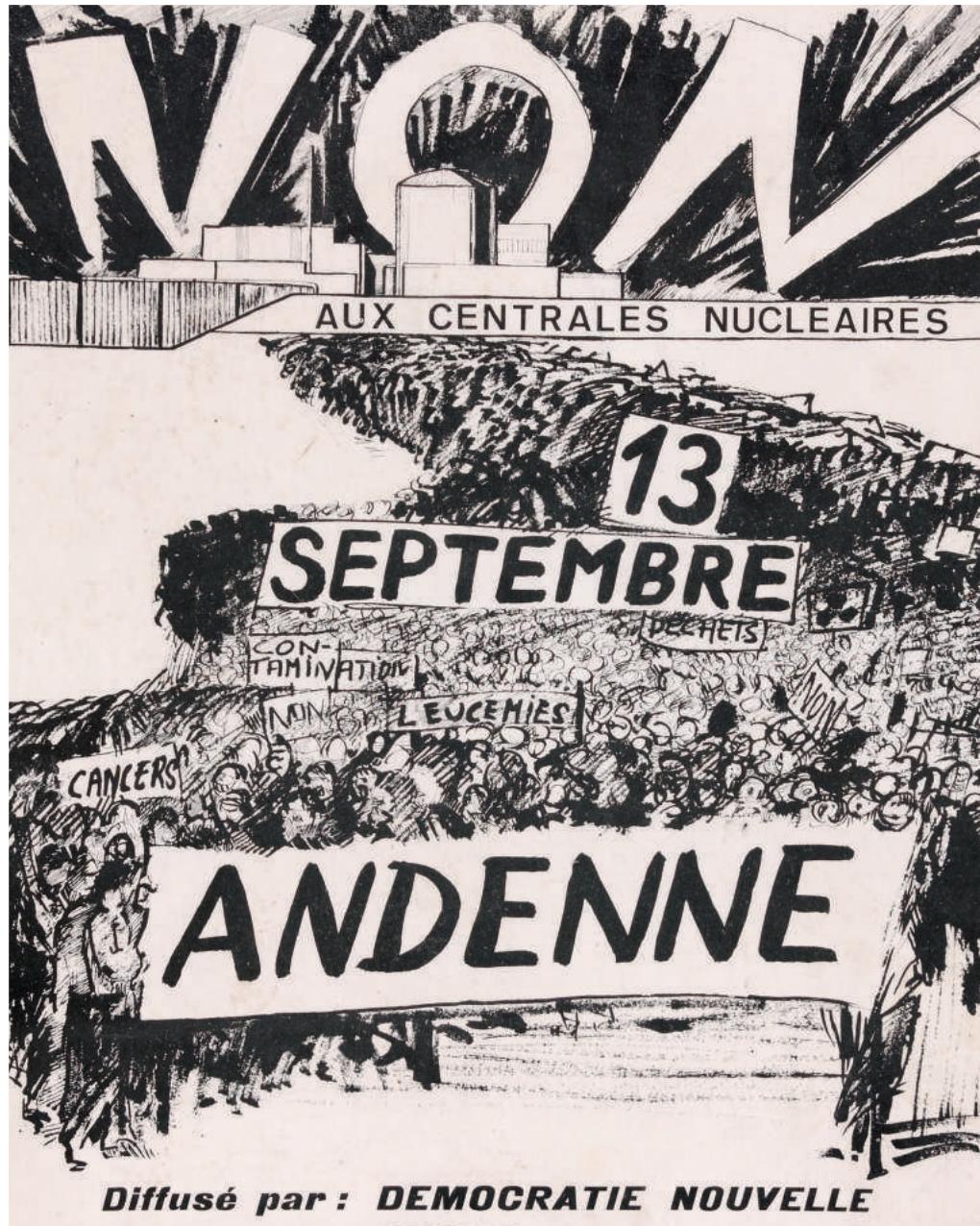




CHAPITRE 4

DE DÉMOCRATIE NOUVELLE AUX AMIS DE LA TERRE





Démocratie Nouvelle est le moteur des débuts de la lutte antinucléaire belge. Le 13 septembre 1975, 800 personnes manifestent à Andenne contre un projet de centrale nucléaire. (Centre d'archives privées Etopia).





LA LUTTE ANTINUCLÉAIRE : UN COMBAT FONDATEUR

La lutte contre le programme nucléaire offre une occasion de montrer la nécessité d'un mouvement politique fort, autonome, structuré autour du fédéralisme intégral et de l'écologie. Elle permet à DN et bientôt également aux Amis de la Terre de se démarquer d'Inter-Environnement, qui ne rejoint le front anti-nucléaire qu'en 1977. L'industrie nucléaire, ses intérêts privés, ses relais politiques et son opacité fournissent ainsi un terreau identitaire durable pour les écologistes de toute l'Europe. La Wallonie et la Belgique ne font pas exception, même s'il faut bien constater que la mobilisation y reste plutôt modeste.

La décision de construire les premières centrales belges à Doel et à Tihange est prise à partir de 1968 et ne rencontre au départ quasiment aucune opposition. En Belgique, le nucléaire ne fait pas débat avant 1974. En 1965, la RTB consacre une édition de son émission « Wallonie 65 » à l'enjeu énergétique. Le journaliste Henri Mordant – futur président du RW à partir de 1979 – y présente le nucléaire comme une étape obligée pour la Wallonie¹. Il est vrai qu'à l'époque, seul son volet militaire préoccupe une partie de la gauche pacifiste. Paul Lannoye ne commence à s'intéresser réellement aux dangers du nucléaire civil que dans les années 1970. En Belgique, au moment de la création de DN, il n'existe que quelques locales très peu peuplées de l'Association pour la Protection contre les Rayonnements Ionisants (APRI), une association créée en France en 1962 par l'instituteur Jean Pignero. On y trouve notamment l'écrivaine verviétoise, Michelle Beaujean, qui sera aussi une des fondatrices de la section belge des Amis de la Terre et ensuite militante à Alternative Libertaire sous le pseudonyme de « Chiquet Mawet », période où elle prendra nettement ses distances par rapport à l'écologie politique organisée².

A partir de 1972, le magazine *La Gueule Ouverte*, que Lannoye lit régulièrement, publie de nombreux articles consacrés à la lutte antinucléaire. Son animateur, Pierre Fournier, participe à la lutte contre la centrale

1 Cité par MOONS A. p. 53.

2 Wikipedia, *Chiquet Mawet*, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Chiquet_Mawet> [En ligne] (consulté le 12 septembre 2013).





nucléaire de Bugey dans l'Ain³. C'est en lisant *La Gueule Ouverte* que Paul Lannoye est incité à se rendre à Versailles pour assister à une conférence que l'association Nature et Progrès organise sur le thème du nucléaire. Deux scientifiques américains critiques du nucléaire y participent, le biologiste Arthur Tamplin et le physicien John Gofman⁴.

En septembre 1974, soit quasiment à la veille de l'inauguration de la première centrale nucléaire de Tihange, Démocratie Nouvelle soutient que le gouvernement belge a l'intention de construire dans la seule vallée de la Meuse pas moins de cinq centrales nucléaires d'une puissance totale de 4.200 Mégawatts (MW).

« Outre les centrales de Chooz (en France) et de Tihange, il est prévu une centrale de 1000 MW à Visé, une autre de même puissance à Andenne et une seconde unité à Tihange ». Le ton de l'article est encore relativement prudent et ne prend pas formellement position contre le nucléaire, annonçant cependant que « la commission de l'Environnement de Démocratie Nouvelle » a été chargée de l'étudier et de déposer un rapport dans le plus bref délai⁵. Le physicien évoque cependant le « courage » de l'APRI et de « Survie Meuse » qui est animée par un certain Maurice Eugène André, un militaire retraité avec lequel Les Amis de la Terre et les Ecolos auront par la suite quelques tensions... Ces deux associations tentent d'alerter le public sans guère obtenir l'attention des médias. Lannoye cite un long extrait d'un appel de 200 médecins européens demandant l'arrêt du nucléaire parce que celui-ci est « un danger pour l'humanité et pour toute la biosphère ». Le numéro suivant de DN rapporte que plusieurs membres de DN ont visité la centrale de

³ *La Gueule Ouverte* n°5, Mars 1973. Pierre Fournier tient deux pages consacrées à la lutte anti-nucléaire dans Charlie-Hebdo, et cela depuis sa création en novembre 1970. C'est Bernier, le patron de Charlie-Hebdo qui, en 1972, propose à Fournier de créer un mensuel, consacré à l'écologie, dont il serait le responsable. Ce sera La Gueule Ouverte. C'est encore Fournier qui a organisé, en utilisant les colonnes de Charlie-Hebdo pour en assurer la publicité, la première manifestation anti-nucléaire en avril 1971 à Fessenheim en Alsace, et ensuite la deuxième manifestation qui a connu un succès retentissant avec 15.000 manifestants le 10 juillet 1971 à Bugey dans l'Ain. Le succès est tel que la presse a été obligée d'en faire l'écho (précisions apportées par Jean Liénard).

⁴ Interview de Paul Lannoye par Benoît Lechat, les 30 septembre et 9 octobre 2010.

⁵ LANNOYE P., *Tihange, Indépendance énergétique ou pollution nucléaire ?*, Démocratie Nouvelle n°1, septembre 1974.





Tihange dont l'ouverture est imminente et « ont pu se rendre compte du peu de cas que l'on se fait de l'information du public ».

Mais le 23 octobre 1974, au cours d'une conférence de presse organisée à Bruxelles, Démocratie Nouvelle présente un dossier spécial : « L'Industrie nucléaire en question ». L'organisation namuroise lance aussi une campagne d'affichage. Sous le titre choc « Vous et plus encore vos enfants sont en danger de mort », l'affiche affirme qu'avec l'accord de tous les partis politiques, il y aura bientôt onze centrales en Belgique, dont cinq dans la seule vallée de la Meuse : « la loi autorise ces centrales à rejeter une radioactivité qui augmentera de 10% le nombre de cancers et de leucémies, de 5 à 50% les cas de diabète... Allez-vous accepter cela pour satisfaire les intérêts de la Westinghouse et des compagnies d'électricité ? »⁶. Mais, plus fondamentalement encore, DN juge que « le nucléaire est le meilleur révélateur de l'absurdité d'un système qui a fait de la croissance à tout prix son évangile et qui croit aveuglément en la technique, même si c'est au mépris de la personne humaine »⁷. En Belgique francophone, la lutte anti-nucléaire est d'abord une affaire mosane, notamment parce que les centrales ont besoin de quantités importantes d'eau. Mais la mobilisation de la population n'est pas du tout comparable à celle que les projets de centrale provoquent en Allemagne, par exemple à Wyhl dans le Bade-Würtemberg où les agriculteurs et les représentants de la contre-culture s'allient dans un combat de longue haleine.

La Wallonie ne voit pas de convergence populaire entre la lutte anti-nucléaire et un régionalisme s'opposant au centralisme d'Etat, comme c'est le cas à la même époque en Bretagne ou en Alsace⁸. Est-ce parce que dans la vallée de la Meuse, la présence d'industries lourdes fortement

6 *Démocratie Nouvelle dit non à l'industrie nucléaire*, *Démocratie Nouvelle* n°3, novembre 1974. A l'époque, Westinghouse est la multinationale américaine qui a repris (en partie) les ACEC de Charleroi qui s'étaient lancées dès le début des années 1960 dans la construction de centrales nucléaires.

7 *Le front d'action anti-nucléaire est né*, *Démocratie Nouvelle*, n°3, Novembre 1974.

8 Pour le sociologue Alain Touraine, l'action antinucléaire « n'est pas isolable d'un ensemble de campagnes contestataires parmi lesquelles la lutte pour l'autonomie des régions et pour la démocratie locale contre l'appareil administratif centralisateur et autoritaire ». (Touraine, A. (dir.), *Mouvement sociaux d'aujourd'hui. Acteurs et analystes*, Paris, 1982). En Wallonie, à Andenne entre 1976 et 1978, il y a bien une convergence populaire, on le verra, entre écologistes antinucléaires et population locale, mais cette convergence n'a qu'une portée locale, relevant quasiment de l'effet nimby (« not in my backyard », « pas dans mon jardin »).



polluantes n'est pas récente et que le nucléaire, par son côté futuriste, peut apparaître comme une technique prometteuse d'emplois dans une période de désindustrialisation ?

Démocratie Nouvelle suscite, par ailleurs, la création d'un Groupe Interuniversitaire pour l'étude des problèmes de l'énergie (GIPE). Celui-ci demande un moratoire de deux ans et l'organisation d'un débat public avant toute implantation de nouvelle centrale. Un des signataires, Georges Thill, explique que ceux-ci ne sont que « des citoyens comme les autres, que leur formation professionnelle met peut-être plus à même d'aborder la lecture de dossiers techniques de toutes sortes » et qui refusent « une information unilatérale sollicitée par des intérêts économiques puissants »⁹.

La crise du pétrole et l'inflation qu'elle alimente poussent la Commission européenne à tabler sur l'existence de 200 centrales nucléaires en Europe en 1985. La lettre de Sicco Mansholt paraît bien loin... Mais ces plans suscitent une inquiétude croissante. Le 30 janvier 1975, les fédérations Inter-Environnement donnent une conférence de presse dans laquelle elles demandent « un moratoire sur de nouvelles décisions avant un examen plus approfondi », cette prise de position entraîne aussitôt l'arrêt de leur financement par l'Association des Entreprises Electriques de Belgique¹⁰.

En février 1975, la *Revue Nouvelle* – dont fait partie Georges Thill – publie un dossier consacré à l'énergie et au nucléaire « Energie, qui décide en Belgique ? ». La revue met en question les processus de décision et évoque l'existence d'un lobby de l'énergie dépourvu de contrepoids démocratique¹¹. Le mois suivant, le ministre de l'économie, le démocrate-chrétien André Oleffe, bloque pour une durée de trois mois le programme nucléaire belge, le temps qu'une commission des sages donne un avis sur la poursuite de celui-ci, sans remettre en question les choix opérés jusque-là...¹² Le nucléaire commence enfin à faire débat.

9 WAUCQUEZ P., *Les scientifiques belges dans la bataille*, *Démocratie Nouvelle* n°9, Mai 1975.

10 MOONS A., *op.cit.* p. 34 .

11 *La Revue Nouvelle - Energie : qui décide en Belgique ?,* n°2, Février 1975.

12 MOONS A., *op.cit.* p. 68.





Le 19 juin 1975, un Front d’Action Anti-Nucléaire (FAAN) appelle à une manifestation le 13 septembre suivant, car le rapport de la Commission des sages est attendu pour la fin du mois. Le FAAN regroupe DN, « Survie Belgique », l’APRI, le front anti-nucléaire flamand VAKS (*Verenigde Aktiegroep voor kernstop*), des associations de pêcheurs, les jeunes protecteurs de la nature (le GJPN) et quelques groupes locaux¹³. Les fédérations environnementales n’en font pas partie¹⁴.

La première manifestation antinucléaire wallonne ne réunit guère plus de 800 personnes. Ce n'est pas si mal pour un début... Dans l'édito qu'il consacre le mois suivant à la manifestation, Lannoye avance que certains acteurs (qu'il ne désigne pas) ont laissé entendre qu'un « parti politique » (DN) se sert du combat antinucléaire pour faire campagne. L'explication de l'auteur de l'article est éclairante : « en participant de manière radicale au mouvement anti-nucléaire, Démocratie Nouvelle a choisi un juste combat (...) qui a (...), l'immense mérite d'être parfaitement exemplaire. Notre démarche est claire, elle consiste à mener toute action s'inscrivant dans le sens de l'avènement d'une société fédéraliste, autogestionnaire et écologique. Un point c'est tout. Quel que soit le poids électoral futur que Démocratie Nouvelle puisse avoir, son influence extérieure sur les partis est d'ores et déjà importante. Leurs réactions le montrent »¹⁵.

LA FIN DE DÉMOCRATIE NOUVELLE : VERS LE MOUVEMENT ÉCOLOGISTE

En 1975, Démocratie Nouvelle envisage donc encore de participer aux élections. Il est vrai que les années 1970 ressemblent à une campagne électorale quasiment ininterrompue : sur la décennie, il n'y a que trois années sans scrutin! De 1976 à 1979, pas moins de quatre élections se succèdent. L'instabilité politique belge est particulièrement propice à

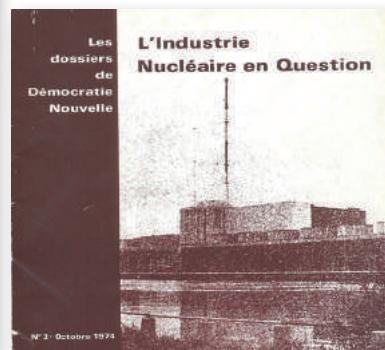
13 *Le front d'action anti-nucléaire est né*, *Démocratie Nouvelle* n°11, août 1975.

14 *Trente ans, Quatre fédérations d'environnement*, op. cit, p.7.

15 LANNOYE P., *Après Andenne, Le sens d'un engagement*, *Démocratie Nouvelle* n°13, octobre 1975.



Pour les premiers écologistes, le nucléaire symbolise une évolution technologique et industrielle qui n'est plus synonyme de progrès humain. En 1974, Démocratie Nouvelle publie la brochure *L'industrie nucléaire en question* qui permet de fédérer les premiers opposants au nucléaire civil belge et notamment la section belge de l'Association pour la Protection contre les Rayonnements Ionisants (APRI) et d'autres petites organisations qui participeront à la première manifestation contre le nucléaire à Andenne le 13 septembre 1975.



NON AU « PROGRÈS »

Celui que nous impose les politiciens et les technocrates dans une société basée sur la course au profit :

- le bétongage systématique, les grands travaux routiers insatiables et destructeurs
- l'assèchement des cours d'eau sans être, sans espacer vers
- la toute puissance des spéculateurs et promoteurs immobiliers qui défiguent nos villes, nos sites, nos campagnes
- les industries polluantes ou dangereuses...

OUI AU PROGRÈS

qui seule une vraie politique écologique peut nous offrir :

- le développement des transports en commun ; la création de zones piétonnes et de pistes cyclables
- une intégration harmonieuse de l'habitat qui garantit à chacun un maximum d'espace vert et récreatif
- la sauvegarde des terres agricoles et l'encouragement à la pratique d'une agriculture écologique (sans pesticides et sans engrangements chimiques)
- l'implantation de petites et moyennes entreprises utiles, non polluantes et créatrices d'emploi...

Ce sont les propositions de la liste :

Combat pour l'Ecologie et l'Autogestion **12**

Vous ET PLUS ENCORE vos enfants ET EN

DANGER DE MORT

Dans quelques semaines, la centrale nucléaire de TIRANGE fonctionnera. Avec l'accord de TOUTES les partis politiques, il y en aura bientôt 15 au Belgique dont 8 dans la vallée de la Meuse.

LA LOI AUTORISE ces centrales à rejeter une radioactivité qui augmente de 10 p.c. le nombre de cancers et de foocâmes (John F. Schaffner)

- de 5 à 60 p.c. les cas de diabète, d'artériosclérose et de malformations congénitales (John F. Schaffner, en fin de présentation).

Aux USA, un tiers des centrales actuelles doivent être fermées par mesure de sécurité.

Allez-vous accepter cela pour satisfaire les intérêts de la Westinghouse et des compagnies d'électricité ?

Démocratie Nouvelle dit NON

et organise, avec l'aide de l'APRI-B, une vaste campagne d'information.

Si vous souhaitez contribuer à ce mouvement ou pour obtenir le dossier « Démocratie Nouvelle en question », écrivez à : Démocratie Nouvelle, 12, rue Paul Flahaut, 1000 Bruxelles. Pour recevoir la revue « Ecopla » (10 francs), envoyez 10 francs à : Ecopla, 1000 Bruxelles. Pour recevoir la revue « Ecopla » (10 francs), envoyez 10 francs à : Ecopla, 1000 Bruxelles.

@ecopla.be



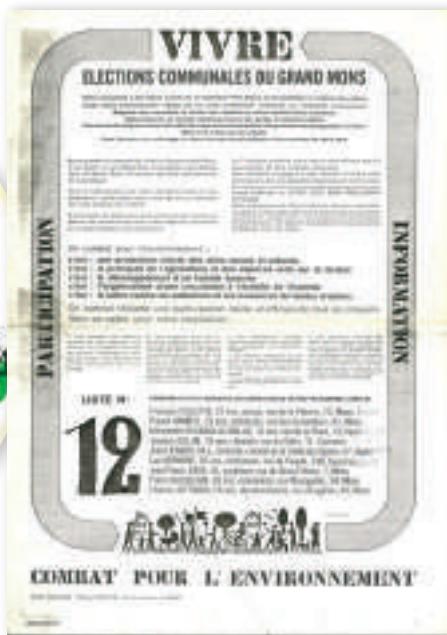
la constitution d'une nouvelle force politique. Mais elle sollicite une énergie considérable de la part de tous les militants bénévoles qui s'engagent à DN, puis aux Amis de la Terre et dans les listes écologistes qui préfigurent ECOLO.

Dans la perspective des communales du 10 octobre 1976, le premier scrutin communal faisant suite aux fusions de communes, DN suscite la constitution de la liste « Combat pour l'Ecologie et l'Autogestion » qui se présente à Namur. C'est la toute première fois que le mot « écologie » apparaît dans le nom d'une liste électorale en Belgique. Officiellement, la liste est censée résulter d'une « concertation fructueuse » avec des militants issus d'autres organisations, comme « Namur 80 », le Mouvement Chrétien pour la Paix, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne ou un « Comité Namurois pour la Liberté d'Expression ». Mais en réalité, l'essentiel de l'initiative revient à DN et la plupart des candidats sont issus de ses rangs¹⁶.

DN justifie sa participation par une volonté d'avancer des propositions « qui modifient profondément la nature des élections ». Son ambition est de faire progresser le fédéralisme intégral et l'autogestion communale, en les proposant directement aux Namurois. La liste diffuse ainsi un tract appelant les « habitants des petites communes du Grand Namur » à protester contre la disparition des listes locales au profit des grands partis en constituant un comité de quartier « élu et contrôlé par vous », ainsi qu'en réclamant le droit d'initiative et le référendum. Les fédéralistes intégraux invitent les nouveaux citoyens namurois - qui viennent d'être rattachés au Grand Namur dans le cadre des fusions de communes - à autogérer leurs villages et à voter pour la liste « Combat » dont le but est précisément de leur donner « réellement la parole ». La liste présente, par ailleurs, un certain nombre de priorités sociales et écologiques (espaces verts, soutien aux PME non polluantes, lutte contre le gaspillage...). L'appel de DN a beau être enthousiaste, le « test de popularité » n'est pas encore très concluant. La Liste « Combat » recueille tout juste 1,9% des voix sur Namur¹⁷.

¹⁶ MAHOUX P. et MODEN J., *Le mouvement Ecolo*, Centre de Recherche et d'Information socio-politiques, Courrier hebdomadaire, CH 1045-1046 – 22 juin 1984, p.5.

¹⁷ *Ibid.*



Aux élections communales de 1976, trois premières listes écologistes sont déposées à Namur (Combat pour l'Ecologie et l'Autogestion, Charleroi (Parti de Blanche Neige Zé des Sept Nains –PBNZ) et Mons (Vivre, Combat pour l'Environnement) (Centre d'archives privées Etopia).

Au lendemain des élections, Lannoye tire les enseignements du scrutin. Tout d'abord, il condamne sa personnalisation croissante et constate la défaite des listes progressistes, comme celles qui ont rassemblé des socialistes et des démocrates-chrétiens. Il se réjouit de la « raclée magistrale », prise par un RW qui limite les dégâts là où il attire des électeurs de droite avec des personnalités comme Jean Gol, « connu pour ses positions droitières et même réactionnaires ». Mais surtout, Lannoye constate que, pour la première fois, des « listes écologiques » se présentaient en Wallonie. A Mons, la liste « Vivre-Combat pour l'Environnement » qui défend des thèmes tout à fait comparables à ceux de « Combat pour l'écologie et l'autogestion » réalise un score de 2,1%. Elle est animée notamment par Jean Liénard qui est une des chevilles ouvrières de la section belge des Amis de la Terre et par l'avocat François Colette qui sera lui aussi très actif dans la création d'ECOLO. A Charleroi, une liste « Blanche neige et les sept nains » (Parti de Blanche Neige Zé des sept nains – PBNZ). - qui se propose de « blanchir



le pays noir » ne réunit que 0,4% des suffrages¹⁸. Un de ses animateurs est le poète et écrivain wallon André Gauditiaubois¹⁹. En 1976, la naissance de l'écologie politique wallonne n'est pas un monopole namurois. Mais tant que la section belge des Amis de la Terre n'a pas pris sa vitesse de croisière, DN est la seule organisation réellement structurée et disposant d'un périodique diffusé dans toute la Wallonie et à Bruxelles.

Au lendemain du scrutin, DN se réjouit des 1200 électeurs namurois qui ont fait confiance à « Combat » et ont donc marqué leur accord sur un programme « à la fois révolutionnaire et non conformiste ». Surtout, elle se réjouit que l'objectif de diffusion et de popularisation des options autogestionnaire et écologique ait été atteint comme en témoigne « les multiples témoignages de sympathie et les adhésions ». Le scrutin communal d'octobre 1976 constitue la première étape d'une longe liste d'élections qui vont permettre de renforcer la notoriété de l'écologie politique. La constitution du nouveau mouvement social et l'émergence de sa forme électorale sont quasiment contemporaines.

Mais la transformation des fédéralistes intégraux en écologistes rend leur réceptacle initial de plus en plus exigu. Dès le mois d'août 1976, le périodique lance à ses abonnés un appel au secours. Sous le titre « DN in memoriam ? », l'organisation souligne que malgré son succès, la publication de chaque numéro est déficitaire. Si les lecteurs veulent que leur revue survive, il faut impérativement augmenter le nombre de ses abonnés. Les envois promotionnels n'y font rien. Les personnes qui pourraient se mobiliser restent désespérément passives²⁰. Surtout, le soutien de Pierre Waucquez s'est réduit, non seulement parce qu'il ne touche plus ses indemnités parlementaires mais également parce l'activité de son entreprise commence à être affectée par la crise²¹.

18 MAHOUX-MODEN, *op. cit.*, p. 5.

19 LEROY M., *Voyage chez l'homme qui écrit pour William Dunker*, Le Soir, 18 janvier 2006.

20 Dans l'éditorial du numéro 14 de Démocratie Nouvelle, Jean-Marie Maizières estime qu'il faut au moins 1000 abonnés supplémentaires pour que la revue survive, et il regrette que les envois de plusieurs centaines d'exemplaires promotionnels ne soient pas suivis de réponse. (MAIZIERES J.-M., *Faire le point, Démocratie Nouvelle Novembre-Décembre 1975*). Le 16 novembre 1976, Suzanne Moons écrit aux membres de DN pour les inviter le 12 décembre à une réunion spéciale qui « prendra une décision irréversible quant à l'avenir du journal ». (Centre d'archives privées Etropia, Fonds Donat Carlier).

21 Interview de Pierre Waucquez par Donat Carlier, 1999.



La feuille de chou

biologique



JUIN - JUILLET

1977

N° 0

le numéro 20 F

PERIODIQUE MENSUEL DE L'A.S.B.L. - LES AMIS DE LA TERRE - 1, rue Jouette - ANSPIN.

Sommaire :

- LETTRE OUVERTE AUX Elus HUTOIS p 2-3
- NON-VIOLENCE & ENGAGEMENT POLITIQUE p 5-6
- POUR UN AVENIR NON-NUCLEAIRE p 7-9
- ANALYSE DES RESULTATS ELECTORAUX p 12-14



A partir de juillet 1977, La Feuille de chou biologique constitue le mensuel de contact des Amis de la Terre belges. Il recycle pas mal de caricatures parues dans d'autres médias écologistes, notamment français. (Centre d'archives privées Etropia).



Il apparaît de plus en plus clairement que le temps est venu d'élargir davantage le mouvement, notamment pour renforcer la lutte antinucléaire et faire bouger les partis politiques traditionnels. D'une certaine manière, Démocratie Nouvelle a pleinement joué son rôle en accumulant un bagage d'idées et d'expériences et en commençant à mettre un certain nombre de personnes en réseau. Le petit esquif namurois, insensiblement, se fond dans le nouveau vaisseau écologiste qui est en train de prendre le large grâce à la création de la Section belge des Amis de la Terre.

LES AMIS DE LA TERRE : DES ÉCOLOGISTES EN RÉSEAUX

L'année 1976 n'est pas seulement marquée par la participation aux élections communales du mois d'octobre. Dès le mois de février, une nouvelle organisation apparaît dans le paysage vert avec la création de la Section belge des Amis de la Terre. En se mettant à la pointe de l'organisation de la lutte anti-nucléaire, DN a permis la rencontre de personnes qui partagent la même sensibilité démocratique et écologique, comme Paul Lannoye et Jean Liénard, ingénieur technicien chimiste à la Faculté Polytechnique de Mons.

C'est en 1972, en lisant l'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur*, que Jean Liénard a découvert l'adresse des Amis de la Terre France et s'est abonné à leur revue : *Le Courrier de la Baleine*. Il y a lu avec passion les articles consacrés au nucléaire et aux impacts sanitaires de l'industrie chimique qu'il connaît bien. A l'époque, elle est fort représentée dans sa région de Mons. Liénard découvre ainsi que les Amis de la Terre français font partie du réseau international des *Friends of the Earth* qui ont été fondés en 1969 aux USA par David Brower, alors président du Sierra Club, association environnementale créée en 1892. Dès l'origine du nouveau mouvement, Brower a voulu relier la destruction de la nature à l'évolution globale de la société²². Contrer la première implique d'agir sur la seconde de manière globale et coordonnée. L'année même de la création des Amis de la Terre aux USA, des antennes

²² SAMUEL P., *Histoire des Amis de la Terre, 1970-1989, 20 ans au cœur de l'écologie*, document téléchargeable sur le site des Amis de la Terre-France, http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/Histoire_des_AT_1970-1989.pdf (consulté le 10 novembre 2013).



du mouvement sont lancées en Grande-Bretagne et en France. A la fin de 1969, le journaliste Alain Hervé et Ewin Matthews, un avocat américain résidant à Paris, ont mobilisé une équipe d'une quinzaine de personnes. Ils disposent d'un local installé au 25, Quai Voltaire, prêté par le journaliste Philippe Viannay, grand résistant. Un comité de parrainage est constitué de personnalités illustres, comme Claude Lévi-Strauss, Marguerite Yourcenar, Théodore Monod et Jean Rostand²³.

L'appel lancé dans la presse française fait très rapidement affluer les demandes d'adhésion, parmi laquelle figure celle de Jean Liénard. Dès lors, quand celui-ci entend à la RTB la recension de la conférence de presse organisée le 23 octobre 1974 par Démocratie Nouvelle pour présenter son dossier sur le nucléaire, il prend aussitôt contact avec Paul Lannoye, afin de l'inviter à Mons. Une conférence-débat y est organisée le 23 mai 1975²⁴. Rapidement, les deux hommes évoquent la création d'une section belge des Amis de la Terre et écrivent aux Amis de la Terre français qui les convient à Paris, dans leurs locaux du Quai Voltaire. Jean Liénard, qui met à profit ses vacances de l'été 1975 pour effectuer le déplacement, y fait la connaissance de Brice Lalonde et surtout de Pierre Samuel, mathématicien qui a cofondé quelques années plus tôt l'association « Vivre et Survivre ». Pierre Samuel explique alors à Liénard le mode d'emploi des Amis de la Terre²⁵.

L'association est créée sous la forme d'une ASBL lors d'une réunion qui a lieu à Huy le 13 février 1976. Bien qu'invité, Liénard n'y participe pas, « pour cause de verglas sur les routes »²⁶. Le premier conseil d'administration compte, outre Paul Lannoye, son épouse Nicole Martin, Roland Libois (professeur de zoologie à l'Université de Liège et membre de l'association ornithologique AVES) et Georges Trussart²⁷.

Les Amis de la Terre Belgique et Démocratie Nouvelle coexistent donc pendant une petite année. Jean Liénard participe aussi avec l'avocat

23 *Ibid.*

24 Interview de Jean Liénard par Benoît Lechat, le 3 juin 2010.

25 *Ibid.*

26 SAMUEL P., *op.cit.*

27 Statuts de l'ASBL Les Amis de la Terre Belgique, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre.





montois François Colette à la confection de la liste communale montoise « Vivre-Combat pour l'Environnement » et c'est par son intermédiaire que des contacts sont noués avec la liste « Combat » de Namur. Une réunion d'évaluation qui associe également les carolos de « Blanche Neige et les sept nains » a lieu à la fin de 1976²⁸.

Les deux derniers numéros de *Démocratie Nouvelle* qui datent de septembre et d'octobre-novembre 1976 évoquent l'existence des Amis de la Terre²⁹. La nouvelle association y occupe une page complète avec un dossier consacré au rapport de la Commission d'évaluation en matière nucléaire.

Dans un communiqué annexé à ce dossier, les Amis de la Terre dressent un parallèle quelque peu audacieux entre l'intérêt que suscite à l'époque le débat sur la dépénalisation de l'avortement et le nucléaire : « les condamnations à mort anonymes qu'implique l'acceptation du parc nucléaire tel qu'il est prévu en Belgique démentent le prétendu respect pour la vie qui inspire, paraît-il, les hésitations de nos mandataires politiques face au problème de l'avortement, c'est-à-dire dans un domaine où aucune vie consciente n'est mise en cause mais simplement l'opportunité d'en créer une. Les Amis de la Terre affirment que c'est à la population de décider si elle accepte le programme nucléaire, comme c'est aux individus de décider s'ils acceptent le risque de mettre un enfant au monde. »³⁰

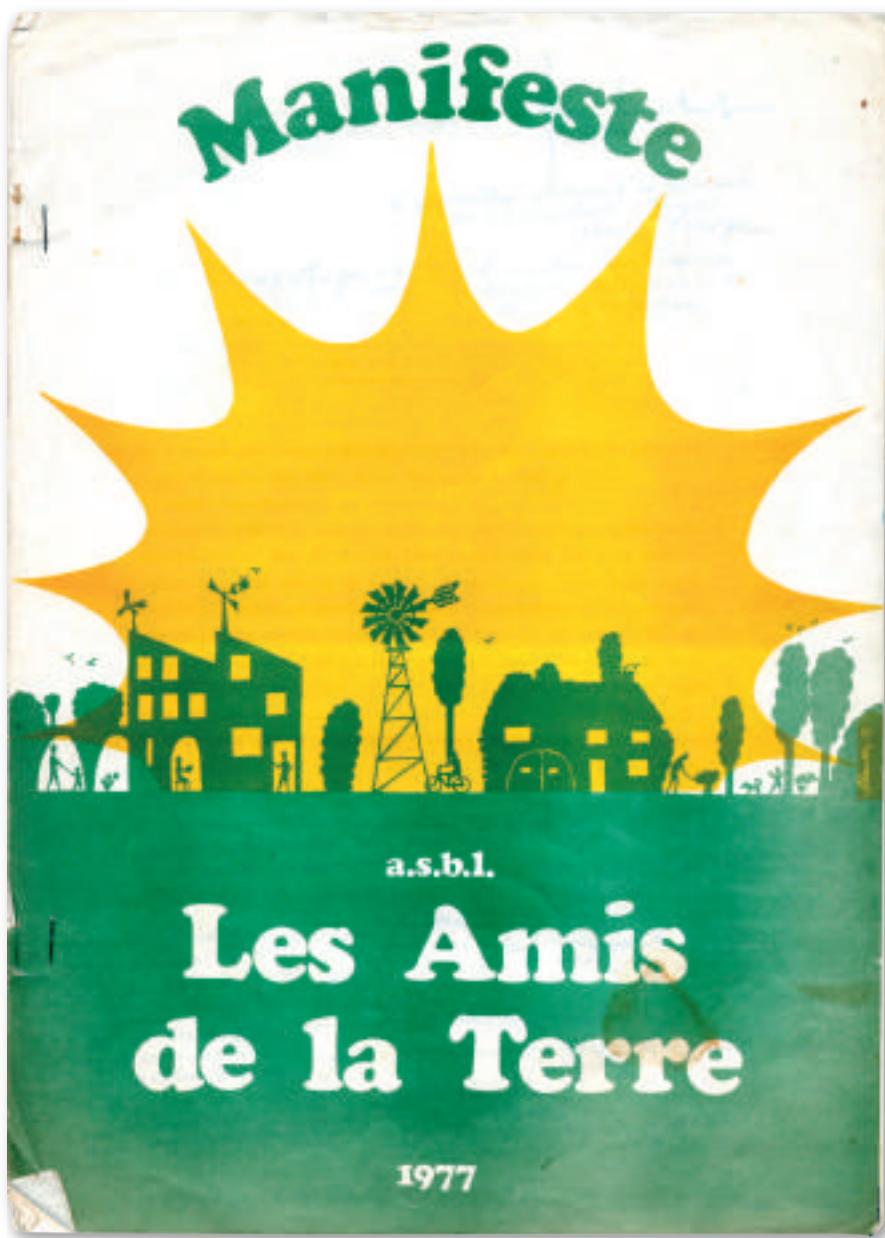
UN MANIFESTE ÉCOLOGISTE, AUTOGESTIONNAIRE ET... WALLON

Le 6 février 1977, tout juste un an après sa création formelle, la Section belge des Amis de la Terre approuve son Manifeste, un document de dix-huit pages qui reprend une série d'idées déjà présentes chez

28 TIMMERMANS J., *Une autre manière de faire de la politique ?*, Mémoire de licence en information et Arts de Diffusion, Faculté de philosophie et lettres, Université de Liège, 1982. Il s'agit d'un document très précieux parce qu'il contient de nombreuses indications sur la période précédent la création d'Ecolo. Centre d'archives privées Etropia.

29 *Démocratie Nouvelle*, n°21 et LANNOYE P., *Les amis de la terre contre le nucléaire*, *Démocratie Nouvelle* n°22, septembre et octobre-novembre 1976.

30 *Ibid.*



(Centre d'archives privées Etopia)





Démocratie Nouvelle, comme l'autogestion et le fédéralisme intégral. Celles-ci sont cependant radicalisées et intégrées dans une critique de la civilisation industrielle dont la fin est prophétisée³¹.

Le Manifeste en impute la responsabilité au capitalisme et à sa recherche du profit qui provoque un appauvrissement des relations humaines et une prolétarisation généralisée, « l'homme étant dépossédé de son travail ». Les Amis de la Terre - qui veulent tendre vers l'abolition du salariat - évoquent l'octroi général d'un minimum social (déjà présent en germes dans le Manifeste du CLAF) et qui ressemble fortement à ce qui s'appellera plus tard l'allocation universelle, même si ce minimum est assorti de la contrepartie pour chacun d'un service civil « en fonction de ses capacités ». Les nouveaux écologistes veulent également combiner l'écologie (par la généralisation des études d'impact) avec l'autogestion (par la prise des décisions par les personnes concernées). Mais il n'y a pas de convergence automatique entre les deux : comme le dira à la même époque, André Gorz, une centrale nucléaire autogérée reste une centrale nucléaire, elle ne devient pas écologique pour autant³².

Les Amis de la Terre reprennent également à DN l'idée d'une planification « désétatisée », assurée en l'occurrence par les collectivités locales et régionales qui doivent effectuer les arbitrages entre entreprises autogérées et établir leur utilité sociale.

Les premiers écologistes reproduisent l'approche « volontariste » de Démocratie Nouvelle. « L'autogestion est la base d'un système social qui mise sur l'élévation du niveau de conscience et de responsabilité de chacun », affirme-t-on. L'écologie et l'autogestion forment un « projet éducatif », la lutte économique ne pouvant être séparée de la lutte culturelle. Pour changer les représentations sur la croissance, il faut notamment utiliser d'autres indicateurs de la richesse que le Produit National Brut et, en l'occurrence, ce que les Amis de la Terre appellent le « bien-être régional brut ».

³¹ *Manifeste des Amis de la Terre*, le 6 février 1977. [En ligne]. <<http://www.etopia.be/spip.php?article2308>> . Etopia, Revue d'écologie politique n°12, juillet 2013, p.263-284.

³² GORZA/BOSQUET M., *Ecologie et politique*, Editions du Seuil, Paris, 1978.





Le rejet du capitalisme se marque aussi dans leur volonté de supprimer le droit à l'héritage: « Ce n'est pas une accumulation du capital qui donne le droit de produire. C'est un avis collectif qui fonde le droit de disposer du capital ».

Les Amis de la Terre reprennent largement la doctrine du fédéralisme intégral. Celui-ci doit faire correspondre les institutions aux « communautés de vie » et rendre la parole aux populations. « La vie moderne brisant les collectivités réelles dans un long processus de déhumanisation, il convient de les retrouver », dit le Manifeste sans jamais expliquer toutefois comment identifier ces « collectivités réelles », sinon en donnant « la parole aux gens ».

Le fil conducteur de leur pensée reste le refus d'inspiration prudhonienne de toute souveraineté imposée par en haut. Parce que « dans une société autogérée, le concept de représentant du peuple prend un sens très différent, puisque le contrôle est permanent et que les décisions restent l'apanage exclusif des populations concernées ». En quelque sorte, l'élu n'est jamais un « dirigeant » (un chef), il n'est qu'un porte-parole, un « vecteur ». Il n'est là que pour exécuter ce que le collectif lui impose de faire. Son jugement personnel n'est sans doute pas complètement suspendu, mais son adéquation à la volonté des « collectivités réelles » fait l'objet d'une surveillance constante. Le Manifeste résume en une formule le choix de l'autogestion comme « l'exercice réellement collectif de la liberté, de la responsabilité, de la décision et du pouvoir ».

Enfin, le document entend situer le mouvement dans l'offre politique existante. Les Amis de la Terre ne se disent pas explicitement « de gauche », mais ils se situent par rapport à elle en renvoyant dos à dos ce qu'ils appellent la « gauche doctrinaire » (« personne n'est porteur de toute la vérité révolutionnaire ») et la « gauche gestionnaire », lançant au passage un vibrant « il n'y aura jamais de capitalisme social ! ». Leurs propositions « excluent donc l'espérance d'un capitalisme qui prendrait en compte les contraintes écologiques comme il a pris en compte d'autres contraintes (congés payés, force syndicale, sécurité sociale,...) ». En revanche, un soutien sans équivoque est apporté





aux luttes nouvelles menées par des forces de gauche « qui tentent d'enfoncer un coin dans les schémas anciens du pouvoir, notamment par l'action syndicale novatrice, par l'action culturelle originale, par une présence dans les communautés de base, par la prise en compte de la revendication écologique ».

Last but not least, le Manifeste se termine sur la revendication vibrante d'un ancrage wallon. « La Wallonie a besoin d'un mouvement politique original capable d'analyser les raisons profondes de son malaise et de proposer des choix novateurs quant à l'orientation de son développement. On parle du déclin wallon : il s'agit plutôt du déclin de la capacité des Wallons à prendre leur problème en main, du déclin de leur combativité. La solution du déclin ne passe pas par la relance des investissements capitalistes. Pour les Wallons, la maîtrise de leur destin collectif régional passera immanquablement par une véritable politique écologique autogérée dans les quartiers, les écoles, les entreprises, le secteur culturel, etc. Seule formule vivante capable de réaliser l'épanouissement de tous. Notre mouvement fait pour cela des choix clairs en matière économique et sociale, sans être sectaire et en respectant la pluralité des opinions. C'est d'une rupture avec les vieilles structures, avec les puissances économiques qui l'exploitent et la classe politique qui la trahit dont la Wallonie a besoin ».

Du discours quasiment messianique de François Perin pour le congrès du RW de 1971 au Manifeste des Amis de la Terre de 1977, la continuité paraît totale sur un point crucial : la cause des problèmes de la Wallonie. Pour Perin comme pour les Amis de la Terre, il ne faut pas la rechercher à l'extérieur d'elle-même, mais en son sein et, singulièrement, dans le conservatisme de sa classe dirigeante. Mais les écologistes apportent une nouveauté de taille, à savoir la réorientation écologique du développement wallon. En creux du Manifeste, on décèle aussi une lecture critique du programme des réformes de structures du MPW et de la gauche syndicale. Ce ne sont pas les investissements capitalistes ou étatiques dans les secteurs industriels traditionnels qui aideront la Wallonie à s'en sortir, mais une reconversion complète de





son économie partant du dynamisme de ses habitants. En 1986, le centre d'étude et de formation d'ECOLO (CEFE) aura l'occasion de développer cette approche dans un livre intitulé « De la croissance au développement »³³. Dès 1977, la première organisation écologique belge entend proposer une alternative sociale et économique globale à la société industrielle défendue par les partis de gauche et de droite, comme par les syndicats. C'est sans doute précisément parce qu'ils osent cette critique d'un système en plein déclin que leurs adversaires s'acharneront à les caricaturer en défenseurs des petits oiseaux...



³³ CFE, *De la croissance au développement, Approche écologiste de la crise et des politiques industrielles en Wallonie*, Namur, 1986. Voir p. 300





CHAPITRE 5

LUTTES MINORITAIRES ET TRIBUNES ÉLECTORALES





la gueule ouverte

N° 10 - mardi 3 mars 1970 - hebdomadaire 4 F

AU SOMMAIRE :

- Elections cantonales : les candidats verts s'expliquent, page 3.
- Hugot et les raps d'enfants, page 6.
- A Porto-Vecchio, quelque chose comme un génocide, page 7.
- Au XIII^e siècle, les précurseurs de l'An01, page 10.
- Pauvre science, page 13.

UN NOUVEAU NUISIBLE...



Dans les années 1970, les premiers écologistes débattent de l'opportunité de participer aux élections. L'hebdomadaire *La Gueule Ouverte* est contre. Cette tendance purement « mouvementiste » est minoritaire en Belgique francophone. Cependant, au sein du GJPN, certains estiment que l'éologie n'est qu'une science et qu'il est abusif d'y adjoindre une dimension politique. (...)



UNE CONFUSION ENTRETIENUE

ÉCOLOGIE, PROTECTION DE LA NATURE ET ENVIRONNEMENT dans l'esprit de beaucoup, avec toute nation, et plus en plus tendance à se confondre et les nombreuses déclarations officielles faites aux différentes élections en France n'en assurent pas clairement la séparation. Tous s'en font, à tel point qu'il est désormais permis de se demander si tout ce qui est réellement pourvoi par telle ou telle organisation, si bien des élus peuvent être tout à fait éloignés d'associations ou d'organisations tout autrement nommées que celles qui servent nécessairement, n'importe quelle préférence, à faire évoluer le fonctionnement de leurs organisations. Il semble apparaître qu'il soit tout à fait possible de défendre avec certitude une idéologie, ou qui soit l'écologie, le protectionnisme ou la nature, et l'environnement.

- L'écologie est une **RELATION** qui consiste à étudier les rapports des êtres vivants avec leur milieu ainsi que les rapports des êtres vivants entre eux. L'homme devrait être considéré comme un être vivant au même titre que n'importe quel animal ou végétal;
- La protection de la nature est avant tout une **RELATION** qui doit se servir des connaissances scientifiques et en particulier de l'écologie pour être entre autres que le rêve de quelques idealistes;
- L'environnement n'est pas une **RELATION** qui intègre des notions très diversifiées (territoriaux et éthiques notamment), débouchant plus ou moins régulièrement sur la "qualité de la Vie" même à son niveau dirigée.

Ainsi, chacun de ces termes a une signification très précise dont les limites varieront en fonction du système de référence propre à chaque individu. L'ingénieur chargé d'implanter une autoroute ou l'écologiste responsable de la pratique d'une ville nouvelle n'auront pas de l'écologie, ou la protection de la nature et de l'environnement, la même idée que le naturaliste ou l'agriculteur. Le milieu familial, associatif, mais professionnellement dans le cas des hommes d'affaires, d'entreprises ou des élus de corporatismes qui sont tout venir, les hommes d'un pays ou d'un autre, pour leur particularité, en privilégiant tel ou tel aspect. Ainsi, en agencement, volontairement ou non, la confusion entre le naturalisme et en donnant par exemple aux dirigeants d'Associations de Protection de la Nature n'autorise pas à supposer leurs organisations dans des mouvements d'opposition politique, ni jette la suspicion tout à la fois sur l'écologie, la protection de la nature et l'environnement. La question exige, et il n'y ait qu'une partie de ces notions fondamentales pour l'avenir de notre civilisation, occupé de véritable plaisir que chaque administration se occupera progressivement d'assurer de ses compétences, afin de définir sa politique et de poursuivre son action sans céder à la tentation de la démagogie.

François GUICCIARDI
Écologue à l'Université d'Orléans

Groupement des Jeunes Protecteurs de la Nature E.P.I.
RP 24
1980 BRAINEM



(...) Dans son mensuel, *Le Courrier de la Nature* détourne la caricature de *La Gueule Ouverte*, en lui donnant une lecture tout autre que celle défendue par l'hebdomadaire français. Celui-ci estime que l'écologie est bien « politique » mais que participer aux élections revient à se faire récupérer par le système en place.

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 126



WALLONIE-ÉCOLOGIE : CRÉATION D'UNE PLATE-FORME ÉLECTORALE

Tout juste un mois après l'approbation de ce document particulièrement ambitieux, la nouvelle association écologiste est rattrapée par un système politique que la plupart de ses membres vouent, par ailleurs, aux gémomies. Le 9 mars 1977, le Parlement belge est dissout à la suite de la révocation par le Premier ministre, Leo Tindemans, des deux ministres du Rassemblement, wallon, Robert Moreau et Pierre Bertrand. Ils refusent, en effet, de soutenir le projet de budget, notamment parce qu'il ne prévoit pas assez de moyens pour soutenir la sidérurgie wallonne alors en pleine crise. De nouvelles élections législatives sont fixées au 17 avril 1977.

Aussitôt, la plupart des écologistes se lancent dans la préparation de nouvelles listes. Elles se présenteront sous le label commun de « Wallonie-Ecologie » dans neuf arrondissements wallons (Charleroi, Dinant-Philipeville, Huy-Waremme, Mons, Namur, Nivelles, Soignies, Thuin) et, à Bruxelles, sous la dénomination « Ecolog »¹. Le label, choisi en Wallonie, l'est par analogie avec les listes françaises « Paris-Ecologie » qui se présentent aux municipales parisiennes les 13 et 20 mars et qui ne récoltent pas moins de 10% des voix au premier tour².

A Liège et à Verviers, le temps manque pour rassembler suffisamment de signatures³. Le tout nouveau périodique mensuel des Amis de la Terre Belgique, *La Feuille de chou biologique*, évoque ces élections dans son numéro 00 de mars-avril 1977. Officiellement, les Amis de la Terre ne se lancent pas dans la bagarre électorale. Leur Manifeste stipule, en effet, que leurs membres gardent leur liberté d'engagement par rapport aux partis⁴. Mais ils sont tout de même invités à se concerter en cas d'implication politique. En pratique, ce sont bien souvent les mêmes personnes que l'on retrouve dans les sections locales des Amis de la Terre et sur les listes Wallonie-Ecologie.

1 Tract électoral, Centre d'archives privées Etopia.

2 TIMMERMANS J., *op. cit.* p.28.

3 Interview de José Daras par Benoît Lechat, le 14 mai 2008.

4 Manifeste des Amis de la Terre, *op. cit* p. 14.





Si vous voulez du
NUCLEAIRE
Votez pour votre parti habituel
S I N O N
VOTEZ Wallonie
Ecologie
LISTE 12

Tel. 030.31.12.775 et 030.31.12.776 - Rue de la Réserve à Vottem

Aux élections législatives de 1977 et de 1978, les listes Wallonie-Ecologie rencontrent des succès encourageants. Elles permettent d'accélérer le regroupement des écologistes wallons et bruxellois. (Centre d'archives privées Etopia).

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 128



Dès le printemps 1977, le dépôt de listes vertes se fait dans le cadre d'une coordination fédérale à l'échelon wallon et Bruxellois, là où par exemple les Allemands devront attendre l'élection européenne de 1979 pour commencer à fédérer des initiatives locales ou régionales préexistantes⁵. Cette coordination est facilitée par l'infrastructure idéologique et militante d'une organisation disposant d'un quasi-monopole sur l'animation de l'écologie politique, à défaut de pouvoir l'exercer sur le combat de la protection de la nature et de l'environnement. La taille modeste des régions dans lesquelles ces mouvements se déploient, en comparaison avec les autres pays européens, est aussi un avantage. Il est beaucoup plus facile de coordonner un mouvement politique dans un pays où il est possible de joindre les zones les plus éloignées en deux ou trois heures que dans un grand pays comme la France, l'Italie ou l'Allemagne.

Pourtant, cette participation aux joutes électoralles n'a rien d'automatique. A l'époque, la mouvance écologiste est divisée sur la question. *La Gueule Ouverte* lire par les écologistes belges - est plutôt contre. Dans un dossier complet consacré à la participation aux élections⁶, le magazine français écrit que « ça revient à combattre le mal par le mal » parce que « les élections, c'est la délégation de pouvoir et l'encouragement à l'irresponsabilité des gouvernés ». Le dessin de couverture de *La Gueule Ouverte* présente le candidat vert comme « un nouveau nuisible... »⁷ : il s'agit d'une allusion à la lutte pour la protection des petits carnassiers qui, à l'époque, sont encore chassés comme « animaux nuisibles ». Le dossier de *La Gueule Ouverte* donne la parole au Mouvement écologiste français qui, dans la foulée de la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle de 1974, présente quinze candidats aux élections cantonales de 1976. Ceux-ci disent ne pas se présenter pour être élus, « car ils refusent de gérer le système productiviste ». Mais ils veulent souligner le caractère « politique » de l'écologie, c'est-à-dire « le problème de la société que

5 HAAS M., *Geschichte, Zustand und Perspektiven der deutschen Grünen, in Grüne Identität in einem sich wandelnden Europa*, Heinrich Böll Stiftung, Bruxelles, 2008, p. 9.

6 *La Gueule Ouverte*, n°95, mercredi 3 mars 1976.

7 Le dessin de la *Gueule Ouverte* est repris pour illustrer la campagne de *Combat* en octobre 1976 à Namur. Il sera aussi repris pour illustrer un article de *La Rainette*, le périodique du GJPN.





nous voulons pour demain »⁸. A l'argument anti-électoraliste s'oppose celui de la participation comme « tribune » et démonstration de la dimension foncièrement politique de la lutte écologique⁹.

En Belgique, c'est sans forte opposition que l'argument de la tribune l'emporte chez les écologistes wallons et bruxellois. Au lendemain des élections d'avril 1977, Gérard Lambert peut ainsi se féliciter que la campagne et les élections ont permis au mouvement écologique d'étoffer ses cadres militants « sans parler des nombreux sympathisants qui se manifestent chaque jour encore ». S'il n'y a pas encore lieu de pavoiser, la présence des listes écologistes a permis de forcer tous les autres partis à ajouter « un volet vert » à leur programme. « Jamais les espaces verts n'ont été tant adorés, les autoroutes tant bannies, la qualité de vie tant proclamée, la pollution tant décriée », écrit Lambert qui dénonce aussitôt l'« imposture » que constitue ce « flot de bonnes intentions »¹⁰.

Sur le programme nucléaire, la présence des écologistes a démontré que les moratoires réclamés par tous les partis (en dehors des libéraux) pour organiser un large débat sur l'énergie et la construction de nouvelles centrales n'empêchaient en rien les électriques de poursuivre leur programme - la décision de construire Tihange 3 étant désormais officielle¹¹.

Les résultats des écologistes indiquent que quelque chose est bien en train de « frémir » dans l'électorat belge, même s'ils restent encore modestes. Au total, en Wallonie, les listes Wallonie-Ecologie récoltent 13.837 voix, soit 1,4% des votes valides émis dans la région (avec des « pointes » de 2,3 % à Namur et à Nivelles), tandis qu'à Bruxelles, la liste Ecolog recueille 8.414 voix, soit 1 %. En outre, en Flandre, une liste Agalev (« Anders Gaan Leven ») se réclamant explicitement de l'écologie a récolté 0,6 % dans l'arrondissement d'Anvers, le seul où elle se présentait. *La Feuille de Chou biologique* souligne que les

8 *La Gueule Ouverte* n° 95.

9 A l'époque, le débat est mené comme tel à l'intérieur du GJPN.

10 LAMBERT G., *Wallonie-Ecologie : un jalon du combat pour l'écologie politique*, *La feuille de chou biologique* n°0, Juin-Juillet 1977.

11 Communiqué, *La feuille de chou biologique* n°0, Juin-Juillet 1977.



écologistes wallons regroupent deux fois plus de voix que l'ensemble des listes d'extrême-gauche (hors Parti Communiste) réunies. Dès ce printemps 1977, elle évoque « l'utilité de mettre sur pied un organe permanent de concertation et d'animation politique » qui serait « l'expression électorale du mouvement écologique ». Et dans la droite ligne du fédéralisme intégral, elle précise que « concilier autonomie des groupes et organisation politique est possible ». Alors que certains à l'intérieur des Amis de la Terre voulaient rééditer l'expérience des listes de cartel¹², la preuve est désormais faite de l'utilité et du potentiel de listes écologistes autonomes. Reste à voir quelle sera la forme que prendra l'organisation politique amenée à les coordonner puisque, officiellement, ce ne pourra être les Amis de la Terre.

Le 11 septembre 1977, une réunion de Wallonie-Ecologie est organisée à Ottignies¹³. Elle a pour but de réunir les « militants écologistes qui figuraient sur les listes Wallonie-Ecologie », afin de préparer la suite de leurs activités communes et envisager leur participation à la première élection directe d'un Parlement européen qui pourrait avoir lieu l'année suivante, en 1978 (elle sera finalement reportée au mois de juin 1979).

Dans cette perspective, quatre-vingt écologistes d'Allemagne, de France et de Belgique, d'Autriche, du Danemark, de Hollande, de Grande-Bretagne, Italie et Luxembourg se réunissent du 26 au 28 août 1977, à Bergisch Gladbach¹⁴. Quoique l'invitation ait été lancée par les Allemands de la BBU (*Bundesverband Bürgerinitiativen Umweltschutz* - la fédération des initiatives citoyennes en matière d'environnement), ceux-ci semblent d'abord réticents à l'idée de participer aux élections.

A l'inverse, les Français, Italiens, Hollandais et Belges s'affichent comme des « électoralistes ». Jean Liénard, l'auteur de l'article de *La Feuille de Chou biologique* qui a participé à la réunion, écrit que les Allemands n'ont pas encore dissipé « la perpétuelle confusion que nous avons levée chez nous : est-il indispensable de viser la conquête d'une parcelle de pouvoir

12 Interview de José Daras par Benoît Lechat, le 14 mai 2008.

13 LIENARD J., *L'Internationale écologiste est née*, *La feuille de chou biologique* n°2, octobre 1977.

14 *Ibid.*





dans la démarche électorale ou peut-on l'utiliser autrement et notamment comme une tribune ? ». Finalement, les Allemands se rallient au point de vue des « électoralistes » après les interventions musclées du chef de file français des Amis de la Terre, Brice Lalonde, et du député italien radical, Marco Panella (qui assurerait la représentation des écologistes en Italie en cas d'élection européenne). Une plate-forme minimale en trois points est approuvée: 1. Pour une Europe écologique (une Europe non-nucléaire, approvisionnée en énergie douce). 2. Pour une Europe non-violente (refus d'une force de frappe européenne et interdiction des exportations d'armes). 3. Pour une Europe fédéraliste autogérée (une Europe des régions contre une Europe des Etats technocratiques)¹⁵.

Deux semaines plus tard, les écologistes wallons et bruxellois - qui se retrouvent à Ottignies - l'approuvent à leur tour et décident de demander aux écologistes flamands de s'y associer. L'article, rédigé par Jean Liénard à l'issue de cette réunion, est sans équivoque sur l'implication des Amis de la Terre : « Si Wallonie-Ecologie ne veut pas être un parti, il entend être le lieu de convergences des écologistes de différentes associations en vue des élections, étant entendu que le programme politique défendu sera concrètement basé sur les options politiques définies par le Manifeste des Amis de la Terre »¹⁶.

ECOLOGISTES DES VILLES ET DES CHAMPS

Entre avril 1977 et décembre 1978, une année et demi s'écoule sans le moindre scrutin. Progressivement, des groupes locaux des Amis de la Terre sont créés dans plusieurs villes de Wallonie : Namur, Mons, Liège, Huy, Marche, Ottignies et Verviers. A Bruxelles, un groupe local est lancé par Luc de Brabandere. Né en 1948, cet ingénieur mathématicien bruxellois a rencontré David Brower, le fondateur des *Friends of the Earth*, lors de vacances à San Francisco, en 1976. Celui-ci lui a suggéré de se mettre en contact avec la section belge qui vient de

15 Ibid.

16 Ibid.



se créer¹⁷. de Brabandere rencontre au printemps 1977 Paul Lannoye et Georges Trussart à la Maison de la Presse à Bruxelles où ils tiennent une conférence de presse sur le nucléaire. Deux autres bruxellois sont présents, André Missal et Pierre Van Nieuwenhove¹⁸.

Ces deux derniers se connaissent parce qu'ils sont engagés – fût-ce professionnellement – dans l'action pour une alimentation respectueuse de la nature et de la santé. André Missal, qui habite alors Schaerbeek, a organisé en 1975 à Bruxelles, une « Exposition Universelle de Survie » qui a connu un très grand succès public (plus de 20.000 personnes la visitent)¹⁹. Son objectif : encourager une alimentation de qualité et promouvoir ce qu'on appelle aujourd'hui l'écologie au quotidien. Pierre Van Nieuwenhove réside à Ixelles et est importateur de produits diététiques.

En février 1976, Van Nieuwenhove a participé avec Vincent Gobbe à la création de la section belge du mouvement de promotion de l'agriculture biologique : *Nature et Progrès*. La réunion a eu lieu au domaine provincial d'Opheylissem, dont Vincent Gobbe est le directeur, là où précisément quatre ans plus tard, les premiers statuts d'ECOLO seront débattus²⁰. Entre Van Nieuwenhove et de Brabandere, on ne peut pas dire que le courant passe vraiment bien.

Brillant orateur, ce dernier est passionné par les énergies renouvelables – il a installé une éolienne dans le jardin de sa maison à Hoves dans le Brabant wallon. Mais il préfère par-dessus tout le débat d'idées. Dès 1977, il s'engage dans le développement de la section bruxelloise des Amis de la Terre à Bruxelles, en louant un local au 19 de la rue Walschaerts à Saint Gilles. Au lendemain des élections d'avril 1977, il est rejoint par des jeunes militants comme Eric Picard, Nils Koch et Olivier Deleuze qui effectue alors son service civil à Inter-Environnement Bruxelles. Son secrétaire général, René

17 Interview de Luc de Brabandere par Benoît Lechat, le 27 juillet 2010.

18 Interview de Pierre Van Nieuwenhove par Benoît Lechat, le 19 mai 2010.

19 *Plus de vingt mille visiteurs à l'exposition universelle de Survie !, Le Soir*, 23-24 novembre 1975. Cité par MOONS A., *op.cit.* p. 27.

20 GOBBE V., *Nature et Progrès, Les débuts d'une association*, décembre 2000, N&P.





Schoonbrodt, a chargé l'agronome fraîchement diplômé de l'UCL de réaliser un atlas des arbres remarquables de Bruxelle^{s21}. Deleuze vit alors en communauté à Saint-Josse et Schaerbeek avec des jeunes gens qui deviendront des personnalités écologistes importantes comme Wilfried Bervoets, futur secrétaire fédéral d'Agalev et Isabelle Durant, future secrétaire fédérale d'ECOLO²². Celle-ci ne s'engage cependant pas dans le mouvement avant la seconde moitié des années 1980.

Au départ, chacun des groupes locaux des Amis de la Terre ne compte qu'une poignée de membres, sauf à Namur où ils bénéficient d'une partie du «capital » militant de Démocratie Nouvelle. Même si le montant de la cotisation est appréciable pour l'époque (300 francs en ce compris l'abonnement à la *Feuille de Chou biologique*), les fins de mois sont difficiles, et il faut être sobre sur (presque) tous les plans. Les Amis de la Terre de Liège sont obligés de verser un par un les litres de mazout du poêle de leur local de la rue Grandgagnage...²³ Mais l'absence de moyens décuple la créativité.

Les urbains de Liège et de Bruxelles entreprennent les premières campagnes de soutien aux transports en commun en distribuant de fausses cartes de tram, réalisées à la photocopieuse dans du papier bristol rouge ou rose, pour protester contre l'augmentation des tarifs²⁴. La promotion des alternatives à la voiture est au cœur de l'écologie urbaine naissante. Le 7 janvier 1978, les Amis de la Terre organisent avec le GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidien créé en 1975²⁵), un rassemblement à vélo au Salon de l'Auto. 200 cyclistes déambulent de la place Rogier au Palais du Heysel pour demander le développement d'un réseau de pistes cyclables et de transports en commun. Les manifestants veulent aussi

21 Interview d'Olivier Deleuze par Benoît Lechat, le 30 juillet 2010.

22 Interview d'Olivier Deleuze par Benoît Lechat le 30 juillet 2010.

23 Interview de José Daras par Benoît Lechat, le 14 mai 2008.

24 Interview de Luc de Brabandere par Benoit Lechat, le 27 juillet 2010.

25 Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes au Quotidien, Historique. [En ligne]. <www.gracq.be/GRACQ/002Historique> (consulté le 2 septembre 2013).



A Bruxelles, les Amis de la Terre distribuent de fausses cartes de tram pour protester contre la hausse des tarifs des transports en commun. (Centre d'archives privées Etopia - Fonds Amis de la Terre de Liège).

informer le public « sur les problèmes posés par l'utilisation abusive et absurde de la voiture en ville »²⁶.

Sous le titre de « Bruxelles, chambre à gaz de l'Europe », le même numéro de la *Feuille de Chou biologique* dénonce le projet de construction d'un boulevard périphérique qui, au motif de délester les rues de la capitale, risque de détruire une zone calme et arborée et d'augmenter encore la pression automobile globale. Les Amis de la Terre se font l'écho de l'action entreprise par l'association des 22 comités de quartier ucclois contre ce projet porté par le ministre des Travaux publics, Léon Defosset.

26 DEBOYER B., *Bruxelles, chambre à gaz de l'Europe*, *La feuille de chou biologique* n°5 janvier-février 1978.





Les Amis de la Terre bruxellois se mobilisent aussi contre les conséquences de la catastrophe de l'Amoco-Cadiz²⁷. A cette occasion, des centaines de Belges, jeunes et moins jeunes, consacrent leurs vacances de Pâques de 1978 à nettoyer les côtes de Bretagne souillées par le pétrole.

Un examen des listes des activités des Amis de la Terre de la fin des années 1970 montre qu'ils organisent de très nombreuses activités que l'on peut qualifier d'« éducation permanente » : conférences-débats (notamment avec des vedettes françaises de l'écologie politique, comme René Dumont), projections de films, promenades naturalistes, échanges de publications et de documentation. Certains se lancent dans la distribution de produits bio ou dans l'animation d'une émission de Radio-libre, comme la régionale de Liège, où officie un jeune étudiant en communication qui répond au nom de Jacques Morael (Jacky)²⁸. D'autres entament concrètement le développement des énergies renouvelables. L'ingénieur technicien, Daniel Comblin, anime en ce sens la première commission énergie des Amis de la Terre²⁹.

Dans les zones rurales, les Amis de la Terre luttent contre une autre manifestation de la société automobile : les projets de villages de vacances. Trois zones sont particulièrement concernées par ce qu'on appelle à l'époque le « Tourisme industriel » : l'Est de la province de Liège, la province de Luxembourg et une partie de la province de Namur³⁰. La vie rurale y est chamboulée. La réduction du nombre de petites exploitations agricoles est accélérée par la Politique européenne Agricole Commune, tandis que le développement de la « périurbanisation » est facilité par la multiplication des infrastructures autoroutières.

27 Le 16 mars 1978, l'Amoco-Cadiz, un pétrolier de 234.000 tonnes, s'échoue sur la plage près de Portsall en Bretagne déclenchant une marée noire extrêmement grave.

28 Interview de Jacky Morael par Benoît Lechat le 7 septembre 2010 et BRUYÈRE T., *Proposition de présentation de notre groupe, Les Amis de la Terre-Liège*, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre Liège.

29 Voir par exemple le descriptif des groupes de travail dans *La feuille de chou biologique* n°6 mars 1978.

30 Dans le numéro zéro de la *Feuille de Chou biologique*, Georges Trussart fait état de l'opposition à un projet de parc de 600 résidences le long du ruisseau le Treko dans le bois des Masuis à Vitrival. Les Amis de la Terre s'associent à un comité de riverains pour demander que la commune de Fosses-la-Ville lance une nouvelle procédure d'enquête publique, la première ayant été bâclée.



A gauche : après la marée noire de l'Amoco-Cadiz, de nombreux militants écologistes belges participent au nettoyage des côtes bretonnes ou lancent des appels au boycott contre la société Shell. (Centre d'archives privées Etopia). A droite : à Malmédy, des membres du Groupement des Jeunes Protecteurs de la Nature (GJPN) participent à une manifestation contre un projet de village de vacances dans le hameau de Chôdes. (Centre d'archives privées Etopia)

C'est l'époque où la construction des autoroutes Liège-Bastogne et Verviers-Prüm éventre de magnifiques paysages ardennais, avec pour seul but de faciliter l'arrivée massive de touristes en provenance des zones industrielles proches des Pays-Bas, de Belgique et d'Allemagne et d'accélérer le transport de marchandises d'Allemagne vers le Port d'Anvers.

Deux militantes des Amis de la Terre - il faudrait dire deux « *pasionaria* » - animent l'opposition à ces projets qui incarnent bien le bouleversement en cours de la ruralité ardennaise. Dans le Luxembourg, Renée-Christine Becquet fédère les agriculteurs et les écologistes³¹, tandis que dans la région de Verviers, Michelle Beaujean, ancienne militante de l'APRI, anime la lutte avec un grand talent littéraire. Elle signe ainsi quelques très beaux textes dans la *Feuille de Chou biologique* pour appeler à participer à une manifestation à Francorchamps le 23 octobre 1977. Elle y raconte que ce

31 MARCEL M., *op. cit.*, p.78.





jour-là, 1.500 personnes de toutes origines, ruraux et urbains, fermiers et chevelus confondus ont défilé sous la pluie « avec en commun, très sensible chez tous, un même amour inquiet de la vie »³².

Ces luttes sont aujourd’hui largement tombées dans l’oubli. Est-ce parce que leur bilan est mitigé ? Elles ont certes contribué à empêcher ou à modifier certains projets³³. Elles ont participé également au développement d’un tourisme rural alternatif. Mais elles ne sont pas parvenues à inverser en profondeur la tendance à la destruction des paysages wallons. De toute évidence, l’appel lancé en 1977 par Michelle Beaujean pour clamer que « les problèmes d’aménagement du territoire (...) semblent aussi dignes d’intérêt et de combat que les problèmes nucléaires » n’a guère été entendu³⁴.

LUTTE-ANTINUCLÉAIRE : VICTOIRES ET ÉCHECS

Il est vrai qu’à la même époque, les Amis de la Terre (quand ils ne sont pas occupés par la préparation des listes électorales ou par leurs conflits internes, comme on le verra plus loin) sont surtout engagés dans la lutte contre le programme nucléaire. Sa mise en œuvre avance pas à pas. Alors que Tihange 1 a été inaugurée en 1975, le permis de bâtir de Tihange 2 est attaqué par un recours au Conseil d’Etat introduit par les Amis de la Terre en janvier 1977 contre l’ancien bourgmestre de Tihange qu’ils accusent de ne pas avoir délivré de permis d’exploitation³⁵. Ils organisent avec Inter-Environnement – c’est une première – une manifestation contre ces projets le 26 mars 1977 à Huy. Elle réunit 2.000 personnes,

³² BEAUJEAN M., *De la plus grande manifestation contre le tourisme industriel jamais organisée*, *La Feuille de Chou biologique* n°3, novembre 1977.

³³ ANDRÉ P., *Les Amis de la Terre vus par un militant*, in Ecologie, Des mouvements en mouvement, *La Revue Nouvelle*, Octobre 1978, p. 348-353. L’auteur y évoque « un incontestable succès dans la plupart des cas (Somme-Leuze, Libin, Vencimont, Groyne, Bertrix...) ».

³⁴ BEAUJEA M.N, *La vie c'est pas rentable*, *La feuille de chou biologique* n°1, septembre 1977.

³⁵ MOONS A., *op. cit*, p. 40. En janvier 1978, le Conseil d’Etat annule temporairement le permis de bâtir de Tihange 2 . Voir *Tihange : Inter-environnement marque un point... Environnement*, n°4, 1978, p.2., cité par MOONS A. p.76.



Le 31 juillet 1977, à Creys-Malville la police nationale française réprime brutalement les manifestants venus de toute l'Europe qui s'opposent au projet de surgénérateur nucléaire. Un jeune physicien français est tué par un tir tendu de grenade lacrymogène.





ce qui ne dissuade pas le gouvernement belge de donner son feu vert à la construction d'une troisième centrale sur le même site³⁶.

Le 31 juillet 1977, des Amis de la Terre belges sont aussi présents en France, à Creys-Malville dans le département de l'Isère, parmi les 60.000 manifestants venus de toute l'Europe pour s'opposer au projet de surrégénérateur « Superphénix ». Au milieu des champs, rendus boueux par la pluie incessante, quelques milliers de militants affrontent les 5.000 CRS qui déclenchent des tirs tendus de grenades lacrymogènes. Un jeune physicien de 31 ans, Vital Michalon - qui vient d'effectuer un stage dans un centre nucléaire et qui s'oppose au surrégénérateur en raison des connaissances qu'il y a acquises³⁷, est tué sur le coup, et deux autres manifestants sont très grièvement blessés. Le drame ébranle tout le mouvement anti-nucléaire européen et incite les Amis de la Terre belges - et plus tard ECOLO - à éviter toute forme de violence dans leurs manifestations.

Mais cela ne les dissuade pas de se rendre encore en Allemagne à Kalkar le 24 septembre 1977, pour s'opposer à un autre surrégénérateur cofinancé par la Belgique. La *Feuille de Chou biologique* fait le récit de cette participation et dénonce les brimades dont les Belges ont été victimes de la part de la police allemande qui leur a confisqué leur matériel de camping. Le 1er octobre 1977, tous les anti-nucléaires belges se donnent encore rendez-vous à Anvers pour une manifestation co-organisée par Inter-Environnement et les Amis de la Terre contre la construction des centrales Doel 3 et 4 et de Tihange 3³⁸. Elle ne rassemble guère plus de 5.000 personnes³⁹.

Par comparaison avec la France et l'Allemagne, la mobilisation anti-nucléaire belge a des côtés un peu confidentiels. La taille du pays n'explique pas tout. En annonçant de manière progressive leurs projets nucléaires, les électriciens

36 IEW, 3ème rapport d'activités, présenté à l'AG ordinaire du 18 mars 1978 à Vielsalm, p.5. cité par MARCEL M. p.82.

37 *Il voulait permettre un véritable débat*, Propos recueillis par Robert Marmoz, [En ligne]. Le Nouvel Observateur, Opinions, <<http://tempsreel.nouvelobs.com/opinions/20070731.OBS8861/il-vou-lait-permettre-un-veritable-debat.html>> (consulté le 10 septembre 2013).

38 Tract, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.

39 HELLEMANS S. et HOOGHE M. (red.), *Van Mei 68 tot hand in hand, Nieuwe sociale bewegingen in België, 1965-1995*, Leuven-Appeldoorn, 1995, p. 60.



et les politiques belges ne provoquent pas de véritable levée de boucliers, d'autant plus que les partis traditionnels (libéraux exceptés) affirment - du moins en période électorale - qu'ils sont favorables à un moratoire sur la poursuite du programme. En outre, l'annonce en 1975 de la création de la Commission d'Evaluation en Matière d'Energie Nucléaire, dite Commission des Sages, par le ministre Oleffe, contribue à faire baisser la pression⁴⁰.

Mais si à Tihange rien ne semble devoir arrêter le train nucléaire, ce n'est pas le cas à Andenne. Deux ans après la manifestation organisée par le FAAN, en octobre 1977, Claude Eerdekkens, l'ancien bourgmestre de la commune de Seilles (avant sa fusion avec Andenne), prend position en faveur de l'organisation d'un référendum sur le projet de construction d'une centrale nucléaire sur le site de Coutisse entre Andenne et Ohey. Le scrutin, qui aura lieu le 1er octobre 1978, permet à une majorité écrasante des populations des communes d'Andenne et d'Ohey de rejeter le projet⁴¹. La même année, plus en aval, dans la Basse-Meuse, le Comité écologique visétois, animé par Michel Wislet et ensuite par Martial Mullenders, bataille sur l'affection d'une importante zone achetée par Intercom en bordure de Meuse, afin d'éviter que la société électrique puisse y construire une autre centrale nucléaire⁴². Il est même question d'une centrale sur la Côte belge ! Mais, assez rapidement, ce projet est bloqué par les bourgmestres locaux et deux parlementaires socialistes flamands⁴³.

Au printemps 1979, la lutte anti-nucléaire belge connaît un sursaut. Le grave accident qui survient le 28 mars à la centrale nucléaire de Three-Mile Island aux USA n'y est pas étranger. En juin 1979, 20.000 manifestants répondent cette fois à l'appel du VAKS à Doel, sous le mot d'ordre « Doelbewust stoppen »⁴⁴. Le 10 novembre, une nouvelle manifestation est encore organisée à Liège à l'appel d'un nombre croissant d'organisations. Outre les Amis de la Terre de Liège, qui hébergent ses réunions de préparation, on

40 MOONS A., *op.cit.* p. 68.

41 LIBOIS R., *Après le référendum d'Andenne, La feuille de chou biologique* n°12, Octobre-novembre 1978.

42 Interview de Marcel Mullenders par Benoit Lechat, le 20 juillet 2010. Michel Wislet est alors responsable du Centre-J de Liège.

43 HELLEMANS S. et HOOGHE M. (red.), *Op.cit.*, p. 60.

44 *Ibid.*





A la fin des années 1970, les Amis de la Terre et Inter-Environnement se rejoignent dans la lutte anti-nucléaire. Conférence de presse commune en avril 1979 à la suite de l'accident de Harrisburg qui relance la mobilisation. (Centre d'archives privées Etopia).



retrouve dans la plate-forme quasiment tous les partis d'extrême-gauche, le Parti communiste - qui dispose encore à l'époque de quatre parlementaires nationaux -, la régionale de Liège du Rassemblement Wallon, des organisations féministes et pacifistes. Plusieurs organisations du Mouvement Ouvrier Chrétien liégeois apportent leur « appui » sans explicitement co-organiser une manifestation qui va réunir environ 2.000 personnes⁴⁵.

Le jour même de la manifestation, la section liégeoise du Parti socialiste publie un communiqué dans lequel elle demande la suspension de la construction de Tihange 3 « jusqu'à ce que les mesures de sécurité prévues par la commission des sages soient appliquées et que le contrôle de la sécurité soit organisé de manière indépendante par rapport aux électriciens »⁴⁶.

FÉDÉRALISME CONTRE CONFÉDÉRALISME

Entre les participations aux scrutins et les manifestations anti-nucléaires, il reste peu de temps. Cela n'empêche pas les Amis de la Terre de se déchirer sur l'organisation du mouvement. Le 8 octobre 1978, les locaux de l'Université de Paix à Huy sont le théâtre du lancement des hostilités. L'assemblée générale qui doit se pencher sur la réforme des statuts du mouvement se divise sur la question de savoir si les membres qui ne peuvent prouver le paiement de la cotisation peuvent prendre part au vote : 26 membres votent pour la fermeture du vote aux non-cotisants, 21 votent contre. Résultat des courses : les 23 non-membres, suivis par une grosse partie des membres qui ont voté contre l'exclusion du vote de ceux-ci, s'en vont⁴⁷. Ce n'est pas parce qu'on n'est pas nombreux qu'il ne faut pas se diviser...

⁴⁵ BRUYERET., *Compte-rendu de la réunion du 22 octobre 1979 au nom du comité organisateur rédigé par Théo Bruyère*, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.

⁴⁶ *Communiqué de presse de la fédération liégeoise du Parti socialiste*, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.

⁴⁷ COLETTE F., *Dimanche 8 octobre 1978 – 9 heures –, Bulletin du Réseau Libre des Amis de la Terre n°1*, novembre 1978.





Aussitôt, un Réseau Libre des Amis de la Terre (RLAT) est créé. On y retrouve le groupe des AT de Bruxelles emmenés par Luc de Brabandere, le groupe de Huy ainsi que des membres répartis sur l'ensemble des régionales, comme François Collette de Mons ou Freddy Chabot de Huy. Le projet de charte du RLAT préconise une autonomie très large de chacun des groupes de base quant à ses orientations et ses structures, « pourvu qu'elles soient compatibles avec les textes de base du mouvement ». Cette autonomie implique aussi la reconnaissance d'une forme de droit de tendance, puisqu'il est stipulé qu'« en cas de divergence entre une minorité et une majorité, il en sera fait état et les positions minoritaires seront exposées au même titre que la position majoritaire »⁴⁸.

Deux semaines plus tard, la Fédération internationale des Amis de la Terre tente une médiation lors du Congrès mondial qui se tient à Francfort du 27 au 29 octobre 1978. Mais en vain. Le conflit se renforce au moment de la préparation du scrutin de décembre 1978. Deux listes écologistes sont présentes à Bruxelles, l'une sur laquelle figurent Pierre Van Nieuwenhove et... qui garde l'étiquette « Ecolog » de 1977, l'autre emmenée par Luc de Brabandere, baptisée Ecopol.

Au début de 1979, le conflit prend un tour judiciaire quand l'ASBL *Les Amis de la Terre* assigne en justice Francis Maizières, l'éditeur responsable du bulletin du RLAT, en le sommant de ne plus utiliser le nom '*Amis de la Terre*' notamment parce qu'il y a invité les membres à ne pas payer de cotisation à l'ASBL. La menace n'est cependant pas mise à exécution⁴⁹.

Des tentatives de réconciliation sont à nouveau menées après les élections de juin 1979, notamment à l'initiative du groupe de Liège. Celui-ci proteste aussi contre le fait que les réunions du Conseil de Fédération des Amis de la Terre – qui rassemble des délégués

48 CHABOT F., *Projet de charte de fonctionnement des Amis de la Terre-Belgique, Bulletin du Réseau Libre des Amis de la Terre* n°1, novembre 1978.

49 MAIZIERES F., *On ne veut pas détruire les Amis de la Terre, Bulletin du Réseau Libre des Amis de la Terre* n°3, mars 1979.



des différentes régionales - se tiennent trop souvent à Namur et que les convocations arrivent trop tard, ce qui ne permet pas de se préparer valablement⁵⁰.

Ce conflit, qui perdure jusqu'aux élections de 1981, dans la petite galaxie de l'écologisme naissant, est un mélange de facteurs personnels et politiques qu'il illustre bien l'opposition entre Luc de Brabandere et Paul Lannoye, même s'il ne se résume pas du tout à celle-ci. Les deux hommes exercent un ascendant certain sur les militants, mais dans des styles diamétralement opposés. Paul Lannoye n'est pas de la même génération que nombre de militants qui s'engagent aux Amis de la Terre dans la vague post-soixante-huitarde. Son ton parfois professoral et ses cravates ne font pas rêver les jeunes militants qui le jugent « bourgeois », voire autoritaire, dans sa manière d'intervenir sur les questions nucléaires, en utilisant des arguments scientifiques et technocratiques⁵¹ ». Luc de Brabandere séduit les jeunes urbains par son côté plus « contestataire ». Au bout d'une petite décennie d'engagement au RW, à Démocratie Nouvelle et puis aux Amis de la Terre, Lannoye dispose d'une vision relativement claire sur l'avenir politique du mouvement écologiste et sur la manière de le structurer. Quant à de Brabandere, la doctrine du fédéralisme intégral lui passe largement par-dessus la tête. Et s'il meurt d'envie de se jeter dans la bagarre électorale, en réalité, comme il s'en rendra compte ultérieurement, c'est plus le débat d'idées que le travail politique et l'exercice du pouvoir qui l'attirent⁵².

Le conflit qui se joue à la fin de l'année 1978 s'exprime sur la manière d'organiser le mouvement des Amis de la Terre. de Brabandere et la majorité des membres bruxellois, rejoints par des militants de Mons, Huy et Liège accusent le noyau constitué autour des anciens de Démocratie Nouvelle d'être trop centralistes, voire « bureaucratiques ». Les « Namurois », comme on les appelle alors à l'intérieur du mouvement, répliquent qu'il ne faut pas confondre « fédéralisme » et « confédéralisme » et qu'il ne

50 Lettre du 19 décembre 1979, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre de Liège.

51 Il s'agit de souvenirs de l'auteur sur base de conversations entendues au sein des Amis de la Terre de Liège et du Brabant wallon à la fin des années 1970.

52 Interview de Luc de Brabandere par Benoît Lechat, le 27 juillet 2009.





faut pas laisser chaque groupe local militer dans son coin, sans tenir compte de ce que font les autres, mais qu'au contraire, l'autogestion est indissociable de la fédération, c'est-à-dire de la mise en œuvre de politiques communes. Enfin, plus prosaïquement, ces différences de conceptions sont radicalisées par la conviction – renforcée à chaque scrutin – des succès électoraux à venir, même si au sein du RLAT la tendance non-électoraliste est très fortement présente⁵³.



La fédération internationale des Amis de la Terre tente en vain d'apaiser le conflit entre les Amis de la Terre belges. En mars 1979, elle écrit aux Amis de la Terre belges pour les dissuader d'intervenir en justice contre le Réseau Libre des Amis de la Terre (Centre d'archives privées Etopia).

53 *Ibid.*



FRIENDS OF THE EARTH

124 SPEAR SAN FRANCISCO CALIFORNIA 94105

(415) 495-4770

8 March 1979

Roland Libois
289, rue Seressia
5218 Landenne
Belgium

Dear M. Libois,

We have heard that your group of Les Amis de la Terre is thinking of suing another Les Amis de la Terre group in Belgium. We understood from our discussions during the Friends of the Earth International meeting last October in Frankfurt that there are differences between your group, the Bruxelles group, and other Les Amis de la Terre groups in Belgium.

We strongly believe it is inappropriate, however, for one FOE group to take another into a local court or try to enjoin them from using the name, Friends of the Earth/Les Amis de la Terre -- especially since no "extreme" or dangerous activities appear to be at issue.

The use of the name of our organization implies cooperation and toleration, not only within a nation, but within the international environmental context. Some due process within the FOE network should surely be used to solve this problem. We request the parties involved to find a way to settle differences outside of the courtroom.

We would also appreciate from you as full an explanation as possible concerning the dispute and what is happening among the various FOE groups in Belgium. What issues of substance have brought you to the point of seeking an injunction? We firmly believe it is to the best interests of all FOE groups to find a better solution to organizational problems that may separate one group from another -- in any country.

We do not wish to interfere with internal national disputes. Yet in our view, one of the foremost problems here is that both groups have cooperated significantly with the international FOE network, and we do not wish to lose either group. We look forward to a reply at your earliest convenience.

Sincerely,

Edwin Matthews
Edwin Matthews
European Representative

David Chatfield
David Chatfield
International Coordinator (FOE/USA)

cc: Amis de la Terre, Namur
Amis de la Terre, Bruxelles
Amis de la Terre, Liege



CHAPITRE 6

VERS LE PARTI-MOUVEMENT

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 148





ÉCOLOGIE ÉCOLOGIE ÉCOLOGIE

Des mouvements en mouvement

la revue nouvelle

10
Revue mensuelle
Numéro spécial
Octobre 1978
Im. EGI - 40 pp. - 9.5

En octobre 1978, *la Revue Nouvelle* consacre un dossier complet à l'émergence du mouvement écologique. De nombreux acteurs de l'écologie politique belge s'y expriment pour définir la spécificité du nouveau mouvement social.





À LA RECHERCHE DU MOUVEMENT SOCIAL

Cependant, depuis 1977, l'idée que les élections sont une tribune l'emporte progressivement sur la peur de se faire récupérer par le « système ». Il s'agit d'être le porte-voix de la critique du productivisme, l'avant-garde éclairée préparant par l'étude et l'argumentation les luttes menées sur le terrain. Sur ce point, les Amis de la Terre sont dans la parfaite tradition de Démocratie Nouvelle. Mais qui sont les acteurs de ces luttes ? Où sont les mouvements en construction dont il faudra être la traduction politique ? Ces questions sont en filigrane du débat sur le rapport à entretenir avec le mouvement environnementaliste, qui anime alors les Amis de la Terre.

En mars 1978, Paul Lannoye s'efforce une fois encore de distinguer nettement de l'écologie politique. Dans un éditorial baptisé « Ecologie ou protection de l'environnement ? »¹, il explique que l'écologie a d'abord été une science ; elle s'est ensuite transformée en une « philosophie politique » dont les « bases naturelles » sont formées par « le respect des équilibres dans la biosphère et l'affirmation du caractère global des problèmes que se posent les sociétés modernes ». Au nom de ce respect, l'écologie politique rejette le productivisme parce qu'il entraîne autant la destruction de la nature que « l'irresponsabilité généralisée qui implique l'ignorance de ce que l'on fait, de ce que l'on est ». Contre le productivisme qui « produit pour produire », l'écologie signifie « l'intégration des activités humaines dans la nature, la gestion rationnelle des ressources, l'autonomie des petites communautés, l'autogestion ». Cela implique « une transformation profonde de la société et du modèle culturel actuel » qui ne se limite, en aucun cas, à la lutte contre les pollutions et à la défense de l'environnement. Là où les environnementalistes se battront pour qu'une usine polluante soit équipée de filtres, l'écologiste va s'interroger non seulement sur la pollution, mais également sur l'« utilité sociale » de ce qui y est produit. Ou encore, quand les environnementalistes se contentent d'attaquer le productivisme de manière ponctuelle, l'écologie globalise ses critiques

1 LANNOYE P., *Ecologie ou protection de l'environnement ?, La feuille de chou biologique n°6 Mars 1978.*





et insiste sur les effets à long terme et sur les conséquences sociales. Certes, Paul Lannoye se réjouit que chez beaucoup de protecteurs de l'environnement, « la prise de conscience écologique se soit rapidement et logiquement imposée », mais il estime que globalement, l'environnementalisme revient à « aménager le système ». « Or, clamet-il, on n'aménage pas un système complètement vicié, on le change ».

Cette critique est effectuée à un moment où les associations environnementales, telle qu'Inter-Environnement, ne se distinguent pas par un conformisme à toute épreuve. Dès 1975, on l'a vu, la fédération Inter-Environnement s'est engagée dans la lutte anti-nucléaire. Ses animateurs comme Jacques Toint ou René Schoonbrodt n'ont pas vraiment le profil de conservateurs soucieux de flatter l'establishment. Mais l'intégration progressive des fédérations de défense de l'environnement dans les concertations officielles est facilitée par leur financement public (via des contrats passés avec les autorités pour l'exécution de missions délimitées). Cela permet de faire entendre peu à peu la voix des dizaines de comités qui voient le jour pour défendre le cadre de vie au sens large. Il est vrai qu'à l'époque Inter-Environnement ne fait pas le choix d'un mode autogestionnaire et n'affiche pas d'intention radicale quant au renversement du productivisme. « La demande politique actuelle des comités – et d'Inter-Environnement – n'est pas l'autogestion (à part l'association « les Amis de la Terre », qui n'est pas membre d'Inter-Environnement), mais le droit à l'information juste et à temps, le droit à la négociation, le droit de contrôle du bien-fondé de toute décision. Remplacer le contrôle lors des élections par des contrôles plus constants, dans la durée », explique à l'époque René Schoonbrodt².

L'article de Paul Lannoye suscite aussitôt une réaction de Michelle Beaujean qui, en mai 1978, dans le numéro suivant de la *Feuille de Chou biologique*, exprime son indulgence pour le caractère forcément limité des luttes environnementales. Selon elle, la vraie différence entre les environnementalistes et les écologistes est que les premiers « contrairement

² SCHOONBRODT R., *Inter-Environnement ou l'action contrainte*, in *Ecologie, Des mouvements en mouvement*, *La Revue Nouvelle*, Octobre 1978, p.357-361.





aux écologistes, (ils) sont sans illusion ». Les environnementalistes, explique-t-elle, « sont comme tous les gens, ils savent que le système ne les prend pas vraiment en compte », « mais ils ne veulent en tirer aucune conclusion pratique (...) ». De manière générale, « les gens savent que ça va très mal et que pour leurs enfants ça n'ira plus du tout. Ils le reconnaissent en fixant sur nous, pauvres prophètes en nage, un regard gêné. Non pas par le remords, mais par l'obscénité que constitue toute allusion à des faits généraux, politiques et contestables. Leur parler d'autogestion, c'est les faire fuir à coup sûr, envisager une autre consommation, ça les rend carrément malades : le métro plutôt que la voiture, des équipements électroménagers collectifs plutôt qu'une armée de machines clignotantes bouffant la place des enfants, trier les ordures, dire merde au sac plastique, non mais ça va pas ? ».

Beaujean ne se fait aucune illusion sur les vertus intrinsèquement écologiques de l'autogestion, mais elle refuse encore plus énergiquement toute tentation autoritaire. « Aux Amis de la Terre, nous nous sommes engagés à tenter (...), de donner à la population les moyens de décider elle-même de sa vie et de son avenir. Elle-même. Cela veut dire aussi éventuellement sans nous ou contre nous »³.

En bonne libertaire, Beaujean considère comme une sorte de tabou moral l'utilisation de la peur de la catastrophe pour imposer une politique écologique. Au risque qu'il soit trop tard quand les écologistes seront majoritaires : « Ce que je ne sais pas et qu'il ne faut à aucun prix chercher à savoir, c'est s'il sera encore temps : personne ne peut aller plus vite sans compromettre la seule garantie de réussite, je veux dire le respect que tous, nous devons apprendre à nous porter. Personne ne peut aller plus vite, sinon en considérant la population comme masse de manœuvre, ce qui est évidemment tentant quand on sait l'urgence de la situation, mais toute prise de pouvoir de ce genre dégraderait irréversiblement l'espoir que beaucoup déjà placent dans l'analyse et les propositions des Ecolos. Et tuerait toutes velléités d'engagement de

³ BEAUJEAN M., *Aux Amis de la Terre, il y a aussi des pessimistes*, *La Feuille de chou biologique*, n°7, Mai 1978, p.7.



la part de ceux qui sont encore spectateurs. (...) Il faut se dire que si nous contestons à certains le droit au réalisme cynique, personne ne voudra de notre indispensable utopie. Et que sans elle tout le monde crèvera, nous les premiers. Il faut être sans espoir et sans désespoir. Et jamais fatigués. Et se répéter souvent que cet interminable et épuisant pensum, nous le voulons bien. Des saints, quoi, à la hauteur du paradis écologique, autogestionnaire et fédéral-intégralement »⁴.

Entre Michelle Beaujean et Paul Lannoye, c'est en quelque sorte le face à face entre une écologie exigeante et lucide sur la pesanteur du social, indulgente pour les gens, au risque de complaisance et, d'autre part, une écologie visionnaire, rigoureuse, quasi-prophétique, ultra-cohérente, jusqu'à la certitude solitaire que l'autogestion correspond au désir de chacun. En effet, le physicien ne renonce pas à l'idée d'articuler écologie et autogestion. Dans un article qui fait indirectement référence au texte de Beaujean, il martèle qu'il n'y a ni fédéralisme sans écologie, ni écologie sans fédéralisme : « lutter pour que chacun ait le droit de décider soi-même de sa propre vie, c'est déjà, même si ce n'est pas conscient, lutter pour l'écologie. Vouloir l'énergie solaire, l'agriculture biologique et la protection de la nature, c'est implicitement opter pour l'autogestion et le fédéralisme »⁵.

Lannoye dit ne pas craindre qu'en confiant tout le pouvoir à la base, on en arrive au refus de tout projet « même indispensable ». D'abord parce que le sens des responsabilités se développe plus dans la liberté, ensuite parce que le renforcement du pouvoir de la base a pour résultat que « la recherche de solutions socialement acceptables à tous les niveaux entraîne que ces solutions soient écologiquement acceptables ». Il reste que le Namurois ne désigne aucun groupe, ni mouvement social qui, dans la société belge de la fin des années 1970, est prêt à s'emparer de l'autogestion sans attendre que le politique la décrète et la mette en œuvre. La question évoquée jadis par Démocratie Nouvelle de la « transition » vers une société autogérée reste donc intégralement posée.

.....
4 Ibid.

5 LANNOYE P., *Ecologie et fédéralisme*, *La Feuille de chou biologique*, n°8 juin 1978.





Quelques uns des pionniers de l'écologie politique en Wallonie et à Bruxelles. De gauche à droite et de haut en bas, l'économiste Gérard Lambert, le chimiste Jean Liénard, l'ingénieur Luc de Brabandere, le physicien Paul Lannoye, le juriste et futur président du Rassemblement wallon Paul-Henri Gendebien, l'économiste Georges Trussart, l'économiste Philippe Defeyt, l'écrivain Michel Beaujean, alias Chiquet Mawet, le juriste Martial Mullenders, Renée-Christine Becquet, fondatrice de l'association Espaces pour demain et le géographe José Daras.





UN PAYS D'ÉLECTIONS

De 1978 à 1981, les quelques dizaines de militants écologistes wallons et bruxellois réellement actifs doivent assumer de front la participation à trois scrutins électoraux, animer et constituer un mouvement social et structurer un embryon de parti. L'exercice a quelque chose de schizophrénique : la casquette de membre des Amis de la Terre doit être rapidement changée en période de scrutin en casquette de militant de Wallonie-Ecologie, d'Europe-Ecologie et bientôt d'ECOLO. L'articulation mouvement/parti n'est pas encore explicitement thématisée, mais elle est déjà présente dans les faits, sous le mode pour le moins paradoxal imposé par le Manifeste des Amis de la Terre.

Les élections de 1977 ont convaincu les écologistes belges de leur potentiel électoral et ils se préparent déjà pour ce qu'ils pensent être le prochain scrutin : la première élection du Parlement européen. Au cours de la rencontre de Bergisch Gladbach en août 1977, un programme commun en quatre points a été adopté par 80 écologistes européens. Une nouvelle réunion a lieu à Paris le 19 novembre. Mais de l'avis des Belges, ses résultats sont décevants : « les élections européennes ne semblent pas être une préoccupation actuelle dans les différents pays. Il n'y a finalement qu'en Belgique (...) que se fait un travail de préparation régulier. Cela nous donne, de fait, un rôle – disons d'incitateurs – dans la coordination à l'échelle européenne »⁶.

Au cours de l'année 1978, il n'y a quasiment plus de réunion des écologistes européens, en dehors de celles qui sont organisées par le club Ecoropa. Celui-ci a été constitué à la fin de 1976 autour de la personne de Denis de Rougemont et rassemble progressivement une série de grandes figures scientifiques, politiques, économiques et littéraires comme René Dumont, Jacques Ellul, Pierre Samuel, Bernard Charbonneau, Manfred Siebker (membre du Club de Rome)⁷. Le fil conducteur de cette association plutôt « sélect » sort tout droit de la doctrine du fédéralisme intégral.

⁶ Wallonie-Ecologie, *Compte-rendu de la réunion du 9 décembre 1977*, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre de Liège.

⁷ *La Gueule Ouverte*, le 22/09/1977.





ecologica europa

ECOROPA, club créé autour de Denis de Rougemont rassemble la plupart des grandes figures de l'écologie des années 1970. Elles se mobilisent pour inspirer les listes écologistes qui se présentent aux premières élections européennes de 1979.

La construction européenne y converge avec la mise en place d'une « démocratie écologique ». En mai 1979, Ecoropa – qui est soutenue par 800 personnalités – lance un appel à signer une « Déclaration pour une Europe différente » et invite les électeurs européens à voter en faveur des candidats écologiques « pour qu'ils soutiennent en même temps des initiatives extraparlementaires pendant et après les élections afin de renforcer une véritable démocratie de base »⁸.

En l'absence d'interlocuteurs dans d'autres pays, les écologistes wallons et bruxellois préparent patiemment une plate-forme européenne. Leur travail est facilité par le bagage fédéraliste de certains d'entre eux et, en particulier, de Georges Trussart qui produit de nombreuses notes de fond sur le sujet⁹. La ligne politique de Wallonie-Ecologie pour ces élections européennes est définie le 18 août 1978 lors d'une réunion à Liège¹⁰.

Mais ce ne sont pas les élections européennes pour lesquelles ils se préparent, qui surviennent. A l'automne 1978, le CVP, parti du Premier ministre Leo Tindemans, ne cache plus son refus de voter les lois transposant

⁸ L'adresse mentionnée est celle du Bureau Européen de l'Environnement à savoir le 25, rue d'Arlon à 1040 Bruxelles. Voir JACOB J., *op. cit.*

⁹ Centre d'archives privées Etopia, Fonds Donat Carlier.

¹⁰ TIMMERMANS J., *op.cit.* p.31.





les accords institutionnels des pactes d’Egmont et du Stuyvenbergh qui prévoient de simplifier l’architecture institutionnelle et garantir les droits des francophones de la périphérie bruxelloise. Très vite après leurs conclusions, ils ont suscité une opposition croissante de la part du mouvement flamand qui finit par s’exprimer à l’intérieur du CVP. Le 20 octobre 1978, Leo Tindemans est remplacé provisoirement par Paul Van den Boeynants¹¹. De nouvelles élections sont convoquées le 17 décembre 1978, dix-huit mois après le scrutin précédent. Une partie du mouvement flamand se radicalise, donnant naissance au Vlaamse Volkspartij (VVP) et au Vlaams-Nationaal Partij (VNP) qui formeront ensuite le Vlaams Blok, premier nom du parti d’extrême-droite Vlaams Belang¹².

Wallonie-Ecologie - qui obtient le numéro de liste 13 - présente un programme en treize points, apparemment très en décalage avec les préoccupations communautaires et économiques qui dominent alors l’agenda politique. Sous le titre « Les partis vous poussent à produire et à consommer plus, les écologistes vous proposent de vivre mieux », les écologistes font cependant de la reconversion de l’économie wallonne leur priorité numéro 1. Alors que la sidérurgie wallonne est frappée de plein fouet par la crise¹³, Wallonie-Ecologie ne craint pas de développer des alternatives à l’industrie lourde dans les PME « dont la production soit utile et non-polluante ». La plate-forme comporte six adresses dans six arrondissements différents (Brabant wallon, Charleroi, Dinant-Philippeville, Liège, Namur, Neufchâteau-Virton).

Le soir du 17 décembre 1978, la moisson est encore meilleure qu’en 1977. Wallonie-Ecologie double quasiment son résultat et réalise des scores appréciables dans les arrondissements de Namur (3,7%) et Nivelles (2,8 %). A Bruxelles, le vote écologiste pâtit de la division

¹¹ MABILLE X., *Histoire politique de la Belgique*, CRISP, Editions complétée de 1992, p. 354.

¹² [En ligne]. <wwwvocabulairepolitique.be/pacte-egmont/>, (consulté le 12 juillet 2013).

¹³ FRANCQ B. et LAPEYRONNIE D., *Les deux morts de la Wallonie sidérurgique*, Ed. Ciaco, 1990. Juste avant le choc de 1974, les patrons de la sidérurgie belge font encore preuve d’un optimisme à toute épreuve. La douche froide tombe quatre ans plus tard. En 1978, Willy Claes, le ministre socialiste de l’Economie, doit lancer d’urgence un plan de sauvetage qui réalise de facto une partie du programme des réformes de structures de la FGTB de 1954, en faisant entrer l’Etat belge dans le capital de Cockerill. Il fait aussi passer le nombre de ses travailleurs de 65.000 en 1975 à 35.000 dix ans plus tard.





A Bruxelles, aux élections de 1978, l'électeur a le choix entre Ecolog, proche des listes Wallonie-Ecologie et Ecopol qui regroupe des militants proches du Réseau Libre des Amis de la Terre (Centre d'archives privées Etopia).

entre deux listes : Ecolog qui collabore avec Wallonie-Ecologie et Ecopol, emmenée par Luc de Brabandere du Réseau Libre des Amis de la Terre. La première récoltant plus du double de voix que la seconde à la Chambre.



Dans la *Feuille de Chou biologique* qui suit les élections, le Liégeois Henry Hoffait – à l'époque proche de Paul Lannoye – développe une analyse qui formera progressivement le discours officiel du futur mouvement ECOLO et qui sera reprise presque telle quelle par les sociologues et politologues analysant l'émergence des partis verts. Pour le candidat liégeois, ces élections montrent que « le mouvement politique et électoral des écologistes apparaît aujourd'hui comme l'expression de l'émergence d'un nouveau mouvement social ». « Car, outre la jonction entre les mouvements de non-violence, féministes, fédéralistes, ce sont toutes ces innombrables minorités qui se retrouvent dans les luttes de base des groupes de défense et de protection, de comités de quartier, d'associations multiples, voire de mouvements de consommateurs, qui sont en voie de former une majorité », explique-t-il plein d'optimisme pour un parti qui n'a pas encore passé la barre des 5%. Et comme les partis en place ne sont pas en mesure de répondre aux attentes de ces groupes, le temps est venu de sortir de l'improvisation des premières listes et de mettre sur pied une organisation plus efficace.

Mais il ne saurait être question de créer un parti comme les autres, il faut donc innover : « En cessant de confondre organisation avec institution ou appareil, trouvons une conception plus biologique de celle-ci. Expérimentons les pratiques autogestionnaires et fédérales que nous prônons pour la société ». En clair, l'organisation politique des écologistes doit appliquer l'autogestion en interne, tant pour sortir de la marginalité que pour se faire l'interprète dans le champ politique de ce nouveau mouvement social en cours d'émergence. L'espoir est aussi, du même coup, de construire des alliances avec les syndicats qui disposent, eux, d'un réel rapport de forces sur le terrain des luttes : « nos propositions doivent les faire sortir de leur mutisme quant aux choix fondamentaux de notre société : l'énergie, la croissance industrielle génératrice d'injustices sociales, le productivisme destructeur aussi de la santé des travailleurs ». Au sein du mouvement écologiste naissant se renforce ainsi une double volonté d'alliance avec des acteurs sociaux réellement existants – qu'ils soient nouveaux ou anciens, comme les syndicats – et d'autre part d'autogestion en interne de la nouvelle structure politique à mettre en place.





DE WALLONIE-ECOLOGIE À ECOLO

Le bilan de l'élection de décembre 1978 est à peine tiré que l'élection du parlement européen se profile. A la manœuvre, on retrouve quasiment les mêmes protagonistes que pour la campagne précédente. Wallonie-Ecologie se mue d'un seul coup en Europe-Ecologie.

Une des premières choses à faire, c'est de trouver de l'argent pour financer la campagne. Le bulletin mensuel de la section liégeoise d'Europe-Ecologie, signé par José Daras, demande que chaque membre verse la somme de 1.000 francs pour payer la dette de 120.000 francs qui reste de la campagne de 1978¹⁴. Et puis, il faut, une fois encore, recueillir suffisamment de signatures pour déposer la liste. Enfin, il y a le programme à réaliser sur base de la plate-forme adoptée en 1977 à Bergisch Gladbach. Celui-ci est finalisé au printemps 1979 après des discussions dans l'ensemble des groupes régionaux de Wallonie-Ecologie. Les groupes régionaux se sont répartis les chapitres : énergie et fédéralisme intégral à Namur, transports, pollutions, aménagement du territoire à Mons, droits des individus du tiers monde à Ecopol à Bruxelles, santé et politique agricole à Ecolog à Bruxelles, défense civile non-violente et politique industrielle à Liège, préservation de la nature et tourisme en Ardennes¹⁵.

Sans surprise, Europe-Ecologie prône la mise en place d'une Europe des régions qui doit remplacer les Etats européens actuels qui ne sont que « l'héritage d'un passé de guerres, de coups de force et de traités antidémocratiques »¹⁶. Et il est précisé que la Flandre et la Wallonie correspondent bien à la notion de région, « c'est-à-dire de communauté homogène sur les plans historique, culturel, géographique et même économique, qui souhaite exister en tant que telle ». Dans cette vision institutionnelle qui sera celle d'ECOLO au moins jusqu'à la fin des années 1980, « les régions sont l'aboutissement d'une construction fédérale qui

14 Bulletin d'Europe-Ecologie Liège (non daté), Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.

15 *PV de la réunion de Wallonie-Ecologie Liège le 22 janvier 1979*, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.

16 *L'Europe des écologistes*, programme pour les élections européennes du 10 juin 1979, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.



ELECTIONS EUROPEENNES

REISER

courageusement diffusé par
EUROPE-ÉCOLOGIE
LISTE 15

PI pour Raymond Tiber - 81 rue Félix 4000 Liège

Paul LANNOYE
Ancien maire
Député des Ardennes
Membre du Bureau de la Terre
Le vert

GEORGES TRUSSART
Ancien
Économiste agro-environnemental des Ardennes
Membre du Bureau de la Terre
Le vert

Enfin, pour la première fois, il peut y avoir des élus écologistes qui seront des élus d'un nouveau type, travaillant avec la population, se battant pour le développement durable populaire et pour le contrôle permanent des parlementaires, bref pour VOUS rendre la parole.

Un député des vieux partis en plus ou en moins ne changera rien à l'Europe. Par contre, voter Europe-Ecologie, c'est voter utile pour l'Europe du mieux vivre, des libertés, des Régions et de la paix. Aidez-nous à être le grain de sable dans la mécanique huilée des partis et des technocrates.

EUROPE - ECOLOGIE
liste ECOLO n° 15

Pour obtenir notre programme téléphoner au 081120044
Pour nous aider à voter, pour les élections régionales et pour les législatives, tous vos amis doivent voter
pour nous, veuillez contacter le Front de gauche à l'adresse : Europe-Ecologie n° 501-0735448-21.
Cet effet rapporteur, 10, Léopold, 40-100 Namur, Belgique

Pour leur campagne aux élections européennes de 1979, les écologistes liégeois ne craignent pas de faire appel au génie caustique de Reiser. Les candidats namurois d'Europe-Ecologie, Paul Lannoye et Georges Trussart se présentent de manière plus traditionnelle.

Arrêtons le massacre
Choisissons notre avenir
EUROPE ECOLOGIE N° 15





part des quartiers et des villages autogérés en passant par la commune et la contrée ». Toujours dans l'esprit des fédéralistes intégraux, il ne saurait être question de réduire la démocratie au suffrage universel qui prive le citoyen de moyen de s'exprimer en dehors des élections. Il faut mettre en place un système de contrôle des parlementaires en cours de législature, comme le référendum d'initiative populaire. Tous les candidats de la liste sont d'ailleurs invités à signer un « pacte » avec le mouvement par lequel ils s'engagent à agir en concertation permanente avec lui « et à servir de relais politique aux associations écologiques, considérant qu'ils sont avant tout les porte-paroles d'un courant d'opinion ». Ils doivent aussi promettre de « ne pas cautionner une décision prise à l'échelon européen qui se heurterait à une opposition locale ou régionale, se déclarant ainsi les partisans inconditionnels du référendum populaire »¹⁷. Sur le plan économique, le programme de 1979 prévoit la révision du traité de Rome pour « redéfinir le rôle de l'économie dans la société » et promouvoir des PME autogérées et basées sur des technologies douces. Il plaide pour une Europe auto-suffisante grâce à une agriculture écologique « régionalisée » ; ce qui veut dire, en clair, « relocalisée ». Le programme réclame également la fin du nucléaire et le retrait des pays européens de l'OTAN.

Le tract électoral témoigne d'un souci de soigner la communication. Si le dessin (opposant de façon naïve dans deux cases de bulletin une vision sombre d'un paysage urbanisé et pollué à une ferme ensoleillée en pleine nature) n'est pas franchement de qualité professionnelle, le texte (imprimé à l'encre verte) est percutant. Prenant à contre-pied l'image utopiste qui colle déjà aux écologistes, il affirme que le vote écologiste est le vote des « «réalistes». Pour «laisser à nos enfants un monde vivable, vivre en paix avec la nature et les hommes, permettre à chacun d'assumer son propre destin, utiliser les formidables ressources techniques dont nous disposons pour vivre mieux et non pour produire du matin au soir», les écologistes disposent de moyens « que les partis

¹⁷ Europe-Ecologie, *Pacte conclu entre les candidats à l'élection au parlement européen et les membres du mouvement*, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Donat Carlier. C'est l'ancêtre du contrat de réciprocité que doivent encore signer aujourd'hui tous les candidats Ecolo.



empêtrés dans leurs querelles stériles n'appliqueront pas »¹⁸. Les Liégeois d'Europe-Ecologie ne se prennent pas au sérieux et proposent une affiche reprenant un dessin de Reiser qui clame « cette fois faudra pas voter pour un con, ça va être dur ».

La liste est composée de manière à représenter l'ensemble des groupes régionaux. Parmi les dix-sept candidats, treize sont membres de l'ASBL des Amis de la Terre... Des membres du Réseau Libre ont choisi, quant à eux, de soutenir la liste E-Non qui est promue par le journal d'extrême-gauche *Pour* et dont la tête de liste est Irène Kaufer.

Un tract signé par trois membres du RLAT (Monique Maizière-Henrion de Namur, Freddy Chabot de Huy et Michel Hanin de Bruxelles) affirme que « pour nous, lutter pour l'écologie implique nécessairement un engagement à gauche aux côtés des syndicalistes nourris aux vitamines LIP »¹⁹. A leurs yeux, la liste Europe-Ecologie n'est pas assez proche des luttes des femmes et des étudiants. Raymond Polis, un ancien de DN et un des premiers membres des Amis de la Terre apporte, quant à lui, le soutien des Amis de la Terre de Huy. « Nous n'acceptons pas que l'aile la plus conservatrice des Amis de la Terre et du mouvement écologique, regroupé notamment dans la liste « ECOLO », monopolise la représentativité d'un des mouvements sociaux les plus novateurs, les plus créatifs et les plus égalitaires de ces 20 dernières années ». Freddy Chabot, l'un des piliers du RLAT figure également sur la liste²⁰. Le 11 mai 1979, l'asbl des Amis de la Terre se fend d'un communiqué outragé dans lequel elle condamne « l'utilisation malhonnête » de son nom par la liste E-Non.

Les contacts avec les écologistes flamands d'Agalev sont plus cordiaux. A l'unisson, les Verts belges entendent s'opposer à la montée de la tension communautaire. Le dimanche 20 mai 1979, une marche flamingante

18 Le tract d'Europe-Ecologie appelle à cofinancer la campagne, en mettant à côté d'un numéro de compte la mention « nous ne sommes aidés ni par les banques ni par les syndicats ni par les mutuelles ».

19 Lettre (*ouverte*) aux écologistes, feuille électorale pour la liste E-Non, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre Liège.

20 Journal n°5 de la liste E-Non, mai 1979, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre Liège.





des organisations VMO et TAK a donné lieu à de violents incidents dans les Fourons. La gendarmerie ne s'est pas montrée particulièrement respectueuse des habitants pourtant envahis par des militants au style parfois fascisant²¹. Le 26 mai, Paul Lannoye et Luc Versteylen, l'animateur d'Agalev, signent un communiqué dans lequel ils expriment leur commune inquiétude. « Les écologistes sont conscients du fait que, dans toute société, les conflits sont inévitables mais estiment qu'ils peuvent être réglés démocratiquement sur la base des principes de respect des minorités et de l'authenticité culturelle de chacun ». Et ils concluent que les événements tels que ceux de Fourons « ne peuvent être résolus dans le cadre des États-nations actuels mais bien dans celui d'une Europe fédérale basée sur des entités à taille humaine »²².

Le soir du 10 juin 1979, le résultat dépasse toutes les espérances. Avec un score de 5,1% au niveau wallon (107.833 voix au total), il s'en faut de peu que Paul Lannoye, qui occupe la tête de liste, ne soit envoyé au parlement européen²³. La liste E-Non, patronnée par l'hebdomadaire d'extrême-gauche *Pour*, et sur laquelle figurent quelques membres du Réseau Libre des Amis de la Terre ne récolte que 22.000 voix. Le meilleur score d'ECOLO est atteint dans le canton de Saint Vith (22%), sans doute en raison de la présence en quatrième place de Josef Dries, issu du PDB, le parti des Belges de langue allemande.

En Flandre, la liste Agalev récolte 77.986 voix, soit 2,3% dans la circonscription néerlandophone.

Au lendemain du scrutin, Gérald Vande Walle, un jeune militant écologiste namurois, affirme que c'est « l'heure des responsabilités »²⁴. Si on additionne les voix obtenues par Europe-Ecologie et Agalev et qu'on les reporte dans une élection législative, les écologistes peuvent raisonnablement s'attendre à envoyer quatre députés au parlement. Il

21 Cette journée est racontée par le film de Jean-Jacques Andrien « Mémoires (des gens de Fourons) » (1984).

22 Communiqué d'Europe Ecologie, le 26 mai 1979, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre de Liège.

23 MAHOUX P. et MODEN J., *op.cit.* p.19.

24 VAN DE WALLE G., *L'heure des responsabilités*, *La Feuille de Chou biologique*, n°16 Juin-Juillet 1979.



La restructuration de la S.N.C.B., «irrationnelle et coûteuse», selon le mouvement «Ecolo»

Les «verts» ne veulent pas du plan de restructuration des chemins de fer. Au cours d'une réunion à Namur, le mouvement «Ecolo» a fait une critique des projets révélés dans plusieurs journaux. Une critique précise et claire, qui fera réfléchir les usagers des transports en commun.

« Ecole » regrette d'abord « que ce projet de restructuration prenne exclusivement appui sur les critères de rentabilité économique et financière, selon les schémas prévalant dans le secteur privé, alors que la S.N.C.E., service public, doit incontestablement être soumis à une rationalité beaucoup plus large prenant en compte des facteurs sociaux, économiques, culturels...»

ques et politiques.

En supprimant de nombreux points d'arrêts et en limitant la densité des stations gares aux heures de pointes, pourrait l'Ecole, la S.N.C.F., répondre aux besoins des populations; les déplacements des travailleurs, y compris ceux qui travaillent une pause et voyagent par conséquent aux heures creuses, les déplacements des écoliers, les voyages des pensionnés (qui partent de préférence aux heures creuses), les déplacements des mères de famille

le qui vont faire leurs courses pendant que les enfants sont en classe, etc.

La suppression de nombreux arrêts, selon le mouvement, peut ou non aggraver le dépeuplement des régions rurales. Seules, en effet, les villes et villages desservis par le chemin de fer ont pu, jusqu'à présent, limiter l'exode de la population active vers les grandes villes. Le mouvement, constaté depuis quelques années, des chi- dins venant s'installer dans les régions rurales traversées par le chemin de fer va s'empêtrer inexorablement.

La restructuration du réseau S.N.C.F. pense « Ecole », entraîne en outre la perte d'un nombre considérable d'emplois (8,000), les économies étant, un fois de plus, réalisées sur le dos des travailleurs. Il est ridicule de vouloir accroître les investissements publics créateurs d'emploi et, dans le même temps, de diminuer les dépenses de fonctionnement et de créer ainsi du chômage.

Le mouvement « Ecolo » dénonce aussi l'inconsequence gouvernementale en matière de politique énergétique. Exhorter les populations à éviter les gaspillages d'énergie peut difficilement se concilier avec des mesures qui

impliquent nécessairement l'accroissement du trafic routier, la poursuite d'une politique de grands travaux routiers (E 40, E 9), le maintien des privilégiés donnés aux transports individuels par rapport aux transports en commun, etc.

• La politique financière de la S.N.C.B. ne peut d'ailleurs s'analyser que dans un contexte d'ensemble. La S.N.C.B. peut-elle prouver que les économies réalisées par son plan de restructuration seront plus importantes que les dépenses supplémentaires qui entraîneront la réalisation de ce plan; pour la S.N.C.V. (achat d'autobus, modernisation de nouvelles lignes), l'ON.E.M. (subventions pour 6.000 chômeurs supplémentaires), l'AML (accroissement du nombre des accidents de la route), les grandes communes (difficultés de circulation dues à la présence d'une gare) ?

Avant sa création officielle en 1980, le mouvement ECOLO proteste contre un plan d'économie dans les chemins de fer. Le 20 juillet 1979, le quotidien *Le Soir* publie son communiqué de presse.

faut donc sortir l'action écologiste de son caractère ponctuel, relier les luttes séparées et surtout proposer « les alternatives et les mesures politiques qui nous conduiront vers une autre société conforme à notre idéal sans nucléaire et sans pollution ». Le but n'est pas de prendre le pouvoir, mais de le redistribuer « de manière à ce que chaque citoyen ait son mot à dire dans les décisions qui le concernent » via le référendum et le contrôle permanent des élus. Dans cette perspective, il est temps de se préparer aux prochaines élections communales et législatives en s'organisant efficacement. Cela implique notamment que le mouvement écologiste ne laisse plus « stériliser son action dans



de vaines querelles » mais qu'il se débarrasse « des fumistes et des opportunistes » pour devenir « le moteur d'une formidable prise de conscience populaire en faveur d'un changement de société »²⁵. Le 11 juillet 1979, Paul Lannoye publie une carte blanche dans le quotidien *Le Soir* dans laquelle il annonce que les écologistes entendent bien poursuivre leur engagement²⁶.

Le 20 juillet 1979, Europe-Ecologie décide à l'unanimité qu'« une organisation efficace requiert la mise en place d'une 'structure d'intervention politique permanente' sur le mode fédéraliste ». Un bureau provisoire composé de José Delory (Andenne), Henry Hoffait (Liège), Marthe Pierquin (Brabant-wallon), Robert Van Wassenhoven (Bruxelles) est mis en place. Gérald Vande Walle et l'avocat, Jean-Marie Dermagne, sont chargés de faire des propositions pour la protection du sigle ECOLO²⁷.

ECOLO existe donc bel et bien avant l'approbation de ses futurs statuts qui interviendra au début de 1980. Non seulement, ses « membres » ou à tout le moins ceux qui contribuent à sa création, commencent dès le mois de septembre à débattre de sa future organisation, mais en outre ils « communiquent » en diffusant dès le 20 juillet 1979 un communiqué de presse critiquant la restructuration de la SNCB (fermetures d'arrêts et de petites gares, suppression de 6.000 emplois) qui sera publié par les quotidiens *Le Soir* et *La Cité*. En outre, parmi les organisateurs de la manifestation organisée à Liège le 10 novembre 1979 figure déjà un « Mouvt. ECOLO »²⁸.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ LANNOYE P., *Que vont faire les écologistes ?*, *Le Soir* 11 juillet 1979.

²⁷ Compte-rendu de la réunion de Namur du 20 juillet 1979, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.

²⁸ *Bulletin d'information d'Europe Ecologie*, périodique mensuel n°12 de novembre 1979, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.



MOUVEMENTS ET PARTIS VERTS EN FLANDRE, FRANCE ET ALLEMAGNE

Dès 1978, l'intention de se doter d'une structure politique permanente fait l'objet d'un consensus entre écologistes wallons et bruxellois, même si des voix dissidentes se font encore entendre. Leur ambition n'est pas de créer un parti comme les autres, mais d'appliquer en interne les principes fédéralistes et de se servir des élections comme d'une tribune pour rassembler les nouveaux mouvements sociaux et un jour arracher des réformes fédéralistes et écologiques. Le succès au scrutin européen conforte et accélère ce projet.

Comment cette évolution s'effectue-t-elle en Flandre, en France, en Allemagne ? Les écologistes voisins de la Wallonie et de Bruxelles s'efforcent-ils, eux aussi, de répondre à la question lancinante de « comment faire de la politique autrement » ?²⁹ Le rejet de la forme partisane n'est pas un phénomène propre aux années 1970 mais, dans toute l'Europe occidentale, il prend un tour vraiment radical pour la génération d'après 1968. Partout, les partis sont accusés d'être au service d'un système bureaucratique qui sert les intérêts privés et qui empêche les jeunes générations de « choisir leur vie ». Partout, ils sont également jugés complices d'une société arrivée à son « 29^e jour » et qui refuse d'écouter ceux qui veulent empêcher l'effondrement écologique. Partout, la peur d'une « récupération » par le système ou par la prise de contrôle d'une élite bureaucratique justifie des pratiques d'assemblée libre et de démocratie directe. Mais les formes qu'adopte cette remise en cause varient en fonction des contextes nationaux.

La situation des Verts flamands est très différente de celle de leurs homologues francophones. Tout d'abord, ils ne disposent pas de racines fédéralistes, tout simplement parce que le mouvement flamand est d'abord orienté vers le nationalisme et la reconnaissance de droits pour la communauté flamande à l'intérieur de l'Etat belge (la revendication fédéraliste est une revendication originellement wallonne). Les premiers écologistes flamands n'entretiennent quasiment pas de rapport avec ce

29 SAINTENY G., *Les Verts*, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, deuxième édition corrigée, Paris, 1992, p.13.





mouvement nationaliste, même s'ils sont bien sûr attachés au respect de leurs droits culturels et linguistiques. Ensuite, leur engagement est d'abord de nature essentiellement « morale »³⁰. En Flandre, le mouvement vert précède totalement le parti. Avant de devenir un parti en 1982, *Anders Gaan Leven* (« Vivre autrement ») est un mouvement d'inspiration religieuse (il est créé par le jésuite Luc Versteylen), ancré dans le phénomène communautaire des années 1970 et, en l'occurrence dans sa variante catholique, à la fois marquée par un souci de redécouvrir une forme de christianisme primitif et d'expérimenter des modes de vie alternatifs³¹. Si le phénomène communautaire est également développé en Wallonie et à Bruxelles, il ne joue pas un rôle aussi déterminant qu'en Flandre dans l'émergence de l'écologie politique.

Comme le reste de l'Europe de la fin des « Trente glorieuses », la Flandre voit émerger des nouvelles formes de luttes contre la société industrielle. L'équivalent flamand d'Inter-Environnement, le *Bond Beter Leefmilieu*, fédère des groupes locaux qui se battent contre les projets de centrales nucléaires ou de construction de canaux et qui entendent plutôt soutenir des partis traditionnels qui défendraient leurs revendications, que de favoriser l'apparition d'une nouvelle organisation politique. La même ligne est adoptée par Agalev qui, aux élections de 1974 et 1977, décide de soutenir des candidats sur des listes des partis traditionnels³². Dans les années 1970, il n'y a, par ailleurs, pas de Section flamande des Amis de la Terre. La Section belge est essentiellement francophone ; ce qui prive un éventuel parti d'une base militante structurée. Finalement, le vrai commencement politique d'Agalev survient avec les élections européennes de juin 1979 – Mark Dubrulle³³ occupe sa tête de liste –, mais il faut attendre 1982 pour qu'Agalev se crée comme parti, soit après avoir obtenu des parlementaires aux élections de décembre 1981.

30 DE CONINCK R., *Inleiding voor het archief van Agalev*, AMSAB.

31 Pour une analyse pénétrante du phénomène communautaire en Belgique francophone dans les années 1970, voir VOISIN M., *Communautés utopiques et structures sociales : le cas de la Belgique francophone*, *Revue française de sociologie*, XVIII, 1977, p. 271-300.

32 DE CONINCK R., *op.cit.*

33 Mark Dubrulle est très tôt marqué par le fédéralisme européen. Membre d'Ecoropa, il fait partie des fondateurs d'Inter-Environnement.





En France, les Amis de la Terre ne sont pas de chauds partisans de la création d'un parti écologiste ou de la participation aux élections, comme en témoigne la couverture du n°19 de *La Baleine*, leur mensuel. (Centre d'archives privées Etopia)

En France, Mai 68 s'est attaqué à l'Etat jacobin centralisateur et a provoqué l'émergence d'une galaxie de contestataires dans laquelle coexistent des tendances extrêmement diverses. Cette diversité se retrouve aux origines de la mise en place progressive du mouvement écologique français. Défenseurs de la nature, résistants multiples à la société industrielle, représentants des communautés alternatives, antinucléaires, gauche et extrême gauche contribuent à une naissance qui est "cahotante, laborieuse et complexe", même si le terreau militant et culturel est particulièrement riche³⁴.

34 SAINTENY, *op.cit.*, p.11.





La première manifestation antinucléaire française a lieu le 12 avril 1971 à Fessenheim. Elle ne réunit que 1.300 personnes. Le 10 juillet 1973, elles sont 15.000. En Alsace, la lutte antinucléaire réunit Allemands et Français dans un même combat contre l'Etat nucléaire. L'Alsace est d'ailleurs le berceau de l'éologie politique française, la première liste verte ayant été déposée à Mulhouse en mars 1973. Les Amis de la Terre manifestent à Paris pour les droits des cyclistes dès le mois de mai 1972. Les 25 et 26 août 1973 entre 60.000 et 100.000 personnes se réunissent dans le Larzac contre le projet d'extension du camp militaire. Ils sont encore plus nombreux l'année suivante.

Au lendemain de l'élection présidentielle de 1974, en juin, la ville de Montargis accueille les militants qui ont soutenu la campagne de René Dumont pour débattre de la structuration de leur mouvement. Mais rien n'est simple dans la construction de l'éologie politique française. Celle-ci se fait laborieusement, par paliers successifs. Les progrès des listes vertes sont réels, mais ils sont souvent sans lendemain, et pas seulement en raison du système de scrutin majoritaire. Les Amis de la Terre français sont plus réticents que leurs homologues belges – du moins ceux qui ne militent pas au Réseau Libre – à l'idée d'une coordination interne, sans parler de leur refus de soutenir une structuration permanente d'un mouvement politique. Celle-ci est finalement acceptée à partir de la campagne pour les élections européennes de 1979, mais les Amis de la Terre gardent leurs distances.

Plusieurs facteurs expliquent cette extrême réticence. La taille du pays est évidemment un handicap. Ensuite, les écologistes français ne sont pas seuls à se profiler sur le terrain de l'innovation politique, au contraire de leurs homologues belges. A gauche, le PSU créé en 1960 en réaction à la guerre d'Algérie et au modèle présidentiel de la Ve république porte le projet de l'autogestion et dispose de solides relais syndicaux à la CFDT³⁵.

Mais surtout, le mouvement écologique français des années 1970 se caractérise d'abord par la peur à l'égard de tout ce qui pourrait ressembler

35 PHILIPPON G., *Mon PSU, Dialogue avec Stéphane Sitbon-Gomez*, Les Petits Matins, Paris, 2013.



à une forme de duplication du centralisme étatique. La volonté de s'engager dans la constitution d'une structure politique permanente est inversement proportionnelle à la vigueur de la résistance contre l'Etat centralisateur, militaire et industriel. Pourquoi, du reste, « entamer une longue marche dans les institutions » et tenter d'y conquérir des réformes incertaines alors qu'il s'agit de passer directement du 29e jour de la société industrielle à l'an 01 de l'éologie politique, en commençant « ici et maintenant » à vivre l'éologie et l'autogestion ? L'esprit de l'utopie mobilise les mouvements sociaux, mais il est aussi potentiellement le meilleur ennemi de leur structuration efficace...

Les premiers écologistes allemands partagent la même méfiance par rapport aux partis³⁶. Mais, en moins d'une décennie, ils parviennent à se constituer en principal débouché politique de toute la génération post-soixante-huitarde. Comme en France, celle-ci est marquée par une très grande diversité. Le vert des défenseurs de l'environnement côtoie le rouge des groupes d'extrême gauche, voire le noir ou même le brun de certains conservateurs dans des alliances bigarrées (*bunt*) contre la société du « miracle économique » de l'après-guerre. Les luttes contre des projets industriels et, en particulier, contre des centrales nucléaires donnent le jour à des coalitions détonantes entre villageois et représentants de la contre-culture. Les « initiatives citoyennes » se structurent dès 1972 en BBU (*Bundesverband der Bürgerinitiativen Umweltschutz* – fédération des initiatives citoyennes de protection de l'environnement), mais elles sont très soucieuses d'éviter toute forme de prise de contrôle par des structures extérieures et exigent que leurs bases y conservent une souveraineté absolue³⁷. Des personnalités importantes du futur parti vert comme Petra Kelly, Eva Quistorp ou Roland Vogt y font leurs premières armes.

Ces luttes bénéficient de toute l'énergie de l'opposition extra-parlementaire (APO), en l'occurrence de tous les mouvements politiques qui naissent

³⁶ HAAS M., *Geschichte, Zustand und Perspektiven der deutschen Grünen*, in Grüne Identität in einem sich wandelnden Europa, Heinrich Böll Stiftung, EU-Regionalbüro Brüssel, 2008, p. 8-25.

³⁷ VOLMER L, *Die Grünen, Von der Protestbewegung zur etablierten Partei – Eine Bilanz*, C. Bertelsmann Verlag, München. p; 19-108.





dans la foulée du '68 allemand et qui ne se reconnaissent pas dans l'offre des partis allemands³⁸. En 1974, le remplacement de Willy Brandt par Helmut Schmidt crée un vide à la gauche du paysage politique allemand. Alors que le premier était un ancien résistant au nazisme qui voulait démocratiser la société allemande, le second est un libéral-socialiste peu sensible aux enjeux environnementaux et qui acceptera le déploiement de nouvelles armes nucléaires sur le sol allemand. Sa politique pro-nucléaire suscite une opposition croissante de couches de plus en plus larges de la société allemande, au point que certains n'hésiteront d'ailleurs pas à faire de lui le véritable fondateur des Verts allemands.

En quelques années, ceux-ci parviennent à se structurer à partir d'un mouvement extrêmement hétérogène où se côtoient des maoïstes (*K-Gruppe*), des militants conservateurs qui recyclent leur nationalisme en sauvetage de l'espèce humaine³⁹, des anciens chrétiens-démocrates, des anti-nucléaires, des pacifistes, des féministes, des environmentalistes, des gauchistes non-dogmatiques... Comme en France, des listes aux appellations diverses se présentent à partir de la seconde moitié de la décennie. A l'automne 1977, une liste *Grüne Liste Umweltschutz* (GLU) obtient un élu à Hildesheim, suivie par une liste *Atomkraft, nein Danke ! (Nucléaire, non merci !)* dans une circonscription locale à Hameln/Pyrmont. En 1978, une liste verte obtient un mandat local à Erlangen en Bavière. La même année, des listes vertes passent la barre des 5% aux élections locales dans des circonscriptions proches de la centrale de Brokdorf, haut lieu de la contestation anti-nucléaire.

Les 16 et 17 mars 1979, 500 délégués de l'AUD, des GLU et de la GAZ (*Grüne Aktion Zukunft*) réunis à Francfort créent l'association *Sonstige Politischen Vereinigung Die Grünen* (SPV DIE GRÜNEN) dans la perspective des élections européennes du 10 juin. Ces trois groupes sont constitués

³⁸ L'opposition extra-parlementaire est renforcée par le fait qu'entre 1966 et 1969, le pays est gouverné par une grande coalition entre sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates dirigée par le chancelier Kurt Kiesinger qui a travaillé au ministère des Affaires étrangères pendant la période nazie.

³⁹ Il s'agit de l'*Aktionsgemeinschaft Unabhängiger Deutscher* (AUD) créée en 1965 par des nationalistes convertis à l'enjeu écologique au début des années 1970. A cette époque, ils effectuent un virage à gauche, ce qui fait fuir une partie de leurs membres. Le peintre Joseph Beuys figure en 1976 sur une liste présentée par l'AUD aux élections fédérales de 1976.



En Allemagne comme en Belgique, l'élection européenne accélère la structuration de l'écologie à partir de ses composantes hétérogènes. Les 16 et 17 mars 1979, l'association *Sonstige Politische Vereinigung Die Grünen* est créée. C'est une première étape avant la constitution du parti vert.

en « courants » qui ont droit chacun à des porte-paroles, ce qui est inhabituel dans le paysage politique allemand. L'objectif est d'éviter toute prise de contrôle par un groupe déterminé. Ces trois présidents sont Helmut Neddermeyer (GLU), August Haußleiter (AUD) et Herbert Gruhl (GAZ). Ce dernier siège comme député indépendant au Bundestag depuis qu'il a quitté la CDU, parce que celle-ci n'a pas renoncé à l'idéologie de la croissance. En 1975, Gruhl a en effet publié un best-seller (vendu à 400.000 exemplaires) tout à fait dans la veine du Club de Rome. Ce livre *Ein Planet wird geplündert - Le pillage de la planète* - qui frappe toute une génération, est accusé de prôner une vision autoritaire de l'écologie. Gruhl a ensuite participé en 1975 à la création de BUND (*Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland*) qui deviendra la section allemande des Amis de la Terre.

Mais en juin 1980, Gruhl et la GAZ quittent les Verts parce qu'ils les jugent dominés par la gauche et pas assez sensibles aux thèmes environnementaux⁴⁰. L'ancien chrétien-démocrate fonde alors le *Ökologische-Demokratische*

40 VOLMER L. *op. cit*, p. 105.





Partei (ÖDP), toujours présent en Allemagne aujourd’hui, particulièrement en Bavière. Aux yeux de la gauche du parti, il incarne une forme d’écofascisme, ce qui explique la méfiance que le concept d’écologie suscite parfois chez les Verts allemands. Quoiqu’il en soit, la liste verte réalise un score prometteur de 3,2% aux élections européennes de juin 1979. Le 7 octobre de la même année, avec 5,1%, les Verts entrent pour la première fois dans un parlement régional, à Brême. Enfin, les 3 et 4 novembre 1979, 700 délégués réunis à Offenbach décident de créer un parti. Le « parti anti-partis » est sur les rails⁴¹.

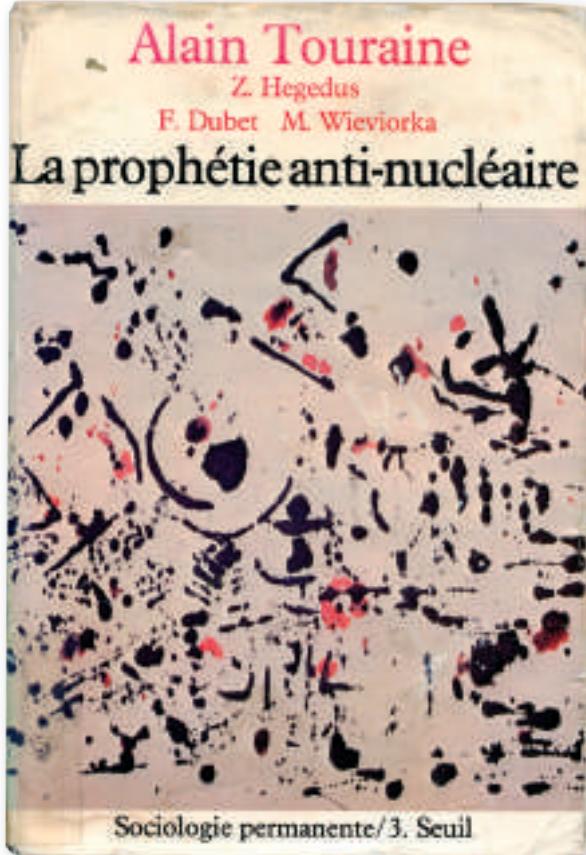
DE LA PROPHÉTIE À L’INTERVENTION POLITIQUE

De l’exclusion de quelques militants du Rassemblement wallon au succès d’Europe écologie, l’émergence de l’écologie politique en Wallonie et francophone se fait en moins d’une décennie. C’est également le cas chez leurs voisins immédiats, mais, en Wallonie et à Bruxelles, le fédéralisme intégral hérité d’une autre génération de luttes permet de structurer plus rapidement et plus efficacement un mouvement qui entend faire de la politique autrement, c’est-à-dire résister à la tentation bureaucratique où le pouvoir de décision est monopolisé par un groupe réduit de personnes, professionnels ou non. Le radical-démocratisme des premiers écologistes wallons a beau avoir des racines antérieures à mai 68, il sied bien à la période d’émergence de l’écologisme et marque durablement le système d’action de ce qui deviendra officiellement ECOLO en mars 1980.

Du refus de toute forme de centralisme au rejet de l’Etat industriel ou post-industriel, il permet la mise en réseau de groupes et de mouvements sociaux qui entendent résister à celui-ci. Mais il cache aussi difficilement certaines de ses limites et de ses tensions.

La première d’entre elles tient à l’espèce de volontarisme, voire d’idéalisme démocratique qui explique l’antiparlementarisme démocratique des

⁴¹ VOLMER L. *op. cit.*, p. 95-96.



En 1979, le sociologue Alain Touraine et son équipe publient une analyse pénétrante du mouvement écologiste. Il pressent dans le mouvement anti-nucléaire, l'émergence du nouveau mouvement social central de la société post-industrielle qu'il voit reprendre la place qu'occupait le mouvement ouvrier dans la société industrielle.

précurseurs de l'écologie. Si, comme les fédéralistes intégraux, les premiers écologistes refusent de réduire la démocratie aux élections et au système parlementaire, c'est parce qu'ils sont sincèrement persuadés que si l'on redistribue le pouvoir, les gens vont automatiquement se muer en citoyens actifs, désireux et capables de s'engager dans l'action publique. Il suffirait presque de reconnaître réellement leur droit à l'auto-détermination pour que les gens en fassent usage ; qu'ils se débarrassent de ceux qui font profession de les représenter ou, à tout le moins, qu'ils exercent leur droit de contrôle permanent sur ceux-ci.



Par exemple, en réclamant à cor et à cri des référendums, ou même en les organisant et, le cas échéant, en révoquant les mandataires qui n'auraient pas respecté leurs mandats⁴². Dans une société où le repli sur la sphère privée a acquis une forme de sacralité, cela relève plutôt du vœu pieux, voire de la condescendance à l'égard des « majorités silencieuses », comme l'avait pressenti Michelle Beaujean en 1978 et comme l'expliquera Cornelius Castoriadis en 1980 à Louvain-la-Neuve.

Les fédéralistes intégraux ont quelques difficultés à identifier les « collectivités réelles » dont ils entendent préserver les spécificités par rapport à l'homogénéisation que veulent imposer des Etats centraux mis au service du productivisme et des intérêts capitalistes privés. On ne peut, en tous les cas, pas leur reprocher d'être des nationalistes, même cachés. Pas seulement parce qu'on chercherait en vain la moindre forme d'esprit anti-flamand dans leur attachement à une Wallonie autonome, prenant en main son destin. Mais aussi parce qu'ils sont libéraux au sens politique du terme : les solidarités qu'ils entendent défendre visent à défendre la liberté de choix des individus, pas à les soumettre à une quelconque entité supérieure, une classe sociale ou une nation.

Mais la vision sociale des premiers écologistes belges est aussi marquée par une tension permanente entre l'autonomie et la solidarité qu'ils auront tendance à vouloir régler par des réponses de nature institutionnelle généralement complexes.

En ce sens, le fédéralisme de DN et des Amis de la Terre correspond bien à l'émergence de la société post-industrielle, comme la thématise en 1980 le sociologue Alain Touraine après avoir organisé une « intervention sociologique » avec des militants du mouvement anti-nucléaire français⁴³. Selon le sociologue français, alors que dans la société industrielle, le mouvement ouvrier s'oppose au patronat sur l'organisation du travail et la répartition de ses bénéfices, dans la société post-industrielle, le mouvement écologiste

⁴² Rétrospectivement, on voit d'ailleurs bien la dose de sainteté et de souffrance qu'une telle conception défiante de la politique – aussi civiquement justifiée soit elle – implique potentiellement pour les futurs élus verts...

⁴³ TOURAIN A., HEGEDUS Z., DUBET F., WIEVIORKA M., *La prophétie anti-nucléaire*, Seuil, Paris, 1980.



s'oppose aux technocrates sur l'enjeu du contrôle et de la répartition du savoir. La lutte anti-nucléaire n'est pas seulement l'expression du refus d'une technologie dangereuse ; elle est plus fondamentalement la contestation d'un mode de décision et de contrôle de la « société programmée », c'est-à-dire à la fois la nouvelle économie de la connaissance et le capitalisme de « programmation » des besoins de consommation.

Mais à la différence du mouvement ouvrier dont l'organisation collective s'imposait de manière presqu'évidente par son regroupement dans les usines et les organisations syndicales, le nouveau mouvement social ne se manifeste que dans des luttes éparses, entre des adversaires pas aussi clairement identifiés que les patrons en haut-de-forme de l'imagerie socialiste. La cause qu'il défend, ce ne sont plus des enfants obligés de travailler, des prolétaires surexploités, mais des « communautés de vie » qui veulent décider elles-mêmes ce qui est bon pour elles plutôt que de voir leurs modes de vie imposés par un capitalisme postindustriel qui produit sans cesse de nouveaux besoins.

Si, dans la société industrielle le mouvement ouvrier se bat en appelant au front commun, à l'union de tous les travailleurs, les nouveaux mouvements sociaux de la société postindustrielle font appel à « l'autogestion des besoins ». Mais ils ne peuvent que difficilement parler au nom d'un « groupe d'appartenance » comme la classe ouvrière. D'où la nécessité des écologistes, explique encore Touraine, de faire appel à des conduites exemplaires, à ériger en exemple des groupes ou des personnes qui ont choisi de « vivre autrement », en dehors du système, en respectant la nature. D'où également l'accent mis sur l'« expérimentation sociale » que l'on trouve alors chez les penseurs de l'autogestion, comme André Gorz ou Pierre Rosanvallon. D'où, enfin, l'accent chez les fédéralistes écologistes wallons des années 1970 et 1980 sur les réponses de nature institutionnelles.

L'autre trait caractéristique de la société postindustrielle, c'est que les nouveaux opposants sont d'accord sur l'enjeu central de leur lutte. Tout comme les patrons et les syndicats de la société industrielle s'entendaient au moins sur la valeur centrale du travail, les technocrates et leurs contestataires admettent le rôle crucial qu'y joue le savoir.





Ils divergent cependant sur sa circulation et ses finalités. « Les deux adversaires reconnaissent qu'il s'agit d'entrer dans un type de société où l'information et la communication joueront le rôle central. Mais alors que les pro-nucléaires interprètent cette idée comme la nécessité de renforcer les industries de pointe, les écologistes insistent au contraire sur la nécessité de créer une société capable de lutter contre sa décomposition et la destruction de son environnement naturel, donc en mesure de se comporter elle-même comme un réseau de communications. Ce qui impose d'en finir avec la hiérarchisation, la centralisation et l'autoritarisme qui appauvrisse la communication et déforment ou retiennent l'information »⁴⁴. Il y a là, selon Touraine, la base d'un « basculement de la pensée écologiste vers la modernisation et la contestation démocratique » qui débouchera tôt ou tard sur « un réformisme », à savoir sur l'affectation progressive de l'énergie contestatrice des écologistes à la réforme de la société⁴⁵.

Mais, en 1980, Touraine n'est pas favorable à ce que les écologistes s'engagent trop rapidement dans la création d'une force politique capable de traduire dans les institutions parlementaires les points de vue du nouveau mouvement social, car le risque serait trop grand de délaisser celui-ci. La peur suscitée par le nucléaire a tiré une partie de la population de son indifférence, mais elle ne s'est pas encore largement transformée en volonté d'agir. Le mouvement anti-nucléaire est donc doublement prophétique : par l'alarme qu'il fait entendre et, surtout, par le fait qu'il annonce un mouvement social global à venir. Entrer trop vite dans le jeu politique et en l'occurrence dans le jeu partisan, pourrait freiner son émergence...

⁴⁴ TOURAIN A., HEGEDUS Z., DUBET F., WIEVIORKA M., *op. cit.*, p. 303.

⁴⁵ Touraine identifie aussi très bien les causes structurelles fondamentales de la tension entre le mouvement ouvrier – représenté en France par le syndicat communiste CGT – et le mouvement écologiste qui est plus proche de la CFDT, syndicat d'origine chrétienne qui émerge alors dans les nouveaux secteurs de l'économie de la connaissance. Quelques citations de « La prophétie anti-nucléaire » l'illustrent bien. « L'écologie politique se constitue en réponse à un mouvement ouvrier perdu dans le pouvoir communiste, l'influence social-démocrate ou la croyance dévote en une révolution scientifique et technique entraînant avec soi le progrès social. Elle critique l'idéologie ouvrière comme le mouvement ouvrier a critiqué les libertés bourgeoises » (p.320). « L'écologie politique est d'abord une critique de l'idéologie du mouvement ouvrier. Elle combat directement sa définition de l'enjeu sociétal des conflits. Elle ne croit pas que son rôle soit d'aider la société industrielle ou capitaliste à accoucher d'une société socialiste plus avancée. Elle combat la société industrialisée, capitaliste et socialiste, au nom d'une volonté de vivre autrement dès maintenant ». (p 320).



Dans les années 1980, ECOLO se lance dans l'aventure d'un parti-mouvement qui tentera de maintenir les deux fers aux feux. La conscience assez précise du caractère absolument minoritaire de l'écologie politique – les militants du tournant de la décennie voient bien qu'ils ne sont que quelques centaines dans une Belgique francophone d'environ 4 millions d'habitants – a sans doute joué un rôle important dans ce passage. Mais si la transition très rapide de la prophétie à l'action politique risque de réduire la portée du changement culturel et social en cours, elle a l'avantage de dépasser la logique du « refus » et de la protestation, en proposant un travail de transformation politique, quitte à prendre le risque de se heurter tôt ou tard au « monde vécu » de la société consumériste.

En décembre 1977, un jeune militant écologiste, Jean-Pierre Hannequart, qui deviendra plus tard directeur de l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement (IBGE – aujourd'hui Bruxelles-Environnement) pressent bien ce risque d'une dérive réglementaire sur laquelle pourraient déboucher des politiques écologiques qui ne se situent pas « au niveau de la transformation de la vie personnelle de chacun ». Loin de remettre en question le fonctionnement de la société, ces règles la conforteraient et affaibliraient la dimension autogestionnaire et conviviale de l'écologie. La demande réglementaire pour protéger l'environnement se tournerait, en l'occurrence, vers l'Etat et « plutôt que d'engendrer une transformation radicale des mentalités et des comportements individuels débouchant sur une restructuration fondamentale de la société » ; l'écologie serait en train « de favoriser, chez les tenants du pouvoir, des « réorientations » propres à mieux l'assurer et à le fonder »⁴⁶.

46 HANNEQUART J.-P., *Ecologie et tentation réglementaire*, *La Feuille de Chou biologique* n°4, Mi-décembre 1977.





PARTIE 2

ENTRE RUPTURE ET INSTITUTION- NALISATION (1980-1986)

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 180









Quelques jours avant la création officielle d'Ecolo, le philosophe Cornelius Castoriadis et Daniel Cohn-Bendit, le leader de Mai 68, participent à un débat sur l'écologie auquel plus de 800 personnes assistent. Leurs échanges serviront de base à un livre qui est réédité en 2014.

Le mercredi 27 février 1980, le grand auditoire de la place des Sciences à Louvain-la-Neuve est comble. Les membres du petit comité qui ont invité le philosophe Cornelius Castoriadis et l'ancien leader de Mai 68 Daniel Cohn-Bendit pour un débat sur l'écologie et le nucléaire n'en croient pas leurs yeux. Ils ont pourtant réservé la plus grande salle du nouveau campus de l'Université Catholique de Louvain (UCL) encore en plein chantier. Le public qui n'a pas trouvé de place assise s'agglutine sur les escaliers tandis que tout en haut de l'auditoire, certains se dressent sur la pointe des pieds pour entrapercevoir le crâne rasé de Castoriadis ou la tignasse rousse de Cohn-Bendit. 1968 est pourtant déjà loin. Les étudiants qui ne l'ont pas vécu côtoient les plus anciens qui en ont gardé une mémoire vive, qu'ils y aient participé ou non. La curiosité des premiers se mêle à la ferveur des seconds, comme si, d'un seul tour





de manivelle, les vannes de l'énergie collective qui s'était déversée sur les sociétés occidentales au tournant des années 1960 et 1970 allaient se rouvrir. La lutte anti-nucléaire et le mouvement écologique n'en offrent-ils pas une magnifique occasion ?¹

Quand Cornelius Castoriadis prend la parole, le silence se fait, presque religieusement. Le philosophe démarre par une question toute simple : « comment cette société arrive-t-elle à se maintenir et à tenir ensemble, alors qu'elle devrait susciter l'opposition de la grande majorité de ses membres ? ». D'emblée, il élimine la réponse marxiste. Non, le système établi ne tient pas par la répression ou par la manipulation : « si nous voulons voir les problèmes auxquels se heurte aujourd'hui par exemple un mouvement comme le mouvement écologique, nous devons comprendre une vérité élémentaire qui paraîtra très désagréable à certains : le système tient parce qu'il réussit à créer l'adhésion des gens et pendant la grande majorité des moments de leur vie, leur adhésion au mode de vie effectif, institué, concret de cette société »².

Et, poursuit-il, la plus grande menace pour ce système, ce serait moins la paupérisation de couches de plus en plus larges de la population que l'incapacité dans laquelle il se trouverait de ne plus assurer le « ronron de la consommation croissante » et, par exemple, de « ne plus fournir aux automobilistes de l'essence ». La critique du marxisme est en filigrane de l'intervention d'un des principaux animateurs de « Socialisme ou barbarie »³ qui a consacré une partie de sa vie à dénoncer le totalitarisme communiste. Les militants gauchistes présents dans la salle l'écoutent

1 CASTORIADIS C. et COHN-BENDIT D. (avec le public de Louvain-la-Neuve), *De l'écologie à l'autonomie*, Seuil, Paris, 1981. Ce livre est une version retravaillée et développée des interventions des deux auteurs et du public de Louvain-la-Neuve. Le débat avait été organisé par plusieurs associations et notamment l'Assemblée Générale des Etudiants de Louvain (AGL), les Amis de la Terre du Brabant wallon, le Mouvement des Jeunes pour la Paix (M.J.P) et le Centre Galilée, librairie et organisme d'éducation permanente. Une retranscription intégrale ainsi que l'enregistrement de la conférence réalisé à l'époque par l'auteur avec un enregistreur appartenant aux Amis de la Terre du Brabant wallon sont téléchargeables sur <http://www.etopia.be/spip.php?article872> et sur <http://www.etopia.be/spip.php?article463> (consultés le 12 novembre 2013). La retranscription a été effectuée par le collectif Lieux communs (<https://collectiflieuxcommuns.fr/spip/>) (consulté le 12 novembre 2013).

2 Les citations sont tirées du texte retracé de la conférence.

3 « Socialisme ou barbarie » était une association d'orientation marxiste anti-stalinienne qui a existé de 1948 à 1967 et dont ont fait partie les philosophes Cornelius Castoriadis, Claude Lefort et Jean-François Lyotard.



sans broncher. Dans le courant du débat, une femme tente bien de crier « la révolution sera mondiale ou ne sera pas », elle ne parvient qu'à susciter les lazzis du reste de l'assemblée⁴.

Une génération de militants assiste à la fin d'une époque. Tout au long des années 1970, certains d'entre eux ont tout abandonné pour travailler en usine, avec la conviction que tôt ou tard, ils aideraient les travailleurs à renverser le capitalisme. Mais, en ce début des années 1980, la crise économique, les vagues de licenciements et les plans d'austérité ne suscitent que des oppositions partielles. La manière dont la question sociale se pose est en train de changer. Dans « Adieux au Prolétariat » qui est publié en 1980, André Gorz a fait une critique de la prétention des militants de gauche à conduire la classe ouvrière vers son émancipation⁵. Chez Gorz comme chez Castoriadis, il ne s'agit plus seulement de dénoncer la domination de la bourgeoisie capitaliste, mais de remettre aussi en cause le fonctionnement de la société de consommation, même si la crise économique la rend progressivement inaccessible à un nombre croissant de travailleurs privés d'emploi. La domination capitaliste ne s'exerce plus uniquement dans les rapports entre classes, mais aussi à travers l'adhésion de chacun à un imaginaire de croissance, de consommation et de progrès technique. Aux yeux de Castoriadis comme de Gorz, la mise en place d'une société réellement autonome passe dès lors par l'auto-limitation et, en l'occurrence, par l'émancipation à l'égard de l'imaginaire de transgression des limites qui caractérise la société industrielle, qu'elle soit communiste, dans les pays du « socialisme réellement existant » ou, capitaliste, à l'ouest du rideau de fer.

Mais comment y parvenir, sans porter atteinte aux libertés individuelles ? Que faire, par exemple, si les consommateurs demandent à recevoir de l'électricité exclusivement nucléaire ?, se demande un Castoriadis dont le micro tombe constamment en panne, ce qui au vu du sujet du débat ne manque pas de déclencher l'hilarité générale... Le philosophe refuse de trancher. Pas question de décider à la place des gens de la manière

⁴ Souvenir de l'auteur.

⁵ GORZ A., *Adieux au prolétariat, Au-delà du socialisme*, Essai, Galilée, février 1980.





dont ils doivent vivre. Nous avons beau être engagés sur le même « rafiot planétaire », tout le monde n'a pas nécessairement le désir de vivre dans « des unités sociales autogouvernées et vivant pour une bonne partie sur des ressources locales renouvelables »... Il faudra continuer d'accepter que notre jugement est absolument limité par celui des autres : « nous maintenons notre responsabilité, notre jugement, notre pensée, notre action, mais nous en reconnaissions aussi la limite. Et reconnaître cette limite, c'est donner son plein contenu à ce que nous disons sur le fond, à savoir qu'une politique révolutionnaire aujourd'hui est en premier lieu et avant tout la reconnaissance de l'autonomie des gens, c'est-à-dire la reconnaissance de la société elle-même comme source de création institutionnelle ».

Ensuite, Dany Cohn-Bendit revient sur l'enjeu du mode de vie : « Comment placer cette question sur le plan politique ? », s'interroge-t-il. Le capitalisme est capable de s'adapter à tout et il est illusoire de croire que la seule prise du pouvoir d'Etat permette d'imposer un autre modèle social. Un peu plus d'un an avant l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République française en mai 1981, l'orateur amuse le public de Louvain-la-Neuve en racontant sa discussion, sur une plage de vacances, avec Lionel Jospin. Pour l'ancien militant trotskiste, désormais étoile montante du Parti socialiste français, la promesse de lutter contre les inégalités portera la gauche au pouvoir et celle-ci pourra ensuite entreprendre une réforme en profondeur de la société, rapporte l'ancien leader étudiant. Mais celui qui vit alors en communauté à Francfort où il travaille dans une librairie ne cache pas son scepticisme par rapport à une conquête du pouvoir qui ne serait pas accompagnée d'une transformation culturelle. A l'époque, il n'a pas encore fait le choix de la « longue marche à travers les institutions », expression de Rudi Dutschke, son alter ego du mouvement étudiant allemand⁶.

La participation aux élections n'est d'ailleurs pas évoquée lors du débat de Louvain-la-Neuve, comme si la démocratie parlementaire ne pouvait constituer une étape intermédiaire dans la mise en place d'une société

6 DUTSCHKE R., *Briefe an Rudi D. mit einem Vorwort von Rudi Dutschke*, Voltaire Verlag, 1968, Berlin.





autonome. Entre le constat d'un attachement profond d'une grande majorité de la population à l'imaginaire capitaliste et l'émergence d'une société capable de s'auto-limiter, une transition démocratique qui passerait par la voie électorale ne semble pas se dessiner, du moins dans l'esprit des deux orateurs de Louvain-la-Neuve.





CHAPITRE 1

L'INVENTION D'UNE FORMATION POLITIQUE

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 188





Le samedi 8 mars 1980, l'ancienne Abbaye d'Opheylissem reconvertie en centre de conférences est le théâtre du Congrès où sont débattus les premiers statuts du mouvement ECOLO.





UNE STRUCTURE PERMANENTE D'APPLICATION DU FÉDÉRALISME INTEGRAL

Un peu plus d'une semaine après le débat passionné de Louvain-la-Neuve, le samedi 8 mars 1980, quelques dizaines de militants écologistes se rassemblent dans une salle de l'ancien château abbatial d'Opheylissem que la province du Brabant a aménagé en centre de séminaires. La pluie qui tombe sur la Belgique est propice aux travaux politiques. Les fondateurs d'ECOLO peuvent se concentrer sur l'adoption de ses premiers statuts. L'assemblée est en effet l'aboutissement d'un processus entamé en juin 1979, au lendemain du succès d'Europe-Ecologie à la première élection d'un parlement européen. De longues discussions ont été menées dans les groupes régionaux qui ont participé à la campagne. Elles témoignent d'une grande peur de voir l'esquif électoral se muer en grosse machine partisane et centralisée.

Par exemple, le 29 juin 1979, une réunion d'un « centre de concertation des associations à caractère écologique du Hainaut » donne l'occasion à une série de personnes qui se sont engagées dans la campagne européenne de s'exprimer. « L'écologie dans son aspect politique ne peut se figer mais doit au contraire s'élargir et devenir majoritaire hors des structures d'un parti. Les participants s'opposent fermement à ce que, par le canal des Amis de la Terre une structure partisane apparaisse et corresponde à un monopole », affirme le PV de la réunion¹. La position d'Inter-Environnement, qui refuse toute participation aux campagnes électorales, est rappelée : « Cette position peut offrir l'avantage d'obtenir des subsides du gouvernement mais, plutôt que de remettre réellement un système en question, n'en arrive-t-on pas simplement à en gérer les erreurs ? »².

L'influence du débat français géographiquement et culturellement tout proche se fait sentir dans cette partie de la Belgique. Le mouscronnois Jacques Demeyère donne l'écho d'un article du quotidien *Le Monde* où un candidat de la liste française Europe-Ecologie a déclaré (le 25 juin 1979) qu'« il n'y a rien de moins urgent à faire que de créer

1 PV de la réunion, Fonds Amis de la Terre de Liège, Centre d'archives privées Etopia.

2 *Ibid.*





un parti écologique ». Il se dit donc fermement opposé à la création d'une structure permanente, ce qui n'exclut pas la participation aux élections qui permet aux écologistes de se connaître et de se faire connaître. Il est vrai que dans le Hainaut occidental, les premiers militants verts ne semblent pas très nombreux. Sur la zone de Mouscron-Tournai, sept personnes ont participé à la récolte de 265 signatures de parrainage de la liste, six personnes ont rassemblé 14.000 francs pour le financement, deux ont collé des affiches et une a rédigé des tracts...³

Cette réticence extrême à toute transformation en parti se manifeste aussi dans la proposition formulée par le même auteur d'obliger les éventuels élus à une rotation annuelle, c'est-à-dire à une démission après un an, cela en vue d'empêcher le développement d'un groupe d'élus radicalement coupés du reste du mouvement. Il semble cependant un des rares militants à défendre cette option qui ne sera d'ailleurs jamais reprise à ECOLO, à la différence des Verts allemands qui, dans un premier temps, s'imposent une rotation à mi-mandat pour leurs élus fédéraux, mais qui devront y renoncer assez rapidement⁴.

Le 20 juillet 1979, une réunion restreinte de délégués des groupes régionaux d'Europe-Ecologie à laquelle aucun représentant du Hainaut occidental ne participe semble beaucoup moins prudente que les Verts hennuyers. Ils décident à l'unanimité qu'une organisation efficace requiert « la mise en place d'une 'structure d'intervention permanente', sur le mode fédéraliste »⁵. Un bureau provisoire est désigné pour préparer les propositions d'organisation fédérale du mouvement. Dès réception du PV de la réunion, les militants liégeois s'échauffent. Martial Mullenders dit alors apprendre l'existence de cette réunion à laquelle il affirme que les Liégeois n'ont pas été convoqués... Il pensait pourtant que leur groupe serait chargé de la rédaction du projet de structure, chose à laquelle il s'est d'ailleurs

3 *Ibid.*

4 Voir à ce sujet le chapitre 24.

5 Lettre manuscrite et polycopiée de Martial Mullenders, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre de Liège.





entre-temps attelé avec José Daras. « Il est temps d'éviter la dérive centralisatrice », clame alors le jeune juriste liégeois en invitant tous les Liégeois à se préparer à se faire entendre.

C'est donc dans un climat non dénué de suspicion que le bureau provisoire d'Europe-Ecologie composé de José Delory, Henry Hoffait, Paul Lannoye, Marthe Pierquin et Robert Van Wassenhoven rédige un texte de « proposition pour une charte de fonctionnement interne » qui semble vouloir modérer la pression qui pourrait s'exercer sur les premiers élus écologistes. Il fait valoir que rien dans la loi belge ne permet de forcer un élu à démissionner et précise, un peu moqueur, que « si on n'avait pas confiance en eux, il ne faudrait pas voter pour eux, c'est pas plus compliqué ». La seule sanction possible serait celle d'un désaveu public et du reste, il vaudrait mieux laisser aux futurs élus d'ECOLO « un minimum de liberté d'action et de pensée individuelle sur les problèmes qui n'ont pas été débattus dans le mouvement ».

La peur de la concentration du pouvoir hante aussi la discussion sur les organes internes. Les tout premiers projets de statuts ne prévoient pas d'équivalent aux fonctions futures de secrétaire fédéral et ensuite de co-président. L'autogestion du mouvement serait assurée par une réunion de délégués des régionales qui serait appelée « Conseil de Fédération », comme chez les Amis de la Terre. Une telle démocratie d'assemblée est, il est vrai, relativement plus facile à mettre en œuvre dans un mouvement naissant, à petite taille. Aux débuts d'ECOLO, il n'y a, en effet, en moyenne pas plus d'une quinzaine de personnes qui participent aux réunions du Conseil de Fédération. Cela n'empêche pas le groupe de Liège de faire rapidement connaître sa crainte de voir apparaître une forme de « centralisme démocratique » qui lui rappelle le système en place au Parti Socialiste. La proposition du bureau provisoire prévoit qu'une partie des délégués du Conseil de Fédération serait élue par le Congrès auquel tous les membres seraient invités, mais sans obligation de présence. Les Liégeois craignent, dès lors, les manipulations d'assemblées auxquelles ne participeraient qu'une partie des membres, engageant pourtant par leurs choix l'ensemble





du mouvement. Ils préfèrent que les délégués ne proviennent que des régionales et qu'ils soient strictement mandatés. Leur proposition qui dit vouloir privilégier la représentation proportionnelle à la représentation personnelle reposera sur un système où les délégués des régionales iraient faire valoir leur point de vue munis d'une liste de signatures de membres qui seraient additionnées au moment des votes⁶. Les membres des régionales qui ne seraient pas d'accord avec la position majoritaire pourraient toujours défendre leur position à la réunion nationale, cela garantirait la prise en compte des positions minoritaires et partant, une alternative au centralisme démocratique tant redouté.

Le groupe de Liège suggère aussi de mettre en place des contre-pouvoirs internes pour éviter toute concentration dans les mains du Conseil de Fédération. Il propose qu'à côté de la réunion des délégués (qu'ils baptisent « la réunion de coordination nationale ») soient mis en place un « secrétariat national » ainsi que des « secrétariats spéciaux ». Ce secrétariat national serait composé des membres des secrétariats régionaux qui y disposeraient chacun de trois voix. Il serait chargé de faire circuler l'information à l'intérieur du mouvement, de coordonner les actions et d'assurer les contacts extérieurs. Ce n'est qu'en cas d'urgence (dans un délai de moins d'une semaine) que le Secrétariat national pourrait prendre le rôle de porte-parole. Mais la décision serait alors « provisoire » et devrait être entérinée à la réunion suivante de la Coordination nationale. La plupart du temps, ces secrétaires nationaux n'auraient donc qu'un rôle interne. Toutes les fonctions de représentation externes seraient, quant à elles, prises en charge par des « secrétariats spéciaux », sortes de commissions chargées de matières précises sur lesquelles elles pourraient s'exprimer au nom de l'ensemble du mouvement.

A l'automne 1979, les militants écologistes wallons et bruxellois sont invités à exprimer leur choix entre le texte rédigé par le bureau provisoire

⁶ Dans l'esprit du groupe de Liège, il s'agissait d'une tentative de transposition du référendum dans le fonctionnement des instances : chaque décision faisant l'objet d'un vote dans chaque groupe régional qui aurait ainsi été transmis au Conseil de Fédération, majorités et minorités de chaque vote régional étant répercutées (les signatures en attestant) pour aboutir à la décision fédérale (interview de Martial Mullenders par Benoît Lechat, septembre 2013).





et celui émanant du groupe de Liège⁷. Surprise, c'est ce dernier qui recueille le plus de suffrages⁸. Le texte liégeois est donc transmis aux militants dans la perspective de l'Assemblée générale constitutive du 8 mars. Le groupe de Namur, constitué autour de Paul Lannoye, entend cependant bien l'amender. Les Namurois ne sont pas les seuls à contester certaines des options du texte majoritaire. Pour le Brabant wallon, Marthe Pierquin et Jean-Luc Roland font valoir qu'ils souscrivent certes à la volonté exprimée par le groupe de Liège de faire respecter les minorités. Mais ils estiment que loin d'atteindre ce but, le système de représentation proposé par ce groupe « conduit à réduire le rôle des délégués au rang de simples facteurs transmettant les résultats des votes régionaux en réunion de coordination fédérale ».⁹

Or, pour les deux délégués brabançons, ces réunions doivent être l'occasion d'un « véritable débat permanent où s'élaborent la ligne politique du mouvement ». Et pour qu'un tel débat soit possible, il faut qu'au contraire, le délégué soit « un intermédiaire responsable » entre sa région et sa fédération. De la confrontation entre les positions des régionales, doit sortir des synthèses différentes de la somme des votes exprimés dans les groupes régionaux. A leurs yeux, un délégué peut très bien être amené à modifier sa position en entendant les arguments développés par d'autres délégués. En revanche, « si le délégué est réduit au rang de machine portant les votes de son groupe, alors le débat en fédération est impossible ». Les représentants des régionales devraient sans cesse retourner en régionale pour adapter leurs mandats aux éléments neufs transmis en réunion fédérale, ce qui serait très lourd en terme de fonctionnement et ne manquerait pas de démobiliser les militants. Pierquin et Roland craignent aussi qu'un tel dispositif de mandats impératifs ne suscite une méfiance généralisée. Selon eux, « l'essentiel

⁷ *EUROPE-ÉCOLOGIE, Bulletin d'information* (province de Liège), Périodique mensuel n°11 de novembre 1979, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.

⁸ Interviews de Martial Mullenders par Benoît Lechat, le 20 juillet 2010 et de Jean Liénard par Benoît Lechat, le 3 juin 2010. Pour consulter les différentes versions successives des projets de statuts, voir Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat, Martial Mullenders et Amis de la Terre de Liège.

⁹ Invitation à l'Assemblée constitutive du mouvement Ecolo signée par Henry Hoffait (secrétaire), Liège, le 27 février 1980, document de compilation des réactions à l'avant-projet de statut, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre de Liège.



de la vie du mouvement se (déroulerait) sur le mode du référendum sans qu'il y ait la possibilité d'un véritable débat contradictoire ».

Malgré ces critiques assez fortes, l'Assemblée générale d'Opheylissem inaugure une longue série de discussions statutaires intenses mais plutôt courtoises. Même si des désaccords nombreux s'expriment, la tendance générale est plutôt consensuelle, chaque participant mesurant bien qu'il est préférable de faire avancer un projet collectif plutôt que de le mettre en danger par jusqu'au boutisme. Cela n'empêche pas les débats d'être longs et vifs.

En ce samedi 8 mars 1980, sous la présidence de Philippe Defeyt et de Jean-François Lecoq, l'assemblée amende de fond en comble le texte de base rédigé par les Liégeois. Assis côté à côté au premier rang, José Daras et Martial Mullenders affrontent la grogne croissante d'une majorité de l'assemblée. Daras souffrant d'une angine, c'est Mullenders, juriste combatif, qui argumente article par article contre tout ce qui pourrait ressembler de près ou de loin à une forme de concentration de pouvoir dans les mains d'un groupe restreint de personnes. Cette obstination allonge les débats, ce qui ne manque pas de susciter une certaine exaspération. Finalement, seul l'article 1 du projet subsistera. Il proclame que « pour ECOLO, la fin ne justifie pas les moyens ... ». Les conciliabules de la pause de midi ont beau aplanir quelque peu les désaccords, le retard accumulé impose de fixer un nouveau rendez-vous pour parachever le travail¹⁰.

Finalement, le 29 mars 1980, une nouvelle Assemblée générale réunie à Huy approuve définitivement les premiers statuts d'ECOLO¹¹. Le texte de neuf pages est ensuite largement diffusé auprès de tous les militants invités aux deux assemblées fondatrices. Il leur est demandé de le ratifier et de devenir « après paiement de la cotisation, membre effectif et originel du mouvement ECOLO ».¹²

10 Interviews de Martial Mullenders le 20 juillet 2010 et de Jean Liénard par Benoît Lechat, le 3 juin 2010.

11 *ECOLO LIEGE, Bulletin d'information* n°14 – Mai 1980, Centre d'archives privées Etropia, Fonds Benoît Lechat.

12 *Ibid.*



FAX sent by : +32 43 629166 JUSE DANS SENATEUR PA-MH 09/11/94 20:51

ECOLO

STATUTS DU MOUVEMENT

Nous, militants écologistes, réunis en Assemblées Constituantes les 8 mars 1980 à Opheyliem et 29 mars 1980 à Huy, décidons de fonder le mouvement intitulé "ECOLO" dont la philosophie, l'objectif, la stratégie et l'organisation sont ainsi établis :

1. PHILOSOPHIE

1.1. OBJECTIF ET STRATEGIE

Organiser une structure d'intervention politique permanente sur le mode autogestionnaire et fédéraliste afin de poser la revendication écologique sur le plan politique en termes de gestion de société. Présenter ces propositions ainsi que des listes de candidats écologistes aux élections de manière à susciter une pression politique populaire sur les structures de notre société, en vue de sa transformation en une société écologique.

Pour le mouvement ECOLO, la fin ne justifie pas les moyens. Cela signifie que le mouvement ECOLO n'emploiera que les moyens compatibles avec ses fins. Par ailleurs, le mouvement écartera systématiquement de ses rangs toute personne qui chercherait par son biais à satisfaire une ambition personnelle (carriérisme, attrait du pouvoir) ou à obtenir des avantages matériels.

1.2. PRINCIPES D'ORGANISATION

La démocratie véritable pour laquelle nous luttons exige l'application des principes du FEDERALISME INTEGRAL aussi bien au mode de gestion de la société que nous proposons qu'au mode de fonctionnement interne que nous nous donnons. Le principe du fédéralisme intégral suppose en effet :

- **l'autonomie et la fédération des Groupes de base :** c'est d'eux que doivent venir les propositions d'actions et de réflexion. Toutes les décisions du mouvement doivent être l'expression d'un débat où tous les Groupes s'expriment.
- **l'autogestion :** cela implique que les décisions soient prises par ceux qui sont concernés au premier chef à tous les niveaux d'organisation du mouvement (c'est à dire au départ de chacun des Groupes de base).
- **l'élection et le contrôle permanent des délégués :** être élu à un poste quelconque signifie être investi d'une responsabilité dont on doit rendre compte, non d'un pouvoir arbitraire. La remise en cause des élus, l'organisation de référendums, l'interdiction des cumuls, la limitation de la durée des mandats, sont autant de principes qui président à la délégation de responsabilités et de pouvoirs dans une structure fédéraliste intégrale. Les propositions se démarquent - pour éviter au mieux les mêmes travers - de la structure classique des partis. Elles ont été en outre réfléchies pour répondre aux critères suivants :
- répondre aux différents besoins du mouvement de la façon la plus rapide, la plus efficace, la plus simple et la moins épaisante possible.
- tout en assurant le maximum de participation et de contrôle aux membres et tout en évitant la concentration du pouvoir entre les mains d'un petit nombre, sans que les objectifs du mouvement puissent se détériorer au cours du temps. Le Group local doit donc être le centre de la vie du mouvement.



Statuts
du mouvement
ECOLO

D. 1994



Sous, Jean-François LECOCQ et Philippe DEMET, présidents de l'Assemblée Constitutive du Mouvement ECOLO qu'il s'est déroulée le 2 mars 1980 à Opheylissem et pourraire le 29 mars 1980 à HUY, déclassons que les textes ci-dessous (articles 1 à 8) votés régulièrement, selon la procédure déterminée par la réunion fédérale du 15 février 1980, constituent les STATUTS DU MOUVEMENT ECOLO.

Nous attirons votre attention d'une part sur le fait que les articles en caractères "script" ont été votés pour une durée de six mois, d'autre part sur le souhait exprimé par l'Assemblée d'étudier la question de la rotation des élus (après 1 an, 2 ans, ou après chaque élection) également dans six mois.

L'Assemblée a par ailleurs, en application de l'article 2.6.1, prisposé à l'élection des membres du Secrétariat Fédéral. Ont été élus :

Philippe DEMET, Henry HOFFAIT, Paul LAMBOYE, Jean-François LECOCQ et Robert VAN WASSERHOVEN.

En ce qui concerne la constitution des membres, il a été décidé de faire parvenir aux militants invités aux Assemblées d'Opheylissem et de Huy, les textes des statuts leur laissant la possibilité de les ratifier et de devenir, après paiement de la cotisation⁽¹⁾ membre effectif et originel du mouvement ECOLO.

Les présidents,

Jean-François LECOCQ Philippe DEMET

Contratigé par les secrétaires des Assemblées,

Robert VAN WASSERHOVEN Henry HOFFAIT

F.S.

Liège, le 31 mars 1980

F.S. L'Assemblée a chargé le prochain Conseil de Fédération de désigner les cinq membres du Comité d'Arbitrage parmi les noms proposés par celle-ci.

(1) Le montant de celle-ci sera fixé par le Conseil de Fédération le 18 avril et devra être payée au groupe régional.

Au printemps 1980, les premiers secrétaires fédéraux d'Ecolo font parvenir des formulaires d'affiliation et la copie de ses statuts à tous les sympathisants d'Europe-Ecologie pour leur proposer de devenir, moyennant ratification des statuts et versement d'une cotisation, « membre effectif et originel du mouvement ECOLO ». A gauche, la première page des statuts. A droite (et au verso), le formulaire d'affiliation des « membres-fondateurs » (Centre d'archives privées Etropia, Fonds Lechat).



Dijon, le 19 avril 1980.

Cher(e) ami(e),

Tu trouveras ci-joint le procès-verbal de notre Assemblée de Dijon et les statuts d'ECOLO y annexés.

Si tu veux devenir MEMBRE EFFICACE, peux-tu faire parvenir au secrétariat le talon ci-dessous complété et signé AVANT LE 30 ~~avril~~ ^{mai} 1980,
hure

Amitialement,

M. HOPPÉT.

NOM: FREDERIC

ADRESSE:

Adhère aux statuts du Mouvement ECOLO.

DATE: SIGNATURE:



Les statuts, qui feront l'objet de plus de vingt-cinq modifications successives tout au long de l'histoire d'ECOLO, portent les traces de la tension entre le souci d'efficacité politique et la méfiance viscérale à l'égard d'une professionnalisation politique déjà présente dans le Manifeste de Démocrate Nouvelle en 1973.

Comme le stipule leur article 1.2, l'objectif des statuts est à la fois de « répondre aux différents besoins du mouvement de la façon la plus rapide, la plus efficace, la plus simple et la moins épuisante possible » et d'assurer « le maximum de participation et de contrôle aux membres (...) tout en évitant la concentration du pouvoir entre les mains d'un petit nombre ». Ces deux exigences, potentiellement contradictoires, sont en l'occurrence au cœur du projet du fédéralisme intégral que le mouvement veut appliquer « aussi bien au mode de gestion de la société que nous proposons qu'au mode de fonctionnement interne que nous nous donnons ».

Les premiers statuts d'ECOLO ont une portée essentiellement procédurale. La seule disposition un tant soit peu substantielle introduite à la demande du groupe de Liège stipule que « pour ECOLO la fin ne justifie pas les moyens ». Pour l'heure, les statuts ne déclinent aucune idéologie ou doctrine politiques, intégrant dans un discours global une analyse de la société, des objectifs et des propositions politiques de base. Ils se bornent à expliquer la manière d'organiser la « structure d'intervention politique permanente sur le mode autogestionnaire et fédéraliste afin de poser la revendication écologique sur le plan politique en termes de gestion de la société », comme l'explique la formule alambiquée du premier article. Le contenu exact de cette « revendication écologique » n'est pas du tout explicité. Est-ce parce qu'il apparaît à l'époque comme tout à fait évident ? Ou alors est-ce parce que le fédéralisme et l'autogestion permettront de formuler des propositions qui seront « automatiquement » écologiques ? Quoi qu'il en soit, le travail doctrinal n'apparaît pas prioritaire et il ne le sera jamais vraiment. L'article 3.2. confie certes au Congrès la tâche de « définir les options fondamentales et de les traduire en programme politique ». Mais il faudra attendre le mois de juillet 1985 pour qu'ECOLO adopte enfin une déclaration exprimant ses





principes fondamentaux. Entretemps, ce seront les anciens programmes électoraux de 1978 et de 1979¹³ puis les *90 propositions*¹⁴, élaborées dans la perspective des élections de novembre 1981, qui serviront de référentiel politique. Pour les fondateurs d'ECOLO, la priorité ne semble pas de discuter du fond, mais de structurer le plus rapidement possible une organisation qui octroie une très grande autonomie aux groupes locaux qui forment « le centre de la vie du mouvement »¹⁵.

LA « POLITIQUE AUTREMENT », UNE EXIGENCE DÉMOCRATIQUE

Comme le stipule le premier article des statuts, dès la création d'ECOLO, il s'agit donc bien de participer à la « gestion », et donc implicitement d'entrer un jour dans des gouvernements. Mais au printemps de 1980, le premier objectif de la nouvelle formation est de fonctionner comme une sorte de groupe de pression à l'intérieur du système politique. La participation aux élections doit « susciter une pression politique populaire sur les structures de notre société, en vue de sa transformation en une société écologique ». Mais cette participation n'a rien d'automatique. Elle doit à chaque fois faire l'objet d'un débat et d'un vote, à tous les niveaux, local, régional et fédéral. La présence aux élections est strictement balisée sur le plan éthique et ne doit être aucunement motivée par l'appât du gain ou l'ambition personnelle. Cependant, le slogan « la politique autrement » s'ancre dans une préoccupation qui est d'abord démocratique. Les élus écologistes doivent non seulement faire preuve d'une grande vertu en résistant à toute tentation d'enrichissement personnel, ils doivent aussi intégrer la participation citoyenne à l'activité politique.

Les écologistes ne cherchent pas tant à développer les comportements « éthiques » qu'à consacrer la souveraineté absolue de l'ensemble de leurs membres, mis sur un pied absolu d'égalité. Pour éviter que celle-ci soit écornée par une

13 ECOLO, *Statuts du mouvement*, Article 2.1, Centre d'archives privées Etropia.

14 ECOLO, *Les propositions» des écologistes, Une autre manière de faire de la politique*, Novembre 1981.

15 ECOLO, *Statuts du mouvement*, op. cit.



Dans le slogan « la politique autrement », la participation du plus grand nombre à la vie démocratique est aussi importante que ce qu'on appellera plus tard « l'éthique en politique » ou « la bonne gouvernance ». (Centre d'archives privées Etopia)

minorité - et notamment par les élus du mouvement - le point 7.4. relatif aux « devoirs du candidat » précise ainsi que celui-ci est invité à « s'abstenir de toute publicité autour de sa personne en dehors de celle admise par son Groupe » ; il est même précisé que « celle-ci ne doit être de toutes façons ni tapageuse, ni coûteuse ». A une époque où les partis traditionnels n'hésitent pas à placarder la photo de leurs candidats sur des affiches de 10 m², les Ecolos s'interdisent toute forme de personnalisation. Cet impératif s'illustre parfois de manière franchement comique. A Mons, aux élections communales de 1982, une affiche montre les candidats d'ECOLO dont les visages ont été barrés d'un large trait blanc, afin d'empêcher qu'on les reconnaisse¹⁶.

Les premiers statuts d'ECOLO restent dans la ligne radicalement anti-oligarchique de Démocratie Nouvelle et des Amis de la Terre. Les délégués doivent être contrôlés en permanence et tout est mis en œuvre pour éviter qu'ils ne concentrent la moindre once de pouvoir. Celui-ci est assuré collectivement par l'ensemble des membres, directement lors des Congrès ou, indirectement, via le Conseil de Fédération qui réunit au moins une fois par mois l'ensemble des délégués désignés par les régionales qui, à leur

16 Interview de Jean Liénard par Benoit Lechat le 3 juin 2010.





tour, doivent être contrôlés par leurs régionales. Le Conseil de Fédération assume la responsabilité politique du mouvement entre deux Congrès. A l'époque, c'est lui et non le Secrétariat Fédéral (SF) qui prend position et s'exprime sur les problèmes politiques.

Le SF – qui est finalement institué par les premiers statuts - est alors davantage un simple organisateur qu'un porte-parole incarnant personnellement l'écologie politique, même s'il est habilité à prendre la parole au nom d'ECOLO. Les missions de ses cinq membres sont très strictement limitées : il doit assurer la gestion administrative et le suivi de l'information, il peut prendre des décisions urgentes mais, dans ce cas, il est strictement tenu de se justifier devant le Conseil de Fédération lequel jugera du bien fondé de ses actes.

Cette conception éminemment collective de l'exercice de la souveraineté se double d'une exigence très forte à l'égard des militants. Pour entrer à ECOLO, il faut montrer patte blanche : le membre doit non seulement adhérer aux options du mouvement (« telles qu'elles sont définies dans les programmes politiques présentés par les listes ECOLO aux élections législatives de décembre 78 et aux élections européennes de juin 79 »), mais également « fournir la preuve d'un engagement écologique effectif et sincère, soit sur le plan individuel ou professionnel, soit dans un mouvement groupe ou association quelconque dont les activités et les objectifs s'accordent avec le projet politique d'ECOLO, à l'exclusion de tout parti politique » (art 2.1.). Les statuts instaurent une sorte de « stage » de trois mois de participation aux activités du mouvement avant de pouvoir être admis à la majorité des deux tiers par le groupe local ou, à défaut de groupe local, par le Conseil de Fédération¹⁷. Les membres fondateurs (ceux qui ont adhéré aux premiers statuts) sont les seuls dispensés de cette épreuve et constituent, en quelque sorte, une forme d'oligarchie primitive investie d'une légitimité quasiment naturelle. Mais à l'intérieur d'ECOLO, elle est tellement peu valorisée qu'on en perdra ultérieurement la liste...¹⁸

¹⁷ ECOLO, *Statuts du mouvement*, op. cit Art. 2.2.3.

¹⁸ La notion de « membre fondateur d'Ecolo », souvent évoquée, recouvre des réalités fort différentes, comme la présence et/ou la participation active aux AG fondatrices d'Opheylissem et de Huy ainsi que le simple fait d'avoir renvoyé le talon-réponse (et payé la cotisation...) reproduit page 198.



L'égalité entre membres a pour contrepartie des attentes considérables à leur égard, notamment en termes de participation aux très nombreuses réunions qu'exige la pratique du fédéralisme et de l'autogestion¹⁹. Mais ceux-ci ont l'impression de compter réellement et de disposer d'autant de temps de parole qu'un parlementaire, du moins à partir de la fin de 1981, lorsqu'ECOLO dispose de ses premiers élus...

Les groupes régionaux originels d'ECOLO mentionnés dans la toute première version des statuts²⁰ sont ceux des arrondissements de Nivelles, Bruxelles, Liège, Dinant-Philippeville, Virton-Neufchâteau et Namur. Ils seront bientôt rejoints par les régionales d'Ath-Tournai-Mouscron, de Mons et de Verviers.

Au printemps de 1980, le mouvement ECOLO dispose donc de véritables statuts et d'un projet politique embryonnaire, tel qu'exprimé dans ses programmes électoraux de 1978 et 1979. Il ne revendique pas le monopole de la représentation écologiste, mais il entend bien défendre la propriété du nom ECOLO. Dans ce but, le magazine *L'Ecologiste* du mois de mai 1980 publie une « Tribune Ecologique » signée par le premier secrétariat fédéral d'ECOLO. Son intention est de contrer la tentative de membres du Réseau Libre des Amis de la Terre, réunis autour de Luc de Brabandere, de lui contester toute représentativité.

Les porte-parole y annoncent que la création d'ECOLO dote enfin le mouvement écologiste « d'un outil d'action à la hauteur de ses ambitions », fonctionnant sur la base des principes du fédéralisme intégral et de l'autogestion²¹. « Sans aller jusqu'à considérer que lors de ces différents scrutins, les écologistes se sont présentés en ordre dispersé (ce serait pour le moins exagéré), il faut néanmoins reconnaître que, le mouvement

19 En revanche, l'engagement financier est assez modeste. Le montant de la cotisation est forfaitaire et peu élevé alors que chez les Verts allemands, il se monte à pas moins d'1% du salaire ! La proposition de statuts formulée par le groupe de Liège dans la perspective de l'AG de la création officielle d'ECOLO proposait que les membres payent une cotisation équivalant à « 1% des revenus d'un mois pour la cotisation annuelle, + 0,5% des revenus d'un mois en cas de campagne électorale ». (Voir, *Pré-avant-projet de statuts*, Document manuscrit rédigé par Martial Mullenders et José Daras, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat).

20 ECOLO LIEGE, *Bulletin d'information* n°14 – Mai 1980, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.

21 La Tribune publiée par l'Ecologiste est signée « Pour le secrétariat fédéral » par Philippe Defeyt, Henry Hoffait, Jean-François Lecoq, Paul Lannoye, Robert Van Wassenhoven. *L'Ecologiste* n°21, mai 1980, p. 2.





écologiste reposait plus sur une somme d’initiatives coordonnées tant bien que mal que sur l’existence d’une structure d’intervention claire. C’est maintenant chose faite : le mouvement ECOLO s’est officiellement constitué comme structure d’intervention permanente », écrivent-ils.

Mais il semble que cela ne soit pas du goût de tous les écologistes belges. Les représentants d’ECOLO citent eux-mêmes le communiqué rédigé le 26 avril 1980 au nom « des groupes écologistes de base des régions de Liège-Visé, Bruxelles, Huy-Waremme, Verviers, Nivelles, Mons-Borinage, Soignies, La Louvière » qui contestent « la prétention d’ECOLO à une quelconque représentativité des écologistes belges ».

Ce texte, écrit au picrate et signé par des personnes aux parcours politiques très hétérogènes (dont l’avocat montois François Colette, Luc de Brabandere, le hutois Freddy Chabot et l’ancien militaire Maurice-Eugène André), dénonce « l’adoption par ce mouvement d’une structure particratique qui permet à quelques carriéristes politiciens d’envisager la réalisation de leurs ambitions personnelles ». Voulant contrer un tel projet, ils ont invité les écologistes à constituer des groupes les plus larges possibles sous le sigle « ECOLOS » « qui représenteront le véritable rassemblement des écologistes wallons et bruxellois ».

Le secrétariat fédéral entend donc mettre le public et la presse en garde contre les risques de confusion entre ECOLOS et ECOLO, en insistant sur le fait que tous ses communiqués nationaux seront toujours signés par au moins un des cinq membres du secrétariat fédéral...

Ces dernières escarmouches entre chapelles différentes des « Amis de la Terre » sont attisées par la perspective du scrutin tout proche. Elles surviennent alors que de nombreux militants n’ont pas ménagé leurs efforts pour réconcilier les frères ennemis. Tout au long des derniers mois de 1979, des réunions de conciliation se sont multipliées. Un rapprochement a été même opéré à Bruxelles où les deux groupes de l’ASBL et du Réseau Libre finissent par





se réunir²². La période entre la création officielle d'ECOLO et les élections du 24 novembre 1981 voit en effet coexister la structure d'ECOLO et celle des Amis de la Terre.

La nouvelle organisation semble alors portée par l'énergie des commencements. Il lui faut tout construire avec des moyens extrêmement réduits. Car si les Amis de la Terre disposent de plusieurs emplois CST depuis 1979²³, ECOLO ne peut en réalité encore compter que sur ses bénévoles. Globalement, ce sont encore les mêmes personnes qui s'engagent dans les deux mouvements, même si tout est entrepris pour les distinguer formellement.

Jusqu'à la mi-1981, les militants écologistes poursuivent leurs engagements dans la lutte antinucléaire, en manifestant notamment à Chooz le 13 juin 1980²⁴ ou à Plogoff en Bretagne à la Pâques de 1981²⁵. Ils participent aussi à une Semaine de l'Ecologie organisée par la section bruxelloise des Amis de la Terre dans les locaux désaffectés de la RTB de la place Flagey à Ixelles²⁶. Mais, dès le printemps de 1981, ils doivent se lancer dans la confection des listes pour les élections législatives qui sont fixées au 8 novembre 1981.

22 Il semble que ce soit l'organisation en commun d'une « journée du vélo » en juin 1980 qui a favorisé le rapprochement entre les deux groupes bruxellois des A.T. et du RLAT. Ces contacts ont ensuite suscité la création d'une association unique « Les Amis de la Terre Bruxelles » le 24 juin 1981. Le rapprochement est décrit dans le périodique bimensuel « Bruxelles Ecologie » (édité par « La Fédération bruxelloise des écologistes », et dont l'éditeur responsable est Pierre Wattecamps). Voir *BRUXELLES ECOLOGIE, Allez l'Union !*, n°12 juillet/août 1981, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.

23 En octobre 1979, le ministre de l'Emploi Guy Spitaels adresse une lettre officielle aux Amis de la Terre dans laquelle il annonce l'accord de son département pour le financement de 9 emplois. Les deux premiers CST sont Martial Mullenders et Dominique Thibaut. Le premier est chargé du développement du mouvement écologiste dans la région liégeoise, le second de la production de la revue *L'Ecologiste*. C'est notamment Martial Mullenders qui se charge de l'organisation pratique du premier congrès consacré au thème de l'emploi, le 1er mai 1980 au Palais des Congrès de Liège. La désignation de ces personnes donnera lieu à certaines tensions, comme en témoignent les échanges de courrier entre groupes locaux (Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre Liège).

24 ANDRÉ P., *Chooz, c'est pas fini*, *L'Ecologiste*, n°23, Juillet-Août 1980, p. 6-7.

25 PLOGOFF ALTERNATIVE, *La situation à Plogoff*, *L'Ecologiste* n°29, 15 mai au 15 juin 1981, p. 38

26 *L'ex-« R.T.B.-Flagey » : une antenne écologiste*, *Le Soir*, le 16 octobre 1981.





CHAPITRE 2

UN PARTI ABSOLUMENT GÉNÉRALISTE

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 206





MENSUEL - numéro 30 du 15 mai au 10 juillet 1982 - 90 F - 7 FF - 1, Haute Marne 41, 1000 Paris

L'Ecologiste

Chômage: le travail à réinventer

Photo: J. L. Deschamps

Les écologistes
et les communales

Cuti: le point

Le thym

USINE
FERMEE

TOURISME VERT:
8 pages d'adresses



ECOLO n'était pas d'abord un parti environnementaliste qui serait devenu généraliste dans les années 1990. Dès 1980, ses premières activités, le nouveau parti les consacre à l'emploi et à la sortie de la crise économique (Collection L'Ecologiste, Centre d'archives privées Etopia).





EN QUÊTE DE RÉPONSES ORIGINALES À LA CRISE

Parallèlement à ces activités de « mouvement », ECOLO entend s'inscrire d'emblée dans le contexte politique de la Belgique des années 1980 et apporter des réponses qui se veulent à la fois originales et现实istes aux deux grands problèmes qui frappent le pays : la crise économique et la crise communautaire.

Quelques jours après la création officielle d'ECOLO, le 9 avril 1980, la coalition rouge romaine présidée par Wilfried Martens se déchire définitivement sur la question de la représentation des francophones de la périphérie bruxelloise. Un gouvernement comprenant les trois grandes familles politiques est mis en place. C'est la troisième coalition dirigée par Wilfried Martens. A l'été, elle parvient à faire voter ce que, dans le jargon institutionnel belge, on appelle la deuxième réforme de l'Etat. Une série de matières sociales sont transférées aux trois Communautés linguistiques qui reçoivent officiellement les noms de Communauté flamande, Communauté française et Communauté germanophone. Elles disposent désormais d'un Conseil composé des élus nationaux de chacun des groupes linguistiques et d'un Exécutif distinct. La Région flamande et la Région wallonne voient également le jour et disposent pareillement d'un conseil et d'un exécutif. Mais si les partis flamands décident d'emblée de fusionner la région et la communauté flamandes, ce n'est pas le cas du côté francophone, les francophones bruxellois étant relativement beaucoup plus nombreux que les néerlandophones bruxellois.

Le 1er juillet, les écologistes wallons, bruxellois et flamands expriment leur commune inquiétude. ECOLO et Agalev redoutent que la réforme en cours ne vide le fédéralisme de son sens et qu'on se borne à remplacer le centralisme belge par deux Etats fédéraux centraux, la Flandre et la Wallonie. « Pour le mouvement écologiste, le fédéralisme est étroitement liés aux concepts de démocratie de base, d'autogestion, de participation, de communauté de petite taille, de principe de subsidiarité, de transparence de gestion à tous les niveaux, de référendum d'initiative





populaire,... », déclarent-ils ensemble¹. La majorité des écologistes des trois régions s'oppose à toute extension de Bruxelles au-delà des limites des 19 communes. Selon eux, les tensions qui apparaissent dans la périphérie entre francophones et flamands sont avant tout le résultat de la spéculation foncière : « les énormes concentrations de pouvoir politique, économique, financier et bureaucratique chassent les habitants du centre de la ville vers la campagne environnante, dont la réalité sociologique et écologique est détruite ». Ils invitent donc les Bruxellois francophones et néerlandophones « ainsi que les immigrés » à « collaborer loyalement et démocratiquement pour se ré-approprier leur ville et la rendre vivable dans le respect de la langue et de la culture de chacun ». Mais cet appel, aussi généreux soit-il, ne peut temporairement être suivi d'effet. L'accord sur la seconde phase de la fédéralisation est conclu au prix de la mise au frigo officielle de la région bruxelloise qui devra attendre 1989 pour voir enfin le jour.

Le feu communautaire étant tout provisoirement étouffé, le gouvernement Martens III tente d'éteindre le brasier économique. Mais à l'automne de 1980, la coalition hexapartite se désunit sur les mesures à prendre pour empêcher le naufrage budgétaire de l'Etat belge. Du 23 janvier 1980 au 17 décembre 1981, pas moins de quatre gouvernements se succèdent, parfois pour quelques semaines seulement. La Belgique est touchée plus fortement que ses voisins par la crise économique et, au sein de la Belgique, la Wallonie continue de se désindustrialiser. Après avoir atteint un taux de croissance de 6% du PNB en 1973, la Belgique entre en récession en 1975. Le déficit public explose pour atteindre 12,8 % du PNB en 1981. Les charges d'intérêt alimentent un « effet boule de neige » de la dette qui atteint 103,5% du PNB en 1985 (contre 40% dix ans plus tôt). Les taux hypothécaires dépassent allégrement la barre des 10%². C'est une époque de vaches grasses pour les rentiers et pour les banques...

Dans tous les pays industrialisés, l'inflation est poussée par la conjonction de la fin des accords de Bretton Woods en 1971 (conclus en 1944, ils

1 ECOLO, *Communiqué de presse, La création de deux Etats fédéraux en Belgique est une menace pour la démocratie de base*, le 1er juillet 1980.

2 BEYEN M. & DESTATTE P., *op. cit.*, p. 54-63.





avaient assuré la stabilité financière dans toute la période d'après-guerre) et par la hausse des prix pétroliers. Entre 1979 et 1980, le prix du baril double, en conséquence de la révolution iranienne et de la guerre entre l'Iraq et l'Iran. Cette explosion fragilise les économies les moins innovantes, comme celle de la Belgique. La croissance des dépenses publiques ne se marque pas seulement par le niveau du chômage. De 1970 à 1980, les dépenses globales de sécurité sociale (et notamment de santé) passent de 12,2% à 19,2 % du PNB. Le patronat et les partis libéraux mettent de plus en plus en cause le système d'indexation automatique des salaires. Selon eux, il creuse les déficits et réduit la compétitivité des entreprises. En 1980, il y a 320.000 chômeurs en Belgique et tout indique que la barre des 500.000 sera atteinte en 1985. Le chômage devient un problème de plus en plus préoccupant face auquel la classe politique belge semble impuissante.

Quelques semaines après sa création officielle, ECOLO entend y consacrer sa première activité publique au Palais des Congrès de Liège, le 1er mai. Le jour de la fête du travail, plusieurs dizaines de militants venus de tout le pays, débattent d'une note très fouillée baptisée « Le combat écologique : pour un revirement anti-industrieliste »³. Très loin de l'image d'une organisation qui se contenterait de traiter des seuls enjeux environnementaux, ECOLO dit vouloir relier sa défense des écosystèmes naturels à une vision globale de la société.

La note débattue reconnaît le rôle positif qu'ont joué sur le niveau de vie l'institutionnalisation des conflits de classe, la garantie de l'emploi ou la liaison à l'index. Mais à ses yeux, l'Etat-providence a pour corollaire la société de consommation, le gaspillage et la concentration du pouvoir. Dans une Belgique où le système de concertation sociale est sur le point d'être soumis à très rude épreuve par un gouvernement de centre-droit, les premiers Ecolos ne craignent pas de vouloir « briser le monopole des organisations patronales et syndicales dans la formulation des termes d'une politique de l'emploi ». De leur point de vue, le temps est venu

³ *Ecolo, Journée Emploi 1er mai 1980, Le Combat Ecologique : pour un revirement anti-industrieliste*, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Lechat.





de ne plus se contenter de se demander comment créer des emplois, mais de s'interroger sur leur utilité et de se préparer à la reconversion de l'économie afin de permettre de produire dans de meilleures conditions ce dont les gens ont « réellement » besoin.

ECOLO se refuse à accepter le chômage comme une fatalité. Mais pour le stabiliser ou mieux, pour le réduire, il faudrait revenir à des taux de croissance de 5 ou 6% du PIB, qui non seulement ne lui paraissent pas souhaitables, mais qui sont également inaccessibles, notamment en raison de la structure industrielle de la Belgique. Il s'agit donc de parvenir progressivement à dissocier l'emploi, le revenu et le travail et de reconstruire une économie qui proposerait des emplois de qualité tout en intégrant les contraintes écologiques. Dès 1980, ECOLO propose la réduction et le ré-aménagement du temps de travail ainsi que la réorientation de l'économie vers la production de biens et services écologiques. « Travaillons pour vivre et non l'inverse », disent les écologistes belges qui développent une approche très argumentée du soutien aux PME qui doivent jouer un rôle central dans cette reconversion.

Les Verts ne se privent par ailleurs pas de poser un regard critique sur les programmes « productivistes » des autres partis et des organisations syndicales. La note débattue à Liège le 1er mai juge par exemple « traditionnelles » les propositions de la FGTB pour résorber le chômage (création de nouveaux emplois via des réformes de structures rendues possibles par la régionalisation, c'est-à-dire intervention des pouvoirs publics dans l'économie pour développer un secteur industriel public). En revanche, elle estime que le discours de la CSC en matière d'emploi est « plus attrayant »⁴.

ECOLO entend inverser les politiques industrielles : « au schéma industriel actuel qui consiste à installer des capacités de production excédentaire et à forcer une demande justifiant a posteriori l'excédent potentiel, il faut substituer un schéma *politique* qui soumet l'évolution de l'offre à celles des différentes demandes exprimées et discutées par les utilisateurs finaux

⁴ « La CSC est plus ouverte aux sensibilités nouvelles, telles que la notion du travail, l'intérêt pour un travail socialement utile, voire valorisant (économie de bien-être, réformes allant dans le sens de l'autogestion) », *Ecolo, Journée Emploi 1er mai 1980, op. cit.*





de produits ». « On n'investit pas dans la sidérurgie, les fabrications métalliques ou les cimenteries sans définir au préalable (...) les étapes d'une politique cohérente en matière de transport, de logement et, plus globalement d'aménagement du territoire... ». Surtout, ECOLO voit un bien meilleur potentiel de créations d'emplois dans les économies d'énergie. Il estime que chaque milliard qui y est investi crée trois ou quatre fois plus d'emplois que dans le nucléaire.

En 1980, ces analyses formulées par une organisation politique qui n'est pas encore représentée au parlement, sont sans doute trop visionnaires pour être entendues. Elles ne semblent, en tous les cas, pas avoir suscité beaucoup d'intérêt. La détérioration accélérée de la situation économique n'y est sans doute pas propice. Le 23 septembre 1980, le Premier ministre Wilfried Martens clame à la télévision que le pays vit au-dessus de ses moyens et qu'il est urgent de mettre en œuvre un « plan de redressement économique et social ». Mais les libéraux quittent sa coalition, jugeant que les mesures proposées ne sont pas suffisantes.

La fin de 1980 et la première moitié de 1981 est marquée par des tensions politiques de plus en plus nettes entre socialistes et sociaux-chrétiens, comme entre francophones et néerlandophones. Finalement, l'aventure rouge-romaine s'achève en septembre 1981 avec le refus des partis socialistes de modifier le système d'indexation des salaires⁵. Malgré la victoire de la gauche française aux élections présidentielles du 10 mai 1981, les libéraux belges sentent leur heure approcher. En mai 1979, la conservatrice Margaret Thatcher a emporté les élections britanniques. En octobre 1980, Ronald Reagan a gagné les élections américaines. Le temps d'une autre politique socio-économique est venu. Loin de vouloir sortir du productivisme, elle cherchera à le relancer en sapant les régulations publiques construites au lendemain de la seconde guerre mondiale.

⁵ BEYEN M. & DESTATTE P., *op. cit* p.61.



LES « 90 PROPOSITIONS » :
LE PREMIER PROGRAMME D'ECOLO

90 Propositions des écologistes

Une autre manière
de faire de
la politique...





Une fois encore, les écologistes belges doivent se préparer à un nouveau scrutin qui est fixé au 8 novembre 1981. La campagne électorale est marquée autant par la crise économique que par la lassitude que suscitent ces crises politiques à répétition. Résultant d'un long travail collectif, les *90 propositions* des écologistes qui constituent alors le document programmatique le plus complet d'ECOLO, tentent précisément de les relier en identifiant leurs causes communes sur le plan institutionnel, politique et économique⁶. Celles-ci résident, selon ECOLO, à la fois dans l'inadéquation des institutions aux exigences d'une vraie démocratie, la confiscation du pouvoir par des partis (dont « la quasi-totalité de l'énergie est utilisée à leur propre conservation ») et la crise de la société productiviste (« toute politique fondée sur la relance indifférenciée et les investissements massifs dans les secteurs lourds est vouée à l'échec »).

Le programme combine des réformes institutionnelles dans le sens du fédéralisme intégral avec une « synthèse économie/écologie » qui vise à sortir de la crise d'une société industrielle où « la machine économique tourne pour elle-même indépendamment des besoins réels ».

Le volet institutionnel veut renforcer le pouvoir des citoyens dans les communes et accorder l'autonomie à une région wallonne qui « devrait recevoir la plupart des compétences nationales actuelles, pour autant que ces compétences ne puissent pas être attribuées aux fédérations de communes ou aux communes ». Bruxelles y fait l'objet d'un traitement spécifique. Les *90 propositions* critiquent la mise au frigo de la région bruxelloise.

Mais si sa reconnaissance comme région à part entière est bel et bien réclamée, elle est assortie d'une restriction de fond : « Au sens où les écologistes entendent le mot Région, c'est-à-dire celui de 'communauté se caractérisant par une homogénéité d'ordre historique ou culturel, géographique ou économique' ou tout à la fois. Et capable d'une certaine autonomie sur les plans économique, alimentaire et financier. L'agglomération bruxelloise ne répond pas bien à une telle définition, surtout dans la perspective d'une Europe des Régions (aussi peut-

⁶ ECOLO, *Les 90 propositions des écologistes, Une autre manière de faire de la politique*, Novembre 1981, Centre d'archives privées Etopia.



Le premier congrès organisé par Ecolo est consacré à l'économie et à l'emploi. Le 1er mai 1980, les écologistes débattent d'une note baptisée « Le combat écologique : pour un revirement anti-industrieliste ».

on contester le mot Région tel qu'il est utilisé dans le vocabulaire institutionnel belge). Cependant, à court terme, et dans le cadre actuel, le statut de Région est le seul qui réponde au vœu de la grande majorité des Bruxellois »⁷. La formule illustre un certain louvoiement entre la lettre du fédéralisme intégral et le refus des bruxellois de vivre sous la tutelle commune de la Flandre et de la Wallonie.

Le 7 mars 1981, ECOLO a consacré une Assemblée générale au fédéralisme. Celle-ci a été longuement préparée, mais elle débouche sur un échec, le texte soumis aux membres n'ayant finalement pas été approuvé⁸. Est-ce en raison de ce positionnement tortueux sur Bruxelles et sa périphérie ?

⁷ ECOLO, *Les 90 propositions des écologistes*, op. cit, p.11.

⁸ *Compte-rendu de la réunion fédérale du vendredi 20 mars 1981, tenue à Charleroi*, ECOLO – Périodique d'information du mouvement ECOLO, Numéro 6 – Avril 1981, p.3. Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre de Liège.





Un des documents discutés proposait de confier à des commissions d'experts le soin de revoir les limites territoriales des entités fédérées et de les soumettre à référendum. Mais dans les communes de la périphérie, il limitait sa participation aux habitants y résidant depuis plus de 15 ans, soit juste après la fixation de la frontière linguistique...⁹ En l'absence d'accord, jusqu'en 1983, ce sont les *90 propositions* qui constituent dès lors la base doctrinale d'ECOLO en matière institutionnelle.

Au chapitre socio-économique, dans la foulée du Congrès du 1er mai 1980, les *90 propositions* veulent réorienter la politique industrielle vers le marché intérieur, promouvoir les choix individuels en matière de réduction du temps de travail et mettre en place un système forfaitaire d'indexation des salaires – le système proportionnel en place étant accusé de favoriser les hauts revenus. Cette proposition sera durement critiquée par une bonne partie de la gauche, notamment parce qu'elle aurait pour résultat de pousser les hauts revenus en dehors de la sécurité sociale, en les excluant de la solidarité générale¹⁰.

Ces revendications heurtent de front de nombreuses conceptions défendues par le Parti socialiste, qui s'inquiète de l'émergence d'une nouvelle force politique qui pourrait le priver d'une partie croissante de son électorat, singulièrement auprès des primo-votants dont l'âge minimal a été rabaisonné à 18 ans¹¹. Le 4 novembre 1981, le quotidien démocrate-chrétien *La Cité* a, en effet, publié un sondage, réalisé essentiellement auprès de ses lecteurs, qui crédite ECOLO de 30% des suffrages de ceux qui votent pour la première fois.

Une semaine avant le scrutin, Joseph Coppé, l'éditorialiste de *La Wallonie*, le quotidien des métallos liégeois du syndicat socialiste, exprime bien cette appréhension. Dans un édito titré « L'écologie, c'est la gauche », il lance un appel vibrant aux jeunes tentés de voter ECOLO à ne pas délaisser

⁹ Une organisation de la société à la mesure de l'homme et de son milieu, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre de Liège.

¹⁰ Interview d'Henri Goldman par Benoît Lechat, le 28 mai 2010.

¹¹ Le 4 novembre 1981, le quotidien démocrate-chrétien *La Cité* du 4 novembre 1981 présente un sondage réalisé essentiellement auprès de ses lecteurs qui crédite Ecolo de 30% des suffrages de ceux qui votent pour la première fois.



le mouvement socialiste. « La Terre n'appartient qu'aux hommes. C'est à l'honneur du mouvement socialiste de l'avoir proclamé dès ses origines (dans la charte de Quaregnon). Il se peut que les circonstances et aussi les modes aient parfois détourné le mouvement de ce principe. Mais ce n'est pas en le désertant que les jeunes pourraient le ramener à la pureté de ses origines. C'est au contraire en renforçant, dans ses rangs, les forces et les tendances qui n'ont jamais cessé d'espérer, ni de se battre ».¹²

UNE CONSOLIDATION ÉLECTORALE RAPIDE

La probabilité de voir des écologistes entrer au parlement suscite aussi de nombreuses vocations. Comme lors des scrutins précédents, ECOLO a fort à faire pour asseoir son monopole sur la représentation de l'écologie politique en Wallonie et à Bruxelles. Dans certains arrondissements, pas moins de quatre, voire cinq listes vertes se présentent aux suffrages. « La perplexité de l'électeur dont le cœur vire au vert n'a d'égale que celle que déclenche le 'rubik's cube', le gadget qui rend fou », ironise le journal *Le Soir* qui veut aider ses lecteurs à se retrouver dans le mic-mac des listes vertes¹³.

A Bruxelles, le quotidien rapporte qu'aux côtés des écologistes néerlandophones d'Agalev, figurent « quatre sosies ennemis francophones (qui) ne se distinguent que par des subtilités phonétiques : ECOLO, ECOLO-J, Eco-BXL et ECOLOS ». Seul ECOLO présente des listes dans tous les arrondissements wallons et à Bruxelles. Mais dans plusieurs circonscriptions, la liste « officielle » est confrontée à une concurrence verte. Par exemple, ECOLO-J (qui n'est pas l'ancêtre de l'organisation des jeunes d'ECOLO), se présente à Bruxelles, Namur, Huy et Charleroi. Ce mouvement n'est rien d'autre que le prolongement électoral du Réseau Libre des Amis de la Terre.

Malgré le rapprochement intervenu en 1981 à Bruxelles, les anciennes oppositions entre les AT et le RLAT sont toujours actives. Avec des

12 COPPE J., *L'écologie, c'est la gauche, La Wallonie*, le 28 octobre 1981.

13 *Le cube vert qui rend fou..., Le Soir*, le 25 et 26 octobre 1981.





comparses du Réseau Libre, Luc de Brabandere organise un « poll ECOLO » à Bruxelles. Il est désigné tête de liste¹⁴, malgré l'opposition de certains militants qui font valoir qu'il ne réside pas à Bruxelles¹⁵. Mais le Secrétariat Fédéral d'ECOLO fait intervenir son avocat pour s'assurer que son sigle ne soit pas utilisé sans son aval¹⁶.

Un autre poll ECOLO est organisé dans la salle de réunion qui se trouve au-dessus du café « La Mort Subite », rue Montagne-aux-Herbes Potagères. Olivier Deleuze qui a reçu « l'appui de Namur » est désigné en tête de liste à la Chambre par une quinzaine de militants¹⁷. Au Sénat, la première place revient à Pierre Van Roye. René Schoonbrodt, l'animateur de l'ARAU et d'Inter-Environnement Bruxelles, qui a été un temps sollicité par Paul Lannoye a finalement décliné l'invitation à rejoindre ECOLO¹⁸.

Le 'rubik's cub' des Verts bruxellois est aussi composé d'une liste Eco-BXL qui organise sa conférence de presse dans un squatt du quartier européen. Proche d'une organisation qui porte le nom de Cyclistes Quotidiens Follement Dynamiques (CQFD), elle réclame l'institution des « jeudis sans voitures contre le nucléaire »¹⁹.

Enfin, ECOLO doit carrément déposer plainte auprès des bureaux électoraux pour obtenir l'interdiction d'une liste sous le sigle ECOLOS²⁰. Les tribunaux tranchent dans le sens d'ECOLO et forcent cette liste emmenée par Maurice André, à se présenter sur une liste sans identité²¹. *Le Soir* rapporte aussi que celui-ci a écrit dans un journal intitulé le « Moniteur

14 Interview de Pierre Van Nieuwenhove par Benoît Lechat le 19 mai 2010.

15 Interview de Paul Galand par Benoît Lechat le 23 novembre 2013.

16 *Le Courrier*, le 19 octobre 1981.

17 Interview de Xavier Winkel par Benoît Lechat le 27 août 2013.

18 Interview de René Schoonbrodt par Benoît Lechat le 2 décembre 2010.

19 *Le cube vert qui rend fou...*, op. cit.

20 MAHOUX-MODEN, *op. cit.*, p.11. Maurice André était un militaire de carrière, spécialiste de la protection Nucléaire Bactériologique et Chimique, parmi les fondateurs de la section belge de l'APRI. Il s'était fait connaître à Visé pour sa lutte contre l'utilisation de la source radioactive du Piétrou (interview de Martial Mullenders par Benoît Lechat, le 18 novembre 2013).

21 *Le Soir* du 3 novembre 1981.



de l'Indépendant » que « la plupart des mouvements écologistes ont été récupérés par des noyaux d'homosexuels et de lesbiennes ».

Au moment du dépôt des listes, les animateurs d'ECOLO se rendent compte que le règlement électoral impose que les noms de liste correspondent à un acronyme. Dare-dare, ils conviennent qu'E.C.O.L.O. sera l'acronyme d'Ecologistes Confédérés pour l'Organisation des Luttes Originales²².

La dispersion des listes ne se reflète pas dans les suffrages. Les résultats sont largement conformes aux attentes des membres du nouveau mouvement-parti. *Le Soir* du 8 novembre 1981, les deux premiers candidats bruxellois, Olivier Deleuze (au saxo) et Jean-Marie Pierlot (à la guitare) animent la fête dans leur quartier général du Gaspi, célèbre café de Schaerbeek, créé par Xavier Winkel. La Belgique est le second pays européen à voir des écologistes entrer dans un parlement national, après la Suisse où en 1978, le Groupement pour l'Environnement (GPE) a envoyé un élu au Conseil National, en la personne de Daniel Brélaz²³.

La géographie du vote écologiste de 1981 est dans la continuité de celle des scrutins antérieurs. Dans l'arrondissement de Bruxelles-Halle-Vilvorde, ECOLO recueille 3,5% à la Chambre alors que l'ensemble des autres listes totalisent 1,5%. Dans l'arrondissement de Nivelles, ECOLO est à 7,2 % avec une pointe à 8,3% dans le canton de Wavre. Dans l'arrondissement de Namur, la liste « officielle » récolte 7,8% et doit laisser 1,4% à ECOLO-J, mais elle frôle les 10 % (9,8%) dans le seul canton de Namur. Dans l'arrondissement de Liège, le score vert est de 6,7% à la Chambre. ECOLO engrange une moyenne de 6,1 % à la Chambre sur l'ensemble de la province du Luxembourg (avec un record « national » de 10,3% à Arlon). Enfin, le Hainaut voit ECOLO réaliser ses moins bonnes performances, avec 4,9 % à la Chambre et 5,2 % au Sénat. Cette répartition géographique ainsi que cette tendance à la hausse se maintiendront et s'amplifieront encore lors des scrutins communaux et européens de 1982 et 1984²⁴.

22 Interview de José Daras par Benoît Lechat, le 14 mai et le 2 août 2008.

23 BAER M., SEITZ W., *Die Grünen in der Schweiz. Ihre Politik, Ihre Geschichte, Ihre Basis*, Zurich: Rüegger Verlag, 2008.

24 MAHOUX-MODEN, *op. cit* p. 12-13.





Au total, ECOLO décroche six mandats de parlementaires. Olivier Deleuze (agronome) et José Daras (professeur de géographie et de sciences sociales à l'Athénée de Vottem) sont élus députés à Bruxelles et à Liège. Pierre Van Roye (employé, militant des luttes urbaines bruxelloises), Georges Trussart (namurois, travaillant au ministère des finances, militant fédéraliste de longue date) qui est coopté, Alphonse Royen (d'abord professeur de latin et de grec puis ouvrier forestier) et Simone Jortay-Lemaire (conseillère conjugale, créatrice d'un des premiers centres sociaux pour immigrés de Wallonie) entrent, eux, au Sénat. Dans le même temps, ECOLO obtient neuf conseillers provinciaux.

Au parlement national, la représentation écologiste se monte en réalité à neuf élus, car il faut ajouter aux élus ECOLO, les députés Agalev, Ludo Dierickx, Marjet Van Puymbroeck ainsi que le sénateur Fernand Geyselings. Les contacts établis de longue date entre écologistes flamands et francophones permettent une collaboration immédiate entre parlementaires ECOLO et Agalev, deux formations qui sont « nées fédéralistes », même si formellement Agalev n'existe pas encore en tant que parti.





CHAPITRE 3

ENTRE RUPTURE ET COMPROMIS





L'arrivée des premiers parlementaires écologistes ne passe pas inaperçue... Leurs vélos provoquent l'ironie du président du PS, Guy Spitaels, qui lance à qui veut l'entendre qu'il viendrait bien au parlement sur le dos d'une ânesse. (Centre d'archives privées Etopia)





UNE STRATÉGIE DE RUPTURE

Les parlementaires verts et les militants qui les soutiennent doivent, en quelque sorte apprendre à nager en se jetant immédiatement à l'eau, sans avoir suivi de cours de natation et sans gilet de sauvetage. Aucun d'entre eux ne dispose de la moindre expérience politique. Mais ils apprennent très vite à jouer avec les codes de leur nouveau métier. Dès leur entrée au Parlement, les élus verts illustrent visuellement leur slogan « une autre manière de faire de la politique ». Sous une pluie battante, ils rejoignent en vélo la rue de la Loi où ils sont accueillis par une armada de photographes et de caméramen, la cinquantaine de sympathisants qui les accompagnaient étant invités par la gendarmerie à ne pas les suivre dans la zone neutre où toute manifestation est interdite. Dans la cour du Parlement, Guy Spitaels qui est, lui, passé plutôt inaperçu, ne cache pas son irritation et lance à qui veut l'entendre que la prochaine fois, pour attirer l'attention de la presse, il viendra au parlement monté sur le dos d'une ânesse.¹ Le président du Parti socialiste a d'autres motifs d'irritation. Son parti n'a pas bénéficié des retombées positives de la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle française de mai 1981. Le PS belge, qui a été scindé en deux ailes linguistiques en 1978, est sur le point d'être renvoyé dans l'opposition. Les discussions en vue de la formation d'un gouvernement réunissant les sociaux-chrétiens et les libéraux sont désormais bien engagées. Tout au long d'une législature marquée par les économies imposées dans les dépenses sociales et les services publics, la communication médiatique du PS passera quelque peu moins moderne que celle des nouveaux venus verts.

Dans la première moitié des années 1980, ECOLO et Agalev multiplient les actions spectaculaires. Elles permettent de compenser leur faiblesse numérique et de faire émerger dans l'espace public des thèmes qui n'y figuraient pas jusque-là. Le 1er avril 1982, ce n'est plus en vélo mais à bord d'une Rolls Royce de location que les élus écologistes se rendent au Parlement. Ils entendent ainsi protester contre la hausse des tarifs des transports en commun, en affirmant qu'il est moins cher de louer

¹ MEAN A., *Des élus à vélo*, *La Cité*, des 28 et 29 novembre 1981.



Entre 1981 et 1985, les écologistes multiplient les actions spectaculaires, souvent inspirées du modus operandi du Partito Radicale italien. Le 1er avril 1982, ils se rendent au parlement en Rolls Royce pour contester la hausse des tarifs des transports en commun. A gauche, le sénateur Agalev Fernand Geyselings. (Photo Belga).

225 | ENTRE RUPTURE ET COMPROMIS





une limousine de luxe que de prendre le tram². Le lundi 17 décembre 1984, Olivier Deleuze et son collègue d'Agalev, Ludo Dierickx, coupent symboliquement le gaz aux sièges des partis sociaux-chrétiens, rue des Deux Eglises à St Josse, pour les inciter à soutenir leur proposition de loi contre les coupures d'énergie³.

Cette méthode qui vise à frapper l'opinion à travers les médias est directement inspirée de l'exemple du Parti Radical, un petit parti libertaire italien qui s'est spécialisé dans l'agitation parlementaire depuis la fin des années 1970. Olivier Deleuze ne s'en cache pas. « Si le parti radical organise des cours, je m'y inscrirai », dit-il dans une interview⁴. Quand le président de la Chambre, Jean Defraigne, lui reproche de ne pas porter de cravate, Deleuze lui répond qu'il s'habille « comme ses électeurs ». Réplique du libéral liégeois : « moi, Monsieur, mes électeurs sont à Benidorm, ce n'est pas pour ça que je viens au parlement en maillot de bain » !⁵

Au début de la présence parlementaire d'ECOLO, cette forme d'action s'inscrit parfaitement dans la « stratégie de rupture » que le nouveau mouvement entend mettre en œuvre pour réaliser un projet de société qu'il affirme ne plus être défini par rapport au « mode de production », comme le font la gauche et la droite depuis le 19e siècle, mais par rapport au « mode de vie ». Le 5 juillet 1982, ses permanents, parlementaires et secrétaires fédéraux se retrouvent à Bütgenbach, pour une journée de réflexion.

Le compte-rendu de la réunion explique que cette stratégie se manifeste d'abord dans la manière différente de faire de la politique, « le fond ne pouvant pas être séparé de la forme ». La culture de cette différence doit permettre aux parlementaires de « se prémunir (...) contre les risques de 'connivence' entre nos élus et les autres membres de la classe politique ». Les parlementaires verts inaugurent la règle d'une rétrocession substantielle de leurs indemnités parlementaires. A l'époque,

2 ECOLO, *4 ans d'action politique*, op. cit p.49.

3 ECOLO, *4 ans d'action politique*, op. cit p.90.

4 Olivier Deleuze : *Radicalement vert*, *TéléMoustique*, le 15 décembre 1981.

5 Un « Vert » est-il la tête du Turc de Jean Defraigne, *Le Soir* du 15 décembre 1984. *Le Soir* se contente de parler d'« électeurs en maillot de bain », pas de Benidorm.



ils doivent se contenter de 40.000 des 110.000 francs belges mensuels net qu'ils reçoivent du parlement. Mais au-delà de cette sobriété qui est strictement contrôlée par les instances du mouvement, la rupture doit être produite par des propositions qui « modifient en profondeur le jeu politique » et qui « choquent parce qu'elles touchent à des tabous (libéralisation des drogues douces, protection des droits des homosexuels, interdiction de la chasse, ...) »⁶.

Le réformisme radical déjà présent chez Démocratie Nouvelle pour sortir du dilemme entre révolte et révolution s'affine avec la mise en avant d'une série de « priorités fondamentales » sur laquelle il ne pourra être question de transiger en cas de participation à un gouvernement ou une majorité communale. C'est la genèse de ce que dans la vulgate d'ECOLO, on appelle les « points de rupture », en l'occurrence des priorités dont l'acceptation constitue une condition sine qua non de participation à toute coalition et qui devront être établies par les Assemblées générales. « Nous n'avons pas à fuir le pouvoir mais nous n'avons pas y courir non plus », commente laconiquement le rapporteur de la réunion de Bütgenbach.

L'établissement de la liste de ces « points de rupture » fera l'objet de discussions passionnées, par exemple en 1985, quand il s'agira de dresser le programme pour les élections législatives. Une majorité spéciale des deux tiers des membres de l'Assemblée générale sera requise. Ils feront ensuite l'objet d'une publication dans la presse, qui ne se privera pas de les porter à la connaissance du plus grand nombre et singulièrement des autres partis qui peuvent ainsi lire à « livres ouverts » dans les plans des écologistes⁷.

⁶ *Compte-rendu de la réunion des « responsables » du Mouvement à Bütgenbach le 5 juillet 1982, Eco-Lo-Infos* n°10, Août 1982, p 1-9.

⁷ VAES B., *Rester 'pur's ou enfouir un coin dans le système ? Le dilemme d'Ecolo*, *Le Soir* du 2 septembre 1985 et SCHOFFER P., *Des préalables et de l'inédit pour 'écologiser' l'économie*, *La Cité* du 24 septembre 1985.





UN SYSTÈME D'ACTION À L'ÉPREUVE DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Au cours de cette première législature verte, la question d'une participation gouvernementale ne se pose pas vraiment. Pour l'heure, la stratégie de rupture vise surtout, comme c'était déjà le cas au cours de la décennie précédente, à compenser le caractère minoritaire des écologistes par des réformes très concrètes censées changer le système en profondeur. Dans cette optique, l'articulation parti/mouvement est constamment invoquée pour accroître la force de frappe des écologistes. Il ne s'agit plus seulement de construire le mouvement social à l'intérieur d'ECOLO, comme l'expliquait Henri Hoffait en 1978⁸, mais également de prolonger les luttes de terrain dans les institutions.

Quand, en février 1983, le futur député Georges Dutry dresse le bilan d'une année d'activité politique, il évoque l'existence d'un mouvement écologiste qui ne se réduit pas à ECOLO. « ECOLO ne représente pas tous les écologistes. Il n'est pas LE mouvement écologiste. Il n'est pas non plus le fin du fin de ce mouvement, ni sa réduction politique. ECOLO est une branche politique de ce mouvement. A ce jour, la seule ! Il en est issu et a choisi d'oeuvrer sur le terrain des institutions politiques : c'est suffisamment dire si deux logiques – à savoir celle d'un mouvement et celle d'un parti – sont présentes au sein d'ECOLO »⁹. De manière volontairement simplificatrice, Dutry range dans la logique du mouvement, les débats d'idées, la mobilisation et la formation des militants, l'action en dehors des institutions et place dans la logique de parti, les débats à la mode, l'actualité, l'action dans le cadre des institutions.

Mais produire cette articulation entre l'action institutionnelle et l'action de terrain est tout sauf une sinécure dans une organisation qui vient tout juste d'être créée et qui ne peut compter que sur une petite dizaine de permanents, en ce compris les assistants parlementaires. Comment avec de tels moyens assurer une bonne communication interne entre les professionnels (permanents et parlementaires), les cadres bénévoles

8 Voir page 159, première partie chapitre 6.

9 DUTRY G., *Après un an d'activité politique : Ecolo demain ?, Ecolo-Infos* numéro spécial, 21 mars 1983.





(et notamment le Secrétariat Fédéral) et le millier de membres que compte ECOLO ?¹⁰ Dans les années 1980, Internet n'existe pas et toute la communication doit se faire, soit par téléphone, soit par fax ou par courrier, ou tout simplement dans une de ces innombrables et interminables réunions auxquelles il faut participer.

Très vite, les parlementaires qui sont quotidiennement forcés de prendre position sur les sujets les plus divers se plaignent de manquer de « biscuits politiques ». Ils insistent pour que les commissions thématiques complètent rapidement un positionnement qui se réduit alors à la « bible » des *90 propositions*¹¹. A l'autre bout de la chaîne démocratique d'ECOLO, les membres bénévoles et notamment le Secrétariat Fédéral ont tendance à s'inquiéter de ne pas disposer d'une information assez complète sur l'activité des parlementaires, non seulement sur les questions et interpellations, mais aussi sur leurs contacts avec la mouvance associative.

Pour tenter de répondre au mieux à cette demande, le bulletin interne d'ECOLO, *Ecolo-Infos*, qui publie des comptes-rendus très précis des délibérations internes sur l'évaluation que les écologistes font de leur propre action témoigne d'une grande volonté de transparence qui frappe d'ailleurs les observateurs de l'époque¹². En septembre 1983, ECOLO crée le CEFÉ, le Centre d'Etudes et de Formation en Ecologie, à la fois pour renforcer son expertise et pour assurer la formation des militants¹³. Dans la tradition ouverte par Démocratie Nouvelle, il s'agit encore et toujours de faire en sorte que « l'étude précède l'action ».

Mais un tel déploiement d'énergie dans le chef d'un nombre finalement restreint de personnes laisse finalement peu de moyens pour les luttes de terrain. En 1983, Georges Dutry a beau insister sur « l'articulation étroite entre intervention institutionnelle et mobilisation sur le terrain », il doit bien constater que « la

10 MAHOUX P. et MODEN J. *op. cit.*, p.28-31.

11 *Compte-rendu de la réunion des « responsables » du Mouvement à Bürgenbach le 5 juillet 1982*, *op. cit* p.6-7.

12 MAHOUX P. et MODEN J. *op. cit.*, p.3.

13 MAHOUX P. et MODEN J. *op. cit.*, p.27.





démonstration de la capacité d'ECOLO à intervenir régulièrement de la sorte reste encore à faire, comme en témoigne la difficulté de mobiliser sur le terrain parallèlement au débat sur l'énergie au parlement ». Face au lobby de l'énergie, il observe que cette articulation mouvement/parti n'a pas fait le poids, « par contre, ECOLO s'est retrouvé à la pointe du combat sur des points sensibles de fonctionnement de la vie politique en Belgique : financement des partis, intercommunales, démocratisation de la vie communale, cumul des mandats, etc. »¹⁴

Les Verts découvrent progressivement l'importance capitale d'un troisième pôle de l'action politique, à côté de l'action sociale de terrain et de l'action institutionnelle, en l'occurrence la communication à destination des médias. Or ceux-ci semblent plus réceptifs aux actions et aux discours sur « la politique autrement » qu'aux positionnements en matière environnementale.

Dans les années 1980, les nombreux articles que la plupart des quotidiens consacrent à cet aspect de l'action des écologistes dénotent une certaine sympathie à l'égard des Verts. Par exemple, en août 1982, la presse se délecte de la manière suivant laquelle ECOLO force les partis traditionnels à reconnaître que la vente d'un timbre vantant la solidarité vise, en réalité, à financer les centres d'études des partis politiques¹⁵. En mars 1983, les Verts proposent la création au sein de l'administration d'un « service des affaires nulles et non avenues » qui regrouperait tous les parachutés politiques pour services rendus « afin d'éviter qu'ils perturbent le bon fonctionnement des autres services ». La proposition précise même que « les présidents de partis auraient le monopole des désignations et ce service serait seulement habilité à classer, geler ou enterrer tous les dossiers qui lui seraient confiés »¹⁶. Les dénonciations écologistes des nominations partisanes, notamment à la Société de

14 DUTRY G., *op. cit*

15 *Les mystères de la philatélie, La Libre Belgique*, le 24 août 1982.

16 ECOLO, *4 ans d'action politique, Ce qu'ils ont dit, Ce qu'ils ont proposé, Ce qu'ils ont fait*, Centre d'études et de formation en écologie, Namur, 1985, p. 19.



Développement Régional Wallon, ainsi que l'étiquetage partisan des journalistes de la RTBF¹⁷ sont constamment répercutées dans les quotidiens comme *La Libre Belgique* ou *Le Soir*.

Mais il ne faut pas se laisser tromper par ces succès médiatiques. Loin de se contenter d'actions spectaculaires visant les mœurs des partis, les sénateurs écologistes essayent aussi de créer la rupture sur le plan démocratique en déposant à l'été 1982 une volée de propositions de loi interdisant tous les cumuls et instaurant le référendum d'initiative populaire ainsi que le congé politique¹⁸. Ils entendent bien réaliser l'objectif de redistribution du pouvoir propre au fédéralisme intégral en renforçant la participation de chacun à la vie démocratique et notamment la participation des membres de la fonction publique¹⁹.

Si les Verts flamands et francophones ne se font aucune illusion sur leurs chances de les faire approuver, ils parviennent à introduire dans les enceintes parlementaires la critique du comportement des partis. Le 30 avril 1983, Paul Lannoye pourra dire qu'ECOLO a su réconcilier une partie de l'opinion publique avec la politique²⁰.

Mais les premiers parlementaires verts ne sont pas seulement des agitateurs refusant de porter la cravate. Loin de se cantonner dans des postures contestataires, ils sont d'abord des réformistes voulant forcer rapidement des changements structurels, quitte à devoir nouer des alliances avec d'autres partis.

17 « Le pluralisme basé sur étiquettes et les cartes de partis est une caricature. Il aboutit à ce que les journalistes aillent prendre leurs instructions à la direction des partis. Ecolo souhaite qu'ils refusent et se déclarent indépendants. Dans cette logique, il refuse sa part de journalistes 'ECOLO', même s'il trouve des sympathisants parmi eux » *ibid*, p. 21.

18 ECOLO, *4 ans d'action politique*, op. cit p.16. Voir aussi VAN SOLINGE J., *Les écologistes relancent la question des cumuls politiques : une proposition de loi radicale*, *Le Soir* du 23 août 1982.

19 C'est notamment le cas du sénateur Georges Trussart qui travaillait au Ministère des Finances et qui pour exercer son mandat fut considéré comme démissionnaire dès sa prestation de serment. *Georges Trussart, Sénateur coopté*, *L'Ecologiste* n°31, p.28.

20 VAN DE WOESTYNE F., *Questions à... Paul Lannoye, Les Ecolos n'ont aucune affection particulière pour la Belgique*, *La Libre Belgique* du 30 avril 1983.



Pour être en mesure de fonctionner efficacement dans le système parlementaire, il faut, par exemple disposer du droit de vote en commission et pour cela, il faut disposer d'assez de parlementaires pour constituer un groupe au Conseil Régional Wallon ou au Conseil de la Communauté française, ce qui n'est pas le cas d'ECOLO qui négocie dès lors l'aval du PS pour créer un groupe technique dans lequel figurent les élus du Parti Communiste et du Rassemblement Wallon, dont les membres peuvent dès lors voter en commission. Cet aval est échangé contre le soutien des Verts à la désignation du socialiste liégeois André Cools à la présidence du Conseil Régional Wallon.

En 1982, le premier exécutif wallon mis en place en vertu des lois de régionalisation effective est composé à la proportionnelle par les trois principaux partis. Ce n'est pas le cas du président du Conseil régional qui doit être désigné à bulletin secret²¹. Dès leur première participation parlementaire, les écologistes entrent donc dans une majorité, même s'il ne s'agit que de désigner un président d'assemblée. Cette « majorité présidentielle » est également activée en 1985 pour obtenir le soutien du PS et des autres membres du groupe technique à l'approbation du décret relatif aux études d'incidence déposé par José Daras. C'est le premier texte de loi déposé par un écologue à être approuvé en Belgique.

Les parlementaires écologistes n'hésitent donc pas à nouer des alliances ponctuelles avec le PS. Entre 1982 et 1988, celui-ci est dans l'opposition nationale et ne doit sa présence au sein de l'Exécutif wallon qu'à sa composition à la proportionnelle. Au cours des législatures qui vont de 1981 à 1987, les majorités sont étroites. ECOLO occupe donc une position stratégique qui contribue au déclenchement de la crise qu'il traversera en 1986. La presse de droite ne se prive pas d'accuser les Verts d'être trop proches du PS, surtout après leur entrée dans la majorité communale liégeoise en 1982²². Cette impression de proximité est renforcée par le fait qu'au plan national, ECOLO

21 Ecolo apportera de la même manière son soutien à la désignation d'Irène Pétry à la présidence du Conseil de la Communauté française. VOIR MAHOUX P. & MODEN J., *op. cit* p. 35.

22 *Les Verts malades des écologistes, Le Pourquoi Pas ?,* le 16 décembre 1982.





Presque tous les premiers parlementaires ECOLO sont réunis sur la photo de gauche. De gauche à droite, Simone Jortay, José Daras, Georges Trussart, Colette Saive, Olivier Deleuze et Pierre Van Roye (photo Etopia). A droite, Alphonse Royen et Georges Trussart devinent à la fenêtre du Sénat pendant le jeune qu'ils mènent pour obtenir la création d'un fonds pour lutter contre la faim dans le monde (photo Belga)

et PS sont tous deux dans l'opposition et votent donc souvent de la même manière. Olivier Deleuze est d'ailleurs bien conscient du risque de confusion : « on se dit, attention, on vit à côté de l'ours socialiste qui, avec son rassemblement des progressistes, n'a qu'un seul objectif : engloutir tout ce qui n'est pas socialiste »²³. Comme pour se prémunir du risque de phagocytage, les écologistes ne ratent pas une occasion de dénoncer les tendances hégémonistes des socialistes. « L'essentiel pour le PS est d'occuper le pouvoir régional et il a, sans conteste, par ses trains de nominations, atteint son objectif », déclare par exemple ECOLO lors de sa conférence de

23 Le 16 février 1982, le n°22 du magazine *L'Eglantine* fait état d'un appel à une « convention des gauches » ouverte à tous les progressistes « pour affiner un projet politique commun ». Marc Thommes et Charly Huygens, représentants du Mouvement de Jeunes Socialistes y reprennent les critiques largement répandues dans la presse de gauche que les propositions des écologistes comme l'autogestion, le fédéralisme intégral, « au travers de la vie associative ou des formules de coopération, de permettre à chacun de « créer son propre emploi », risquent de favoriser l'élosion d'une « société duale ».





presse de rentrée en octobre 1983²⁴. Les Verts accusent par ailleurs la RTBF, qu'ils soupçonnent d'être contrôlées par les socialistes, de réduire le débat politique à un face à face entre le PS et la majorité PRL-PSC²⁵.

ECOLO doit résister aux tentatives de récupération comme aux annonces de disparition prochaine. Elles sont multiples. A droite, on en fait volontiers un appendice du PS, ce que celui-ci se garde bien de démentir. A gauche, on laisse parfois entendre que les écologistes sont des sous-marins du néo-libéralisme. De part et d'autre de l'échiquier politique traditionnel, on s'acharne à réduire l'écologie à la défense de l'environnement et à prédire la disparition prochaine d'ECOLO, quand les partis traditionnels l'auront intégrée²⁶. Il faut donc à ECOLO une solide dose de confiance en sa mission historique pour ne pas se laisser arrêter par ces prédictions de Cassandre.

CONFIRMATIONS COMMUNALES - EPREUVE DU FEU DANS LA CITÉ ARDENTE

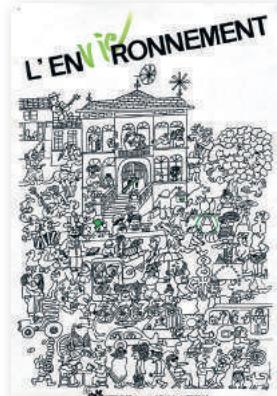
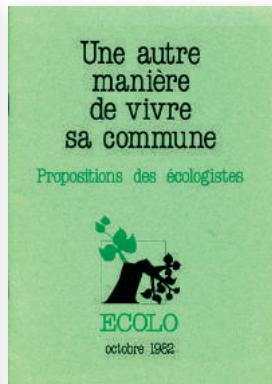
Les élections communales du 10 octobre 1982 offrent à ECOLO l'opportunité de consolider son implantation locale. Les militants des régionales se mobilisent pour constituer des groupes locaux (locales) dans un maximum de communes. A Bruxelles, tout est mis en œuvre pour que les Verts soient présents dans l'ensemble des dix-neuf communes. Dans ce but, des réunions de constitution de locales sont organisées dès le printemps de 1982. A Schaerbeek par exemple, une personne sollicitée par la régionale établit des listes de membres et de sympathisants potentiels qu'elle invite pour une réunion de rencontre au Gaspi en présence du sénateur Pierre Van Roye²⁷.

²⁴ *Ecolo : « le PS empêche les non-socialistes de s'exprimer », La Libre Belgique du 7 octobre 1983.*

²⁵ *Lettre des Ecolos à M. Wangermée, La Dernière Heure, le 22 octobre 1983.*

²⁶ SPITAELS G., *La Belgique va faire comme l'Allemagne*, Tribune Libre, *Le Soir* du 17 mai 1985. Le président du PS y affirme non sans une certaine condescendance que « sans dénigrer ce mouvement sympathique, les Ecolos plafonnent désormais ».

²⁷ Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoit Lechat (copies de papiers de Bernard Ide).



Aux élections communales de 1982, Ecolo fait irruption dans des communes contrôlées par des partis traditionnels qui résistent souvent aux exigences de transparence et de participation des nouveaux venus.



A Ixelles, quelques personnes font du porte à porte pour recruter des militants. Alain Adriaens est ainsi sollicité par François Delfosse qui a entendu dire que le premier était de sensibilité progressiste. Militant à « Pour le socialisme », Adriaens est un biochimiste de l'ULB (et diplômé en écologie végétale). Il se réjouit de constater que les autres militants de la locale d'Ixelles sont comme lui attirés par Gorz ou par Illich, ce qui n'était pas vraiment le cas de ses compagnons de *Pour*, magazine d'extrême gauche à la mode dans les milieux post-soixante huit belges²⁸.

A Liège, Brigitte Ernst, qui a également milité à *Pour*, se sent davantage concernée par l'écologie que par l'idéologie « ouvrière » du mouvement d'extrême gauche. « Je ne me sentais pas vraiment motivée pour aller distribuer des tracts à la sortie de la FN », dira-t-elle²⁹. Le soir des élections de novembre 1981, quand elle voit José Daras et Olivier Deleuze à la télévision, elle se dit immédiatement qu'elle a trouvé sa vraie famille politique. Aussi, quand elle est contactée par Olivier Bribosia et Martial Mullenders (alors secrétaire régional), la jeune juriste accepte rapidement de figurer sur la liste des Ecolos liégeois pour les élections communales de 1982. Elle est très loin de se douter de l'aventure dans laquelle elle s'embarque.

Grâce à sa mobilisation tous azimuts, ECOLO dépose des listes autonomes dans 91 communes et fait partie de listes de rassemblement dans 9 commune^{s30}, comme par exemple à Ottignies-Louvain-la-Neuve avec la liste « Vivre Autrement » où s'engagent Jean-Luc Roland et Philippe Van Parijs aux côtés de démocrates chrétiens et d'anciens du Rassemblement wallon³¹. Toutes les listes ECOLO présentent un programme ambitieux baptisé « Une autre manière de vivre sa commune ». Il est composé d'une partie commune et d'une déclinaison locale. Une fois encore le fédéralisme intégral s'y taille la part du lion.

²⁸ Interview d'Alain Adriaens par Benoît Lechat, le 4 juin 2010. Pour un récit romancé et parfois cruellement désabusé de l'aventure de « Pour », voir KAUFERI, *Fausses Pistes*, Roman, Editions Luc Pire, Bruxelles, 1996.

²⁹ Interview de Brigitte Ernst de la Graete par Benoît Lechat, le 13 juillet 2010.

³⁰ MAHOUX P. et MODEN J., *op. cit.* p. 17.

³¹ VIVRE autrement, Ottignies Louvain-la-Neuve, Jeudi 25 mars 82, signature officielle et présentation publique du protocole d'accord de création du nouveau mouvement politique, Brochure, Centre d'archives privées Etopia.



En octobre 1983, les échevins écologistes liégeois, Brigitte Ernst et Théo Bruyère, portent un badge antinucléaire à l'occasion de la visite dans la Cité ardente de François Mitterrand, fraîchement élu président de la République française (photo L'Ecologiste).

Le succès est encore au rendez-vous. 75 conseillers communaux verts sont élus : 28 dans les communes bruxelloises, 23 dans la province de Liège, 10 dans celle de Namur, 6 dans le Brabant wallon, 9 dans le Hainaut et aucun dans le Luxembourg. C'est la liste d'Esneux qui réalise le meilleur score avec 12,9 %, juste devant la liste de Namur à 12,3%³².

A Liège, le soir du scrutin, les ECOLOS détiennent les clés de la majorité au conseil communal. Grâce à leurs six conseillers, ils peuvent la faire passer de la gauche à la droite, le cartel de gauche (le RPSW réunissant le PS et le Rassemblement wallon) ayant engrangé exactement le même nombre d'élus que le cartel de droite formé du PRL et du PSC. Très vite, la liste de gauche prend contact avec les ECOLOS. « Les socialistes seraient contents de pouvoir s'afficher en compagnie des 'verts'. Une telle alliance illustrerait la volonté d'ouverture de Guy Spitaels, en particulier vers les jeunes », écrit *Le Soir* au lendemain des élections. Mais le quotidien bruxellois qui suit l'affaire de près s'empresse

32 MAHOUX P. et MODEN J., *op. cit.*, p. 17-18.





d'insister sur les exigences des écologistes : le référendum d'initiative populaire, la création de conseils de quartier si 10% de la population le demandent, l'abandon par la ville de la Liège de sa participation dans l'intercommunale SOCOLIE actionnaire de la centrale nucléaire de Tihange. Plus prosaïquement, les ECOLOS demandent de renoncer à l'alcool dans les réceptions officielles³³. Les négociations durent 10 jours et sont agrémentées de nombreux retours vers la base écologiste qui est constamment consultée³⁴. Finalement, 20 octobre 1982, un accord extrêmement détaillé est conclu³⁵. C'est quasiment une nouveauté au plan communal. Mais sa mise en œuvre sera extrêmement difficile.

Sur le plan budgétaire comme sur le plan urbanistique, Liège semble ravagée par l'aveuglement de toute une génération politique. Depuis 1932, le budget liégeois est en déficit. Longtemps, cela ne semble guère poser de problème. La ville peut lancer des emprunts publics pour réaliser ses investissements à des taux favorables. Le laxisme budgétaire des majorités libérale et socialiste se poursuit au-delà de la période des fusions de communes. En 1977, les statuts et les avantages salariaux octroyés par les communes fusionnées sont alignés à la hausse. La croissance du personnel communal se poursuit. Au début des années 1980, la ville de Liège emploie quelque 8.000 personnes (3.500 en 2011). Mais la hausse des taux d'intérêts rend son endettement complètement insupportable. Au moment où les écologistes entrent dans la majorité, la dette cumulée s'élève à 45 milliards de francs belges. Le budget ordinaire de 1983 prévoit des dépenses de 22 milliards (dont la charge de la dette) pour des recettes de 13,5 milliards. Le trou est donc de 8,5 milliards ! La ville est virtuellement en cessation de paiements³⁶.

33 *Le Soir* du 13 octobre 1982.

34 HUBIN M., *Pour introduire à Liège ses idées neuves, Ecolo fait monter les enchères*, *Le Soir* du 20 octobre 1982 et RUWET A., *LE RPSW et Ecolo vont-ils naviguer ensemble à Liège ?*, *La Cité* du 13 octobre 1982.

35 *Accord politique cadre signé à Liège le 20 octobre 1982 par le Rassemblement des Progressistes et Socialistes Wallons et le Mouvement Ecolo et constituant un Contrat de législature en vue de la gestion de la ville de Liège de 1983 à 1988*, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Lechat.

36 ERNST B., *Faire participer pour mieux décider en période de crise : l'exemple liégeois*, in *Dix ans du Fichier européen de la participation, La Participation à Liège : une expérience européenne*, Editions du CIEDART, Venise, 1987, p.7. Le dossier comprend une remarquable recension détaillée de quarante expériences de participation menées à Liège dans les années 1970 et 1980.



Loin de contribuer au développement de la ville, ces dettes ont financé sa dévastation. En vingt ans, Liège a perdu 20% de sa population. Elle est ravagée par des travaux urbanistiques inspirés par la Charte d'Athènes et son idéologie fonctionnaliste et moderniste. Les rives de la Meuse ont été défigurées par des autoroutes urbaines et des buildings. Des quartiers populaires sont mutilés par la construction d'immeubles de bureaux. Mais, dès la fin des années 1960, les habitants commencent à vouloir résister aux excès du modernisme. En 1975, Inter-Environnement Wallonie demande une consultation générale de la population liégeoise³⁷. Avec un bilan aussi désastreux, on ne peut que rester abasourdi devant l'aplomb avec lequel certains représentants des partis coupables d'une telle gabegie s'inquiètent des capacités gestionnaires des trois échevins écologistes.

Mais ceux-ci, loin de se décourager devant la difficulté de leur tâche, retroussent les manches. Brigitte Ernst, Théo Bruyère et Raymond Yans se partagent des compétences centrales pour une nouvelle politique de la ville : l'urbanisme, l'aménagement du territoire, les transports, le logement, les bâtiments communaux, la jeunesse et les sports et surtout la participation et les relations avec les quartiers. La première participation écologiste à un Exécutif doit commencer par la mise en œuvre d'un plan d'assainissement. En échange d'une aide de l'Etat belge, Liège doit réduire les salaires de ses fonctionnaires, imposer de nouvelles taxes et réaliser des économies tous azimuts. Les échevins écologistes refusent tout licenciement et obtiennent une réduction du temps de travail qui permet d'éviter les pertes d'emploi³⁸. Mais la fiscalité communale est fortement augmentée et les salaires des fonctionnaires communaux sont réduits de 17% en 3 ans. Ceux-ci partent en grève au printemps 1983. Les immondices s'accumulent sur les trottoir. L'image de la ville est durablement affectée.

Un tel contexte ne paraît pas propice à la mise en œuvre du fédéralisme intégral. Pourtant, sous la houlette d'ECOLO, l'action publique communale

37 ERNST B. *op. cit.* p.45.

38 *Les Ecolos proposent des réductions de salaires et de la durée du travail*, Entretien avec Brigitte Ernst, *La Wallonie*, le 23 juin 1983.





change lentement de paradigme. Les destructions urbaines sont arrêtées (comme celles prévues à la rue Léopold et à l'Eglise Saint Pholien)³⁹. La concertation et la consultation développées alors par ECOLO - qui, au XXI^{ème} siècle, paraissent faire partie des pratiques normales de gestion communale - heurtent la culture hiérarchique du partenaire socialiste et d'une partie importante de l'administration communale. Désormais, il faut que tout projet communal passe le cap de la concertation avec les habitants. La participation devient aussi un outil de gestion, dans un cadre de plus grande rigueur budgétaire. « Il y a peu de temps, les finances publiques permettaient la satisfaction des besoins de la plupart des habitants. Aujourd'hui, les compressions budgétaires obligent les élus à établir un ordre de priorité pour déterminer quels besoins pourront être satisfaits », écrit Brigitte Ernst en 1987.

L'absence de moyens stimule la créativité. Les écologistes promeuvent par exemple l'auto-rénovation en proposant des logements communaux à des candidats locataires bricoleurs. En contrepartie, le locataire bénéficie d'une réduction de son loyer, du coût des matériaux et parfois de la main d'œuvre. A force de concertation, ECOLO parvient aussi à débloquer le dossier particulièrement épineux de l'aménagement de la Place Saint Lambert, laissée à l'Etat de chancre urbain pendant de longues années. Le réaménagement des quais de la Meuse est également lancé.

Le souci de la participation passe notamment par la création de la Boutique urbaine (service d'information de la population), l'ouverture du journal communal à l'opposition, la mise à la disposition du public de tous les documents officiels émanant du pouvoir communal et la mise en place du référendum communal. En revanche, le partenaire socialiste refuse de financer l'étude universitaire qui doit délimiter les quartiers qu'il s'agissait de doter de conseils de participation. Le PS exige que le découpage de la commune corresponde scrupuleusement aux frontières de ses anciennes sections locales, les Unions Socialistes Communales (USC). C'est donc avec l'appui des voix de l'opposition libérale qu'une étude

³⁹ Interview de Marcel Mullenders par Benoît Lechat les 20 juillet 2010 et 18 novembre 2013.



est commandée pour redessiner finement ses frontières internes. Elle ne permettra cependant pas de changer la délimitation des quartiers liégeois, les comités de quartier s'y opposant également⁴⁰. Mais désormais, les édiles communaux auront plus de peine à poursuivre les projets qui bouleversent le cadre urbain, fût-ce au nom de la modernité et des impératifs économiques.

Les tensions avec le PS se renforcent à la fin de la mandature. Dès 1985, les Verts et les Rouges liégeois se déchirent sur la vente d'un bâtiment de la ville. Les premiers suspectent leur partenaire de vouloir privilégier un promoteur immobilier⁴¹. Inéluctablement, leur idylle prend fin. A la veille des élections communales de 1988, il devient évident qu'ECOLO ne fera pas plus partie de la majorité. ECOLO refuse de cautionner une nouvelle méthode de nominations des cadres de l'enseignement communal qui ne se base plus sur l'ancienneté. Le PSC qui, depuis les bancs de l'opposition, apporte son soutien au PS, prendra la place des Verts après les communales de 1988⁴².

En mars 1985, alors qu'il reste encore deux ans de mandature communale, Raymond Yans dresse un bilan intermédiaire quelque peu amer de cette première expérience : « si c'était à refaire, nous négocierions notre alliance aussi bien avec la droite qu'avec la gauche, sans a priori, mais sur la base d'engagements précis ». Et il ajoute que « les socialistes ont fait des promesses qu'ils avaient les moyens techniques de ne pas tenir »⁴³.

40 Interview de Brigitte Ernst de la Graete par Benoît Lechat le 13 juillet 2010.

41 *La Libre Belgique* du 28 mai 1984.

42 Interview de Brigitte Ernst de la Graete par Benoît Lechat le 13 juillet 2010.

43 *Le Soir* du 26 mars 1985.





CHAPITRE 4

NOUVELLES VAGUES MILITANTES

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 242





Le 22 avril 1984, huit parlementaires écologistes franchissent la clôture de la base militaire de Florennes. Ils resteront détenus pendant trois jours à la prison de Lantin. A gauche, Georges Trusart. Colette Saive est en train d'escalader la barrière. (Photo Belga).





DIVERSITÉ DES LOCALES, NOUVEAUTÉS DES MILITANCES, CONSTANTES SOCIALES

Les élections communales ont permis de créer de nouvelles locales et partant, d'élargir une base militante qui avait tendance à se résumer aux militants « historiques » de Démocratie Nouvelle et des Amis de la Terre, au moins jusqu'en 1979. Le nombre de membres croît rapidement pour atteindre le millier¹, mais seulement un bon tiers d'entre eux est réellement actif. Le ratio entre militants et électeurs ne dépasse pas 0,2%².

La cooptation des nouveaux membres se fait souvent en exploitant les réseaux d'amitiés. En 1985, on estime que la moitié des membres ont au moins un ami à ECOLO avant d'y adhérer³. Ce recrutement s'appuie sur l'article 2.1 des statuts qui valorise l'engagement dans des mouvements « compatibles avec le projet écologiste ». Sur cette base, ECOLO puise dans les mouvements sociaux pour étoffer son cadre de militants⁴.

Quand elles ne sont pas le prolongement direct des anciennes sections des Amis de la Terre, singulièrement dans les grands centres urbains comme à Bruxelles, Namur et Liège, les locales, se constituent en tentant de s'appuyer sur les nouvelles militances. Leurs formes sont très diversifiées. Mais il n'y a pas toujours de continuité entre les nouveaux mouvements sociaux et ECOLO. A Schaerbeek, par exemple, la locale ECOLO est rapidement créée au printemps de 1982 et entre sans le vouloir en compétition avec une liste soutenue par des associations locales qui combattent la politique anti-immigration de la commune⁵.

1 KITSCHELT H. & HELLEMANS S., *Beyond the European Left, Ideology and Political Action in the Belgian Ecology Parties*, Duke University Press, Durham and London, 1990.

2 KITSCHELT H. & HELLEMANS S., *op. cit.* p.35.

3 KITSCHELT H. & HELLEMANS S., *op. cit.* p. 134

4 La plupart d'entre eux n'ont guère de passé politique, en dehors de leurs engagements dans la mouvance associative, identifiée aux Amis de la Terre ou à l'une ou l'autre des composantes d'Inter-Environnement.

5 La liste locale «Démocratie Sans Frontières » soutenue pourtant par de nombreuses associations pâtit d'une certaine façon de l'aura « nationale » dont bénéficie la liste Ecolo emmenée par Bernard Ide et Jean-Michel Mary. Elle ne recueillera que 2,25% contre 5,9% pour Ecolo.



Pour de nombreux nouveaux militants, ECOLO est « la » force politique novatrice capable de s'ouvrir aux problématiques qui leur tiennent à cœur. « Entrer au mouvement ECOLO en 1981, c'était pour moi une démarche naturelle, je participais activement aux événements qui m'entouraient, je m'étais toujours sentie concernée par la vie de mon quartier, par tout ce qui construisait mon quotidien. Journaux d'école, radio libre, comités de quartier et ECOLO sur ma route, j'y ajoute mon petit wagon », écrit Evelyne Huytebroeck en 1985 dans une carte blanche publiée par *La Cité*. Dans le cadre de la campagne électorale, elle exprime que son engagement écologiste est moins porté par la défense de la nature que par celle de la ville : « Ecolo des villes, recherchant dans ce mouvement la possibilité de défendre ma ville : Bruxelles. Ecolo bruxelloise qui ne veut plus que se poursuive la destruction de cette ville, qui veut aussi que sa région ait une place à part entière dans un pays divisé »⁶.

Les médias ont quelque peine à faire la différence entre les nouveaux mouvements sociaux et le parti qui affirme en constituer le prolongement politique. Dès la campagne de 1981, Inter-Environnement (et BBL) diffuse un communiqué pour se distinguer d'ECOLO⁷. Pour les journalistes, entre la défense de l'environnement et l'écologie politique, la frontière est d'autant moins claire qu'au cours des années 1980, elle sera plusieurs fois traversée par certains de leurs cadres les plus connus. Olivier Deleuze, après avoir fait son service civil à Inter-Environnement Bruxelles à la fin des années 1970, sera député national de 1981 à 1986 et ensuite directeur de Greenpeace-Belgique entre 1989 et 1995. Jean-Luc Roland est secrétaire fédéral d'ECOLO en 1981 et de 1984 à 1988 et devient secrétaire général d'Inter-Environnement Wallonie jusqu'en 1997. Il retourne ensuite au secrétariat fédéral d'ECOLO entre 1997 et 1999 avant de devenir le premier bourgmestre ECOLO à Ottignies-Louvain-La-Neuve en 2000. François Roelants du Vivier, secrétaire général d'Inter-Environnement Wallonie devient le premier député européen ECOLO entre

6 HUYTEBROECK E., *T'aimes les petits zoizeaux ?, La Cité*, 24 septembre 1985.

7 Dans *Le Soir* du 10 octobre 1981, Guy Duplat écrit que « le mouvement Ecolo (...) a le soutien d'Inter-Environnement et bien évidemment de l'ASBL des Amis de la Terre ». Le 14 octobre, le même quotidien publie la réaction des branches bruxelloise et wallonne d'Inter-Environnement qui tiennent à souligner qu' « elles sont et se veulent indépendantes des mouvements et des partis qu'ils soient ».





1984 et 1988. En 1987, il quittera ECOLO pour fonder le petit mouvement ERE (Europe-Régions-Environnement) qui finira par s'intégrer au FDF.

La tentation est donc grande de projeter sur les nouveaux mouvements les schémas hérités de l'histoire ouvrière où la distance était faible entre le parti et le syndicat. Mais les ressemblances sont trompeuses. Ni les Amis de la Terre, ni Inter-Environnement ne lancent d'appel à voter pour les listes écologistes, comme la FGTB peut le faire à l'époque pour le Parti socialiste⁸. Au parlement, les interpellations des écologistes ne sont pas en majorité inspirées par les préoccupations des nouveaux mouvements, ce qu'indiquent les comptages effectués durant la législature 1981-1985⁹.

Une sorte de rapport « amour-haine » s'installe d'ailleurs entre, d'une part, les mouvements environnementalistes et écologistes (essentiellement Inter-Environnement et les Amis de la Terre) et, d'autre part, le parti ECOLO. En 1985, 38% des participants à l'AG préélectorale d'ECOLO ont beau être membres d'un groupe environnemental (et plus d'un quart d'entre eux sont également membres d'une association pacifiste ou tiers-mondiste¹⁰), ces associations entendent bien affirmer leur indépendance à l'égard de tous les partis, quels qu'ils soient. Cette militance « non caporalisée » est symptomatique d'une méfiance par rapport aux appartenances figées qui, à l'époque, caractérisent encore la « pilarisation » de la société belge. Elle est également le symptôme du *middle class radicalism* qui émerge partout dans les sociétés industrialisées. Celui-ci caractérise une classe moyenne qui dispose généralement d'une formation supérieure mais dont les revenus ne sont pas nécessairement très élevés. Il s'agit aussi bien d'enseignants, de travailleurs des services marchands comme non-marchand, mais aussi de *symbol specialists*¹¹, (journalistes, artistes, écrivains), qu'on regroupera aussi sous l'appellation de « créatifs culturels ».

8 A la fin de l'été 1985, le PS et l'Interrégionale wallonne de la FGTB concluent un accord de collaboration. Voir FALONY R., *Le Parti Socialiste, Un demi-siècle de bouleversements, De Max Buset à Elio Di Rupo*, Voix politiques, Luc Pire, Bruxelles, 2006, p. 200, ainsi que *Les promesses électorales communes du PS et de la FGTB : rasera-t-on gratis ?*, Le Soir du 4 juin 1985.

9 RIHOUX B., *Ecolo et les Nouveaux Mouvements sociaux en Belgique francophone, frères de sang ou lointains cousins*, Res Publica, vol LLLVII, 3-4.

10 KITSCHELT H. & HELLEMANS S., *op. cit.*, p.114.

11 KITSCHELT H. & HELLEMANS S., *op. cit.*, p.105



Dans la jeune tradition de la contre-culture apparue au début des années 1960 sur les campus américains, cette nouvelle génération entend se libérer des cadres normatifs de celle qui l'a précédée, sur le plan du mode de vie (religion, sexualité) comme sur le plan professionnel, par exemple, en renonçant à travailler dans le secteur industriel ou en choisissant des lieux d'habitats différents.

Les appartenances idéologiques familiales sont également ébranlées. Alors que les parents des militants d'Agalev et d'ECOLO votaient en majorité (58% pour les mères de militants écologistes et 44,8 % pour les pères) pour le CVP-PSC¹², seuls 12,4% des militants d'ECOLO et d'Agalev étaient restés fidèles à ces partis avant l'émergence des listes vertes. Dans les années 1970, ces mêmes militants avaient, par ailleurs, commencé à affirmer leur « différence » en votant pour les partis linguistiques ou régionalistes (19,8%) comme la Volksunie ou le Rassemblement Wallon, socialistes (17%) ou d'extrême gauche (10,1%)¹³.

Les enquêtes réalisées dans les années 1980 établissent que les profils des militants et des électeurs écologistes se ressemblent furieusement. En juin 1984, une analyse des candidatures à des mandats externes ou internes d'ECOLO effectuée par le CRISP montre que ses militants se situent majoritairement (72%) dans la tranche d'âge allant de 30 à 40 ans. Ils habitent dans les zones urbaines et disposent de qualifications supérieures à la moyenne. Le CRISP note aussi qu'on y retrouve beaucoup de scientifiques (chimistes, physiciens, mathématiciens, etc.) travaillant dans les universités et les centres de recherche¹⁴.

Au lendemain des élections européennes de 1984, une étude de l'ULB indique que l'électeur moyen d'ECOLO habite principalement la ville ou la grande banlieue, travaille souvent dans le secteur tertiaire et

12 KITSCHELT H. & HELLEMANS S., *op. cit* p.96. Malheureusement l'enquête agrège les résultats d'Agalev et Ecolo. Il est probable que celui d'Ecolo soit surdéterminé par le résultat concernant les parents des militants d'Agalev qui, au vu du poids historiquement plus important du parti social-chrétien en Flandre, votaient relativement plus pour ce parti que leurs équivalents francophones. Mais la tendance reste cependant globalement la même.

13 L'appartenance libérale était presque marginale, chez les parents comme chez les jeunes militants écologistes (seuls 0,4% d'entre eux ont voté pour un parti libéral avant de pouvoir voter vert).

14 MAHOUX P. et MODEN J., *op. cit* p.31.





appartient aux couches moyennes et instruites. Son âge moyen est plutôt situé entre 30 ou 40 ans qu'entre 18 et 20 ans. Il peut aussi bien être chrétien de gauche que laïc libertaire¹⁵.

Il est un point sur lequel les militants ECOLO divergent par rapport à leur électoralat : plus on s'élève dans sa hiérarchie, « moins la présence féminine est affirmée »¹⁶. Sur les 28 premiers conseillers communaux bruxellois, il n'y a que 4 femmes, alors qu'une étude de l'INUSOP citée par *Le Soir* indique que 6 électeurs ECOLO sur 10 sont en réalité des... électrices. « Même chez nous, le jeu institutionnel, avec ses réunions interminables, ses parlotes, ses rapports de pouvoir et son cynisme, continue à éloigner les femmes », commente Olivier Deleuze en 1985¹⁷. Au cours de la seconde moitié de l'année 1985, quelques militantes bruxelloises créent un groupe de femmes au sein de la régionale de Bruxelles. Il est animé par Geneviève Cattiez et Liliane De Gussem¹⁸.

LE PACIFISME ET L'APOGÉE DES NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX

Les écologistes entrent dans les parlements au moment même où les nouveaux mouvements sociaux atteignent leur apogée. Dans la plupart des pays et régions d'Europe occidentale, une frange substantielle des nouvelles classes moyennes milite dans des associations environnementalistes, pacifistes, féministes ou tiers-mondistes. Cette croissance de l'engagement ne doit cependant pas tromper, ni sur la force réelle de ces nouveaux mouvements, ni sur leurs mobiles profonds. Toutes les causes ne suscitent pas les mêmes niveaux de mobilisation.

En Belgique, la palme revient à l'opposition suscitée par la décision du gouvernement belge d'accepter l'installation de missiles nucléaires sur le territoire national. Très loin devant la lutte contre le programme

15 VAES B. « *L'esprit de 68 pas mort, le retour à la terre en moins* », *Le Soir* du 26 juin 1984.

16 MAHOUX P. et MODEN J., *op. cit.*, p. 32.

17 VAES B., *Qui fait monter la sève verte ?*, *Le Soir* du 14 mars 1985.

18 *Le groupe femmes de la régionale de Bruxelles, Ecolo-Infos* n° 65 p.18.



nucléaire civil, elle pousse dans la rue des centaines de milliers de Belges, très majoritairement néerlandophones. Entre décembre 1979 et 1984, les manifestations de masse se succèdent. 50.000 manifestants en décembre 1979, 200.000, le 25 octobre 1981, 400.000, le 23 octobre 1983, dont 80% en provenance de la région flamande¹⁹. Les boulevards du centre de Bruxelles n'ont pas vu autant de marcheurs depuis la guerre scolaire de 1955 et il faudra attendre la Marche Blanche de 1996 pour atteindre un étage comparable.

Mais ces mouvements de masse expriment davantage la peur d'un Armageddon atomique qu'une demande de changement social et de démocratisation de la société. Le sentiment d'être le jouet des grandes puissances suscite beaucoup plus de contestation que le développement d'une industrie nucléaire encore largement présumée garantir le maintien du mode de vie des « Trente glorieuses ». Le scénario d'une guerre nucléaire limitée au continent européen fait vibrer la fibre pacifiste, très développée en Flandre depuis la première guerre mondiale, où elle est une des composantes identitaires principales du mouvement flamand. Ces mobilisations pacifistes sont aussi redoublées du soutien des organisations sociales traditionnelles. Les nouveaux mouvements en fournissent l'animation, les syndicats, la « masse de manœuvre »²⁰.

Les partis écologistes s'y engagent avec détermination. Ils sont moins gênés aux entournures que les socialistes, sans parler des démocrates chrétiens. A partir de 1982, les premiers sont renvoyés dans l'opposition et appuient plus ou moins franchement le mouvement contre les missiles. La démocratie-chrétienne est quant à elle encore très liée au CVP et rechigne à critiquer un gouvernement qui est présidé par un Wilfried Martens issu de ses propres rangs. Le 14 février 1985, au Parlement, ECOLO et Agalev bataillent pour que la décision d'accepter les euro-missiles sur le territoire belge fasse l'objet d'une loi et non d'un arrêté de gouvernement. Les élus verts

19 BEYEN M. & DESTATTE P., *op. cit*, p.133.

20 HELLEMANS S. et HOOGHE M. (red.), *op. cit*, p. 69-89.





hurlent au déni de démocratie et distribuent des cartes de pointage aux députés de la majorité qui refusent de se prononcer²¹.

A Florennes, où la base militaire doit accueillir les fameux missiles, ECOLO soutient une pétition demandant que la population locale soit consultée. 1.100 personnes, soit 15% des électeurs de la commune, la signent. Le scrutin est organisé le 27 juin 1982. Le taux de participation n'est que de 41,5%. Mais 75% des votants s'expriment contre l'installation des missiles et 80% d'entre eux contre les expropriations auxquelles elle doit donner lieu. La majorité communale prend acte du résultat et rédige une supplique au gouvernement pour qu'il tienne compte de l'avis de la population. Dans une tribune libre qu'il publie dans *Le Soir*, Paul Lannoye explique le niveau décevant de la participation par la dégradation des moeurs politiques. Il estime que les autorités abusent de la notion d'intérêt général pour imposer des décisions que rejettent les citoyens au niveau local²².

Le 29 avril 1984, 20.000 manifestants encerclent la base militaire de Florennes. Un an plus tard, le lundi 22 avril 1985, huit parlementaires écologistes franchissent la dérisoire barrière de cette même base et sont mis aussitôt en état d'arrestation avant d'être emprisonnés par le juge d'instruction de Dinant, le comte d'Aspremont-Lynden²³. Ils passent trois jours à la prison de Lantin, avant d'être libérés, en particulier grâce à l'obstination de Louis Tobback, chef de groupe des socialistes flamands qui presse le président de la Chambre, le libéral Jean Defraigne, de faire respecter l'immunité parlementaire.

Les mobilisations pacifistes ont beau être massives ou spectaculaires, elles ne parviennent pas à faire changer le gouvernement d'avis. Sa résistance – qui s'explique largement par la volonté des dirigeants belges de rester fidèles à l'Alliance atlantique – entraîne un essoufflement progressif du mouvement pacifiste qui s'accélère lorsque l'ACW décide de ne plus le soutenir²⁴.

21 VAN ROYE P., « *Feu le pouvoir au parlement !* », *Le Soir*, le 18 février 1985.

22 LANNOYE P., *Après le référendum de Florennes*, Tribune Libre, *Le Soir* du 7 juillet 1982.

23 DELEUZE O., *Parlementaires en prison, La justice prise en flagrant délitre*, Ecolo-Infos n°57, 15 mai 1985.
Olivier Deleuze y fait le récit complet de l'aventure.

24 HELLEMANS S. et HOOGHE M. (red.), *op. cit.*, p. 69-89.



Le mouvement contre l'implantation de missiles nucléaires en Europe occidentale rencontre un succès de masse inégalé dans toute la période qui suit la seconde guerre mondiale. Les premiers écologistes s'y engagent résolument. (Photo Belga et Centre d'archives privées Etropia).

La fin de la guerre froide coïncide avec la mutation du mouvement pacifiste. Le 8 décembre 1987, un accord de désarmement est conclu. En 1989, la chute du Mur et surtout la première guerre du Golfe en 1991 accélèrent sa réorientation vers la critique de la mondialisation néo-libérale et la lutte anti-raciste, notamment en réaction à la percée des partis d'extrême-droite.





PIONNIERS DES NOUVELLES SOLIDARITÉS

Les années 1970 et 1980 voient émerger de nouvelles luttes qui mettent en œuvre une conception élargie de la solidarité. Celle-ci n'est plus seulement basée sur l'appartenance à la classe ouvrière, elle s'étend au niveau planétaire. Le processus de décolonisation qui s'achève dans les années 1970 ainsi que les conflits politiques que suscitent l'enjeu de l'immigration après 1975 président à l'apparition de nouvelles luttes tiers-mondistes et antiracistes.

« Nous sommes tous des étrangers », clament le 3 décembre 1970, 15.000 étudiants qui manifestent à Louvain contre les restrictions que le ministre Vranckx compte imposer au séjour des étudiants étrangers en Belgique. Une longue grève de la faim est alors organisée. Si elle se solde par un demi-échec, elle montre une solidarité nouvelle entre étudiants belges et étrangers, basée notamment sur l'appartenance à la même génération, sans aucune référence ethnique ou nationale²⁵. Ces solidarités sont également mobilisées dans le soutien apporté aux nombreux réfugiés politiques qui arrivent en Belgique, notamment suite au coup d'Etat du général Pinochet au Chili en 1974.

Le 1er août 1974, le gouvernement annonce la fin de l'immigration économique que la Belgique a organisée après la seconde guerre mondiale à travers des accords bilatéraux avec des pays du sud de l'Europe et de la Méditerranée. Mais l'immigration se poursuit, notamment dans le cadre du regroupement familial²⁶. Dès le début des années 1980, certaines autorités communales refusent l'inscription de personnes étrangères pourtant dotées de titres de séjour valables. Le mardi 8 décembre 1981, soit un peu moins d'un mois après les élections, quinze personnes emmenées par Pierre Van Roye, sénateur ECOLO fraîchement élu, manifestent avec des flambeaux devant la maison communale de Schaerbeek pour faire pression sur le collège échevinal afin qu'il respecte le droit d'inscription. Le matin même, le Front antiraciste de Schaerbeek, l'avocat Michel Graindorge et des

²⁵ LECHAT B., *Mai 68 en Belgique, la brèche éclatée*, in FARIK N. (Ed.), *1968 revisité, 40 ans de mouvements protestataires*, Heinrich Böll Stiftung Bruxelles, Mai 2008.

²⁶ MARTINIELLO M., REA A., DASSETO F. (Eds), *Immigration et intégration en Belgique francophone, Etat des savoirs*, Académia Bruylant, 2007.





Dès sa création, ECOLO est à la pointe de la lutte pour la reconnaissance des droits des personnes d'origine étrangère. La loi Gol qui autorise les communes à refuser l'inscription de personnes non-belges est combattue par les premiers écologistes qui considèrent que l'immigration est « un facteur positif » (Centre d'archives privées Etopia).

militants de la FGTB accompagnés par le député ECOLO Olivier Deleuze ont tenté en vain d'aider cinq immigrés qui voulaient s'inscrire dans la commune²⁷. Le bourgmestre FDF Roger Nols qui invite Jean-Marie Le Pen à Schaerbeek pour une conférence qui a lieu le 28 septembre 1984²⁸ surfe sur les peurs d'une population qui voit son cadre de vie quotidien progressivement modifié par l'immigration, le désinvestissement public et l'exode urbain. « La gestion communale de Schaerbeek, entraîne à la fois la concentration des immigrés et leurs difficultés d'assimilation. Car lorsqu'on laisse se dégrader complètement certains quartiers, il est tout naturel que des gens à salaire très bas viennent s'y rassembler, dans la mesure où ils ne trouvent pas à se loger ailleurs que dans des taudis »²⁹, déclare alors le sénateur Pierre Van Roye.

27 Immigrés : les « verts » contre le collège de Schaerbeek, *Le Soir* du 9 décembre 1981.

28 L'exemple de Nols et de son héritage et surtout de la manière dont ils ont été combattus devrait retenir l'attention de tous ceux qui entendent combattre l'extrême droite et le populisme européens. Ils montrent qu'il est tout à fait possible de faire très fortement régresser les partis d'extrême droite sur le terrain local... à la condition de leur donner la possibilité de démontrer leur incapacité à améliorer la situation de tous les habitants. Sur la visite de Le Pen à Schaerbeek, [En ligne] <http://www.resistances.be/lepenb02.html> (consulté le 10 novembre 2013).

29 VAES B., Les « Ecolos » à la rescoussse des immigrés à Schaerbeek, *Le Soir* du 10 décembre 1981.





Le programme sur lequel le nouveau sénateur a été élu – les *90 propositions* – illustre bien la manière dont l'enjeu de l'immigration est alors posé par les nouvelles générations militantes: « Au faite de phase productiviste, notre pays, comme toutes les autres nations industrielles, a fait appel à une main d'œuvre étrangère à bon marché afin d'assurer son propre développement, au moindre coût. Plusieurs générations d'immigrés se sont ainsi successivement implantées en Belgique, exerçant les tâches les moins qualifiées et les plus éprouvantes. Dans la situation actuelle de crise de l'emploi, ces travailleurs, qui ont contribué à notre croissance économique, se voient trop souvent traiter en indésirables par une partie de la population belge, obéissant à un réflexe raciste et nationaliste injustifié. Actuellement, ces personnes ne jouissent d'aucun droit politique. Pourtant, certains d'entre eux vivent dans notre pays depuis de nombreuses années, d'autres y sont nés »³⁰. Aussi, dès son premier programme électoral, ECOLO défend l'octroi du droit de vote et d'éligibilité communale aux étrangers domiciliés depuis au moins cinq ans en Belgique. Les *90 propositions* précisent qu'à moyen terme, il s'agit de rendre identiques tous les droits politiques et les devoirs des citoyens belges et étrangers domiciliés en Belgique. C'est le début d'une très longue lutte où les écologistes seront à la pointe des revendications d'une nouvelle mouvance associative militant pour la reconnaissance des droits des étrangers³¹.

En janvier 1984, ECOLO participe à la mobilisation d'une grande partie de la gauche contre la « loi Gol » qui autorise les communes à refuser de nouvelles inscriptions de personnes non belges. Le programme de 1985 en demandera l'abrogation ainsi que l'application réelle de la législation antiraciste qui a été votée en juillet 1981. Sous le titre, « L'immigration, un facteur positif », cet enjeu constitue désormais un volet spécifique du programme, même s'il se retrouve par ailleurs

30 ECOLO, *Les 90 propositions des écologistes*, op. cit p.16.

31 En réalité, ce combat pour le droit de vote des personnes non-Belges aux élections communales a été entamé avant la création d'Ecolo, notamment par le regroupement d'associations de travailleurs et de partis étrangers qui porta le nom d'Objectif 82, afin de parvenir notamment à l'octroi du droit de vote pour les élections communales de 1982. Voir à ce sujet LAMBERT P.Y., *La participation politique des allochtones en Belgique - Historique et situation bruxelloise*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylants, 1999, [En ligne], <http://suffrage-universel.be/be/00.htm>, consulté le 10 novembre 2013).



décliné dans plusieurs propositions. Paradoxalement, il faudra attendre 1995 pour qu'une personne issue de l'immigration soit élue sur une liste écologiste dépassant le niveau communal, en la personne de Mostafa Ouezekhti, élu au Parlement bruxellois.

Par ailleurs, ECOLO s'engage de manière résolue dans la solidarité nord-sud et le renforcement des politiques de coopération au développement. En mai 1982, deux sénateurs écologistes, Georges Trussart et Alphonse Royen font un « jeûne prolongé » dans les locaux du Sénat pour réclamer une augmentation des moyens consacrés à la lutte contre la faim³². Ils relayent l'appel lancé quelques mois plus tôt par 73 Prix Nobel pour sauver cinq des trente millions d'êtres humains qui meurent chaque année de la faim. Ils entendent surtout forcer le gouvernement belge à traduire concrètement la résolution adoptée en ce sens quelques jours plus tôt par un parlement unanime. Le 27 mai 1982, Georges Trussart dépose en Commission du Sénat une proposition de loi relative à la création d'un « Fonds pour la Survie » qui a été rédigée avec l'association *Food and Disarmament*, proche du *Partito radicale* italien. A la surprise des écologistes, la Commission approuve la proposition mais elle est ensuite bloquée par la majorité libérale-sociale-chrétienne³³. L'année suivante, le sénateur PSC Jean-Louis Thys, la reprend à son compte, apparemment en bonne intelligence avec ECOLO, ce qui contribue à la faire approuver. L'essentiel pour les Verts est de faire avancer leur cause, même si d'autres partis reprennent leurs idées ou même si celles-ci ne sont que partiellement mises en œuvre. ECOLO entend d'ailleurs montrer l'exemple en commençant, la même année, à affecter 1% de son budget à des projets de développement. En 1983, il finance un centre médical évitant le recours à la médecine 'dure' occidentale » au Nicaragua³⁴.

32 Les deux sénateurs écolo poursuivent leur grève de la faim « jusqu'à la limite de leurs forces physiques mais sans se détruire », *La Libre Belgique* le 6 mai 1982.

33 TIMMERMANS J, *op. cit* p. 77.

34 ECOLO, *4 ans d'action politique*, *op. cit*, p. 97.





CHAPITRE 5

UNE BELGIQUE SI PEU ÉCOLOGIQUE

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 256





SAUVEZ avec nous LA VALLEE DE LA HOUILLE

Pour faire barrage aux
projets des bétonneurs
et des promoteurs nucléaires,
adoptez un m² du site menacé !



CONTACTS :

Ecolo, 26, rue Basse
Marcelle, 5000 NAMUR
081/22.78.71

**Espaces pour demain -
Belgique**
12, rue Reine Astrid
5430 ROCHEFORT
084/21.36.41



Campagne menée
à l'initiative
d'ECOLO, en col-
laboration avec
Espaces pour
Demain-Belgique

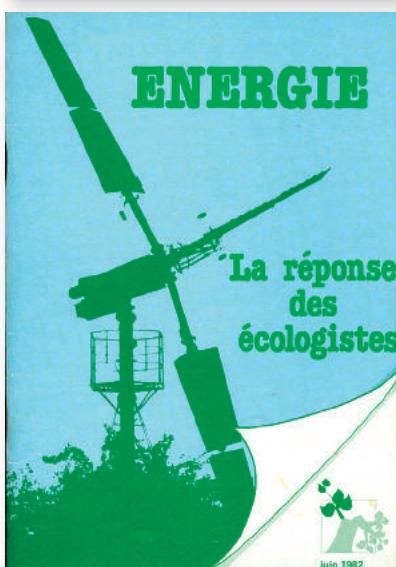


Editeur responsable :
Philippe Defayt
26, rue Basse, Marcelle
5000 Namur

Exempt de taxe

Photo : Phil. Arminis
Conception graphique :
Raymond Herremans
à Poiseur

En 1984, ECOLO s'inspire de l'exemple du Larzac pour s'opposer à la construction d'un barrage sur la houille. 2.500 parcelles d'une prairie sont louées pour une période de 9 ans. L'opération est un succès (Centre d'archives privées Etropia).



Au cours des années 1980, ECOLO est le seul parti à aller à contre-courant de l'amnésie énergétique qui suit le contre-choc pétrolier. Les Verts soutiennent les transports en commun au moment où les partis traditionnels, en commençant par les libéraux, les soumettent à l'austérité, tout en préservant les investissements autoroutiers (Centre d'archives privées Etopia).

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 258



LUTTES SOLITAIRES CONTRE L'AMNÉSIE ÉNERGÉTIQUE

En comparaison avec les grandes mobilisations pacifistes des années 1980, l'audience des luttes environnementales et écologistes est encore limitée en Belgique francophone. Les institutions internationales comme les Communautés européennes ou les Nations-Unies ont beau s'en préoccuper de plus en plus, les politiques économiques sont dominées par la montée en puissance du néo-libéralisme et sa quête débridée de la croissance contre toutes les formes de régulation, qu'elles soient sociales ou environnementales. Une course avec handicap s'engage entre la prise de conscience environnementale et les politiques de croissance.

Le second choc pétrolier de 1979 et 1980 donne une nouvelle jeunesse au nucléaire¹. ECOLO et Agalev paraissent isolés dans leur lutte contre les sociétés d'électricité qui veulent poursuivre coûte que coûte le développement de cette industrie et qui peuvent compter sur la complaisance du secrétaire d'Etat à l'Energie, le libéral Etienne Knoops, un ancien du Rassemblement wallon. C'est l'époque où Claude Eerdekins change d'avis sur le nucléaire. Après l'avoir combattu dans les années 1970, le 14 juin 1985, il réclame carrément l'installation d'une centrale dans sa commune, avec l'appui de tous ses conseillers communaux, à l'exception de l'élu ECOLO et d'un élu du PSC².

En février 1982, les parlementaires ECOLO et Agalev occupent l'ambassade de Belgique à Paris pour protester contre l'implication belge dans la centrale de Chooz dans les Ardennes françaises. Les échevins verts liégeois font savoir leur opposition au nucléaire français en portant un badge antinucléaire lorsque le nouveau président français François Mitterrand visite la Cité ardente octobre 1983³. En juin 1982, les députés verts quittent avec fracas ce qu'ils appellent « la caricature de débat » sur l'énergie à la Chambre⁴.

1 ECOLO, *Energie, la réponse des écologistes*, Brochure, Juin 1982.

2 *Ecolo redit non au nucléaire à Andenne ou ailleurs*, *La Wallonie* du 12 juillet 1985.

3 ECOLO, *4 ans d'action politique*, op. cit p.87.

4 ECOLO, *4 ans d'action politique*, op. cit p.85.





Les manifestations, organisées à Tihange et à Chooz le week-end du 26 et du 27 juin 1982, ne rassemblent guère plus que quelques milliers de personnes⁵. En mars 1983, ECOLO déclare vouloir prendre ses distances par rapport à « des agitateurs qui souhaitent l'affrontement direct avec les forces de l'ordre ». Refusant toute forme de violence, le « parti-mouvement » organise un lâcher de ballons du côté belge de la frontière, « pour voir où les vents dominants porteront les retombées nucléaires »⁶. Le souvenir du drame survenu cinq ans plus tôt à Malville est encore vif.

En juin 1984, la lutte contre le projet de barrage sur la Houille, qui doit alimenter en eau les centrales nucléaires de la vallée de la Meuse, est un succès. En collaboration avec la section belge de l'Association « Espaces pour Demain », à la création de laquelle ils ont apporté leur soutien, les écologistes belges organisent la location de 2.500 parcelles de terrain d'une prairie de 66 ares (au prix de 100 francs pour 9 ans) afin d'entraver les expropriations, ce qui contribue à l'abandon du projet⁷. La majorité PRL/PSC qui compose l'exécutif wallon en décembre 1985 renonce à la construction de nouveaux barrages⁸.

ECOLO a beau clamer que les centrales nucléaires freinent le développement des énergies renouvelables, en 1984 elles produisent 48 % de l'électricité consommée par les Belges⁹. L'Etat belge exerce encore les principales compétences en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables. Mais en 1980, les régions ont obtenu certaines compétences. En octobre 1981, une exposition est consacrée aux énergies renouvelables à Louvain-la-Neuve. Un certain Elio Di Rupo, alors conseiller de cabinet de Philippe Busquin, ministre en charge du Budget et de l'Energie au sein de l'Exécutif régional wallon, y défend l'instauration d'un prélèvement sur la consommation de gaz et d'électricité afin de financer le développement des énergies renouvelables.

5 Des ballons aujourd'hui, du Tritium demain, *L'Ecologiste* n°34, avril 1982.

6 ECOLO, 4 ans d'action politique, op. cit p.86.

7 ECOLO, *Ibid*, p.88.

8 Région wallonne, *Un programme de piètre facture pour un exécutif de seconde zone*, *Ecolo-Infos* spécial, 6 janvier 1986, p.43.

9 Le nucléaire a fourni 48 p.c. de notre électricité, *La Dernière Heure* du 10 janvier 1985.



La réalisation d'une telle proposition ne dépend cependant pas de la région wallonne, mais du niveau national dont le gouvernement de centre-droit n'est pas très sensible aux enjeux environnementaux¹⁰. En 1986, dans le cadre du plan d'austérité de « Val Duchesse », Guy Verhofstadt, tout jeune ministre du Budget, impose des coupes sombres dans les moyens déjà très minces affectés à la promotion des énergies renouvelables¹¹.

En mars 1986, au moment du contre-choc pétrolier, ECOLO met en garde contre l'euphorie que pourrait susciter le retour du pétrole à bon marché. Les Verts proposent de ne pas laisser répercuter la chute des cours du baril sur le prix payé à la pompe, mais de la compenser par une hausse de la fiscalité. Un tel mécanisme servirait à récolter des fonds pour financer les économies d'énergie et permettre le passage à l'essence sans plomb. Il permettrait aussi de financer une série de mesures sociales comme la formation des chômeurs et le développement des programmes de résorption du chômage.¹² ECOLO invente, sans lui donner ce nom, ce qu'à partir de 2003, on appellera l'effet-cliquet, qui compense par une hausse des accises la baisse du prix du baril, de manière à maintenir le prix à la pompe au même niveau et de dégager de nouvelles recettes destinées à financer soit la transition énergétique, soit une réduction des charges pesant sur le travail, soit encore tout simplement la garantie de l'équilibre budgétaire¹³.

La croissance de la consommation énergétique est alors boostée par l'extension du parc automobile qui se poursuit inexorablement. Alors qu'en 1970, les Belges possédaient 2,059 millions de voitures, ils en auront 4,678 millions en 2000. Celles-ci ne restent pas dans les garages : les distances moyennes parcourues chaque année par chaque véhicule ne cessent de s'allonger : de 11.295 kilomètres en 1975 à 14.207

¹⁰ COUVREUR T., *Bilan d'« Expo 81 » à Louvain-la-Neuve : Les pouvoirs publics ne soutiennent les énergies nouvelles que du bout des lèvres*, *La Cité*, le 21 octobre 1981.

¹¹ Cette mesure d'économie fait perdre à Paul Lannooye son emploi de chercheur aux FUNDP à Namur. (Interview de Paul Lannooye par Benoît Lechat, les 30 septembre et 9 octobre 2010).

¹² VAN DE WOESTYNE F., *Baisse du pétrole : gare à l'euphorie !*, *La Libre Belgique* 22-23, mars 1986.

¹³ Le débat sur la transformation de la fiscalité des années 1990 et 2000 sera abordé dans le second tome.





La compétence environnementale est partiellement régionalisée au début des années 1980, mais il faut du temps avant que les régions s'en emparent. La Cour de Justice européenne multiplie les procédures à l'encontre de la Belgique pour ses retards dans la transposition de directives (Centre d'archives privées Etopia)..

kilomètres en 1990, pour plafonner autour de 15.000 entre 2000 et 2010¹⁴. L'exode urbain se poursuit, à Bruxelles, comme dans d'autres grandes villes wallonnes.

Au moment où la politique d'austérité se traduit par des réductions dans les budgets d'investissements de la SNCB, ECOLO constate, exactement comme Démocratie Nouvelle le faisait déjà dans les années 1970, que les moyens du ministère des Travaux publics sont préservés¹⁵. Le rythme de la construction des autoroutes ne faiblit pas. 273 kilomètres d'autoroutes sont encore construits en Belgique entre 1980 et 1985. Le montant des primes que reçoivent ses ingénieurs continuent de varier en fonction du coût des travaux qu'ils sont amenés à encadrer. L'effet pervers est évident : ils sont fortement incités à

14 Voir www.febiac.be [En ligne].

15 ECOLO, *4 ans d'action politique*, op. cit p.52.



prévoir des infrastructures surdimensionnées qui ne correspondent pas aux besoins. En 1983, ECOLO demande la suppression de l'arrêté royal sur lequel ce système « bétonogène » se base et « surcolle » au moyen d'affichettes « le béton à la poubelle » les grands panneaux que le ministère des Travaux publics a apposés le long des autoroutes pour faire la promotion de ses propres activités¹⁶. A partir de 1986, la RTBF lance l'émission « Les grands travaux inutiles » animée par Jean-Claude Defossé. Cette série très populaire dénonce la gabegie à laquelle la politique belge d'infrastructures donne lieu¹⁷.

Pour contrer cette évolution, ECOLO organise quelques actions spectaculaires. En janvier 1983, les parlementaires ECOLO distribuent des pralines aux usagers de la STIB afin de protester contre la hausse des prix des transports en commun¹⁸. En août 1983, des militants bruxellois peignent un passage pour piétons sur la rue de la Loi, symbole de l'envahissement de l'espace public bruxellois par la voiture¹⁹. Le 26 février 1984, ils évacuent une voiture publicitaire garée dans le hall de la gare du Luxembourg²⁰. En février 1985, ECOLO Hainaut tente, en vain, de rééditer l'opération de location/vente de terrains du barrage de la Houille pour freiner la construction de l'autoroute A8 entre Hal et le Hainaut occidental²¹.

ECOLO préconise de développer les trains pendulaires comme alternative au TGV, au motif que les investissements que celui-ci nécessite vont se faire au détriment du reste du réseau ferroviaire et singulièrement du réseau local. En 1986, au moment du plan d'austérité de Val Duchesse, les Verts se demandent comment le gouvernement peut, d'un côté, investir 65 milliards pour la construction de la ligne Bruxelles-Paris (« pour une utilité sociale très restreinte ») et, de l'autre, sabrer dans le

16 Surcollage peu écologique, *La Libre Belgique* du 13 juillet 1983.

17 DEFOSSÉ J.-C., « Le petit guide des grands travaux inutiles », Paul Legrain/RTBF éditions.

18 « Après notre distribution de pralines dans le métro bruxellois pour protester contre l'augmentation de tarif, Monsieur De Croo est venu nous taper sur l'épaule pour nous assurer que nous l'avions bien fait rire », dira José Daras (Cité, In TIMMERMANS, *op. cit.* p.79).

19 ECOLO, *4 ans d'action politique*, *op. cit* p.50.

20 La place d'une voiture est dans la rue, pas dans une gare !, *La Libre Belgique* le 27 février 1984.

21 DUBOIS V., L'A8 à nouveau controversée, *Ecolo lance une campagne pour stopper sa construction*, *La Libre Belgique* du 5 avril 1985.





budget de la SNCB²². Mais cette lutte pour une « autre mobilité » a beau être également menée par des associations de plus en plus actives et efficaces²³, elle reste socialement et politiquement encore très minoritaire.

LE PARADOXE DES PETITS OISEAUX

Le 11 octobre 1982, José Daras, dépose au Parlement wallon un décret relatif à la protection des oiseaux. Celui-ci constitue une des contreparties promises aux parlementaires ECOLO en échange de leur soutien à la majorité présidentielle. Mais, comme il en a le droit, le président du Conseil Régional Wallon, André Cools, décide d'autorité d'envoyer le texte pour avis au Conseil d'Etat. Quelques « cui-cui » sont alors entendus en provenance des bancs des partis traditionnels²⁴. Tout se passe alors comme si relayer les revendications des associations de protection de la nature et se faire ainsi l'interprète des bouvreuils, des chardonnerets et autres fringillidés ne pouvait que susciter les sarcasmes de la part de parlementaires qui défendent, eux, les « tendeurs » qui capturent ces passereaux pour les conserver dans des cages et les faire participer à des concours de chants ou de beauté. Le décalage culturel est complet. Les partis traditionnels disent défendre une tradition populaire. Les écologistes relayent les protecteurs de la nature pour lesquels les oiseaux appartiennent à tout le monde et doivent rester libres. Mais cette proposition de José Daras ne sera jamais débattue. Il faudra encore de longues années de lutte pour progressivement mettre un terme à une pratique archaïque qui est interdite dans le reste de l'Europe. Cela permettra aux tendeurs de capturer chaque année des dizaines de milliers d'oiseaux, malgré les manifestations organisées dans la zone frontalière entre la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne. Le 7 octobre 1989, dans les environs de Manderfeld, des défenseurs de la nature venus libérer des oiseaux servant d'appâts seront ainsi accueillis par une centaine de tendeurs munis de bâtons et de matraques²⁵.

22 *Ecolo, le TGV et Val Duchesse, La Cité* du 26 août 1986.

23 Dans les années 80, les organisations pour une mobilité alternative sont en plein développement.

24 Interview de José Daras par Benoît Lechat, le 14 mai et le 2 août 2008.

25 CONRAADS D., *Ouvrir la cage aux oiseaux ? Bagarres entre des tendeurs belges et des Ecolos allemands, Le Soir* du 9 octobre 1989.



ECOLO a été le premier parti à faire écho aux revendications des défenseurs de la nature qui luttaient contre la tenderie, une pratique ancestrale qui décimait les stocks de passereaux, essentiellement dans l'est de la Wallonie. Entre tendeurs et défenseurs des oiseaux, la tension sera parfois très forte (Affiche Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux).

265 | UNE BELGIQUE SI PEU ÉCOLOGIQUE





Dans une Wallonie frappée par la crise, il est tentant de faire passer les écologistes pour des gens uniquement soucieux du sort des « petits oiseaux », se moquant du « social » comme un poisson d'une pomme. Le cliché a la vie dure. En juillet 1999, quand Jacky Morael réclamera pour ECOLO une compétence à caractère social dans le gouvernement arc-en-ciel, le président du PS, Philippe Busquin répondra avec fureur que « le social, c'est pour moi, toi, c'est les petits oiseaux »²⁶. L'écologie, c'est l'environnement et l'environnement, ce n'est pas le social : ce simplisme domine longtemps la perception médiatique d'un parti écologiste qui consacre, en réalité, plus d'énergie aux enjeux politiques, sociaux ou économiques qu'aux thèmes étroitement environnementaux. Le « paradoxe des petits oiseaux » tient à cet effet de source et à son utilisation malveillante par les adversaires des Verts. Caricaturer ceux qui proposent une reconversion économique en profondeur de la Wallonie en « défenseurs des petits oiseaux » permet d'éviter tout débat sérieux sur leurs propositions et sur sa propre incapacité à entamer sérieusement cette reconversion. Dans une région marquée par la culture industrielle, les forces politiques responsables du déclin ont du mal à reconnaître que les pays les plus avancés sur le plan économique et social, comme les pays scandinaves, le sont aussi sur le plan environnemental.

En 1974, la Belgique s'est dotée d'un secrétaire d'Etat à l'Environnement. En juin 1977, une commission consultative de l'environnement (dans laquelle siège Inter-Environnement) a été mise en place. A partir de 1980, la seconde phase de la réforme de l'Etat confie une partie des compétences environnementales aux régions. Mais celles-ci mettent beaucoup de temps à s'en emparer et à se coordonner.

Alors que la catastrophe de Seveso s'était produite en 1976²⁷, les ministres européens de l'environnement attendent jusqu'en 1982 pour s'accorder sur une directive destinée à empêcher la répétition

²⁶ Interview de Jacky Morael par Benoît Lechat le 7 septembre 2010.

²⁷ Le 10 juillet 1976, de la dioxine s'échappe d'un réacteur de l'usine chimique Icmesa et se répand sur la Lombardie en Italie. Quatre communes, dont Seveso, sont particulièrement touchées. [En ligne] http://fr.wikipedia.org/wiki/Catastrophe_de_Seveso (consulté le 11 novembre 2013).



de semblable drame. Chaque Etat-membre est alors contraint de délimiter des zones à risques autour des entreprises utilisant des produits chimiques dangereux. Mais ce n'est qu'en 1987 que la Belgique adopte sa loi Seveso et ses arrêtés d'application ne sont publiés qu'en 1990, soit quatorze ans après le drame²⁸. A la fin de 1989, la Belgique fait l'objet de pas moins de quarante-six procédures devant la Cour européenne de justice, notamment pour ses retards dans la transposition de directives européennes en matière d'environnement²⁹.

En Wallonie, le manque voire l'absence de contrôles efficaces de la part des pouvoirs publics permet des déversements illégaux de déchets dans de nombreux sites wallons. L'affaire de la sablière de Mellery est emblématique de cette dérive. Des déchets toxiques en provenance des Pays-Bas y sont stockés durant de longues années, sans réaction de la part des autorités. Celles-ci ne se décident à réagir que sous la pression des riverains, relayés dans les parlements par les écologistes³⁰. « Si la Belgique a été taxée de poubelle de l'Europe, c'est bien parce que sa législation relative au transfert des déchets et à la définition de leur toxicité était plus laxiste que celle des pays voisins. La Belgique et la Wallonie ont fonctionné comme un vaste aspirateur des déchets des Pays-Bas et d'Allemagne », déclarera en février 1991, Jean-Luc Roland, alors secrétaire général d'Inter-Environnement³¹.

A une époque où le concept de développement durable est en voie de production dans les enceintes internationales³², l'action parlementaire des écologistes sur le plan environnemental vise d'abord à limiter l'impact négatif des activités industrielles et à imposer une série de mesures de

28 DORCHY H., *op. cit.*, p. 316.

29 DORCHY H., *op. cit.*, p. 317.

30 Le Comité d'Action pour la Défense de l'Environnement à Villers-la-Ville (CADEV) met en ligne sur son site l'ensemble des bulletins qu'il a édités depuis 1988. [En ligne], www.cadev.be (consulté le 10 novembre 2013).

31 *Le Soir*, le 20 février 1991.

32 Le 19 décembre 1983, l'Assemblée générale de l'ONU adopte la résolution 36/161 qui crée la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED) dont sortira en 1987 le rapport « Our common future » qui consacre l'émergence de la notion de développement durable.



protection de la nature³³. En août 1983, au Conseil Régional Wallon, José Daras dépose donc un projet de décret sur les études d'incidences qui est adopté en 1985 par la « majorité présidentielle », en échange du soutien d'ECOLO à l'élection d'André Cools à la présidence du Conseil³⁴. Mais en novembre 1987, le député ECOLO doit constater que le ministre régional de l'Environnement, Daniel Ducarme, n'a toujours pas pris le moindre arrêté d'exécution³⁵. Sa mise en œuvre a pourtant pour but de prendre en amont des décisions bien informées sur l'ouverture d'une activité industrielle, plutôt que de devoir gérer les crises a posteriori.

En 1983, les écologistes proposent un ensemble d'amendements à la loi sur la protection de la nature, en vue de célébrer son dixième anniversaire en soulignant ses nombreuses insuffisances. Mais ceux-ci ne sont pas retenus³⁶.

Au Conseil Régional Wallon, entre 1985 et 1987, les quatre parlementaires verts posent pas moins 75 questions sur les enjeux environnementaux, soit à eux seuls plus que l'ensemble des 99 autres membres du conseil³⁷. Ils déposent aussi des dizaines de propositions de loi au niveau national. Les matières couvertes vont de la protection de l'Antarctique à la révision de la liste des espèces chassables, de la promotion de l'agriculture biologique à l'amélioration de la qualité des eaux, de l'interdiction de pesticides à la délivrance des permis d'environnement. ECOLO met aussi la pression sur l'Exécutif régional wallon pour qu'il légifère en matière de protection des eaux souterraines.

Mais cet activisme se heurte souvent à l'inertie de la majorité. Les partis traditionnels ont vraiment beaucoup de difficulté à s'inscrire dans une modernité où le progrès ne se mesure plus à la domination

³³ BOULANGER P.-M., *Le développement durable: entre mythe et utopie*, Institut pour un développement durable (I.D.D.), [En ligne], http://www.iddweb.eu/docs/DD_PMB.pdf, consulté le 11 novembre 2013) et ZACCAÏ E., *25 ans de développement durable et après*, Presses Universitaires de France, Paris, 2011.

³⁴ Interview de José Daras par Benoît Lechat, le 14 mai et le 2 août 2008.

³⁵ José Daras dans la revue *Environnement*, n°8, novembre 1987. La mise en application du décret fera encore l'objet de vifs débats dans les années qui suivent, les entreprises se plaignant des arrêtés d'application (*L'impact des études d'impact*, *Tendances* du 18 mars 1993).

³⁶ VAN DE WOESTYNE F., *Ecolo : retour aux sources*, *La Libre Belgique* du 20 juillet 1983.

³⁷ *La Cité*, le 16 novembre 1987



sur la nature, mais bien à sa préservation. Si nombre de parlementaires PS, PSC et PRL ne sont pas loin de mépriser les Verts, leur activité parlementaire est primée par Inter-Environnement qui décerne sa « Palme de l'Environnement » à José Daras en janvier 1985³⁸.

Sur le terrain, les locales ECOLO luttent également contre les pollutions industrielles. Ainsi, par exemple, en octobre 1984, à Fernelmont, dans la province de Namur, les écologistes font le lien entre le taux important de certaines maladies dans la population locale et la présence d'une entreprise multinationale expérimentant des pesticides à ciel ouvert³⁹. A Comblain-au-Pont, ECOLO dénonce l'entreposage de futs de produits toxiques d'origine industrielle sans autorisation au lieu dit le « Trou du Bossu ». José Daras interpelle le ministre wallon de l'Environnement Valmy Féaux qui somme le bourgmestre d'imposer l'enlèvement des futs comme le rapporte alors Jacky Morael, l'assistant parlementaire du député écologiste⁴⁰.

LE FÉDÉRALISME INTÉGRAL, REMÈDE UNIVERSEL

Au milieu des années 1980, ECOLO reste persuadé que le fédéralisme intégral peut répondre aux problèmes écologiques et aux crises politiques qui déchirent encore et toujours la Belgique. Pas de fédéralisme sans écologie : le sentiment communautaire sans lequel la participation à la vie locale est impossible a été mis à mal par le bouleversement des territoires. Avec le développement de la société automobile « la communauté de vie est devenue une simple communauté d'habitat et finalement un dortoir ». Lutter pour la préservation des territoires, c'est défendre la capacité des collectivités à s'autogérer et à résister au centralisme à la base des tensions communautaires. Pas d'écologie sans fédéralisme : reconnaître le droit à l'autodétermination, c'est empêcher les projets

38 COLETTE J.-P., *Les bons et mauvais points d'Inter-Environnement*, *Le Soir*, le 10 janvier 1985.

39 ECOLO, *4 ans d'action politique*, op. cit p.43.

40 MORAEL J., *Des Verts pas si malades de l'écologie ou l'affaire des déchets de Comblain*, *Ecolo-Infos* n°18, mars 1983.





Dans la tradition du fédéralisme intégral inaugurée par Démocratie Nouvelle, Ecolo réclame la mise en place de conseils de quartier dans toutes les communes. Mais l'époque n'est pas à la redistribution du pouvoir, prônée dans les années 1970 par le mouvement autogestionnaire. Pour mettre en œuvre sa politique d'austérité, le Premier ministre Wilfried Martens obtient de sa majorité des « pouvoirs spéciaux » qui lui permettent de réduire le contrôle parlementaire sur ses réformes. (Collection *L'Ecologiste*, Centre d'archives privées Etopia).

qui détruisent l'environnement et forcer les responsables politiques et économiques à concevoir des solutions écologiquement acceptables⁴¹.

Les écologistes font toujours confiance à la capacité des populations de faire les « bons » choix écologiques, du moins si elles sont correctement

⁴¹ *Le fédéralisme intégral, texte de travail établi par la Commission Institutions*, Rédaction : Pierre André, Benoit Dupret, Paul Lannoye, Alain Lebrun, *Ecolo-Infos* numéro spécial le 21 mars 1983, p.44-49.



informées. Ils consacrent pas mal d'énergie à concevoir des institutions qui rendent justice au désir qui anime, pensent-ils, les « collectivités locales » de s'autogérer en quartiers, communes dans des fédérations qui successivement les englobent jusqu'à l'Europe des régions.

Ces efforts institutionnels ne sont cependant pas toujours couronnés de succès. Deux AG consacrées au fédéralisme sont convoquées au printemps 1981 et le 30 avril 1983. Ni l'une, ni l'autre ne parviennent à achever leurs ordres du jour. Le manque de préparation est invoqué. En réalité, les animateurs de la commission institutionnelle donnent l'impression de sous-estimer la complexité des débats et l'épaisseur historique des institutions existantes. Celles-ci ne sont pas seulement des lieux de confiscation de la participation citoyenne. Elles sont aussi objet d'identification et d'un attachement patriotique découlant, comme pour les provinces, de leur longue existence.

A mesure que les Ecolos avancent dans leurs engagements institutionnels, ils semblent progressivement prendre en compte cette complexité, comme en témoigne le programme de 1985 qui voit apparaître la notion de communauté culturelle. Ils doivent aussi constater que les liens entre les régions belges constituent bien une réalité vécue, même s'ils considèrent qu'à terme « l'Etat belge est appelé à se fondre en l'Europe des régions »⁴².

Entretemps, c'est bien le fédéralisme intégral qui sert de base à la coopération avec Agalev et non un quelconque attachement à l'Etat belge. La constitution d'un groupe parlementaire commun aux Verts francophones et flamands, qui intervient dès le lendemain des élections de 1981, est rapidement suivie de la création d'un groupe chargé d'étudier les problèmes institutionnels⁴³. Dans ce cadre, le 21 janvier 1983, trois militants d'Agalev et deux militants d'ECOLO visitent les Fourons où ils s'entendent dire que jusqu'à leur rattachement à la province

42 ECOLO, *Propositions d'Ecolo pour les élections législatives d'octobre 1985*, Centre d'archives privées Etropia, p.101.

43 *Rappel des décisions prises aux réunions du Conseil de Fédération de novembre/décembre et janvier, Ecolo Info n°1*, février 1982.





du Limbourg en 1963, il n'y avait pas de problèmes linguistiques ou communautaires. Ils en concluent, un peu vite sans doute, que ces problèmes y ont été « importés » par les partis.

Cette volonté de coopération au-delà de la frontière linguistique a pour résultat qu'ECOLO peine à ne pas être confondu avec les unitaristes ou les tenants d'un fédéralisme provincial. Cela lui vaut d'être salué par la très belgicaine *Libre Belgique* et moquée par la revue *le Foron* (proche de l'Action Fouronnaise)⁴⁴. « Les Ecolos n'ont aucune affection particulière pour la Belgique », martèle Paul Lannoye en 1983, même s'il doit bien reconnaître que depuis 1830 des liens se sont créés entre régions⁴⁵.

A partir de 1983, la notion de contrée apparaît dans le projet institutionnel des écologistes wallons et bruxellois. Elle constitue une fédération de communes et, fédérée à son tour à d'autres contrées, elle doit former la région wallonne. Dans la perspective du Congrès du 30 avril 1983, le journal interne *Ecolo-Infos* publie une carte de Belgique découpée en contrées. Les quatorze contrées wallonnes sont le Hainaut occidental, le Centre, le Pays de Charleroi, l'Entre Sambre-et-Meuse, le Brabant wallon, Namur, Dinant, le Pays de Liège, Verviers, l'Ardenne centrale, la Lorraine-Gaume, la Famenne et l'Ardenne-Est. La Communauté germanophone forme elle aussi une contrée dont ECOLO souhaite par ailleurs voir les compétences élargies⁴⁶. Si le projet semble séduisant, il fait l'objet de débats assez vifs, notamment sur les modalités des référendums pour en fixer les limites.

Ces débats internes sur les enjeux institutionnels n'empêchent pas ECOLO de paraître échapper à la pression communautaire. Au début de 1984, celle-ci remonte en flèche. Les partis flamands refusent que l'Etat national continue de soutenir la sidérurgie wallonne, tout comme ils

⁴⁴ En 1989, le n° 89 du *Foron*, le bulletin de l'Action Fouronnaise, regrette l'absence d'Ecolo à la fête du peuple fouronnais et affirme que « ce parti semble de plus en plus dominé par son aile flamande Agalev et par les belgicains de Bruxelles qui le dirigent ». Inversement, dans *La Libre Belgique* du 14 octobre 1989, Jean Dalozé se réjouit du « bon exemple des Verts » parce qu'ils ont annoncé la mise en place d'un bureau de coordination commun.

⁴⁵ VAN DE WOESTYNE F., *Questions à... Paul Lannoye*, *La Libre Belgique* du 30 avril 1983.

⁴⁶ ECOLO, *Ecolo favorable à l'élargissement des compétences de la région de langue allemande*, Communiqué de presse, le 6 juillet 1982.





Les 31 mars et 1er avril 1984, des écologistes venus de toute l'Europe participent au premier Congrès des Verts européens qui se réunit à Liège au Palais des Congrès. L'échevin Raymond Yans est la cheville ouvrière de son organisation (Centre d'archives privées Etopia).





s'opposent à la nomination de José Happart en tant que bourgmestre de Fourons. Dans un document de presse baptisé « Face à l'escalade communautaire »⁴⁷, ECOLO juge que le « repli nationaliste » masque les problèmes de fond et notamment l'inadaptation de l'outil sidérurgique wallon qui doit être régionalisé pour être reconvertis⁴⁸. Quant au problème fouronnaise, il découle de la logique centralisatrice de deux « pseudo-mini-Etats » en direction desquels se poursuit « la lente désagrégation de l'Etat belge ». En septembre 1985, ECOLO refuse de s'associer aux partis francophones qui veulent actionner la sonnette d'alarme dans un conflit avec les partis flamands au parlement national.⁴⁹ Un mois plus tard, les Verts s'opposent à la fusion de la communauté française et de la région wallonne défendue par le PSC et le PRL, au motif que « la fusion des exécutifs et le retour des cabinets et des administrations régionales à Bruxelles fait craindre une volonté de recentralisation déguisée et un retour en force de l'unitarisme belge »⁵⁰.

Alors qu'il ne figurait pas explicitement dans les *90 propositions* de 1981, le programme de 1985 fait apparaître le niveau communautaire en proposant la création de trois conseils culturels néerlandophone, francophone et germanophone ainsi que d'un « Conseil pluriculturel » où seraient représentées les cultures étrangères. Leurs compétences resteraient cependant strictement limitées à la culture, à certaines parties de l'enseignement et à l'audio-visuel. L'appartenance à ces communautés ferait l'objet d'un choix personnel et non d'un choix territorial. Comme le dit le programme, « les flamands d'Arlon peuvent se voir subsidier des institutions culturelles flamandes à Arlon »⁵¹. La question du financement de ces niveaux n'est cependant pas clairement évoquée. Ce n'est pas le cas de celui des régions, des contrées, des communes et de l'Etat auxquels ECOLO envisage de destiner respectivement un quart des recettes fiscales, selon un principe d'équilibre entre

⁴⁷ *Face à l'escalade communautaire*, Conférence de presse d'Ecolo, le 9 février 1984.

⁴⁸ Jusqu'en 1989, la sidérurgie fait partie des cinq secteurs économiques qui restent sous la compétence du gouvernement national.

⁴⁹ SCHÖFFERS P., *Ailleurs ?*, *La Cité* du 24 septembre 1985.

⁵⁰ *Ecolo redoute un retour déguisé à l'unitarisme*, *La Cité* du 29 octobre 1985.

⁵¹ ECOLO, *Propositions d'Ecolo...*, op. cit p.104-105.



l'autonomie politique et la solidarité « qui doit s'établir pour répondre à la disparité des prospérités locales »⁵². Quatre ans avant l'adoption de la loi spéciale de financement des communautés et des régions de janvier 1989, les écologistes commencent à se préoccuper de l'impact budgétaire du renforcement de l'autonomie des entités fédérées. Mais rien n'est encore précisé en ce qui concerne les compétences sociales de l'Etat national, comme la Sécurité sociale...

En 1985, ECOLO commence à faire de plus en plus de cas de la spécificité de la situation bruxelloise, qui est alors toujours considérée comme une région de second rang par les partis flamands. Il est préconisé de lui octroyer des pouvoirs importants et d'y faire gérer les matières culturelles par trois commissions culturelles (néerlandophone, francophone et multiculturelle)⁵³. Bruxelles serait dirigée par un exécutif de six membres (non paritaire sur le plan linguistique !) responsable devant un parlement comptant une centaine de membres.

Mais la première préoccupation verte reste le niveau communal où, depuis 1982, 75 conseillers communaux écologistes découvrent les charmes et les pesanteurs de l'exercice de la démocratie locale. A Tournai, par exemple, l'unique conseillère ECOLO, Suzanne Van Rokeghem, doit constater que « sa commune pourrait revendiquer la palme de la non-information »⁵⁴. Le bourgmestre socialiste Raoul Van Spitaël, « qui méprise volontiers les écologistes »⁵⁵, s'en tient au strict minimum légal. De manière générale, les premiers conseillers communaux hennuyers verts font l'expérience d'une « méfiance face aux propositions de l'opposition, faible esprit critique et absence totale d'autocritique. Peu d'imagination aussi. Tout se passe comme si seules les réalisations spectaculaires étaient gratifiantes pour la majorité »⁵⁶.

52 *Ibid.*

53 Le programme de 1985 n'indique pas clairement quel est lien entre ces commissions bruxelloises et les quatre conseils culturels évoqués précédemment.

54 *Cent jours de présence « écolo » au sein des Conseils communaux, Nord-Eclair* du 22 avril 1983.

55 LEGRAIN J. *Ecolo au conseil communal de Tournai : petite chronique..., Ecoliens, bulletin du groupe local Ecolo de Tournai*, numéro 9 septembre 2011.

56 *Cent jours de présence « écolo » au sein des Conseils communaux, op. cit*





Les Verts veulent donc réformer la loi communale pour y renforcer la transparence et la participation, en ce compris dans les conseils publics de l'aide sociale. ECOLO continue de revendiquer une remise en question des fusions de 1977 en affirmant que « la défusion des communes est un préalable à un renouveau démocratique ». L'expérience liégeoise leur a appris que celles-ci n'ont pas atteint leur objectif d'économies d'échelle et qu'elles ont même généré de nouvelles dépenses de prestige. Surtout, elles n'ont pas renforcé la participation. La « défusion » permettrait aux « communautés de base » de déterminer elles-mêmes avec qui elles entendent s'associer. Les Verts s'en prennent aussi au manque de transparence des intercommunales. Leur alternative, les contrées, devrait combler leur caractère non-démocratique. Enfin, *last but not least*, les parlementaires ECOLO se lancent dans une lutte de très longue haleine, en déposant en septembre 1982, une proposition de loi interdisant les cumuls des mandats de parlementaire et de bourgmestre. A l'époque, le parlement national ne compte pas moins de soixante-neuf bourgmestres...⁵⁷



L'HORIZON EUROPÉEN DES ÉCOLOGISTES WALLONS ET BRUXELLOIS

Tout en haut de l'échelle de la démocratie représentative, le niveau européen constitue l'horizon institutionnel des fondateurs d'ECOLO. Leur fédéralisme intégral fait de l'Europe le véritable lieu d'émancipation des régions brimées par le nationalisme des Etats centraux. L'Europe des régions se marie parfaitement avec leurs conceptions radical-démocratiques de renforcement du pouvoir des citoyens et d'application généralisée du principe de subsidiarité. Elle permet aussi d'espérer la mise en place de politiques environnementales impensables au plan national.

ECOLO s'engage très tôt dans le processus de structuration du mouvement vert européen. La position centrale de la Belgique, la taille modeste du pays confèrent aux Verts belges un rôle de trait d'union entre grandes nations, qu'il ne faut cependant pas surestimer... Les premiers écologistes

⁵⁷ TIMMERMANS J., *op. cit* p. 69.





francophones ne sont pas toujours de grands polyglottes, ce qui ne facilite pas les contacts transfrontaliers. Mais ils comprennent aussi très vite qu'ils peuvent renforcer leur légitimité nationale en faisant partie d'un mouvement transnational. Cela permet à la fois d'asseoir le caractère durable de l'écologie et de renforcer leur monopole sur la représentation de l'écologie, en établissant qui peut ou ne peut pas faire partie du mouvement vert européen. Du coup, le processus de constitution de l'internationale verte européenne ressemble à tout sauf à un long fleuve tranquille.

Tout au long des années 1980, ce processus est freiné par des divergences sur la conception du fédéralisme et sur le rapport à l'extrême gauche et aux partis radicaux. En juillet 1979, une réunion qui a lieu à Strasbourg à l'initiative de membres de l'association Ecoropa⁵⁸ a débouché sur la fondation du PEACE (*Platform of Ecopolitical Action for a peaceful Change of Europe*). La plate-forme réunit des listes qui se sont présentées aux élections européennes en Italie (le 'Partito Radicale'), aux Pays-Bas (le PPR, lui aussi identifié comme 'radical'), en Belgique (Agalev et Europe-Ecologie) et en France (Europe-Ecologie également), en Allemagne (le SPV-die Grünen) et en Grande-Bretagne (le « Ecology Party » fondé en 1973)⁵⁹.

Le PEACE est remplacé en octobre 1980 par une « Coordination des Partis Verts et Radicaux d'Europe »⁶⁰ qui est elle-même suivie au début de 1983 par une « Coordination Verte Européenne » (*European Green Coordination – EGC*) qui se consacre presqu'exclusivement à la préparation des élections européennes de 1984 et à l'organisation du Congrès qui se réunit à Liège les 31 mars et 1er avril 1984⁶¹. La Cité ardente a été symboliquement choisie en raison de la présence d'ECOLO dans la coalition qui dirige la Ville.

58 Voir à ce sujet la première partie, chapitre 20 et JACOB J., *op. cit.*, p. 99-171.

59 DIETZ T., *Von P.E.A.C.E. bis zur Europäischen Föderation Grüner Parteien*, in MITTAG J. (ED.), *Politische Parteien und Europäische Integration, Entwicklung und Perspektiven transnationaler Kooperation in Europa*, Klartext-Verlag, Essen, 2006, p.334.

60 *Ibid.*

61 *Les « Verts » européens : l'union fait la force*, *La Cité* du 24 janvier 1984.





La création de l'EGC est notamment motivée par le malaise que suscite auprès des écologistes belges la cohabitation avec le Partito Radicale et son très bouillant leader Marco Panella⁶². Avant 1984, les structures européennes vertes ne sont pas permanentes, à la fois du fait du manque de moyens et de l'allergie plus ou moins grande de nombreux Verts à l'égard de toute forme de centralisme. En 1984, les Verts allemands soutiennent encore qu'il ne peut y avoir d'internationale verte « venant d'en haut », mais qu'elle doit partir « d'en bas » par des contacts directs entre groupes locaux et régionaux⁶³. Certains parlent d'ailleurs de constituer non pas une « internationale » verte (qui serait une fédération de partis nationaux), mais une « inter-régionale »⁶⁴.

La discussion du contenu de la plate-forme européenne commune est aussi marquée par des tensions sur les positions en matière de défense. Les Verts allemands trouvent trop mou le positionnement proposé à l'égard de l'OTAN⁶⁵.

Les écologistes sont au moins d'accord sur l'importance que revêt le niveau européen qui permet de résoudre des problèmes insolubles au seul plan national. A long terme, ils souhaitent que les « Etats intermédiaires » se fondent dans une Europe qu'ils souhaitent voir s'élargir au continent tout entier. A court terme, ils prônent le dédoublement du parlement européen en deux assemblées : l'Assemblée européenne (le parlement européen) et le Sénat Européen des Régions.

S'ils critiquent la dimension productiviste du Traité de Rome, ils défendent l'instauration d'une monnaie commune et la promotion des technologies propres au plan européen. Sur le plan social, le programme européen plaide notamment en faveur de la promotion des choix individuels en matière de temps de travail⁶⁶.

62 MAHOUX P. et MODEN J., *op. cit* p.19.

63 DIETZ T, *op. cit* p. 342.

64 Interview de François Roelants du Vivier avec Benoît Lechat le 8 mars 1985, travail universitaire non publié, Centre d'archives privé Etopia, Fonds Lechat.

65 *Les Verts européens : l'unione fait la force*, *op. cit*

66 ECOLO, LES VERTS EUROPEENS, *L'Europe des écologistes*, Juin 1984, p. 24.



La seconde élection directe du parlement européen est une nouvelle victoire pour ECOLO. François Roelants du Vivier qui a exercé la fonction de secrétaire général d'Inter-Environnement Wallonie de 1975 à 1983 est élu sans problème. ECOLO double le nombre de ses suffrages en récoltant 220.704 voix contre 107.833 en 1979, soit une part de 9,85 % du collège électoral francophone. Par rapport au scrutin législatif de 1981, la progression est importante, ECOLO gagnant près de 80.000 voix. En Flandre, Agalev obtient 7,1%, ce qui permet l'élection de Paul Staes.

L'avancée d'ECOLO se manifeste dans tous les cantons. Elle est particulièrement forte en Hainaut (8,5% pour l'ensemble de la province). Comme en 1979, la communauté germanophone se distingue. ECOLO y engrange 11,8% dans le canton de Saint Vith et 15,4% dans celui d'Eupen, vraisemblablement en raison de la présence en troisième place sur la liste de Michèle Corombelle de Lontzen⁶⁷.

En France, l'éologie politique rate le coche. La liste Europe-Ecologie-Les Verts (3,4%) fait les frais de la concurrence de la liste « Entente Radicale ECOLOGiste » (ERE), emmenée par Brice Lalonde, l'ancien animateur des Amis de la Terre France et candidat à l'élection présidentielle, qui récolte 3,32%.⁶⁸

Les Vert allemands envoient pas moins de sept euro-députés à Strasbourg et à Bruxelles grâce à un score de 8,2%. Les Néerlandais du « Groen Progressief Akkoord » qui réunit le Parti Vert (GPN), le Parti Communiste (CPN), le Parti socialiste Pacifiste (PSP) et le Parti Radical (PR) obtiennent 5,6% et deux sièges alors que la liste des « Groenen », qui a pourtant reçu le soutien des écologistes belges, ne recueille, elle, que 1,3%.

Dès le lendemain du scrutin, le GPA (qui donnera naissance au parti Groenlinks en 1990) se retrouve au centre d'un nouveau conflit entre Belges et Allemands. Avant 1983, le désaccord belgo-allemand portait sur la présence des partis radicaux dans la coordination européenne. Après 1984, c'est la collaboration avec des partis d'extrême-gauche qui est en

67 MAHOUX P. et MODEN J., *op. cit* p. 20.

68 *Une Europe un peu plus rose et beaucoup plus écologiste*, *La Libre Belgique* du 18 juin 1984.





cause. Les Allemands veulent constituer un groupe parlementaire avec des formations comme « Democrazia Proletaria » ou le « Partito di Unita Proletaria » qui ont obtenu chacun un élu ainsi qu'avec le Groen Progressief Akkoord. « Il ne suffit pas de badigeonner de vert la faucille et le marteau pour siéger avec les écologistes qui rejettent les clivages traditionnels », réplique François Roelants du Vivier⁶⁹. ECOLO soutient que le GPA n'est pas membre à part entière de la coordination verte européenne et que les partis – d'inspiration marxiste – qui le composent sont en réalité des partis « traditionnels »⁷⁰. Les écologistes belges redoutent par-dessus tout que la confusion avec l'extrême-gauche n'entrave l'affirmation identitaire de l'écologie politique, au point de préférer au rapprochement avec les alternatifs, les radicaux et l'extrême gauche voulu par les Verts allemands, la constitution d'un groupe technique dans lequel on retrouvera deux élus de la Volksunie, un élu régionaliste de Sardaigne et des élus danois opposés à la Communauté européenne⁷¹.



⁶⁹ VAES B., *Les écologistes européens refusent de siéger en vert et rouge à Strasbourg*, *Le Soir* du 5 juillet 1984.

⁷⁰ Interview de François Roelants du Vivier par Benoît Lechat le 8 mars 1985, travail universitaire non publié, Centre d'archives privé Etopia, Fonds Lechat.

⁷¹ *Ibid.*



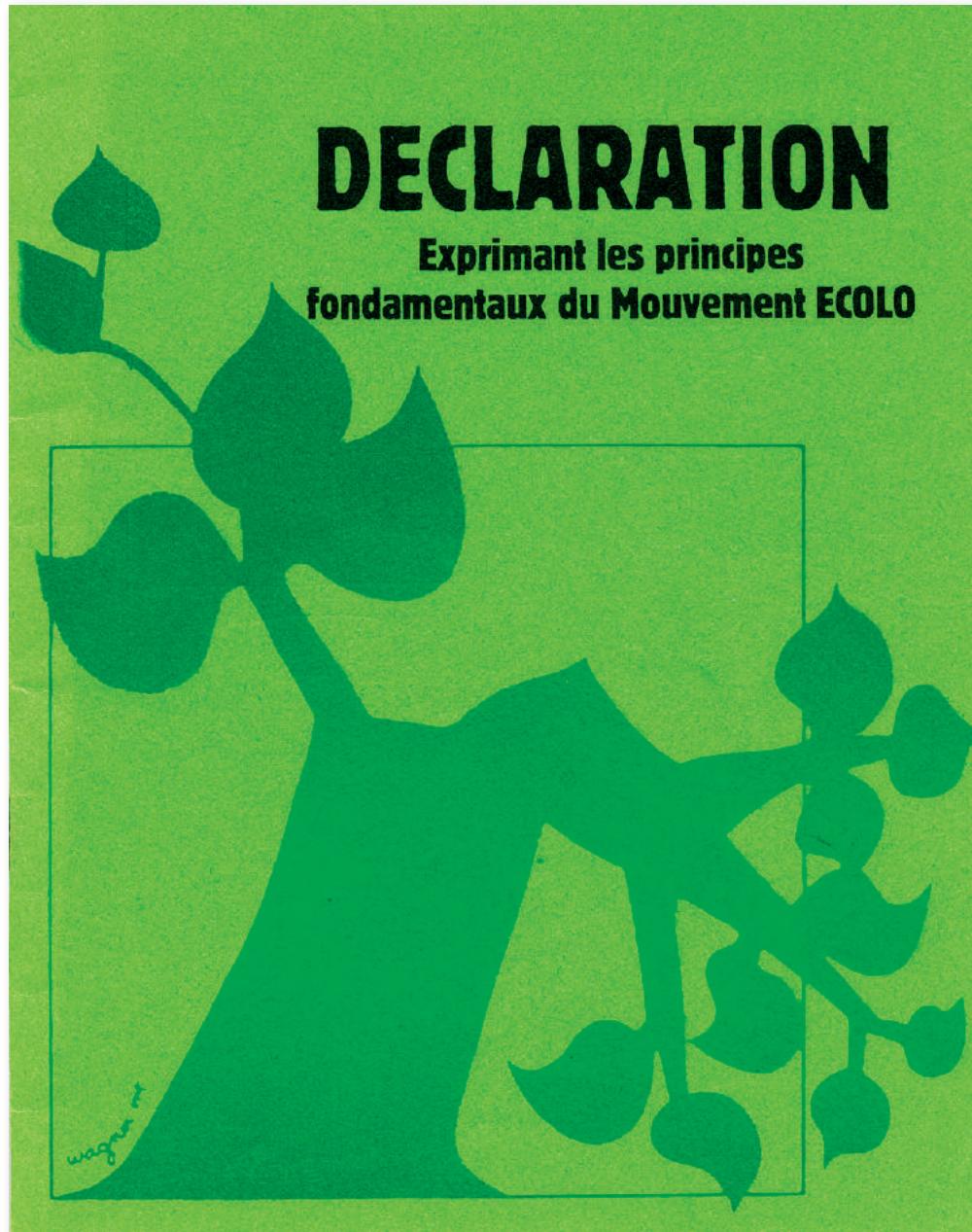


CHAPITRE 6

LES AVENTURES DE LA SPHÈRE AUTONOME

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 282



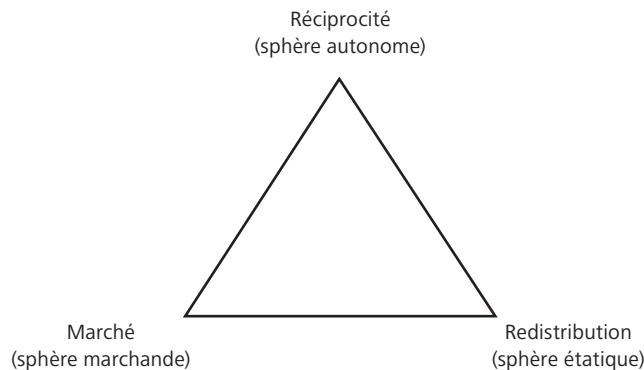


Le 1er juillet 1985, soit plus de cinq ans après sa création, ECOLO rend enfin public sa charte exprimant ses principes et grandes orientations de base. Il faudra attendre 2013 pour qu'elle soit actualisée (Centre d'archives privées Etopia).





PRODUCTION D'UNE IDENTITÉ IDÉOLOGIQUE



La promotion de la sphère autonome et de la sphère de la réciprocité devient en 1985 un des objectifs fondamentaux de la première charte fondamentale d'ECOLO. Elle est inspirée par les travaux des économistes Polanyi et Kolm.

Les statuts adoptés à Opheyissen et à Huy au printemps de 1980 n'ont fixé que les règles du fonctionnement interne d'ECOLO. L'article 4.2. a reporté à une date non précisée la définition de son projet idéologique. Celle-ci doit attendre cinq longues années. Pour un mouvement aspiré par le tourbillon de l'engagement, il y a visiblement d'autres urgences. Les débuts d'ECOLO ont certes montré que les Verts disposaient d'une réelle identité dépassant la défense de l'environnement et le fédéralisme intégral. Elle a beau encore être encore en construction, elle s'affirme progressivement dans la confrontation avec la gauche traditionnelle comme avec les partis de droite. Mais elle n'est pas non plus dénuée de contradictions et de tensions qu'il n'est pas évident d'affronter et de surmonter. Sur le marché des idées politiques, l'éologie paraît encore fragile. Ses adversaires n'annoncent-ils pas régulièrement que les partis verts vont connaître le même sort que les partis fédéralistes et disparaître lorsque les autres partis auront commencé à mettre en œuvre leurs revendications ?



Dans la perspective d'une Assemblée générale qui se réunit à Tihange le 1er mai 1984, *Ecolo-Infos* publie un « projet de charte du mouvement ECOLO »¹. Rédigé par Jean-Marie Pierlot et Olivier Deleuze, il est alors soumis à une première discussion. Le document est ensuite débattu en AG à Peruwelz le 8 décembre 1984 et à Louvain-la-Neuve le 3 mars 1985. Philippe Van Parijs en assure la réécriture finale avant qu'il soit finalement rendu public le 1er juillet 1985. La gestation a été longue, mais l'accouchement se fait sans trop de problème. La discussion idéologique ne semble pas vraiment passionner les militants et les cadres d'ECOLO².

La « Déclaration exprimant les principes fondamentaux du mouvement ECOLO » est structurée en quatre grandes parties : le *constat*, le *projet*, le *mouvement* et la *stratégie*³.

Le *constat* commence quand le progrès n'est plus confondu avec le développement des forces productives. La prise de conscience des dégâts que ce développement a provoqués entraîne un changement de valeurs : « l'être prend le pas sur l'avoir, l'esprit de domination sur la nature fait place au respect des équilibres écologiques, la recherche de l'autonomie se substitue à l'esprit de compétition entre les hommes et les peuples ». A la vision mécaniste d'une histoire dominée par la foi dans la science et la technique, les écologistes substituent une approche inspirée par la systémique qui met l'accent sur la complexité et les effets de rétroaction. L'écologie politique prend appui sur l'écologie scientifique, mais elle refuse d'instaurer une dictature d'experts : « ...rien ne saurait être plus éloigné de son projet qu'un monde écologiquement intact où une population robotisée travaillerait d'arrache-pied sous la direction

1 *Projet de charte du mouvement Ecolo*, *Ecolo-Infos*, n°35, 15 mars 1984, p.25.

2 Si à ECOLO, on ne consacre que peu de places aux débats idéologiques, cela n'empêche pas qu'à Bruxelles, dans la première moitié des années 1980, une commission de philosophie politique se réunit pour débattre des livres de Gorz et d'Illich. Parmi la petite dizaine de participants, Alain Adriaens, Carla Seghers-Goffi et Marc Bombart. Au menu de leurs débats figure notamment *Adieu au prolétariat*, livre de Gorz qui aide les anciens militants d'extrême-gauche à faire le passage du socialisme à l'écologie (interview d'Alain Adriaens par Benoit Lechat, le 4 juin 2010).

3 ECOLO, *Déclaration exprimant les principes fondamentaux du mouvement ECOLO*, *Déclaration de Peruwelz-Louvain-la-Neuve rendue publique le 1er 1985*, Centre d'archives privées Etropia.





d'une élite de savants et d'ingénieurs de l'écologie ». Le tableau esquisisé est franchement inquiétant : la société industrielle court vers l'abîme. Elle aboutit à une dilapidation du patrimoine naturel et culturel, à une « mutilation des existences » (« la société industrielle a disloqué les communautés locales et ainsi condamné à la solitude anonyme une part croissante de la population »), à une « confiscation du pouvoir » (« femmes et hommes sont de plus en plus dépossédés, au profit de puissances anonymes ou lointaines, du pouvoir d'organiser l'activité économique et culturelle, et d'en répartir les fruits »). Sans le citer, la déclaration reprend le thème de la contre-productivité tel qu'Ivan Illich l'a développé dans *La convivialité*⁴ : « entraînée par sa propre logique, la société industrielle a été conduite à produire des effets qui sont à l'exact opposé des fins qu'elle prétend poursuivre ».

Le *projet* des écologistes est de lutter pour une transformation « radicale » de la société » et de s'attaquer à « la cause profonde des dangers qui nous guettent et du malaise profond que nous éprouvons ». Celle-ci n'est pas clairement identifiée, même si on peut la deviner en creux. Il s'agit à la fois de « maîtriser la croissance », « gonfler la sphère autonome », « promouvoir l'autogestion » et « diffuser la convivialité ». La « maîtrise » de la croissance (à l'époque, le développement durable n'a pas encore été officiellement défini) doit garantir les droits des générations futures. Quant au développement des activités situées en dehors de la sphère marchande ou étatique, il doit permettre de « modifier fondamentalement les rapports sociaux ». La « cause profonde » des dangers résident, par conséquent, dans la quête de la croissance et l'emprise excessive du marché et de l'Etat. L'attachement au fédéralisme intégral est réaffirmé. Le pouvoir doit être assumé par ceux qui auront à en supporter les conséquences et son exercice doit faire l'objet d'un contrôle permanent.

Le *mouvement* écologiste articule les « écologistes du quotidien » (ceux qui dont le comportement personnel est notamment marqué par le respect de l'environnement) et les associations (issues des nouveaux mouvements sociaux tiers-mondistes, pacifistes, féministes,

4 ILLICH, *La convivialité*, Editions du Seuil, Paris, 1973.



communautaires et autogestionnaires, les nouvelles coopératives, les écoles alternatives, les associations militant pour une autre conception de la médecine) et les mouvements politiques, en l'occurrence tous les mouvements et partis verts⁵.

La stratégie d'ECOLO est d'être « plus qu'un parti » et « plus qu'un relais ». ECOLO se conçoit comme un relais ou comme un porte-parole des associations, « dans le respect intégral de leur autonomie et de leur liberté », mais se garde bien d'en citer le moindre nom. L'action dans les institutions comporte bien la possibilité de participer « le cas échéant » au pouvoir exécutif. Mais elle reste encore secondaire par rapport à sa dimension « mouvement », du moins dans le discours. Non content d'être le relais d'une mouvance autonome, ECOLO doit « dynamiser la mouvance écologiste », en lançant des mobilisations sur des points précis, « en impulsant des formes d'organisation adéquates, jetant des ponts entre divers champs d'action, s'efforçant de conférer une cohérence à des combats aujourd'hui dispersés ».

En 1985, ECOLO met sur un pied de stricte égalité l'action à la base de la société et l'action institutionnelle. La « contagion culturelle » a autant d'importance que les « réformes radicales ». Les institutions doivent servir de caisse de résonance à la première. Elles doivent aussi permettre d'y obtenir des « changements structurels décisifs », comme la maîtrise de la croissance, la modification des rapports sociaux (ce qui veut dire dans ce cas, la promotion de la sphère autonome) et la redistribution du pouvoir.

Conçue pour servir de socle identitaire pour l'ensemble des écologistes, la Déclaration constitue une sorte de photographie instantanée de la manière dont ECOLO se conçoit cinq ans après sa création. Au-delà de l'affirmation de ses origines et de son projet, elle atteste aussi de son refus de se situer sur l'axe gauche-droite. A l'époque, ECOLO réduit encore celui-ci au clivage entre le capital et le travail. Et comme il entend dépasser la société industrielle, il refuse de se positionner

5 La charte en donne la liste suivante : Ecolo et Agalev en Belgique , Die Grünen en Allemagne, The Ecology Party en Grande-Bretagne, Les Verts en France, De Federatieve Groenen aux Pays bas, Comhaontas Glas en Irlande, ALÖ en Autriche, Miljöpartiet en Suède, De Grønen au Danemark (ECOLO, *Déclaration exprimant les principes fondamentaux du mouvement ECOLO*, op. cit p. 15).





sur cet axe. Il en dénonce le fond matérialiste, sans complètement exclure de sa critique « le profit » recherché par la société industrielle. Mais la Déclaration ne cible pas le capitalisme (le mot en est absent) comme responsable unique. La « cause principale » réside, on l'a vu, dans l'emprise de la société industrielle sur l'environnement et les humains. Mais l'identité des collectivités sur lesquelles elle s'exerce reste floue. En dehors des autres partis verts, des « associations » et des « écologistes du quotidien », cités de manière purement générique, la Déclaration n'identifie aucune entité politique ou groupe social déterminés pour lesquels les écologistes s'engageraient. ECOLO refuse de se penser comme un parti « sectoriel » cantonné dans une lutte pour l'environnement. Mais les acteurs qui doivent porter son combat pour l'autonomie ne sont pas clairement désignés. Par exemple, la Déclaration n'évoque pas la piste esquissée en 1986 par Philippe Van Parijs selon laquelle le mouvement écologiste doit être « le défenseur privilégié » des exclus de l'Etat-providence⁶.



UN PROJET ORIGINAL DE SORTIE DE CRISE

La stratégie dite de « rupture » évoquée lors de la réunion de Bütgenbach en 1982 s'applique également aux rapports avec la gauche traditionnelle. En réalité, il s'agit plutôt d'une « irruption ». Les écologistes débarquent au dernier épisode d'une aventure qui n'est pas vraiment la leur. La crise a ébranlé le compromis capital/travail conclu dans le cadre de ce qu'on

⁶ « Si le mouvement écologiste peut et veut être au capitalisme-à-Etat-Providence ce que le mouvement socialiste a été au capitalisme sauvage, il est donc crucial qu'il place au cœur même de son message le caractère radicalement novateur de son projet socio-économique. Il faut qu'il apparaisse comme le défenseur privilégié des « minimexistes », des chômeurs, des femmes, des jeunes – non moins que des fleurs et des oiseaux -. Il faut qu'on sache qu'il interpelle prioritairement, bien avant les pêcheurs à la ligne BCBG, toutes celles et tous ceux pour qui la « solidarité » n'est pas que la solidarité entre bénéficiaires du système actuel, tous ceux et celles pour qui la « participation » ne se limite pas aux groupes dont la voix peut se faire entendre dans le cadre des négociations collectives ». VAN PARIJS P., *L'avenir des écologistes, deux interprétations*, *La Revue Nouvelle*, Janvier 1986 p. 37-47. L'article est par ailleurs reproduit intégralement dans *Ecolo-Infos* n°68 du 3 février 1986, p. 36-38. Philippe Van Parijs a ensuite donné une explicitation et une correction de ce texte de 1986, dans *Impasses et promesses de l'écologie politique* qui a été publié une première fois dans la *Revue Nouvelle* en 1991 et en 2007 dans *Etopia, Revue d'écologie politique*, n°3, Namur, 2007.





appelle en Belgique le « pacte social » de 1945⁷. Après trois décennies de croissance et de partage des gains de productivité, le patronat et le gouvernement social-chrétien-libéral veulent imposer l'austérité dans la fonction publique et la Sécurité sociale. Ils estiment qu'il n'y a pas d'autre manière de restaurer la compétitivité de l'économie belge et d'arrêter l'hémorragie budgétaire.

Les syndicats réagissent en ordre dispersé. Entre 1982 et 1987, il n'y a, pour ainsi dire, pas de front commun national contre les plans d'austérité décidés par la majorité sociale-chrétienne-libérale⁸. A Poupehan, dans la maison de campagne de Fons Verplaetse, le futur gouverneur de la Banque Nationale, le Premier ministre Wilfried Martens convainc le président de la CSC Jef Houthuys de ne pas faire barrage à ses plans. Cette absence d'unité syndicale au plan national contraste avec la dynamique commune dans laquelle l'Interrégionale wallonne de la FGTB et le Comité wallon de la CSC viennent de s'engager. Le 30 octobre 1981, juste avant les élections nationales, 5.000 militants syndicaux se sont réunis à Coronmeuse, dans la banlieue de Liège, pour lancer un appel au rassemblement des progressistes. Cet appel (dit « de Coronmeuse ») vise à constituer un programme de réformes institutionnelles et d'alternatives à l'austérité⁹. L'ambition de ses promoteurs est de favoriser la création d'emplois en Wallonie et de faire contribuer les revenus supérieurs à la réduction du déficit public.

Dans un premier temps, ECOLO répond positivement à l'appel. Ses représentants participent aux réunions qui ont lieu dans l'ancienne abbaye de Groenendaal, alors propriété de la FGTB, aux côtés des représentants du PS, du P.C., du Rassemblement Wallon et du Rassemblement

7 « Les représentants des employeurs et (...) des travailleurs reconnaissent que la bonne marche des entreprises, à laquelle est liée la prospérité générale du pays, exige leur collaboration loyale », déclare en avril 1944 le « projet d'accord de solidarité sociale » négocié dans la clandestinité par des représentants du patronat et des travailleurs. Cité par MABILLE X., *La Belgique depuis la seconde guerre mondiale*, CRISP, 2003, p. 53-54.

8 COENEN M.-TH., *Les fronts communs syndicaux : une pratique et un outil*, in COENEN M.-T. et GOVAERT S. (Coord.), *Le rassemblement des progressistes, 1944-1976*, Pol-His, De Boeck Université, Bruxelles, 1999, p.230.

9 Plus précisément « un programme commun tant en matière de réforme fédéraliste des structures politiques de l'Etat belge qu'en matière économique et sociale ». Voir YERNA J., *Combat*, 8 juillet 1982.





Populaire Wallon, tandis que le pôle chrétien est représenté à la fois par la CSC, le Mouvement Ouvrier Chrétien et le SEP (Solidarité et Participation)¹⁰. La gauche chrétienne francophone est alors tiraillée entre la composante démocrate-chrétienne du PSC qui est représentée au gouvernement national par le ministre du Budget, Philippe Maystadt, et les militants du Mouvement Ouvrier Chrétien qui ne digèrent pas l'alliance des sociaux-chrétiens avec les libéraux au sein du gouvernement national. La complaisance du sommet de la CSC à l'égard de la politique du gouvernement Martens-Gol accélère l'émergence d'une expression politique de la gauche chrétienne indépendante du PSC¹¹. SEP est créé au lendemain des élections législatives de 1981. La petite formation accorde d'emblée une place importante au projet de l'autogestion, dans l'esprit de la deuxième gauche française. Nombre de militants du Mouvement Ouvrier Chrétien s'y engagent (mais il y a aussi des militants qui n'en viennent pas), notamment pour assurer le pluralisme politique à l'intérieur des organisations syndicales. On y retrouvera Vincent Lurquin et Marcel Cheron¹².

Ces enjeux, du moins à ce stade de leur histoire, paraissent très éloignés des préoccupations des écologistes. Ils ne se soucient guère de soigner leurs relations avec des organisations syndicales qui leur semblent engluées dans un modèle social et économique qu'ils entendent dépasser: « ECOLO n'a rien à gagner à participer à des concertations qui prennent un caractère permanent et/ou qui visent à déboucher sur des programmes communs. Ces concertations paralysent le mouvement en lui imposant un surcroît de contraintes idéologiques et stratégiques extérieures », estime-t-on en interne¹³.

ECOLO envoie quand même ses représentants aux deux groupes de travail de cet appel au rassemblement des progressistes qui se réunissent

¹⁰ ECOLO, *Réactions du Mouvement Ecolo au « Programme du front commun wallon pour le développement de l'emploi en Wallonie*, Communiqué de presse, le 19 juillet 1982, Centre d'archives privées Etropia.

¹¹ COENEN M.-T., *op. cit.* p. 230.

¹² Le deuxième tome de cette recherche abordera l'accord qui est conclu en décembre 1987 entre SEP et Ecolo.

¹³ *Compte-rendu de la réunion des « responsables » du Mouvement à Bürgenbach le 5 juillet 1982*, *op. cit*



à partir du 21 juin 1982. Georges Trussart et Henri Hoffait participent aux travaux consacrés au fédéralisme. Philippe Defeyt se consacre au groupe de travail socio-économique. Chacune des parties à la négociation est invitée à amender le texte de base déposé par le front commun. Mais d'emblée, les Verts semblent prudents. Leur première réaction officielle à la proposition syndicale est ainsi agrémentée de la reproduction d'une longue interview du penseur français Jacques Ellul où celui-ci explique qu'au fond de la crise économique, il y a une « crise de civilisation » dans laquelle le rapport de toute la société au travail et à la technique est remis en question¹⁴.

Approfondissant les propositions présentées à Liège le 1^{er} mai 1980, ainsi que la partie socio-économique des *90 propositions*, ECOLO tente de construire une alternative autonome qui ne correspond ni à la politique d'inspiration néolibérale menée par le gouvernement belge, ni aux positions défendues par la gauche traditionnelle¹⁵. « Le langage n'est pas celui de joyeux amis des petits oiseaux mais d'économistes férus et imaginatifs », déclare alors le journaliste Pierre Schöffers dans le quotidien démocrate-chrétien *La Cité*. Cette différence que les écologistes assument crânement leur vaut d'ailleurs d'être régulièrement critiqués par des journaux de la gauche syndicale comme *La Wallonie* (édité par la Fédération liégeoise des métallurgistes de la FGTB) ou communiste comme *Le Drapeau Rouge* (édité par le Parti communiste)¹⁶. Mais peu leur en chaut. Tout au long des années 1980, la commission socio-économique dont l'économiste namurois Philippe Defeyt est à la fois la tête pensante et la cheville ouvrière, s'attelle à la production d'une spécificité idéologique verte, clairement distincte.

Son point de départ est le refus de considérer que le non-emploi de centaines de milliers de Belges – qui se trouvent en dehors des circuits « normaux » du travail - constitue une fatalité. Le chômage de masse n'a pas alors

¹⁴ ECOLO, *Réactions du Mouvement Ecolo au « Programme du front commun wallon pour le développement de l'emploi en Wallonie »*, Extraits de l'interview donnée par Jacques ELLUL au *Nouvel Observateur* (17/7/1982), Communiqué de presse, le 19 juillet 1982, Centre d'archives privées Etopia.

¹⁵ SCHÖFFERS P., *Des préalables et de l'inédit pour 'écologiser' l'économie*, *La Cité* du 24 septembre 1985.

¹⁶ C'est particulièrement le cas des propositions relatives à l'indexation forfaitaire et à l'allocation universelle.



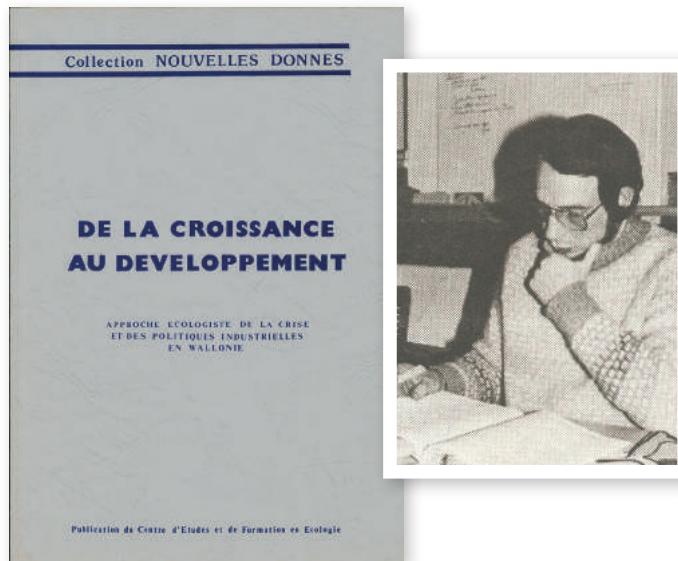


encore acquis la dimension quasiment « naturelle » qui le caractérise hélas quelques décennies plus tard. Dès lors, en tant qu'intellectuels engagés dans leurs régions, les membres de la commission estiment qu'il est de leur devoir de tout mettre en œuvre pour trouver des solutions nouvelles à un problème qu'ils refusent de considérer comme insoluble.

Dans la perspective d'une AG qui est convoquée les 30 et 31 mars 1985 à Floreffe, la commission rédige un document qui explique que ce n'est pas en relançant coûte que coûte la croissance économique que l'on parviendra à régler le problème du chômage¹⁷. Cette relance qui est défendue – certes de manière différente – à la fois par les libéraux et les socialistes lui apparaît précisément responsable de la crise et de la montée des injustices : « la croissance choisie pour elle-même est porteuse d'une injustice considérable. Elle ne permet pas d'assurer la survie et constitue une fuite en avant qui reprend comme solutions ce qui est à la racine de la crise ». Le document récuse autant le choix social-démocrate d'une défense conservatrice de l'Etat-providence que le choix néolibéral « fondé sur l'inégalité, un libéralisme sauvage et la production d'armements ». La commission ne se reconnaît pas non plus dans le programme « historique » des réformes de structures : « ECOLO dépasse le débat sur le privilège à donner soit à la sphère étatique, soit à la sphère marchande. ECOLO vise la constitution d'une sphère autonome la plus large possible. Collectivité et marché ne sont pas séparés par la frontière qui a été définie par le débat politique traditionnel. En de nombreux domaines, nous sommes plus collectifs (et plus justes) que la gauche classique. En d'autres, nous choisissons davantage le marché que les libéraux mais en tirant toutes les conséquences de ce choix, et pas en faisant une idéologie permettant la défense des priviléges. (...) La place de l'Etat doit être celle de la décision politique, dont la mission est d'orienter et non pas de gérer au jour le jour. Nous proposons donc une place redéfinie pour l'Etat dans l'économie. Moins envahissante mais plus significative ». Il revient, en l'occurrence, à l'Etat d'orienter l'économie vers la production

17 *Texte préparatoire pour l'AG socio-économique, Ecolo-Infos, supplément au n°50 du 15 janvier 1985, p.6.*





Tout au long des années 1980 et 1990, l'économiste namurois Philippe Defeyt est le moteur de la Commission socio-économique d'ECOLO qui s'attache à définir une vraie alternative écologiste aux modèles social-démocrate et néo-libéral (Collection *L'Ecologiste*). Publié par le CEEF; l'ouvrage *De la croissance au développement*, propose une reconversion visionnaire de l'économie wallonne.

de biens qui « correspondent à une demande véritable, et pour qu'ils ne soient pas produits au détriment des générations futures, de l'environnement, de la santé des personnes, du tiers-monde »¹⁸.

Les pouvoirs publics doivent donc définir des « critères d'intervention visant à développer des activités économiques, défavorisées dans le contexte concurrentiel, mais hautement souhaitables du point de vue de la société dans son ensemble »¹⁹. Par ailleurs, l'intervention parfois massive de l'Etat dans l'économie s'est traduite en Belgique par un résultat médiocre sur le plan économique et par un clientélisme outrancier. Aussi les écologistes entendent-ils resserrer les conditions de l'aide en capital des pouvoirs publics en instaurant « un contrat » entre entrepreneurs privés et les pouvoirs publics. ECOLO veut faire respecter six critères:

18 Ibid.

19 ECOLO, *Propositions d'Ecolo pour les élections législatives d'octobre 1985*, op. cit, p. 6.





utilité sociale de la production (impact sur le long terme), production écologique (respect de l'environnement et des travailleurs), démocratie économique, faible internationalisation, taille de l'entreprise (priorité aux petites), aménagement du temps de travail.

En 1986, dans un document intitulé « De la croissance au développement », le CFEF approfondit ce projet au départ d'une critique de la mise en œuvre de l'initiative économique publique en Wallonie²⁰. Selon lui, la régionalisation commence à appliquer les réformes de structures réclamées par les grévistes de l'Hiver 60 dans un contexte qui n'a plus rien à voir avec la période de leur conception. La crise ne peut plus être surmontée par un surcroît d'intervention étatique. Les outils de reconversion comme la Société de Développement Régional pour la Wallonie (SDRW) ont été dévoyés par les nominations politiques et ont surtout servi à soutenir des entreprises et des secteurs en déclin, sans réflexion stratégique globale sur le type de développement souhaitable pour l'ensemble de la région : « Poser la question du développement de la Wallonie est une question éminemment politique. L'impasse actuelle tient au fait que ce débat politique essentiel n'a jamais eu lieu hors des discours incantatoires sur la nécessité d'impulser l'initiative économique publique. Cet enjeu politique considérable s'est traduit en Wallonie par une politisation accrue voire systématique par les appareils de partis. Cette dérive du politique est l'expression de cette absence de débats sur les enjeux de développement. Cette absence de débats a une double implication : a) n'ayant pas de projet propre de développement, les responsables wallons font probablement le pire des développements, se laissant par exemple piéger dans le mythe des technologies nouvelles. b) sans stratégie commune, les différentes institutions publiques jouent entre elles à couteaux tirés, et de ce fait, apparaît une résurgence des sous-localismes »²¹.

Le CFEF esquisse alors quelques axes d'un développement régional « auto-centré ». Il entend développer des filières mettant en valeur des ressources ou des savoir-faire locaux, comme l'énergie, l'isolation des bâtiments ou le

²⁰ CFEF, *De la croissance au développement, Approche écologiste de la crise et des politiques industrielles en Wallonie*, Collection Nouvelles Données, CFEF, Namur, 1986.

²¹ CFEF, *op. cit.*, p. 39.



bois qui ont, de surcroît, un impact écologique favorable²². Selon le CEFE, « la seule façon de sortir de la crise, c'est de modifier fondamentalement l'appareil de production et de se lancer dans un processus de véritable reconversion de notre outil industriel ». Cette position, ECOLO la défend de manière particulièrement nette en ce qui concerne la sidérurgie, au moins jusqu'en 1985. « Cet ex-fleuron de l'industrie wallonne est malade de sa surcapacité de production, des coûts excessifs de l'état-major, d'une consommation excessive d'énergie, d'une mauvaise commercialisation des produits. C'est le type même de l'outil lourd, appelé à long terme à voir le poids qu'il pèse dans le tissu industriel considérablement réduit. Dire le contraire, c'est tromper les travailleurs. Il s'agit par conséquent de reconvertir par la voie douce ce secteur en réduisant l'approvisionnement extérieur et les ventes, en économisant la consommation énergétique de manière drastique, en assurant l'accompagnement social du personnel, en réduisant le temps de travail net, en partageant les revenus ». ²³ L'analyse courageuse des écologistes converge sur certains points avec celle qu'effectue à la même époque Jean Gandois, le manager public français engagé par le gouvernement belge pour sauver la sidérurgie wallonne, au prix de gros investissements publics et du sacrifice de milliers d'emplois. Dans les années 1980, l'ambition de Gandois est de donner à l'économie wallonne un répit assez long pour lui permettre de réduire l'importance relative que la sidérurgie y occupe : « Sauver Cockerill Sambre, ça ne veut pas dire maintenir pendant 50 ans une sidérurgie wallonne glorieuse, ça veut dire tenir sans pertes importantes le plus longtemps possible, en continuant à moderniser puis, arriver, d'ici 25 ou 30 ans, à une sidérurgie beaucoup plus petite mais sans drame économique, sans drame social, et avec une véritable reconversion régionale », écrit Gandois au terme de sa mission²⁴.

22 Le CEFE fait ainsi état du torpillage du projet de la S.E.T.I.R. (Société d'Exécution des Travaux d'Isolation-Rénovation), une société commerciale à capital public initiée par Philippe Maystadt, secrétaire d'Etat (PSC) à la région wallonne. Selon le CEFE, ce projet qui aurait pu doter la Wallonie d'un outil de reconversion énergétique succomba en quelque sorte à l'alliance des conservatismes : celui de la chambre patronale de la construction et celui du PS qui retira son soutien initial au projet en déposant une « proposition de loi pour la relance sélective de la construction » par des avantages et subsides au privé. (CEFE, *op. cit.*, p. 72-73).

23 ECOLO, *4 ans d'action politique*, *op. cit* p.78.

24 GANDOIS J., *Mission acier, mon aventure belge*, Duculot, Paris-Gembloux, 1986, p. 86.





CONTRER LA DUALISATION OU LA CREUSER ?

Refusant de sacrifier toute l'économie à l'Etat et au marché, ECOLO accorde une place de plus en plus importante à la notion de « sphère autonome » que le philosophe Philippe Van Parijs emprunte à André Gorz et Serge-Christophe Kolm. Le concept a plusieurs significations. Dans un sens étroit, il désigne l'ensemble des activités économiques qui sont réalisées en dehors du marché et de la sphère étatique. Au sens large, il renvoie au projet de l'autogestion et aux réseaux de communautés et de coopératives que Gorz a regroupés sous le générique d'« option conviviale »²⁵. ECOLO veut proposer « à chacun d'inventer soi-même sa propre vie, de trouver un espace suffisant, non seulement pour des activités socio-économiques utiles à l'avancement de la société mais encore pour des activités autonomes de création, d'imagination, de communication, activités non comptabilisables en termes de rentabilité, de productivité »²⁶.

Mais comment assurer cette participation de tous dans une économie qui prive d'emploi et donc de sécurité d'existence un nombre croissant de ses membres ? Pour y parvenir, la commission socio-économique d'ECOLO propose une triple réforme du système social : l'octroi d'une allocation universelle, la mise en œuvre d'une forte réduction du temps de travail et la réforme de la fiscalité. Ses objectifs ont beau être résolument de gauche, les voies qu'elle propose sont bien différentes de celles empruntées jusque-là par le système social belge. Celui-ci repose fondamentalement sur un compromis passé entre employeurs et travailleurs sur le financement de la Sécurité sociale par les cotisations sociales des travailleurs et des employeurs. Aux yeux des organisations syndicales qui la co-gèrent avec les représentants des employeurs, la sécurité sociale est le résultat des luttes sociales. Remettre en question la place qu'y occupe le facteur travail revient à affaiblir les travailleurs et leurs organisations représentatives.

La commission socio-économique n'est pas obsédée par cet enjeu syndical. Sa préoccupation centrale, répétons-le, est de réformer un

25 GORZA / BOSQUET M., *Ecologie et politique*, Editions du Seuil, Paris, 1978, p. 23.

26 ECOLO, *90 propositions d'Ecolo pour les élections législatives d'octobre 1985*, op. cit p. 4.



La crise économique des années 1980 met l'Etat-providence à rude épreuve. Elle enferme de plus en plus de travailleurs dans le non-emploi et fait émerger le risque d'une « société duale » que le projet d'allocation universelle entend combattre. Ses critiques – essentiellement syndicales – l'accusent rapidement de la renforcer.

système qui laisse aussi passer de plus en plus de personnes au travers des mailles de son filet malgré la mobilisation d'une bureaucratie de plus en plus lourde dans le contrôle du droit aux allocations. Les revenus de remplacement sont doublement conditionnés : il faut avoir antérieurement travaillé et ne pas avoir d'autre revenu. Dès qu'un chômeur retrouve du travail, il perd généralement tout ou partie de son allocation. Comme son salaire n'est que légèrement supérieur à l'allocation, il n'est donc que faiblement incité à reprendre un emploi et reste enfermé dans ce qu'on appelle le « piège du chômage ».

Ce système a aussi le grand défaut de ne pas reconnaître les activités socialement utiles que certains chômeurs développent de manière bénévole, mais qui ne sont pas assez « rentables » pour financer des emplois rémunérés au-delà du minimum garanti. Dans les années 1980,





beaucoup de jeunes universitaires au chômage obtiennent des dispenses de pointage parce qu'ils sont bénévoles dans des associations socioculturelles. Ils peuvent aussi espérer occuper un emploi financé dans le cadre des « PRC » (Programmes de Résorption du Chômage), comme les « CST » (Cadres Spéciaux Temporaire), les « TCT » (Troisièmes Circuits de Travail) et autres « stagiaires ONEM ». Pour répondre à l'explosion du chômage, l'Etat et la sécurité sociale subsidient des emplois dans des secteurs dont la demande sociale n'est pas solvable, comme la culture, l'éducation permanente et l'aide aux personnes en général²⁷.

Ces PRC connaissent un développement important, malgré les réticences de fond de la FGTB pour laquelle il ne peut grossièrement exister en somme que deux sortes d'emplois : un emploi salarié et ou indépendant dans le secteur privé et un emploi statutaire dans le secteur public, toute autre formule revenant à une forme de dérégulation des systèmes de protection des travailleurs. La réticence traditionnelle du monde socialiste à l'égard du secteur associatif (qui s'ancre notamment dans son anticléricalisme historique) est renforcée par le constat que ces politiques font en réalité le jeu des détenteurs de capitaux qui profitent de l'internationalisation de l'économie et qui ne cessent d'augmenter leurs revenus au détriment du monde du travail. A l'inverse, d'autres (et notamment du côté des syndicats chrétiens) sont plutôt d'avis qu'il faut mettre en œuvre des solutions pragmatiques pour lutter contre le chômage et développer un secteur « non-marchand » dont l'importance sociale grandit progressivement dans la société post-industrielle.

Du point de vue de certains membres de la commission socio-économique d'ECOLO, la crise économique a fait apparaître un nouveau clivage entre les travailleurs ayant accès à un emploi salarié stable - et qui restent intégrés à la Sécurité sociale - et la masse croissante de chômeurs ou de travailleurs précaires qui en sont progressivement exclus. Pour le surmonter, lutter contre l'exclusion sociale et promouvoir les activités non-marchandes, ils lancent une proposition qui semble capable de résoudre simultanément de très nombreux problèmes.

27 VANHEERSWYNGHELS A., *Les politiques de l'emploi en Belgique*, Dossier du CRISP n°53, CRISP, 2001.





L'ALLOCATION UNIVERSELLE, DU BOUT DES LÈVRES

Les Manifestes du CLAF et des Amis de la Terre comportaient déjà des bribes de propositions de revenu inconditionnel. En outre, le Congrès organisé par ECOLO le 1er mai 1980 à Liège avait réfléchi à la manière de dissocier les sphères du travail, du revenu et de l'emploi. Mais la première véritable trace de l'allocation universelle dans les publications écologistes date de février 1983. *Ecolo-Infos* diffuse alors un texte qui a été présenté par Philippe Van Parijs au cours du mois précédent devant la commission socio-économique²⁸. Cette parution a dû provoquer une certaine commotion à l'intérieur du mouvement, car, dès le numéro suivant, son auteur précise qu'il a écrit sous sa seule responsabilité et qu'il ne s'agit que d'une contribution au débat²⁹. Il approfondit sa réflexion notamment avec l'économiste Philippe Defeyt et le sociologue Paul-Marie Boulanger au sein du « collectif Charles Fourier », du nom d'un socialiste utopique du XIX^e siècle qui a préconisé l'octroi d'un revenu minimum garanti en compensation de la privation du droit universel de pêcher, récolter ou chasser qui a marqué la sortie des sociétés primitives.

En mars 1984, le collectif reçoit le prix « Agora-travail » décerné par la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de son programme « Dialogues pour l'Avenir »³⁰ pour une proposition dont le texte est reproduit intégralement en avril 1985 dans un numéro spécial de *La Revue Nouvelle*, « L'allocation universelle, Une idée pour vivre autrement ? ». La revue bruxelloise ne se contente pas de donner carte blanche au collectif « Charles Fourier », elle publie un ensemble de réactions. Alors que l'Assemblée générale d'ECOLO se réunit le 12 mai à Floreffe pour en débattre, certaines d'entre elles sont parfois très critiques³¹.

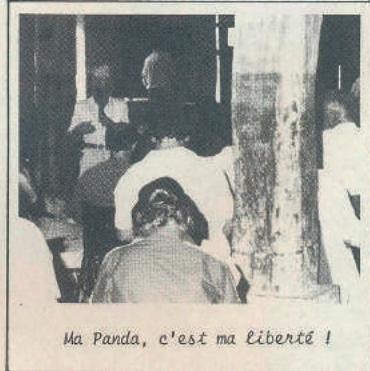
28 VAN PARIJS P., *L'Allocation universelle, Aux membres de la Commission Socio-Economique*, *Ecolo-Infos* n°16, le 7 février 1983, p. 4-7.

29 *Ecolo-Infos* n°17, mars 1983.

30 *L'Allocation universelle, une idée pour vivre autrement ?, La Revue Nouvelle*, Numéro spécial, avril 1985. Voir notamment l'article de François Martou, « Pourquoi pas un décret qui change la société ? » ou celui d'Hedwige Peemans-Poulet, « Enfer pavé de mauvaises intentions ».

31 *Ibid.*







Pas le moment de dire des conneries !



Vous avez dit
"communication
gouvernementale"



Amendement

rejeté (?)



Elle travaille,
moi je boulotte .



---- Sourires d'Outre-Moerdijk ... ----

Photos : C.Delwiche / Légendes : J.Humblet

9

Les 31 août et 1er septembre 1985, quelque 200 militants réunis à l'Arsenal de Namur approuvent le programme électoral d'ECOLO (*Ecolo-Infos* 15 septembre 1985). (Collection *Ecolo-Infos*, Centre d'archives privées Etopia)..



Le Collectif propose rien moins que de supprimer l'ensemble des allocations sociales (pensions, chômage, minimex, allocations familiales...) et de les remplacer par le versement mensuel d'*« une somme suffisante pour couvrir les besoins fondamentaux d'un individu vivant seul »*, qu'il travaille ou non et quels que soient par ailleurs ses revenus ou sa situation familiale. Son financement serait garanti à la fois par la suppression de toutes les allocations, par l'instauration d'un impôt progressif sur les autres revenus ainsi que par l'économie des frais administratifs de la sécurité sociale.

L'allocation universelle a un côté œuf de Colomb. Solution apparemment simple et bourrée d'avantages, elle rendrait superflus les contrôles intrusifs dans la vie privée des chômeurs. Elle permettrait de travailler à temps partiel tout en disposant d'un revenu suffisant. Elle n'aurait pas d'impact sur la pension future puisque tous les pensionnés toucheraient la même pension. Enfin, elle permettrait de sortir du piège du chômage, le chômeur retrouvant du travail gardant son allocation. Le travail serait rendu *« vraiment facultatif »*, avec l'autre conséquence, tout aussi vertueuse, qu'il faudrait payer convenablement les emplois les moins gratifiants et qu'une série d'entreprises qui n'ont pas les moyens de payer des salaires complets à leurs employés deviendraient viables. La proposition encouragerait aussi l'autogestion et contribuerait à redistribuer le temps de travail rémunéré au profit des femmes.

Le Collectif est persuadé que l'évolution historique des gains de productivité ainsi que les limites physiques et humaines de la croissance finiront par imposer sa proposition. Il se fait parfois carrément prophétique: *« pas plus que le suffrage universel, l'allocation universelle, ne constitue une panacée. Mais, comme lui, elle constitue un acquis irréversible, qui ne nous quittera plus »*³². Mais son ambition première est de susciter le débat et de préparer la transition d'un régime conditionnel à un régime inconditionnel. La première étape à franchir serait d'individualiser et d'augmenter progressivement les pensions et les allocations de chômage.

³² *L'Allocation universelle, une idée pour vivre autrement ?, op. cit p. 351.*





C'est sur cette « transition » qu'ECOLO met l'accent à l'issue de l'AG du 12 mai 1985. Dans le communiqué de presse diffusé à cette occasion, ECOLO insiste bien sur la nécessité de garder « une attitude prudente » et de subordonner l'allocation universelle à une réforme de la fiscalité et à une redistribution du travail³³. La première doit mettre tous les revenus sur le même pied, renforcer la progressivité de l'impôt et garantir un décumul intégral. La seconde doit généraliser la semaine de trente heures avec embauche compensatoire obligatoire, la réduction salariale étant compensée, soit par l'allocation universelle, soit par une réduction fiscale forfaitaire.

Même si elle figure bel et bien au programme en vue des élections de 1985, l'allocation universelle est défendue du bout des lèvres par ECOLO. Les écologistes semblent bien conscients que la proposition ne pourra entrer que très progressivement en vigueur. Ils insistent donc sur une série de mesures de « court terme » comme l'individualisation de toutes les prestations sociales, qui signifie que leur niveau doit être indépendant de la situation familiale de leur bénéficiaire (cohabitant ou isolé) ou des revenus des parents en ce qui concerne les allocations familiales. Par ailleurs, le programme de 1985 ne chiffre pas le montant de l'allocation universelle, sans doute parce que les montants évoqués seraient de nature à effrayer quelque peu le grand public³⁴.

Les critiques virulentes qu'a essuyées le Collectif Fourier, notamment de la part de représentants de la gauche syndicale, ne sont sans doute pas étrangères à cette prudence. Parmi ces nombreuses réactions, l'économiste Pierre Reman (qui, à l'époque, a aussi participé aux travaux de la commission socio-économique d'ECOLO) insiste sur le fait que l'allocation universelle réduirait radicalement la redistribution horizontale entre les personnes qui contribuent au financement de la

33 *Assemblée générale, Floreffe, 12/5/1985*, Communiqué de presse, *Ecolo-Infos* n°58, p.8-11.

34 Dans le dossier de la *Revue Nouvelle*, Philippe Defeyt montre qu'avec la somme des allocations sociales versées en Belgique, il est possible d'accorder une allocation unique de 10.000 francs par mois à l'ensemble des Belges, ce qui reviendrait à une redistribution profondément injuste au détriment des allocataires sociaux au profit de l'ensemble des Belges. Un second scénario d'une allocation à 20.000 francs serait quant à lui plus favorable mais devrait être accompagné d'une augmentation de la fiscalité avec un risque important de fraude fiscale.





sécurité sociale. Il prédit aussi qu'elle renforcerait immanquablement le recours aux assurances complémentaires privées. En supprimant le chaînon intermédiaire de la concertation sociale, elle laisserait les citoyens seuls face à l'Etat : « les coups de boutoir donnés à la Sécurité sociale depuis cinq ans, ainsi que la dérégulation progressive du marché du travail, doivent nous rappeler que les utopies peuvent rapidement se convertir en opérations 'suicide'. Ce n'est peut-être pas le moment camarades ! »³⁵.

L'impression qui domine alors dans les organisations sociales est que la proposition renforce, en réalité, l'évolution qu'elle prétend combattre : « L'allocation universelle paraît en fait être la voie royale vers la société duale avec d'une part ceux – les plus nombreux ? – qui se contentent de quelques métiers « alternatifs » au service de l'agrément des autres (femmes d'ouvrage, jardiniers, boulanger cuisant le pain à l'ancienne) qui, eux, travailleront dans des secteurs de pointe conditionnant l'orientation de la société et même de la civilisation »³⁶.

Cette critique récurrente, contre laquelle les membres du Collectif n'ont cessé de se défendre, explique sans doute pourquoi ECOLO assortit sa proposition de nombreuses mises en garde. Elle figure encore au programme pour les législatives de 1987, puis de 1991, avant de disparaître du programme de 1995, quasiment sans débat³⁷.

35 *L'Allocation universelle, une idée pour vivre autrement ?, op. cit p.455.*

36 VAN DESCHOOR H., *L'allocation universelle : la voie royale vers la société duale*, *La Wallonie* du 7 juin 1985.
La critique qui est formulée par le quotidien des métallos de la FGTB rejoint celle formulée par André Gorz qui à l'époque ne défend pas encore l'allocation universelle. Sur l'évolution de Gorz à ce sujet, sous la direction de FOUREL C., *André Gorz, un penseur pour le XXIe siècle*, La Découverte, 2009.

37 Ce point sera abordé dans le second tome.





CHAPITRE 7

LE TOURNANT PRAGMATIQUE

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 306





Ecolo 2/MOT

8153

Motion 1

MOTION GENERALE

SOUMISE A L'AG DU 11 MAI 1986

1. ÊTRE UNE FORCE DE PROPOSITION PLUS QUE D'OPPOSITION

ECOLO est l'expression politique du mouvement écologique de Wallonie et de Bruxelles. Porteur d'un projet original et global (1), il ne peut se réduire dans ses prises de position ou initiatives à une juxtaposition d'attitudes de revendication ou d'opposition au pouvoir.

Même si dans la réalité quotidienne, l'Etat, les partis traditionnels et les forces économiques dominantes sont le plus souvent des adversaires objectifs, ECOLO traduira avant tout dans son action la volonté de faire avancer le projet écologique plus que celle de s'opposer.

En d'autres termes, ECOLO s'imposera comme une force de proposition, animée plus par le souci de montrer la cohérence de son projet que par celui d'exacerber les conflits et les problèmes de toutes sortes.

2. REFUSER D'ÊTRE LA BONNE CONSCIENCE DE LA "GAUCHE"

Tant par sa conception du progrès que par celle de la solidarité (2), le mouvement écologique transcende le débat gauche-droite qui a marqué la société industrielle et que tentent de perpétuer les forces politiques traditionnelles. ECOLO ne peut donc s'y laisser enfermer. A fortiori est-il exclu qu'il se situe par rapport à l'une (ou l'autre) force politique dominante comme s'il s'agissait de tenter de l'inféchir dans son action, voire de lui restituer sa pureté.

ECOLO doit pouvoir dialoguer avec toutes les composantes de la société civile et avec toutes les forces politiques démocratiques en présence, non en se situant par rapport à elles ou à leur système de valeurs, mais en imprimant les débats de la force du projet écologique.

3. AVOIR L'AMBITION D'ÊTRE UN MOUVEMENT PORTEUR D'AVENIR

Dans la première phase de son développement, ECOLO a dû s'affirmer sur le terrain politique, démontrer qu'il constituait une force politique alternative, porteur d'une conception différente et nouvelle de la société. Ainsi, il a permis aux écologistes de se compter (5 à 10% de l'électorat) et d'exister comme groupe politique organisé.

ECOLO est maintenant engagé dans une seconde phase de son développement. Il s'agit non plus de privilégier l'affirmation de soi, ce qui à terme nous recroqueillerait sur nous-mêmes, mais bien d'élargir notre audience.

Pour ce faire, il faut privilégier l'extériorisation de nos actions par rapport aux débats internes, faire comprendre au vaste public de sympathisants (de l'ordre de 30% des gens) la signification réelle du projet écologique, mais aussi montrer qu'on peut agir sur la société d'aujourd'hui dans une optique écolo.

Dans un tel contexte, le débat interne à ECOLO et l'approfondissement des idées ne constituent pas un but en soi, mais un moyen démocratique d'enrichir notre action.

(1) : voir la Déclaration du Mouvement Ecolo (1 juillet 1985).

(2) : La solidarité, vue par les écologistes, s'exerce au niveau planétaire et traverse les générations.

La motion de Neufchâteau-Virton a été soigneusement préparée pour provoquer le départ des militants issus de l'extrême-gauche. Elle sera adoptée d'extrême justesse mais permettra à ECOLO de se reconstruire après les turbulences de 1985 et 1986 (Centre d'archives privées Etopia).



ECOLO AU CARREFOUR DE TOUTES SES CRISES

Trois semaines après l'assemblée générale consacrée à la réinvention de l'Etat social, la Belgique est traumatisée par un événement d'un tout autre ordre... Le 29 mai 1985, le pays assiste en direct à la mort de 39 supporters de football dans le stade du Heysel. Le drame ne révèle pas seulement la naissance du hooliganisme. Il montre la complète inefficacité des forces de l'ordre belges. Le ministre de l'Intérieur, Charles-Ferdinand Nothomb (PSC) refuse de démissionner au motif que ce serait reconnaître que la responsabilité de l'Etat belge est engagée dans la catastrophe, ce qui provoque la colère et la démission de son collègue libéral de la Justice Jean Gol, qui revient finalement sur sa décision. Mais les élections sont anticipées de deux mois. La question de la sécurité devient omniprésente dans l'espace public et ECOLO a quelque peine à l'aborder. « Le débat essentiel n'est pas de savoir si pour l'avenir il faut septante policiers à droite ou trois cent cinquante à gauche dans les stades... Ce qui s'est passé au Heysel confirme une fois de plus l'urgence du choix de société, l'impérative révision des valeurs pour lesquelles les humains usent et gaspillent leurs énergies », écrit notamment la secrétaire fédérale Myriam Kenens deux semaines après la catastrophe¹. Le drame du Heysel renforce un climat global d'insécurité et de violence. Depuis 1982, de mystérieux gangsters attaquent des supermarchés le vendredi soir et assassinent des clients innocents. On n'identifie alors ni les auteurs, ni les mobiles des tueries du Brabant qui feront en tout 28 morts. En revanche, le 16 décembre 1985, la police belge arrête au restaurant Quick de Namur quatre membres des Cellules Communistes Combattantes (CCC). D'octobre 1984 à décembre 1985, celles-ci ont multiplié des attentats contre des cibles symbolisant la domination capitaliste, en mobilisant une rhétorique marxiste-léniniste qui, quatre ans avant la chute du Mur de Berlin, paraît déjà complètement anachronique.²

¹ KENENS M., *Heysel, préhistoire de demain*, Ecolo-Infos n°59, 15 juin 1985, p.3-4.

² Pour une chronologie complète des « années de plomb » en Belgique, [En ligne] www.resistances.be/tueurs1.html (consulté le 27 août 2013).



Le drame du Heysel et les tueries du Brabant forment la toile de fond particulièrement dramatique de la vie politique belge du milieu des années 1980. La violence la plus brutale fait irruption au cœur de la sphère publique.

C'est dans ce climat de plomb que les écologistes doivent accélérer la préparation de leur campagne électorale. Les samedi 31 août et dimanche 1er septembre 1985, environ 200 militants se retrouvent à l'Arsenal de Namur pour approuver le programme et une fois encore adapter les structures internes du mouvement. L'AG adopte à une majorité des deux tiers une liste de dix priorités qui constituent autant de « points de rupture » ou de préalables à une négociation de participation au pouvoir : le démantèlement des missiles et l'arrêt du programme nucléaire (pas de 8^{ème} centrale), l'interdiction de certains produits toxiques, l'instauration du référendum d'initiative populaire, l'octroi du droit de vote et d'éligibilité aux élections communales pour les étrangers résidant en Belgique depuis cinq ans, la suppression des nominations politiques dans la fonction publique, la reconnaissance de la région bruxelloise comme région à part entière, la suppression





de la possibilité pour les CPAS de se retourner contre les familles des personnes assistées, la fin de l'exclusion des chômeurs de longue durée, la possibilité pour ces chômeurs de compléter leur revenu jusqu'au revenu minimal, et enfin la diminution du prix des tarifs des transports en commun à leur niveau de 1981. La dépénalisation de l'avortement n'obtient pas – d'extrême justesse - les deux tiers requis, au grand dam des féministes présentes à l'AG³.

Malgré ce « couac » qui retient l'attention des médias, ECOLO semble uni à l'approche de l'échéance électorale. Cette impression est rapidement mise à mal par la crise qui éclate d'abord au sein de la régionale de Bruxelles, puis progressivement entre la régionale de Bruxelles et l'ensemble d'ECOLO.

Le mercredi 4 septembre, la régionale de la capitale désigne ses candidats aux législatives du 13 octobre. Elle applique pour la première et unique fois un système complexe de vote qui a pour objectif de garantir une représentation électorale à une tendance minoritaire en son sein.

Depuis sa création, celle-ci voit coexister des militants qui refusent de se positionner sur l'axe gauche-droite et d'autres qui s'affichent clairement « de gauche ». A partir de 1982-1983, cette polarisation se renforce avec l'arrivée de personnes issues de la galaxie déclinante des groupuscules gauchistes qui ont proliféré après 1968. Ils sont ainsi une bonne vingtaine à venir d'horizons différents du gauchisme : de la Ligue Révolutionnaire des Travailleurs (LRT), qui est l'antenne belge de la IVème Internationale, de diverses associations maoïstes ou du journal « Pour Le Socialisme ». Ils ont pris acte de l'échec du gauchisme et reconnu l'importance de l'enjeu écologique⁴.

Rompus aux discussions idéologiques, ils s'appuient sur les dispositions généreuses d'ECOLO en matière de démocratie interne pour appliquer leurs lectures marxistes à la situation politique et sociale de la Belgique des années 1980. Leurs analyses radicales font mouche auprès du public urbain bruxellois. Certains les soupçonnent d'emblée de vouloir

³ VAES B., *Rester 'purs' ou enfoncer un coin dans le système ? Le dilemme d'Ecolo*, *Le Soir* du 2 septembre 1985.

⁴ Interview de Philippe Brewaeys par Benoît Lechat, le 9 septembre 2013.



mettre en œuvre une banale stratégie d'entrisme, méthode classique des organisations trotskystes : s'intégrer progressivement dans une organisation politique de gauche pour en orienter progressivement la stratégie, voire en prendre le contrôle. En réalité, il n'y a pas dans leur chef de véritable projet concerté, du moins au début. Leur intention n'est pas de prendre le pouvoir mais de s'assurer un nouveau débouché politique et d'orienter ECOLO résolument à gauche, en soutien des luttes sociales qui s'engagent contre la politique d'austérité du gouvernement de centre-droit⁵.

A l'été 1985, Alain Adriaens conçoit un système de désignation des candidats qui veut empêcher une trop grande polarisation au sein de la régionale et assurer qu'une tendance minoritaire ne soit pas systématiquement exclue de la liste. Le système, qui ouvre la porte à la reconnaissance d'un droit de tendance au sein d'ECOLO - et qui porte en lui un germe de division du mouvement -, est appliqué dans un scrutin à plusieurs tours. Au cours des deux premiers tours, Olivier Deleuze et Xavier Winkel sont désignés en tête de liste. Mais par motion d'ordre, le groupe d'extrême-gauche demande que « son candidat », Jean-Louis Fauchet, qui n'est arrivé qu'en cinquième position, soit confronté au deuxième, Xavier Winkel. La manœuvre réussit partiellement. Fauchet est retenu à la troisième place, Winkel étant repoussé à la quatrième. Au Sénat, Pierre Van Roye, le sénateur sortant, est relégué à la troisième place, derrière Jean-François Vaes et Carla Segers-Coffi⁶.

Dès le lendemain, Pierre Van Roye et Paul Galand déposent chacun un recours au Comité d'arbitrage d'ECOLO. Le 9 septembre, celui-ci annule le poll et impose à la régionale de Bruxelles d'appliquer le système de désignation déterminé par le Conseil de Fédération⁷. Une nouvelle AG se réunit le 13 septembre 1985 et suit cette recommandation. Olivier

⁵ *Ibid.*

⁶ DELWIT P. & DE WAELE J.M., *Ecolo, Les Verts en politique*, POL-HIS, De Boeck & Larcier, De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 1996, p.53, et interview de Xavier Winkel par Benoît Lechat le 27 août 2013.

⁷ Le cahier spécial d'ECOLO-Infos diffusé dans la perspective de l'AG du 23 février 1986 contient les comptes-rendus et positions de la régionale de Bruxelles, les recours de ses membres et les décisions du Comité d'arbitrage. (*Point complémentaire à l'ordre du jour de l'AG (demande de la Régionale de Bruxelles)*, ECOLO-Infos Spécial 2, 17 février 1986, p.17-21).





Deleuze et Xavier Winkel sont alors redésignés aux deux premières places tandis que Fauchet est rétrogradé à la quatrième⁸. L'affaire est en apparence réglée... En réalité, les tensions qu'elle a mises à jour perdurent jusqu'à la fin de 1986.

Le résultat relativement décevant des élections législatives du 13 octobre 1985 plonge rapidement ECOLO dans une profonde crise interne. Alors qu'il s'attendait à progresser, comme les sondages le prédisaient, ECOLO n'améliore que très légèrement son score de 1981. Avec 152.483 voix à la Chambre, il obtient certes cinq députés et conserve trois sénateurs. Si aucune femme ne figure parmi les parlementaires ECOLO, Xavier Winkel (gérant du bistrot 'le Gaspi' à Schaerbeek après avoir animé des librairies alternatives sur les sites de l'UCL dans le courant des années 1970), José Brisart (ouvrier carrier de Soignies) et Georges Dutry (économiste de Charleroi ayant travaillé à la CSC) rejoignent Olivier Deleuze et José Daras. Au Sénat, Jean-François Vaes (urbaniste ixellois) et Edgar Flandre (agriculteur bio de l'arrondissement de Charleroi-Thuin)⁹ est rejoint par Georges Trussart (Namur)¹⁰. Mais les écologistes wallons et bruxellois perdent pas loin de 70.000 voix par rapport aux élections européennes de 1984 (ils en avaient alors recueilli 220.663). Agalev qui récolte 226.758 voix, devance ECOLO au nombre de suffrages, mais n'obtient que quatre députés.

A Bruxelles, Olivier Deleuze reconnaît que les déchirements internes n'ont pas favorisé la mobilisation. Le score d'ECOLO est en croissance, mais c'est aussi parce que les voix vertes ne se sont plus dispersées comme en 1981. « Les Belges ont voté 'traditionnel' et 'anti-risque' », analyse le député bruxellois¹¹. Malgré la poussée socialiste en Wallonie, la majorité de centre-droit est confortée. La coalition sociale-chrétienne-libérale peut être reconduite. Le gouvernement Martens VI compte en son sein un Vice-premier Ministre du Budget de 32 ans. Le libéral flamand Guy Verhofstadt se distingue rapidement par son zèle à appliquer la politique d'austérité qui culmine au

8 DELWIT P. & DE WAELE J.M., *op. cit* p.53.

9 Il quittera Ecolo en 1987 en estimant que celui-ci est trop marqué à gauche et notamment parce qu'il ne partage le soutien apporté par les Verts à la dépénalisation de l'avortement.

10 DELWIT P. & DE WAELE J.M., *op. cit.* p.55.

11 *Olivier Deleuze (Ecolos) : satisfaction mitigée*, *La Libre Belgique* du 15 octobre 1985.



Le Premier ministre Wilfried Martens (CVP) entouré de deux jeunes loups à l'avenir politique prometteur, Guy Verhofstadt (PVV) et Philippe Maystadt (PSC). Le radicalisme néo-libéral du jeune Verhofstadt lui vaudra d'attendre jusqu'en 1999 avant de devenir Premier ministre.

printemps de 1986 par le plan dit de Val Duchesse, amenant finalement l'aile flamande de la CSC à sortir de son attitude de réserve par rapport au gouvernement¹². L'émergence d'une force politique autonome issue de la démocratie-chrétienne n'aura donc été qu'une parenthèse de courte durée. Dès la mi-1986, des contacts officiels sont établis entre SEP et ECOLO¹³. Mais en attendant leur union, au scrutin de 1985, ECOLO pâtit quelque peu de la concurrence de SEP, par exemple dans ses bastions traditionnels de Nivelles où la petite formation autogestionnaire fait un score honorable de 2,2% et de Namur, où elle recueille 1,32%. Mais dans l'ensemble des

12 MOUTON O. & VAN PETEGHEM B., *Numero uno, Guy Verhofstadt, Itinéraire d'un Premier*, Editions Racine, Bruxelles, 2003, p.67-81.

13 En juin 1985, Ecolo-Infos publie une analyse très poussée des rapports entre SEP et Ecolo. (*SEP: un triple enjeu pour Ecolo*, *Ecolo-Infos* n°59, 15 juin 1985, p.18-21).





circonscriptions francophones, SEP ne recolte que 31.983 voix. ECOLO doit donc ne s'en prendre qu'à lui-même¹⁴.

Dans un mouvement habitué depuis la fin des années 1970 à une croissance ininterrompue, la déception cède rapidement le pas à l'introspection et à la division. Les débats qui suivent le scrutin portent à la fois sur la démocratie interne, les relations entre régionales et la stratégie. Faut-il se positionner clairement à gauche ? Faut-il refuser toute forme de participation gouvernementale ? Quels rapports entretenir avec les luttes sociales ? L'analyse des résultats est le premier point de clivage. Au Conseil de Fédération du 15 octobre 1985, Paul Lannoye accuse ECOLO d'avoir fait du « nombrilisme » pendant deux ans : « il a fallu deux assemblées générales pour élaborer une ‘charte’ qui ne sert pas à grand-chose, et une ‘assemblée générale’ pour savoir si Marx était encore d’actualité »¹⁵. D'autres, comme les bruxellois Jean-Pierre Hannequart ou Marie Nagy pointent le manque de communication et de présence sur le terrain. Jean-Louis Fauchet stigmatise le caractère abstrait du programme socio-économique et son manque de connexion avec les luttes syndicales¹⁶.

La crise éclate véritablement au Conseil de Fédération du 29 novembre 1985. Quatre secrétaires fédéraux, Philippe Defeyt, Paul Lannoye, Michel Somville et Myriam Kenens démissionnent parce que les délégués régionaux refusent d'approuver la proposition de modification d'organigramme qu'ils ont rédigée en s'inspirant des délibérations de ce même Conseil de Fédération¹⁷. L'objet du désaccord est la professionnalisation d'une

14 Pour la première fois depuis 1925, il n'y a plus de communiste au Parlement belge. « Aux images négatives suscitées par le bloc de l'Est, aux conflits internes de tendances durant ces dernières années entre « eurocommunistes » et « staliiniens », au défaut de crédibilité faute d'un large front progressiste, s'est ajouté le côté démoralisateur d'une campagne largement axée contre le PS et l'accord PS-FGTB », note alors le journaliste Robert Falony. FALONY R., *Pour la première fois depuis 1925, le P.C. disparaît de la scène parlementaire*, *La Wallonie* du 16 octobre 1985.

15 CONSEIL DE FEDERATION EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 1985, *Ecolo-Infos* n°65, 1er décembre 1985, p. 8-10.

16 *Ibid.*

17 BURNOTTE D. et TOUSSAINT P., *Ecolo : un système de pensée et une recherche de fonctionnement collectif démocratique*, Mémoire de fin d'études, Université Catholique de Louvain, Faculté Ouverte de Politique Economique et Sociale (FOPES), Septembre 1998, p.180. Ce mémoire contient une description précise de toutes les évolutions statutaires menées à bien par Ecolo de 1980 à 1998.



partie du secrétariat fédéral. Les SF acceptent cependant de rester en place jusqu'à leur remplacement.

Les 22 et 23 février 1986, l'AG se réunit à Louvain-la-Neuve dans une ambiance électrique. Entre ceux qui souhaitent concentrer la discussion sur le fonctionnement interne et ceux qui veulent une redéfinition de la stratégie politique, le désaccord est complet. Le débat a été lancé dans *Ecolo-Infos*. Le « moniteur » écologiste publie in extenso une série d'analyses de cadres ou de militants. Une note baptisée « ECOLO en mouvement ? » entend ainsi mettre à profit l'« électrochoc » qu'a constitué le résultat décevant des élections¹⁸. Signé par des cadres du parti, le diagnostic est sans complaisance. Ils y affirment que sur le plan des idées, ECOLO n'est pas crédible : manque de liens avec les organisations sociales, confusion entre le court et le long terme. Et sur le plan de la communication, « ECOLO ne sait pas faire campagne ; il est honteux d'aller chercher des électeurs. Or la spontanéité, la sincérité et les bonnes idées ne suffisent pas ». La peur du vedettariat fait oublier que les idées doivent être incarnées. Sur le plan interne, les débats interminables et tendus font fuir les gens qui viennent à ECOLO pour trouver des relations humaines de qualité¹⁹. Il est donc temps de décider dans quels domaines il faut appliquer tantôt la démocratie directe, tantôt la démocratie représentative. Mais comment améliorer l'efficacité sans sacrifier la démocratie ? Comment avancer dans la professionnalisation sans exclure les militants ? Qui doit-elle concerner : les preneurs de décision ou ceux qui les préparent ? »²⁰.

L'AG de février 1986 qui se réunit à Louvain-la-Neuve ne parvient pas à trancher ces questions. La piste de la professionnalisation au moins

18 DUTRY G., JANSSENS F., PIERLOT J.-M., DELBAS COURT C., *ECOLO en mouvement ?, Ecolo-Infos spécial*, 6 janvier 1986, p. 5 à 19.

19 C'est de cette époque que date la prise de conscience progressive de la nécessité de multiplier systématiquement les moments conviviaux dans la vie du parti. Une réflexion démarre alors sur la mise en place d'une université d'été ou d'une « foire » où les militants peuvent se rencontrer, partager des idées et faire la fête. En janvier 1984, ECOLO-Infos annonce la réunion d'une commission chargée de réfléchir à l'organisation d'une « Semaine écologique d'été ». « Il ne s'agit pas d'organiser un camp scout ni une version ECOLO du club Méditerranée, mais bien une semaine de détente où les activités seront organisées à la carte, pour et par ceux qui sont intéressés. Pas de trompette, pas de salut au drapeau donc... » (voir *SEMAINE ECOLOGIQUE D'ÉTÉ, ECOLO-INFOS*, n°31, 16 janvier 1984, p. 25-26).

20 DUTRY G., JANSSENS F., PIERLOT J.-M., DELBAS COURT C., *op. cit*





partielle du secrétariat fédéral est défendue. Mais en vain²¹. Après avoir consacré pendant plus de dix ans une très grande partie de son temps libre au militantisme écologiste, Lannoye juge qu'il est légitime de pouvoir y affecter une partie de son temps de travail rémunéré²². Un souci d'efficacité politique le pousse également à défendre une réduction du nombre des secrétaires fédéraux. Le SF doit devenir un Exécutif responsable devant l'AG et il doit se faire désigner sur la base d'un projet politique qui doit être débattu au sein du mouvement. Jacky Morael, assistant parlementaire de José Daras, se porte également candidat. Se référant à Philippe Van Parijs, il soutient qu'ECOLO doit représenter tous les exclus, pas seulement les chômeurs et il ajoute sobrement : « qu'on donne enfin au SF les moyens de remplir sa tâche »²³.

Mais en 1986, l'éternelle peur d'une concentration de pouvoir dans les mains d'un groupe limité de personnes continue de bloquer cette proposition de réforme. Dans une ambiance houleuse, une majorité rejette la motion visant à professionnaliser les SF, mais elle réduit quand même de 9 à 5 leur nombre. Seuls trois candidats ont obtenu la majorité requise (Myriam Kenens, Frédéric Janssens et Jean-Pierre Viseur). L'AG a, en effet, décidé que les SF devaient venir d'au moins quatre régionales différentes : cela a singulièrement complexifié la procédure²⁴.

Alors que la plupart des cadres fondateurs souhaitent se concentrer sur le fonctionnement interne et la communication, un groupe de militants majoritairement bruxellois refuse que l'AG soit réduite à des problèmes d'organisation. A leurs yeux, « discuter du fonctionnement d'ECOLO avant de discuter pourquoi ECOLO doit fonctionner, avec quelles perspectives politiques, n'a aucun sens »²⁵. Ils demandent, dès lors, la convocation d'une nouvelle AG pour « définir le projet stratégique d'ECOLO ».

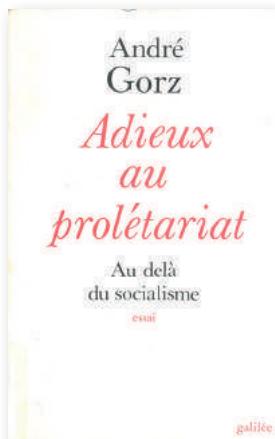
21 BURNOTTE D. et TOUSSAINT P., *op. cit* p. 185.

22 Interview de Paul Lannoye par Benoît Lechat, les 30 septembre et 9 octobre 2010. Par ailleurs, en tant que Namurois, Lannoye subit un désavantage structurel : pour être élu au parlement national dans cet arrondissement, il faut réaliser des scores qu'Ecolo n'atteindra qu'à la fin des années 1990.

23 MORAEL J., *Candidature au poste de secrétaire fédéral, Assemblée générale des 22 et 23 février 1986, Ecolo-Infos* n°68, 3 février 1986, p.20.

24 BURNOTTE D. et TOUSSAINT P., *op. cit* p. 185.

25 *Nous ne sommes pas d'accord*, motion annexée à *Ecolo-Infos* spécial 2, 17 février 1986.



Dans « Adieux au Proletariat » qui est publié en 1980, André Gorz a fait une critique implacable de la prétention des militants marxistes à conduire la classe ouvrière vers son émancipation. Sa lecture inspire une partie des militants d'extrême gauche qui s'engagent dans les mouvements et partis écologistes des années 1980.

Dans une analyse rétrospective, Lannoye – qui n'en fait pas partie dès lors que la professionnalisation n'a pas progressé – dit ne pas voir comment le nouveau secrétariat fédéral sera en mesure de remplir son rôle avec les moyens dont il dispose. Il accuse un groupe de quelques personnes, « toujours les mêmes », de récuser systématiquement les ordres du jour des AG afin, dit-il, « de tenter d'affaiblir les structures du Mouvement pour y prendre le pouvoir et instaurer 'leur démocratie' ». Il déplore qu'il soit « de plus en plus difficile d'y faire participer les écologistes de base, peu habitués aux agressions verbales et lassés des discours périmés de quelques révolutionnaires en chambre »²⁶.

Jean-Louis Fauchet et ses compagnons bruxellois se sentent clairement visés. Il refuse cependant d'attribuer l'échec de l'AG à l'affrontement entre deux minorités : « les conservateurs namurois et les gauchistes bruxellois qui se disputeraient le pouvoir au grand dam d'une majorité silencieuse ». Selon lui, le problème est de débattre d'un projet stratégique et de faire le lien entre les problèmes écologiques et les problèmes sociaux : « ce sont les mêmes intérêts financiers qui engendrent à la fois misère, exploitation et inégalités sociales, et qui provoquent la destruction des équilibres écologiques dans leur recherche effrénée du profit »²⁷.

²⁶ LANNOYE P., *Après une AG inutile : ECOLO, Mouvement porteur d'avenir ou groupuscule en puissance*, *Ecolo-Infos* n°69, 8 mars 1986, p. 9-10.

²⁷ FAUCHET J.-L., *Nouveau souffle ou impasse confirmée ?*, *Ecolo-Infos* n°70, 25 mars 1986, p. 11.





Fauchet assume son ancienne appartenance à l'extrême gauche trotskyste qu'il dit avoir quittée parce que son « tournant sectaire » ne lui permettait pas de comprendre « la portée stratégique de la problématique écologiste ». Il accuse Lannoye de vouloir empêcher le débat idéologique parce que cela lui laisse « toute liberté de mener son projet stratégique à lui : celui qui, au nom du 'réalisme politique', enchaînera ECOLO dans le système politicien traditionnel »²⁸. De tels propos anti-appareil font alors mouche, au moins sur une partie du public militant, parce qu'ils mettent le doigt sur des questions cruciales pour le mouvement écologiste.

UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE QUI DÉCHAÎNE LES PASSIONS

Les plaies béantes laissées par l'AG de Louvain-la-Neuve sont encore avivées par la participation d'ECOLO à une négociation avec le PRL et le PSC en vue de la conclusion d'un accord portant sur le fonctionnement du Conseil Régional Wallon. A l'époque, celui-ci n'est pas encore élu directement et regroupe tous les parlementaires nationaux élus sur le territoire de la région wallonne. Les mystères de l'apparentement électoral (le transfert de voix résiduelles d'une circonscription à une autre) ont fait élire un député Volksunie (VU) dans l'arrondissement de Nivelles. PRL et PSC qui ne disposent que de 52 sièges l'ont fait exclure de l'assemblée, ce qui leur donne une majorité d'un siège sur un total réduit de 104 à 103. Le PS qui compte 46 élus wallons, menace de paralyser le fonctionnement du Conseil régional en n'assurant pas le quorum. ECOLO, qui s'est fermement opposé à l'exclusion du parlementaire de la VU, dispose de 4 sièges.

28 *Ibid.*



Dans les années 1980, le Conseil Régional Wallon se réunit à Namur dans l'ancienne Bourse de Commerce. Au lendemain du scrutin de 1985, ECOLO est approché par la majorité sociale-chrétienne et libérale pour constituer une opposition constructive. A une époque où il n'y a pas de vrai pendant bruxellois du Conseil wallon, ces négociations provoquent de vives tensions entre écologistes wallons et bruxellois. (Institut Destree).

Très vite après les élections, José Daras et Paul Lannoye sont en contact avec le président du PSC, Gérard Deprez²⁹. Dans un premier temps, il est question d'une participation d'ECOLO à la majorité PRL-PSC. Mais rapidement, la discussion porte sur une attitude d'opposition constructive de la part d'ECOLO. Les Verts ne feraient pas partie de la majorité. En revanche, ils rendraient possible le fonctionnement de l'assemblée en y assurant le quorum, en contrepartie du soutien à certains de ses projets. Le Conseil de Fédération du 23 janvier 1986 en débat. Le choix n'est pas facile : « proposer à la majorité de siéger à l'Assemblée pour

29 Le procès-verbal C.F. du 22 octobre 1985 relate que « José Daras et Paul Lannoye ont rencontré Gérard Deprez qui a paru accepter nos préalables ». Une longue discussion a lieu sur la publicité des négociations. « Il s'agit d'une décision (de pédagogie politique, techniquement réalisable) prise par une AG et qui ne peut donc pas être remise en cause par un Conseil de Fédération. Les modalités d'application réaliste sont à définir pour éviter toute manœuvre qui se retournerait contre nous. Diverses propositions sont avancées. On retient : rapport écrit à la fin de chaque journée de négociations, et mise à la disposition des journalistes de ce rapport (9 voix pour, 4 abstentions). L'éventualité de l'enregistrement des négociations (sonore et/ou vidéo) est rejetée (6 voix contre 3 et 4 abstentions). Par contre, la présence des représentants de la presse est approuvée (6 voix pour, 7 abstentions) ». *Conseil de fédération extraordinaire du 22 octobre 1985, Ecolo-Infos n°65*, p.11.





assurer le quorum afin qu'elle puisse fonctionner, donc lui rendre une certaine crédibilité, mais aussi permettre que la majorité fasse voter des textes qui risquent de ne pas nous plaire, n'est-ce pas prendre le risque d'entrer dans une tactique politique ? Pourtant, en contrepartie, nous pourrions exiger de faire passer des projets que nous jugeons prioritaires. La stratégie politique du PS n'est-elle pas pire encore ? Devons-nous risquer d'être rejetés seuls dans l'opposition ? »³⁰. Certains font bien état de leur scepticisme, mais mandat est donné pour poursuivre les discussions avec les libéraux et les sociaux-chrétiens.

Au terme de négociations qui ne semblent pas avoir été outrageusement difficiles, un texte de préaccord est rédigé : « Les quatre représentants ECOLO au Conseil Régional Wallon font partie de l'opposition. Toutefois, soucieux de ne pas paralyser le fonctionnement de l'assemblée wallonne et de faire avancer les idées et les dossiers qui leur tiennent à cœur, les écologistes se déclarent prêts à apporter ponctuellement leur concours pour atteindre le quorum et/ou pour constituer une majorité politique lors de votes à venir sur des projets et des propositions de décret, des projets de résolution, de motion ou sur tout autre objet présentés par des membres du PRL et du PSC en échange d'un appui similaire des représentants de ces deux partis à des propositions ou projets avancés par des écologistes. L'accord portera sur une période indéterminée et sera soumis à commune évaluation à l'occasion de l'élaboration du budget annuel dont la première aura lieu en décembre 1986 »³¹.

Le projet liste une série de décrets qui seraient soutenus par les trois partis. Ils porteraient sur la qualité de l'air, les procédures de permis d'exploiter, les économies d'énergie, les énergies renouvelables, les consignes obligatoires (pile, boissons), la protection des eaux souterraines, les pesticides. Un décret sur le référendum d'initiative populaire est également promis. Le projet d'accord précise bien que les Ecolos restent dans l'opposition et voteront contre les projets contraires à leurs options fondamentales. Ils n'assureront pas le quorum pour les

30 Ibid.

31 *Le projet d'accord entre les Ecolos et le PSC-PRL, La Cité* du 24 mars 1986.



Le 22 mars 1986, Marc Van Melle, journaliste à l'Agence Belga, recueille les déclarations de Jean-Marie Pierlot (attaché de presse), Olivier Deleuze (député) et de Cécile Delbascourt (conseillère politique) qui démissionnent tous trois pour protester contre le « préaccord d'opposition constructive ». (Photo Belga)

votes qui aboutiraient « directement ou indirectement » à favoriser la construction d'une centrale nucléaire, de barrages ou d'autoroutes, ni pour des nominations politiques, ni pour une fusion des exécutifs régional et communautaire, ainsi que pour le regroupement à Bruxelles de toutes les administrations régionales et communautaires, tel qu'il est défendu à l'époque par la majorité PRL-PSC

Ce texte est distribué en début de séance du Conseil de Fédération du vendredi 21 mars. Il n'a pas été mis à l'ordre du jour comme les statuts l'exigent. 18 des 29 délégués présents estiment qu'il peut cependant être débattu. Une écrasante majorité (27 oui) décide ensuite que les délégués bruxellois peuvent participer au vote, même si formellement ils ne sont pas concernés. La régionale de Liège demande alors le report, mais celui-ci est rejeté par une courte majorité. Très vite, Olivier Deleuze exprime son intention de démissionner si le projet d'accord est signé





par ECOLO³². Cela ne dissuade pas une grosse majorité de délégués wallons d'approuver le projet (20 pour, 5 contre et 4 abstentions)³³.

Le lundi suivant, *La Dernière Heure* recueille l'annonce de la démission du député bruxellois : « Je n'admet pas qu'ECOLO abandonne son rôle de mouvement radical et anti-productiviste au profit d'une alliance avec les forces conservatrices (...). J'estime qu'ECOLO y perd son âme et, plus tard, son existence, je ne supporte ni humainement, ni politiquement d'être député d'un parti qui fait reculer de la sorte l'éologie politique radicale »³⁴. Deux permanents, Cécile Delbascourt (secrétaire politique) et Jean-Marie Pierlot (attaché de presse) imitent Olivier Deleuze.

Quelques jours plus tard, Deleuze publie dans *Le Soir* une annonce de recherche d'emploi : « Pour cause de changement de cap, ancien député écologiste cherche emploi. Je suis ingénieur agronome de formation et trilingue français-néerlandais-anglais. J'ai 31 ans et une grande capacité de travail et d'organisation. Si mon « profil » vous intéresse, vous seriez bien aimable de m'écrire » « Olivier Deleuze, 208, rue de la Poste, 1030 Bruxelles »³⁵. A Namur, des inconnus peinturlurent « ECOLO vendu » et signent « vos électeurs » sur la façade de la Maison de l'Ecologie de la rue Basse-Marcelle³⁶.

Pour Deleuze, comme pour nombre de militants, il est inconcevable de passer un accord avec le parti du ministre de l'Intérieur Jean Gol, qu'ils jugent sécuritaire et anti-immigrés³⁷. Trois recours sont déposés au Comité d'arbitrage. La régionale de Bruxelles menace carrément, si l'AG du 11 mai 1986 ne désavoue pas le projet d'accord, d'envisager de créer une confédération unissant sur pied d'égalité, Agalev, ECOLO-

32 Interview de Xavier Winkel par Benoît Lechat le 27 août 2013.

33 PV du Conseil de Fédération du 21 mars 1986, *Ecolo-Infos*, numéro spécial II, supplément au n°70, 10 avril 1986, pp.9-10.

34 *Le député Deleuze démissionne*, *La Dernière Heure* du 24 mars 1986.

35 Annonce d'emploi, *Le Soir* du 27 mars 1986.

36 *Vers l'Avenir* du 27 mars 1986.

37 Olivier Deleuze a été lui-même la cible de l' »Opération Mammouth » le 19 octobre 1984 qui perquisitionne des centaines de militants de gauche dans le cadre de l'enquête sur les CCC. L'opération a été organisée à l'instigation du ministre Gol.





Wallonie et ECOLO-BXL³⁸. Les Bruxellois critiquent aussi le fait que les négociations n'ont pas été rendues publiques et ils jugent que c'est une AG qui aurait dû se prononcer. Surtout, ils considèrent que le préaccord est contradictoire avec la liste des priorités de négociation établis par l'AG du 1er septembre 1985³⁹.

Toute cette commotion s'avère en réalité inutile. Au moment même où ECOLO se déchire publiquement, le président du PRL Louis Michel se montre très critique, tant à l'égard du projet d'accord que d'ECOLO. A ses yeux, la division d'ECOLO sur le sujet démontre que « de tels mouvements ne peuvent durer au-delà d'une période circonstancielle plus ou moins limitée »⁴⁰. Et il ajoute que « les thèses défendues par ECOLO vont sur certains points bien au-delà des thèses les plus socialisantes et sont diamétralement opposées à la volonté du PRL de donner de la Région wallonne et de la région francophone une image de dynamisme et d'ouverture sur le monde »⁴¹. Dans le journal socialiste *Le Peuple*, Jean Guy, parle de « suicide », estimant que le parti vert a déchiré son image auprès de ses jeunes électeurs, en quête de « politique non politicienne ». « ECOLO ne mourra certes pas tout de suite de sa compromission avec deux formations qui n'ont que de lointains rapports avec ses options essentielles. Mais il ne s'en remettra probablement pas »⁴², écrit celui qui rejoindra ECOLO dans les années 1990.

Le 8 avril, dans une Tribune libre publiée par *Le Soir*, le secrétaire fédéral Jean-Pierre Viseur tente de corriger l'image déplorable donnée par son parti : « quelle que soit l'issue au Conseil Régional Wallon, que le PRL accepte ou non notre proposition d'accord, nous avons mis en lumière et imposé, comme enjeu, une politique active de l'environnement, au sein de l'assemblée wallonne ». Le Montois insiste aussi sur le fait que sa conclusion n'aurait aucune influence sur la lutte menée au niveau national par les écologistes contre les pouvoirs spéciaux et la politique d'austérité.

38 *Ecolo-Infos* n°73.

39 *Le mouvement Ecolo poursuit sa désintégration*, *Le Drapeau Rouge* du 27 mars 1986.

40 *La Dernière Heure* du 24 mars 1986.

41 *Ibid.*

42 GUY J., *Suicide*, Edito, *Le Peuple* du 24 mars 1986.



Et dans un passage qui semble surtout adressé aux militants, il insiste sur la complémentarité entre l'action sur le terrain et dans les institutions : « l'action sur le terrain, la contestation d'un système productiviste et la manifestation spectaculaire ont leurs vertus mais aussi leurs limites. Le combat pour l'écologie est aussi le fait de ceux qui veulent mettre les outils institutionnels au service de leur cause. Parce qu'il est mouvement ET parti, ECOLO continuera d'utiliser les deux stratégies. Tous ceux qui aspirent à une société plus juste et plus écologique y ont leur place ».

Même si le PRL fait officiellement savoir qu'il refuse de signer le préaccord, celui-ci continue de diviser les écologistes. Après en avoir délibéré, le comité d'arbitrage statue que l'ordre du jour du Conseil de Fédération du 23 janvier n'a pas été respecté et il propose que l'AG qui est convoquée le 11 mai ré-aborde le sujet⁴³.

LE TOURNANT DE NEUFCHÂTEAU VIRTON

Le printemps de 1986 met les nerfs des militants écologistes à très rude épreuve. Le 25 avril, c'est la lettre de démission de la secrétaire fédérale Myriam Kenens qu'ils découvrent dans *Ecolo-Infos*. La militante liégeoise y fait état de tensions très vives avec Paul Lannoye et son entourage, suite à la démission de Jean-Marie Pierlot et de Cécile Delbacourt, tous deux permanents fédéraux⁴⁴. Les personnes visées choisissent de ne pas répondre. Il n'est plus temps de mettre de l'huile sur le feu. Une nouvelle AG est convoquée pour remettre le mouvement sur ses rails. Jean-Luc Roland, un de ses organisateurs, met en garde les membres contre les risques d'une nouvelle séance de lavage de linge sale en public. Les événements du printemps ont fait dire à la presse qu'ECOLO est en crise : « A nous de montrer que tout cela n'était qu'une péripétie, voire même l'occasion de ressouder le mouvement »⁴⁵.

43 Procès-Verbaux du Comité d'Arbitrage des 3 avril, 16 avril et 5 mai 1986.

44 *Ecolo-Infos* N°71, Mars 1986, p. 3-6.

45 *Ecolo-Infos* Supplément au numéro 70, 31 mars 1986, p.3-4.



Le 11 mai 1986, l'Assemblée générale se réunit à Neufchâteau, à pas moins de 150 kilomètres de Bruxelles. La matinée est consacrée à la stratégie du mouvement, l'après-midi, aux réformes internes. La discussion stratégique s'effectue sur la base d'une motion générale dont tous les termes ont été soigneusement sous-pesés. Les libellés des douze points du texte résonnent de manière très précise aux oreilles des militants, car ils renvoient aux débats les plus récents: « Etre une force de proposition plus que d'opposition », « refuser d'être la bonne conscience de la 'gauche' », « partir du vécu des gens plutôt que de principes désincarnés », « être efficaces à l'intérieur comme à l'extérieur des institutions », « participer au pouvoir, un objectif qui peut être valable »...

La volonté de faire effectuer à ECOLO un véritable « tournant pragmatique » est évidente. Le mouvement doit se recentrer sur le travail dans les institutions, au risque de passer par des compromis avec d'autres partis. L'attitude d'opposition constructive au CRW illustre la nécessité d'« utiliser tous les moyens compatibles avec ses objectifs politiques pour faire avancer, même très partiellement, ses positions et son programme ». Le principe d'une participation gouvernementale est pleinement reconnu : « pour exercer une pression maximale sur les forces politiques dominantes, il faut se présenter comme un concurrent de ces mêmes forces politiques. Dans ces conditions, déclarer a priori qu'on ne participera pas au pouvoir est une absurdité, puisqu'on leur laisse le champ libre ». Toutefois, il importe encore de faire connaître publiquement ses préalables.

Telle une muleta de serge rouge agitée sous le nez d'un taureau, la formulation « refuser d'être la bonne conscience de la gauche » a été soigneusement choisie pour susciter l'ulcération des militants bruxellois qui entendent qu'ECOLO s'affirme explicitement de gauche⁴⁶. Le but de la manœuvre est non seulement de pousser les « gauchistes » vers la sortie, mais aussi de réaffirmer une indépendance et une équidistance complètes par rapport à tous les partis démocratiques, en commençant par le Parti socialiste : « ECOLO doit pouvoir dialoguer avec toutes les composantes

46 Interview de Jacky Morael par Benoit Lechat le 7 septembre 2010.





de la société civile et avec toutes les forces politiques démocratiques en présence, non en se situant par rapport à elles ou à leurs systèmes de valeurs, mais en imprimant les débats de la force du projet écologique ».

Le temps est venu de s'adresser à un public de sympathisants estimé à 30% de l'électorat et de partir du vécu des gens et singulièrement de leur manière de vivre la crise économique, c'est-à-dire en donnant la priorité à l'éclairage socio-économique. La disparition des partis régionalistes ou communautaires de l'échiquier politique francophone (hormis le FDF à Bruxelles) offre aux écologistes l'opportunité de « rassembler autour de l'axe écologiste » les déçus des partis traditionnels. Il faut se donner les moyens de la saisir, ce qui implique de revoir la démocratie interne. Son exigence requiert des ajustements. La conjugaison de la précision des mécanismes de contrôle et de l'imprécision de la définition des responsabilités génère des effets pervers : les initiatives sont découragées et les mécanismes de contrôle peuvent être utilisés par un groupe restreint pour créer la confusion et bloquer toute décision. Il convient donc de changer l'équilibre entre la démocratie directe (« La démocratie directe n'est pas possible en permanence ») et la démocratie représentative qui « règle le fonctionnement du quotidien du mouvement » et qui implique « la confiance a priori pour ceux qui sont chargés des différentes tâches, le contrôle ayant lieu a posteriori ».

Une contre-motion est rédigée par un groupe qui entend se positionner à la fois à gauche et contre toute participation gouvernementale. Ses auteurs (majoritairement bruxellois) écrivent refuser d'être « la bonne conscience de la société productiviste » et revendiquent un ancrage de l'écologie dans les luttes sociales : « ECOLO ne peut pas ignorer les générations successives de travailleurs qui se sont battus pour le progrès social et pour les libertés politiques dont nous jouissons actuellement ». A leurs yeux, « la participation au pouvoir n'est pas un objectif valable ». Deux autres motions sont également déposées dans le but affiché d'éviter un clash complet entre tendances.

Les quatre motions sont soumises au vote des 276 participants. Avec seulement 29 voix, la motion de l'aile gauche de la régionale de





Bruxelles est la première à être éliminée. Au terme de deux autres tours, la motion principale finit par l'emporter d'extrême justesse (50,8%) ! C'est peu, mais cela suffit. A l'issue de la réunion, le député Georges Dutry peut déclarer aux journalistes que « les 'politiques' l'ont emporté sur les idéologues ». « ECOLO accepte le principe de la négociation et la négociation elle-même, et même des accords avec des autres partis. Le PS, d'autre part, n'apparaît plus comme le partenaire obligé. On peut imaginer certains accords avec le PRL Et l'on peut discuter également avec le PSC »⁴⁷, explique le député carolo.

Le résultat serré de l'AG a une première conséquence concrète : une bonne trentaine de militants quittent ECOLO. Un certain nombre d'entre eux décident de créer Verts pour une Gauche Alternative (VEGA). Quelques extraits du texte qu'ils publient en septembre 1986 dans le magazine *Alternative Libertaire* explicitent leurs désaccords avec la ligne choisie à Neufchâteau-Virton. « L'intervention dans les institutions (Conseils communaux, Parlement) n'est pas un but en soi, ni même le moyen principal de transformation de la société, mais avant tout un outil tactique parmi d'autres, utile à l'extension des mobilisations de masse ». Mais rapidement, VEGA fait long feu. Le mouvement obtient un élu à Uccle sous le label « VERTS » aux élections communales de 1988, sans doute en profitant de la confusion avec la liste de Cartel (avec des communistes et des Agalev) soutenue par ECOLO sous le label VERTS (Vers une Ecologie Radicale, Tendre et Sympathique)⁴⁸. Il se présente encore l'année suivante aux premières élections régionales bruxelloises, sous le sigle VERS-GA. Malgré la présence de la philosophe Isabelle Stengers en tête de liste, elle ne recueille que 0,58% des suffrages⁴⁹.

Au début de l'été 1986, après le départ d'Olivier Deleuze et d'une petite partie des militants bruxellois, la paix n'est cependant toujours pas rétablie entre ECOLO fédéral et la régionale de Bruxelles. Le 28

47 SPLINGAIRE R., *Région wallonne : la majorité peut-elle encore compter sur les Ecologistes ?*, *La Nouvelle Gazette* du 27 mai 1986.

48 DUBUSSON M., *Uccle deux fois plus vert*, *Le Soir* du 23 septembre 1988.

49 [En ligne] <http://www.ibzdgip.fgov.be/> (consulté le 10 novembre 2013).





juin 1986, celle-ci adopte une « motion de synthèse » qui affirme « ne pas approuver certaines orientations de stratégie politique nouvelle adoptées par la majorité du mouvement qui a soutenu la motion de Neufchâteau-Virton »⁵⁰. Le régionale exprime cependant son désir de gérer « plus positivement » les divergences avec le reste du mouvement et demande de pouvoir négocier avec le fédéral des dispositions spécifiques, notamment sur ses moyens financiers (et son autonomie de gestion) ainsi que sur la liste des sujets qui doivent donner lieu à une concertation entre le fédéral et la régionale.

En décembre 1986, au terme d'une patiente négociation, un accord intervient. La régionale de Bruxelles reçoit un statut spécifique (et des moyens supplémentaires) à l'intérieur d'ECOLO. Il s'agit de tenir compte du fait que si la région de Bruxelles-Capitale ne dispose pas encore d'institutions autonomes comme la région wallonne ou la communauté française, sa réalité politique et institutionnelle n'est pas identique. La régionale obtient formellement un droit de veto sur les choix fédéraux qui pourraient avoir des implications sur les matières que la région bruxelloise est appelée à assumer ainsi que sur le futur statut de cette région.

Last but not least, le nouveau secrétariat fédéral qui est confirmé les 13 et 14 décembre 1986 compte désormais au moins un Bruxellois. Il s'agit d'Henri Simons, qui occupe cette responsabilité aux côtés de Daniel Comblin, Martine Dardenne, Paul Lannoye et de Jacky Morael. La petite AG relativement consensuelle – 60 membres le samedi et 110 le dimanche – confirme aussi une série de dispositions transitoires décidées à Neufchâteau-Virton. La plus importante d'entre elles confie la présidence du Conseil de Fédération à un membre du Bureau du Conseil de Fédération (BCF, émanant de quatre régionales différentes) et non plus au Secrétariat Fédéral. La fonction de secrétaire politique permanent est également créée. Choisi pour une durée de trois ans, il

⁵⁰ Motion de synthèse adoptée par l'Assemblée générale d'Ecolo-Bruxelles du 28 juin 1986 à Woluwé-Saint-Lambert, Ecolo-Info n°76, 15 septembre 1986, p.6.





s'agit d'un permanent rémunéré chargé de « la préparation, l'exécution et le suivi des décisions du Conseil de Fédération et du secrétariat fédéral ».

Au début de 1987, vus de l'extérieur, les écologistes francophones paraissent au bout du rouleau. Les départs consécutifs de plusieurs parlementaires confortent cette impression. En septembre 1986, Jacques Preumont qui a remplacé Olivier Deleuze est exclu parce qu'il n'honore pas son contrat de réciprocité, ce qui veut dire qu'il ne rétrocède pas au parti une partie de ses indemnités parlementaires comme s'y engagent tous les candidats ECOLO. Il est suivi en janvier 1987, coup sur coup, par Georges Dutry et François Roelants du Vivier. Le premier explique qu'il est tout simplement épuisé. Dans la lettre qu'il adresse à ses électeurs, le député carolo incrimine les difficultés de sa vie politique, courant entre plusieurs parlements entre Bruxelles et Namur, alors que, par ailleurs, le pouvoir des parlementaires est fortement limité par l'emprise des exécutifs et des partis. François Roelants du Vivier explique, lui, qu'il a choisi de siéger comme « écologiste indépendant » et excipe d'un manque de considération d'ECOLO pour les questions environnementales⁵¹. Ce dernier départ constitue une tuile financière pour ECOLO qui s'ajoute à la fuite de plusieurs centaines d'affiliés depuis 1985.

Mais en réalité, ECOLO est enfin en ordre de marche. Le mouvement est consolidé, sur le plan de sa direction comme de son fonctionnement interne. La nouvelle équipe de secrétaires fédéraux ne représente pas seulement un bon équilibre entre régions et entre générations. Elle dispose aussi d'un pouvoir plus affirmé, dans le cadre d'un meilleur équilibre démocratique interne, avec des missions respectives bien définies, comme en témoigne le vade-mecum interne publié en juillet 1986⁵².

Le leader informel, Paul Lannoye, redevient clairement le leader formel. Sa succession se dessine avec l'arrivée aux responsabilités de Jacky

51 Dans sa lettre de départ, François Roelants du Vivier présente comme « le témoignage concret de ma solidarité » le montant de 61.041 francs qu'il rétrocède une dernière fois à Ecolo, « suivant en cela la pratique mensuelle qui s'est instaurée entre nous depuis mon élection en 1984, et à laquelle j'ai librement consenti ». (*Ecolo-Infos* N°79, 28 février 1987, p.10)

52 *Ecolo-Infos* N°75, 15 juillet 1986.





Morael qui commence d'emblée à imposer une approche moderne de la communication, comme en témoigne la publication du bimestriel *Ecolo en actions*⁵³. Namur, Bruxelles et Liège, les trois pôles historiques du mouvement y sont présents, certes avec un poids proportionnellement quelque peu excédentaire du noyau historique namurois.

Sur le plan statutaire, Neufchâteau-Virton a effectué un tournant déterminant. Désormais, le SF ne préside plus le Conseil de Fédération : celui-ci est animé par un Bureau (le Bureau du Conseil de Fédération – BCF) qui assure un contrôle distinct sur l'action du SF dont la mission s'apparente plus clairement à celle d'un pouvoir exécutif doté d'une certaine autonomie d'action et d'appréciation.

La démocratie interne qui donnait tous les pouvoirs aux assemblées générales et au Conseil de Fédération et qui réduisait le rôle du SF à celui d'un simple exécutant, commence à être remplacée par un régime d'équilibre entre une démocratie directe et une démocratie de représentation⁵⁴.

ECOLO a partiellement réinventé sa démocratie interne. Le fantasme d'une adéquation parfaite et permanente entre le mouvement et ses représentants s'estompe. A force de vouloir empêcher toute appropriation du pouvoir par un noyau oligarchique, ECOLO risquait non seulement la paralysie permanente, mais il s'exposait aussi à la menace d'un certain totalitarisme. La démocratie, ce n'est pas seulement l'auto-gouvernement, le gouvernement de soi par soi, du peuple par le peuple. C'est aussi une organisation qui permet la coexistence pacifique entre des volontés différentes : celles des individus et celle du collectif qui émane de leurs délibérations, sans cesse recommencées. En même temps, la non-reconnaissance du droit de tendance – décidée de facto par l'abandon du système de poll expérimenté par la régionale de Bruxelles – n'est pas l'expression d'une dictature interne, mais l'affirmation de la liberté totale du débat interne sous contrainte d'efficacité dans une démocratie représentative garantissant le pluralisme.

⁵³ Ce supplément à *Ecolo-Infos* est publié dès la fin de 1986. Il se caractérise par un ton plus journalistique, une mise en page plus soignée et un ciblage sur l'information socio-économique.

⁵⁴ BURNOTTE D., TOUSSAINT P., *op. cit.*





CHAPITRE 8

L'AFFIRMATION D'UN PROJET

ÉCOLO, LA DÉMOCRATIE COMME PROJET | 332





Le 29 novembre 1987, c'est un parti apaisé et remis sur ses rails qui entre en campagne pour les élections législatives. Une nouvelle génération de cadres (à gauche, à la tribune, le futur sénateur et député européen Pierre Jonckheer) va progressivement s'y affirmer (à droite, Paul Lannoye). (Photo Belga).





DES VOISINS VERTS ENTRE MOUVEMENTS ET PARTI

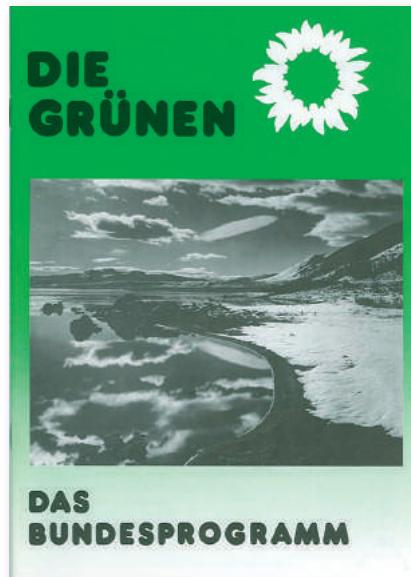
Les voisins verts d'ECOLO ne subissent pas de crise d'une ampleur comparable à celle que traverse ECOLO entre 1985 et 1987. Cependant, ils connaissent, eux aussi, des tensions inhérentes à la création d'une force politique intégralement nouvelle. Les exigences de démocratie radicale que partagent les Verts de Belgique, de France et d'Allemagne ont partout des conséquences ambivalentes. D'une part, elles facilitent l'engagement et l'intégration de militants sans expérience politique et, d'autre part, elles ralentissent le processus d'insertion dans le système partisan.

Si elles sont censées restituer un pouvoir confisqué par les appareils d'Etat, elles servent aussi à éviter qu'un groupe idéologique déterminé ne prenne le contrôle des partis verts. C'est particulièrement vrai en Allemagne où les militants issus de la mouvance environnementale et pacifiste redoutent que les marxistes des K-Gruppen, roués aux joutes dialectiques et idéologiques, ne monopolisent le sommet du parti¹. En Belgique, inversement, les plus grands partisans de la démocratie interne se situent le plus souvent à la gauche ou à l'extrême-gauche. Comme on l'a vu, l'exigence de participation est alors mobilisée pour amener ECOLO à se concentrer sur le soutien aux luttes d'opposition contre les politiques d'austérité.

La volonté de redistribuer le pouvoir s'acclimate mieux dans les démocraties fédéralistes appliquant le scrutin proportionnel. Là où les Allemands et les Belges peuvent s'appuyer sur un système politique favorable à l'émergence de forces politiques nouvelles, les Verts français se heurtent aux résistances institutionnelles et culturelles d'un Etat très centralisé.

La consolidation rapide de l'écologie politique allemande doit beaucoup aux contraintes du système démocratique mis en place au lendemain de la seconde guerre mondiale en RFA. A peine trois mois après leur création officielle, les 12 et 13 janvier 1980 à Karlsruhe, les Verts allemands doivent satisfaire à l'obligation légale qui est faite à tous les partis de la République

1 VOLMER L., *op. cit.*



Dès le mois de février 1980, les Verts allemands approuvent une volumineuse charte fondamentale qui est le fruit d'un savant compromis entre ses différentes tendances. Ses quatre objectifs fondamentaux sont l'écologie, le social, la démocratie de base et la non-violence (Grünen Gedächtnis).

fédérale de disposer d'un programme de base. La charte fondamentale (*Grundsatzprogramm*) compte plus de cinquante pages. Son préambule comporte quatre points principaux : l'écologie, le social, la démocratie de base et la non-violence. Le premier et le dernier font largement consensus, le second est un point de tension avec l'aile conservatrice regroupée autour d'Herbert Gruhl. Enfin, l'exigence de démocratie de base permet de répondre aux attentes d'implication des initiatives citoyennes et d'empêcher toute prise de contrôle de l'appareil par un courant déterminé.

Le point « social » entend relier les luttes sociales des travailleurs avec le refus de la croissance en affirmant que « la concurrence du pouvoir économique impose la croissance qui conduit à la destruction des bases de la vie. L'écologie et le mouvement des travailleurs se rejoignent sur ce point. »

Le 5 octobre 1980, le résultat de la première participation à un scrutin fédéral est plutôt décevant (1,9%). La peur de voir le très conservateur Franz-Josef Strauss (CSU) devenir chancelier a, semble-t-il, convaincu les électeurs de gauche à voter pour le SPD. Mais trois ans plus tard, le





contexte a radicalement changé : les Verts engrangent les voix d'une opposition grandissante au chancelier sortant Helmut Schmidt. Le soutien inconditionnel que le dirigeant social-démocrate a apporté à l'installation de missiles de croisière sur le sol allemand a déchaîné l'opposition d'un mouvement pacifiste extrêmement puissant. La grande peur des missiles de 1982 a remplacé l'électrochoc provoqué par le rapport du Club de Rome de 1972. Au scrutin de 1983, les Verts récoltent 5,6% et envoient 28 députés au *Bundestag*.

Les contraintes démocratiques qu'ils s'infligent ne sont pas minces : séparation entre mandat parlementaire et mandat interne, mandat impératif imposant le contrôle permanent de la base sur les moindres faits et gestes des parlementaires, rotation à mi-mandat, quotas pour les femmes et rétrocession d'une partie substantielle des salaires de parlementaires. Moins connue du public, cette dernière disposition permet de financer un fonds écologique (*Ökofonds*) qui, jusqu'à la fin des années 1980, mobilise pas moins de 12 millions de DM (environ 6 millions d'euros, non indexés) dans pas moins de 6.000 projets les plus divers, des ateliers de réparation de vélos à la rénovation de maisons associatives, en passant par la publication de littérature pacifiste et le financement d'un laboratoire de recherche sur l'énergie solaire.²

Les Verts allemands sont alors radicalement plus féministes que les Verts belges. Le principe de la tirette (obligation de l'alternance entre un homme et une femme sur l'ensemble des listes) est appliqué dès 1982 avec pour résultat que la première direction du groupe parlementaire est intégralement composée de femmes. En 1988, le second groupe au *Bundestag* ne compte pas moins de 60% de femmes³.

Les exigences de participation prennent des tours tantôt comiques, tantôt intenables. Au début de la première session parlementaire, les réunions de groupe sont complètement ouvertes : les journalistes et les badauds se pressent dans les locaux des Verts au *Bundestag* de Bonn. Tout le monde peut donner son avis. Les universitaires

² VOLMER L., *op. cit.*, p.146.

³ VOLMER L., *op. cit.*, p. 148.



au chômage et les retraités sont surreprésentés dans des réunions parfois interminables. Rapidement, certaines dispositions s'avèrent irréalistes, comme la rotation à mi-mandat, un temps envisagée à ECOLO, mais jamais retenue. Les parlementaires des Verts allemands ont à peine le temps de comprendre les arcanes du parlement qu'ils sont priés de passer le témoin. Des figures emblématiques comme Petra Kelly ne sont pas enthousiastes. Des accommodements doivent être convenus. La rotation s'impose d'abord au terme de la première puis de la seconde législature, à peu près comme chez ECOLO.

De tels arrangements sont d'autant plus nécessaires que dans l'Allemagne des années 1980, devenir parlementaire écologiste peut s'assimiler à un quasi-suicide professionnel. Les *Grünen* se mettent ainsi presque tout l'*establishment* politique à dos en mettant à jour l'affaire Flick, un groupe industriel privé qui a financé les trois partis traditionnels en échange d'importantes réductions d'impôts. Cela ne les empêche pas d'entrer très vite dans un gouvernement régional. En décembre 1985, Joschka Fischer, un ancien militant « sponti » (extrême-gauche anti-autoritaire et anti-marxiste-léniniste, à la différence des maoïstes) proche de Daniel Cohn-Bendit, devient ministre de l'Environnement du *Land* de Hesse où les Verts forment une coalition avec les sociaux-démocrates.

Leurs homologues français ne disposent, eux, ni d'un cadre électoral favorable, ni d'une résolution forte à prendre la voie partidaire. Là, où pour les Allemands, la question de la présence dans les institutions ne se pose guère – aucune force politique n'est disposée à relayer les revendications des nouveaux mouvements sociaux –, les Français restent longtemps tiraillés.

Les mises en garde d'intellectuels comme Alain Touraine n'y sont pas étrangères⁴. Le sociologue qui craint que la constitution d'un parti vert ne soit néfaste à la consolidation et à l'unification du « nouveau mouvement social central de la société post-industrielle » dont il scrute les signes avant-coureurs dans le mouvement anti-nucléaire, est beaucoup lu par les écologistes français. Ses analyses contribuent à apporter de l'eau au moulin des « mouvementistes » qui

⁴ SAINTENY G., *L'introuvable écologisme français ?*, op. cit, p. 239. Sainteny cite une « Lettre aux Amis de la Terre » d'Alain Touraine qui a été publiée dans le mensuel *La Baleine* (*La Baleine*, 42, février 1979, p.15).





Le système majoritaire français soumet par trop les écologistes au bon-vouloir de leur « partenaire socialiste », comme le montre cette caricature de François Mitterrand, fraîchement élu président de la République (Amis de la Terre – France).

opposent l'action dans la société à celle dans les parlements. Il est vrai que le contexte institutionnel français n'est pas très propice. Le scrutin majoritaire oblige les écologistes hexagonaux à passer sous les fourches caudines du PS de François Mitterrand. A la présidentielle de 1981, Brice Lalonde parvient certes à recueillir 3,87% des suffrages. Mais les Verts dépassent à peine la barre de 1% aux législatives qui suivent la victoire de la gauche. Après des décennies de présence de la droite au pouvoir, François Mitterrand profite de l'espoir du changement de la génération de mai 1968. Mais il partage avec une bonne partie de la gauche traditionnelle européenne une lecture très marxiste de l'enjeu écologique : « le temps vient où l'on fera du socialisme en croyant être écologiste (...) il n'y a pas d'autre réponse que la nôtre. On ne « changera pas la vie » si l'on ne commence pas par changer le fondement de notre société, c'est-à-dire les structures économiques et les rapports de production. Là est la clef (...) C'est une réponse socialiste », écrit en 1980 le futur président de la République.

5 SAINTENY G., *op. cit* p. 152.



Les Amis de la Terre français semblent encore et toujours avancer à reculons vers la création d'un authentique parti. Après avoir franchi le seuil de la constitution d'une organisation permanente, c'est la perspective d'une éventuelle participation au pouvoir qu'ils repoussent. Certains écologistes français vont même jusqu'à opposer la nécessité d'une unification préalable du mouvement écologiste à la création d'un parti permanent. De 1974 à 1984, pas moins de six organisations nationales et cinq organisations électoralles se succèdent pour finalement aboutir à la création officielle de l'organisation qui porte le nom « Les Verts, confédération écologiste-parti écologiste »⁶.

La tension parti-mouvement est aussi comparativement plus forte en Flandre qu'en Belgique francophone et qu'en Allemagne. Agalev se dote de véritables statuts de parti en 1982 alors qu'il existe depuis le début des années 1970 et qu'il dispose de parlementaires nationaux élus en 1981. En mars 1982, le Congrès fondateur de Tielrode entraîne *de facto* une certaine mise à distance par rapport au mouvement de nature plutôt morale, voire religieuse que constituait Agalev dans les années 1970⁷. Dans une société flamande en pleine sécularisation, ces racines au moins partiellement chrétiennes freinent l'élargissement de la base sociale des écologistes. Les nouveaux mouvements sociaux ont beau être relativement plus forts en Flandre qu'en Wallonie, ils entendent bien conserver leur indépendance par rapport à toutes les organisations politiques. Contrainte supplémentaire, le Parti socialiste flamand, sous la houlette de son président Karel Van Miert, fait preuve d'une ouverture plus grande que son homologue francophone à l'égard des problématiques émergentes.

Tout comme ECOLO, Agalev profite des élections communales de 1982 pour étendre et renforcer son implantation locale, selon un *modus operandi* de recrutement et de cooptation dans les nouveaux mouvements sociaux qui ressemble fort à celui d'ECOLO. Les listes rouge-verte qui

⁶ SAINTENY G., *Les Verts*, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, deuxième édition corrigée, Paris, 1992, p. 22-26.

⁷ HELLEMANS S. & HOOGHE M. (red.), 'Mei 68' 'Hand in hand', *Nieuwe sociale bewegingen in België 1965-1995*, Leuven-Appelooorn, Ed. Garant, 1995, p. 127-145.





sont déposées dans la région anversoise – par des militants d'extrême gauche - ne lui font pas ombrage. Enfin, le succès des élections de 1985 (Agalev passe de trois à cinq élus) permet de renforcer l'équipe de permanents et de professionnaliser progressivement le parti. De 1982 à 1986, le nombre de membres d'Agalev passe de 870 à 1.113, alors que dans le même temps, son nombre d'électeurs double quasiment (de 138.526 en 1981 à 268.061 en 1987)⁸. Les Verts ont beau tout miser sur l'élargissement de la participation citoyenne – et disposer d'une base électorale de plus en large, leur base militante reste terriblement maigre.

ÉCOLOGIE-DÉMOCRATIE : DE L'ÉPUISEMENT À LA RÉ-INVENTION

Entre 1980 et 1986, combien de dizaines, de centaines voire de milliers d'heures les premiers écologistes ont-ils consacré au débat ? Le décompte de la multiplicité des réunions prévues par les statuts de la nouvelle organisation politique donne le vertige : assemblées générales locales, régionales, fédérales, conseils de fédération, secrétariat fédéral élargi, commissions spécialisées... Ces instances existent encore dans l'ECOLO du XXI^e siècle, mais dans les années 1980, les AG fédérales, où le collectif vert rejoue sans cesse la dramaturgie de la possibilité de sa propre fin, sont plus fréquentes, et, surtout, elles mobilisent un nombre bien plus réduit de militants. Les quelques 1.000 membres d'ECOLO donnent alors l'impression d'être saisis d'une passion irrépressible pour l'exercice de la démocratie. Cette pulsion participative semble parfois n'avoir d'autre fin qu'elle-même, du moins pour un observateur extérieur ou pour un écologiste qui a le sens de l'autodérision.

A la suite de l'échec de l'assemblée générale de Louvain-la-Neuve en février 1986, un militant à la plume acérée narre de manière désopilante le spectacle de la démocratie interne : « Il faut que je vous raconte ma chère, comment nos jeunes gens de familles bourgeoises passent agréablement les dimanches d'hiver. Ils se réunissent dans un auditoire

⁸ *Ibid.*





universitaire, pour pratiquer la démocratie-fiction, un jeu fort bizarre et complexe. Il s'agit, semble-t-il d'un palliatif : ne pouvant participer à la direction de leur Etat, ils satisfont leur besoin de donner leur avis par ce rituel ludique. Ils ne demandent à personne d'éclairer leur choix, mais cela importe peu puisque de toute manière, ce n'est qu'un jeu : ils ne votent que sur des sujets futiles ou théoriques, ayant trait, le plus souvent, à l'organisation interne de leur joyeuse confrérie. Ceci n'empêche pas que, tels de grands enfants jouant aux cow-boys, ils mettent le plus grand sérieux à ces assemblées ; ils prennent des airs graves et solennels, pour cacher combien ils s'amusent. Ils arrivent avec de lourds dossiers, complétés par un nombre incalculable de feuilles qu'on leur distribue pendant la séance. Ces documents, d'une lecture fort ardue et comportant plusieurs numérotations différentes, servent essentiellement à écarter les gens de simple bon sens. Ainsi, les quelques travailleurs manuels qui croyaient pouvoir participer au jeu comprennent bien vite qu'ils sont indésirables et s'en retournent. Durant la matinée, chacun a le droit de faire un discours de deux minutes sur un sujet imposé. Mais pour corser le jeu, on change l'ordre des débats au dernier moment et on amalgame des sujets qui n'ont pas de rapport entre eux. Ainsi, seuls les plus habiles arrivent à donner leur avis au bon moment. Comme il serait trop facile de placer les votes immédiatement après les débats qui sont censés les préparer (dans ce cas en effet, même les plus idiots sauraient comment voter), on a concentré les votes en fin de journée, au moment où la plupart sont énervés et lassés du jeu. Alors la sélection continue entre les participants qui n'ont pas encore abandonné. Ils doivent choisir très vite entre des textes qui ne diffèrent que d'une virgule. De façon à ce que la fatigue physique s'ajoute aux maux de tête, on leur fait faire des exercices : levez les bras ! Abaissez ! Puis une astuce permet de surprendre les moins attentifs : on soumet au vote deux propositions presqu'identiques et ceux qui ont voté contre, la première fois, et pour, la seconde fois, perdent des points. Pour accélérer le jeu, on décide d'éliminer tous ceux qui restent debout, comme à la chaise musicale. On demande aux participants s'ils veulent qu'il y ait 9, 7 ou 5 princes-carnaval et ce que ceux-ci doivent gagner : un





ours en peluche ou un ballon en baudruche. Les partisans du ballon l'emportent, mais de justesse. Enfin, à la nuit tombée, comme il reste encore pas mal de participants, on les inonde de poivre vert, on les fait courir et jeter un papier dans une boîte et finalement les princes et princesses-carnaval sont tirés au sort »⁹.

La caricature est drôle, mais la réalité est-elle vraiment aussi caricaturale ? Le jeu auquel paraissent se livrer les premiers Ecolos est-il réellement vide de sens ? Vu de loin, la longueur des débats et l'acharnement procédural de certains paraissent quasiment pathologiques. A la fin de 1986, le fonctionnement interne a usé près de 75% des membres, partis presqu'aussi rapidement qu'ils étaient venus¹⁰. Dans un texte qu'il publie avant l'AG de Neufchâteau-Virton, Jean-Luc Roland relève le paradoxe d'une organisation en pleine croissance électorale mais qui épouse ses militants. Il met alors en cause l'impact dévastateur de la méfiance atavique à l'égard de toute forme de concentration de pouvoir. La crainte de l'émergence d'une oligarchie interne affaiblit structurellement le pilotage du mouvement, et, loin de garantir sa vitalité démocratique, entraîne sa dérive institutionnelle. Les parlementaires verts sont presque livrés à eux-mêmes, coupés du reste du mouvement, parce que le secrétariat fédéral, composé tantôt de neuf, sept ou cinq membres, tous bénévoles, n'a ni le temps, ni les moyens, de suivre leurs activités de manière suffisamment régulière.

Ces défauts sont alors en passe d'être corrigés par les réformes internes mises en œuvre dans la foulée de Neufchâteau-Virton. Le formalisme démocratique doit céder le pas à une démocratie à la fois plus maîtrisée et plus vivante, animée par un secrétariat fédéral et un bureau du Conseil de Fédération progressivement dotés de missions claires et de moyens suffisants.

Cette évolution s'effectue sans doute d'autant plus facilement que les militants d'ECOLO semblent alors davantage tournés vers le changement politique concret que vers la discussion idéologique interne, du moins si on les compare à leurs compagnons d'autres partis verts. En juin 1985,

9 HANSEN A., *Les écologistes s'amusent*, *Ecolo Infos* N°69, 8 mars 1986, Courrier des lecteurs, p. 8-9.

10 KITSCHELT H. & HELLEMANS S., *op. cit.*, p.25 -30.





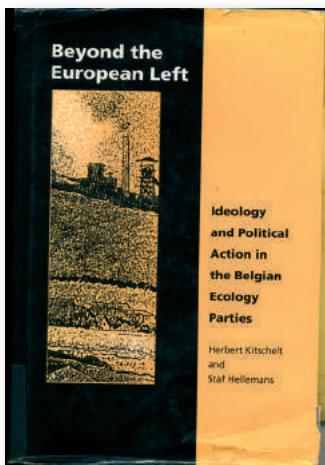
deux politologues, Herbert Kitschelt et Staf Hellemans, étudient les caractéristiques des membres d'ECOLO et d'Agalev¹¹. Sur la base d'un long questionnaire soumis aux membres qui participent aux Assemblées générales précédant les élections, ils établissent trois profils de militants.

Les « idéologues » sont radicalement attachés à la démocratie interne. Ils privilégient le changement global à une approche incrémentale où les réformes démocratiques et écologiques sont acquises progressivement, comme le préconisent les « pragmatiques » qui forment le second groupe. Les premiers jugent que ces petites réformes réduisent les chances d'une réforme globale. Ils veulent que l'organisation du parti reflète la structure souhaitée de la société et rechignent à s'engager dans la compétition avec d'autres partis. Les seconds estiment que le résultat final compte plus que l'organisation interne et ils sont disposés à s'engager dans la lutte partisane, pourvu que cela serve leurs objectifs. Enfin, un troisième groupe de militants s'engage dans les partis verts pour défendre une cause particulière et plutôt limitée. Les politologues les appellent les « lobbyistes »...

L'analyse des questionnaires, remplis à la demande des politologues, permet d'établir que les « idéologues » sont relativement moins nombreux à ECOLO (8%) qu'à Agalev (20%). Les « pragmatiques » ne sont pas loin d'être majoritaires (49%) chez ECOLO, alors qu'ils ne représentent qu'un tiers (34%) de l'AG d'Agalev. Cette tendance se reflète dans la perception de la démocratie interne. Seuls 30% des membres d'ECOLO trouvent que leurs organes internes disposent de trop peu de pouvoir, contre 52% chez Agalev. En outre, l'enquête situe les militants ECOLO de manière écrasante à gauche (90%), alors qu'ils refusent majoritairement (56%) de se situer sur l'axe gauche/droite. Enfin, 68% des participants à l'AG d'ECOLO se disent prêts à participer à une coalition. A leurs yeux, la participation passionnée au fonctionnement démocratique interne n'est pas incompatible avec l'intégration dans le système politique représentatif. Mais ce n'est pas parce qu'ils souhaitent voir leurs projets politiques mis

11 *Ibid.*





L'émergence des partis verts passionne les politologues qui ne ménagent pas leurs peines pour comprendre leur spécificité. L'ouvrage de Kitschelt et Hellemans consacré à Ecolo et Agalev regorge d'informations sur le profil de leurs membres au milieu des années 1980.

en œuvre par les pouvoirs publics qu'ils sont prêts à renoncer à un fonctionnement collectif interne auquel ils sont viscéralement attachés, même ils s'en plaignent parfois.

Les écologistes wallons et bruxellois n'entrent pas bien dans les cases de Kitschelt et Hellemans. Ceux-ci rangent les partis verts dans la catégorie des « libertaires de gauche » (*left libertarians*) avec d'autres partis alternatifs ou de la gauche radicale. Ils les caractérisent par un grand attachement à la participation démocratique et par la proximité avec les nouveaux mouvements sociaux de la société post-industrielle. Comme la Flandre dispose d'un PIB moyen par habitant nettement plus élevé que celui de la Wallonie (+ 18 % en 1979) et que le camp des *left libertarians* y est sociologiquement plus fort, ils suggèrent prudemment qu'Agalev est appelé à dépasser ECOLO sur le plan électoral¹².

Or cela ne se réalise pas. En dépit du fait que le nombre d'électeurs potentiels des Verts flamands est beaucoup plus élevé, les voix récoltées par Agalev ne dépassent celles d'ECOLO qu'aux scrutins de 1985, 1987 et de 1995. A tous les autres (1991, 1999, 2003, 2004, 2007, 2010, 2012), ECOLO est devant Agalev puis son successeur Groen!

12 KITSCHELT H. & HELLEMANS S., *op. cit.*, p. 44-47.





EVOLUTIONS D'UN SYSTÈME D'ACTION

Comment comprendre cette erreur d'évaluation ? A la fin des années 1980, même les observateurs les plus avertis de la scène politique européenne ont encore du mal à percevoir la spécificité de l'écologie. Seul un regard rétrospectif permet d'établir quelques-uns de ses traits distinctifs fondamentaux et d'expliquer le caractère durable d'une organisation telle qu'ECOLO.

Tout d'abord, la rapidité du succès rencontré par ce parti tient, répétons-le, à la faiblesse relative des nouveaux mouvements sociaux en Wallonie et à Bruxelles. En France et en Allemagne, ces mouvements sont plus vivaces et plus directement impliqués dans la création des partis verts ; ce qui donne lieu à des arbitrages plus difficiles et plus lents. En outre, la doctrine du fédéralisme intégral, héritée du mouvement fédéraliste et appliquée par le noyau des fondateurs d'ECOLO, fournit un cadre propice à la formation d'une nouvelle force politique dans un pays de taille aussi réduite que la Belgique. Le petit nombre de militants et la faiblesse des distances qui les séparent facilitent l'exercice de la démocratie directe qui joue un rôle central dans sa constitution.

Mais on peut aussi faire l'hypothèse que les politologues sous-estiment l'emprise qu'exerce le Parti socialiste sur le paysage politique francophone. Par conséquent, ils apprécient mal l'ampleur de la réaction contre cette domination. Dans le dernier quart du XX^{ème} siècle, la tendance du PS à transformer son projet de changement social en occupation clientéliste de l'Etat heurte les sensibilités de gauche : de plus en plus de personnes se mettent en recherche d'une alternative politique. Après les partis fédéralistes comme le RW, ce sont les écologistes qui l'offrent.

Cette réaction est d'autant plus forte qu'à la différence de son homologue flamand, le PS francophone ne parvient pas vraiment à s'ouvrir aux tendances émergentes. Mais cela ne l'empêche pas de spéculer sur la disparition prochaine des partis verts que ses responsables s'obstinent à réduire à la composante environnementale. Le 17 mai 1985, le président du Parti socialiste Guy Spitaels, publie une Tribune Libre dans *Le Soir*





dans laquelle il juge que les ressacs électoraux que viennent de subir coup sur coup les Verts allemands dans des élections régionales au bénéfice des sociaux-démocrates présagent de la disparition des partis écologistes. Il sous-entend que ceux-ci subiront, tôt ou tard, le sort des partis fédéralistes rayés du paysage politique à mesure que leurs revendications et tout ou partie de leur personnel politique sont repris par les partis traditionnels.

A la même époque, c'est d'ailleurs ce que réussit le PS avec les reliquats du Rassemblement wallon : cela contribue à son succès électoral de 1988 et à son retour au pouvoir après six dures années d'opposition nationale¹³. Guy Spitaels ambitionne-t-il de procéder tôt ou tard de la même manière avec les écologistes belges ? Ce n'est pas improbable, mais cela n'advient pas. En effet, ECOLO s'installe durablement dans le paysage politique belge, et toutes les tentatives structurelles de rapprochement entre socialistes et écologistes se solderont dans les années 1990 et 2000 par des échecs retentissants¹⁴.

Il y a, en effet, au cœur de l'identité verte encore en cours de constitution quelque chose qui résiste obstinément à sa réduction à la composante environnementale. L'écologie politique, ce n'est pas la social-démocratie plus l'environnement. A la fin des années 1980, les partis verts ont beau incarner l'espoir d'une réinvention de la gauche européenne, voire la perspective de l'émergence d'un « au-delà de la gauche »¹⁵, cette redéfinition ne se réduit pas à une ouverture du socialisme européen à la protection de l'environnement et au ravalement de ses pratiques démocratiques. La spécificité écologiste – et c'est particulièrement vrai en Belgique – est encore difficile à saisir, cet état des choses causera d'ailleurs des déceptions chez de nombreux militants de gauche qui rallient ECOLO dans le courant des années 1980 et 1990.

13 DELFORGE P., SPITAELS G., in DELFORGE P., DESTATTE P. et LIBON M. (dir.), *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001, p. 495.

14 Ces tentatives seront décrites dans le second tome du présent ouvrage.

15 Comme l'exprime le titre du livre de Kitschelt et Hellemans, « Beyond the European left » («Au delà de la gauche européenne»).



Cette spécificité tient selon nous d'abord à la volonté de combiner l'élargissement de la démocratie avec l'écologie. Fédéralisme intégral et écologie sont alors les deux faces d'une même médaille. Mais progressivement ces deux objectifs se disjoignent. Non seulement parce que l'évolution institutionnelle de la Belgique s'oppose à la véritable décentralisation que les écologistes appellent de leurs vœux, mais également parce que l'élargissement des problèmes écologiques requiert des solutions de plus en plus globales. Celles-ci pourront d'ailleurs entrer en conflit avec l'imaginaire consumériste de la société industrielle, comme on le verra dans les années 1990 avec la tentative, en grande partie avortée, d'introduire un système d'écotaxes en Belgique.

Ensuite, la spécificité écologiste se déploie dans la construction d'un programme socio-économique original, mais qui peine à trouver des alliés sur le plan social. L'allocation universelle, la réduction du temps de travail, l'indexation forfaitaire, la réorientation de l'économie wallonne vers les filières endogènes sont autant de propositions qui sont guidées par une autre conception de l'économie et du social, très éloignées des cadres culturels et normatifs sur lesquels la société industrielle et le mouvement ouvrier se sont construits.

Elles ne sont plus marquées par la quête de la croissance et par les conflits de redistribution de son contenu, mais par une interrogation globale sur le sens même de l'activité économique. Cependant, les valeurs post-matérialistes qui les sous-tendent, comme la participation citoyenne ou plus largement ce qu'ECOLO appelle, avec Gorz et Van Parijs, la promotion de la sphère autonome attirent plus les classes moyennes éduquées que les ouvriers d'un sillon industriel wallon alors en pleine crise et pour lesquels l'emploi n'est pas seulement pourvoyeur de revenus mais aussi de sens et d'intégration sociale.

Certains écologistes peuvent formuler l'espoir que les exclus et les précaires produits par la crise économique formeront la classe sociale qui emmènera la transformation écologique. Il n'en reste pas moins qu'ECOLO peine à imposer la spécificité de sa vision sociale. Acteurs





émergents et balbutiant une alternative, ils se heurtent à des mouvements syndicaux solidement en place, à la fois majoritaires et enfermés dans une impasse programmatique. Les écologistes ne se résignent pas à considérer l'explosion du chômage comme une fatalité. Ils veulent réinventer l'Etat-providence et réorienter l'économie vers la satisfaction des « vrais besoins ». Les syndicalistes qui les critiquent craignent de jeter l'eau du bain du bébé de l'Etat-providence avec le refus de l'exclusion de ceux qu'il ne parvient plus à réintégrer. Ils entendent aussi préserver un tissu industriel dans lequel travaillent la majorité de leurs affiliés, même s'il est inéluctablement réduit par l'évolution économique.

Le dilemme entre « la défense de ce qui est » et la construction du nouveau, déjà lourd d'une navrante et longue histoire, est encore promis à un bel avenir, comme l'illustreront les débats sur la réforme de la sécurité sociale et la reconversion industrielle de la Wallonie qui persisteront jusqu'au XXI^{ème} siècle. Il oppose aussi deux visions du changement social : l'une s'ancre dans les luttes passées et l'autre se pense encore souvent dans la solitude de la recherche scientifique, même si elle essaye de correspondre à la nouvelle société de la connaissance et à ses formes flexibles de travail.

Le refus persistant de la création d'un « pilier vert » assurant le monopole de la représentation politique des associations écologistes complique encore la production du changement social par un parti dont la composante « mouvement » se réduit progressivement à l'organisation de quelques actions spectaculaires qui visent plus à frapper l'attention des médias qu'à développer concrètement des modes de vie alternatifs. Quant aux organisations environnementales, elles tiennent d'autant plus farouchement à conserver leur indépendance qu'elles sont en plein processus d'institutionnalisation et d'intégration dans le système de concertation à la belge. Enfin, les autres nouveaux mouvements sociaux et certaines expériences novatrices auxquelles ils ont donné lieu, comme l'autogestion, entament leur phase descendante.

Au milieu des années 1980, la coupure entre les écologistes et le mouvement syndical reste forte, même si nombre de militants écologistes





Les travaux de reconstruction en cours sur le site de la centrale nucléaire

Le 26 avril 1986, la catastrophe de Tchernobyl confirme les alarmes des militants antinucléaires. Les écologistes liégeois manifestent en garde des Guillemins au passage du train Paris-Moscou (Photos L'écologiste)



sont aussi actifs dans les organisations syndicales. Pour les syndicats belges qui sont engagés dans la défense de la sécurité sociale contre les assauts d'un gouvernement d'inspiration néolibérale, les écologistes sentent un peu le souffre. Le temps où le développement durable (et sa volonté de combiner le social, l'environnemental et l'économique) sera sur toutes les lèvres n'est pas encore venu.

Il n'empêche, la volonté radicalement rénovatrice qui anime ECOLO attire de nouvelles vagues de militants en demande d'innovation. Ainsi, dès la seconde moitié de 1987, le rapprochement avec SEP sera consommé. ECOLO montrera, si besoin en était encore, qu'il est réellement ouvert au monde syndical dont le SEP est en grande partie issu. Ensuite, tout au long des années 1990, le parti sera le réceptacle quasiment naturel d'une nouvelle génération militante engagée dans les luttes de défense du secteur non-marchand francophone, frappé de plein fouet par des réformes institutionnelles, une fois encore insuffisamment anticipées par les partis politiques traditionnels.





De 1987 jusqu'aux premières participations gouvernementales de 1999 et au-delà, dans les conseils communaux comme dans les parlements, les écologistes wallons et bruxellois s'emploieront à redonner vie à une démocratie belge en pleine crise. Et ils s'adonneront à cette tâche tout en plaçant le sauvetage des écosystèmes et la solidarité intergénérationnelle tout en haut de l'agenda politique.







INDEX

A

- ACOT P. 86, 360
ADRIAENS A. 236, 285, 311
ALALUF M. 50
ALBERT II 83, 88
ANDRÉ P. 24, 25, 26, 49, 50, 56, 61, 72, 97, 107, 109, 114, 120, 133, 138, 177, 185, 204, 205, 218, 232, 264, 268, 270, 296, 304, 317, 357, 364, 369
Assemblée libre de l'ULB 19

B

- BAER M. 219, 363
BARBIERI-MASINI E. 93, 360
BARRY J. 28, 366
BASTENIER A. 44, 365
BEAUJEAN M. 138, 152
BECQUET R.-C. 137, 154
BERNIER G. 107
BEUYS J. 172
BEYEN M. 44, 209, 212, 249, 360
BLANDIN P. 85, 360
BLÜDORN J. 28, 366
BOMBART M. 285
BOSQUET M. 120, 296, 359
BOULANGER P.-M. 95, 268, 361
BOURG D. 29, 366
BREWAEYS P. 310
Bruxelles 19, 20

- BRUYÈRE T. 136, 143, 237, 239
BURNOTTE D. 314, 316, 330, 357

C

- CARLIER D. 7, 60, 67, 68, 114, 156, 162
CARSON R. 87, 358
CARTAN H. 69
CASTORIADIS C. 9, 176, 183, 184, 185, 359, 368
CHABOT F. 144
COENEN M.-T. 289, 290, 360
COHN-BENDIT D. 12, 183, 186, 337, 368
COLETTE F. 143, 269
CONRAADS D. 264
Contre-culture 20
COPPE J. 217
COUVREUR D. 261
CROZIER M. 31

D

- DANN C. 43, 363
DARAS J. 7, 16, 67, 127, 131, 134, 154, 160, 192, 195, 203, 219, 220, 232, 233, 236, 263, 264, 268, 269, 312, 316, 319, 356, 368
DARD O. 57, 362
DASSETO F. 252, 366
DEBOYSER B. 135
DE BRABANDERE L. 132, 133, 134, 144, 145, 154, 158, 203, 204, 218
DE CONINCK R. 168, 363
DE CROO H. 263

- DEFEYT P. 154, 195, 203, 291, 293, 299, 303, 314
DEFOSSE J.-C. 263, 357
DELAUNAY J. 95, 359
DELBASCOURT C. 315, 321, 322, 324
DELEAGE J.-P. 87
DELEUZE O. 133, 134, 218, 219, 220, 226, 233, 236, 245, 248, 250, 253, 285, 311, 312, 321, 322, 327, 329
DELFORGE P. 48, 51, 54, 57, 60, 61, 62, 67, 346, 362
DELWICHE G. 56, 61
DELWIT P. 311, 312, 365
DERENNE C. 7, 21, 369
DESSART F. 73
DESTATTE P. 44, 48, 51, 54, 57, 60, 61, 62, 67, 209, 212, 249, 346, 360, 362, 363
DE WAELE J.-M. 311, 312, 365
DIDISHEIM M. 83, 89
DIETZ T. 277, 278, 363
DORCHY H. 91, 267, 360
DORST J. 87, 359
DUBET P. 176, 178, 366
DUBOIS V. 263
DUBRULLE M. 89, 168
DUBUISSON M. 327
DUCLERT V. 75, 363
DUMONT R. 96, 359
DUNKER W. 114
DUPRET B. 270
DUTRY G. 228, 230, 315
DUTSCHKE R. 186, 359
DUVERGER M. 19



E

ECKERSLEY R. 29, 366, 367

EL GHABRI M. 21

ELLUL J. 291

ERNST DE LA GRAETE B. 86, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 357 236, 241

F

FALONY R. 246, 314, 360

FAUCHET J.-L. 317

Fédéralisme intégral 20

FGTB 50, 75, 157, 211, 246, 253, 289, 291, 298, 304, 314

Forces Wallonnes 56, 58, 61, 62

Fourons 48, 51, 164, 271, 274

FRANCQ B. 50, 157, 362, 366

FRANKLAND G. 23, 365

G

GALAND P. 7, 218, 311

GANDOIS J. 295, 357

GENDEBIEN P.-H. 78, 79, 80, 81, 154, 359

GEYSELINGS F. 220, 225

GOBBE V. 133, 361

GOL J. 113, 253, 254, 290, 308, 322

GOLDMAN H. 216

GOOSSENS P. 52

GORZ A. 24, 25, 26, 27, 49, 50, 97, 120, 177, 185, 236, 285, 296, 304, 317, 347, 359, 364

GOVAERT S. 52, 54, 289, 360, 361

GROTHENDIECK A. 70
GUY J. 323

H

HAAS M. 129, 171, 364

HAECKEL E. 86

HANNEQUART J.-P. 179

HANSEN A. 342

HARROY J.-P. 86

HEGEDUS Z. 176, 178, 366

HELLEMANS S. 140, 141, 244, 246, 247, 249, 250, 339, 342, 343, 344, 346, 365

HERREMANS J.-P. 102

HOFFAIT H. 159, 166, 192, 194, 203, 228, 291

HOOGHE M. 140, 141, 249, 250, 339, 365

HUBIN M. 238

HUMBLET J.-E. 62, 100, 363

HYUGENS C. 233

UYTEBROECK E. 245

I

IDE B. 234, 244

ILLICH I. 236, 285, 286, 359

J

JACOB J. 57, 69, 156, 277, 363, 364

JANSSENS F. 315

JONCKHEER P. 333

JORTAY S. 220, 233

JULLIARD J. 57

K

KAUFER I. 236, 358

KENENS M. 308

KIESINGER K. 172

KITSCHELT H. 244, 246, 247, 342, 343, 344, 346, 365

L

LADRIÈRE J. 55

Lambert G. 68, 75, 76, 101, 130, 154, 240, 254, 328

LANNOYE P. 48, 49, 51, 54, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 65, 66, 67, 69, 72, 73, 74, 77, 79, 80, 81, 101, 102, 103, 106, 107, 110, 113, 116, 117, 118, 133, 145, 150, 151, 153, 154, 159, 161, 164, 166, 192, 194, 203, 218, 231, 250, 261, 270, 272, 314, 316, 317, 318, 319, 324, 328, 329, 333, 352

LAPEYRONNIE D. 157, 366

LEBRUN A. 270

LECHAT BIRGIT 7

LECHAT A. 270

LECOQ J.-F. 195, 203

LEFORT J. 184

LEGRAIN J. 275

LE PEN J.-M. 253

LEPINÉ F. 57, 363

LEROUY M. 114

LIBOIS R. 141

LIBON M. 48, 51, 54, 57, 60, 61, 62, 67, 346, 362





Liège 47, 48, 52, 54, 55, 67, 83, 88, 96, 117, 118, 127, 132, 134, 135, 136, 137, 141, 143, 144, 145, 155, 156, 157, 160, 163, 164, 166, 190, 191, 192, 193, 194, 199, 203, 204, 205, 210, 211, 215, 216, 219, 220, 236, 237, 238, 239, 244, 272, 273, 277, 289, 291, 299, 321, 330, 356, 357, 362, 368

LIÉNARD J. 81, 107, 113, 116, 117, 131, 132, 154, 194, 195, 201, 356

LIPPIETZ A. 37, 367

Loi unique 49, 363

LOODTS J. 61

LOUBET DEL BAYE J.-L. 57, 363

Louvain 51, 52, 56, 75, 91, 92, 176, 183, 184, 186, 187, 190, 236, 245, 252, 254, 260, 261, 285, 314, 315, 318, 340, 357, 358, 359, 360, 368

LUCARDIE P. 23, 365

LYOTARD J.-F. 184

M

MABILLE X. 55, 157, 289, 360, 363

MAHOUX P. - MODEN J. 112, 114, 164, 218, 219, 229, 232, 236, 237, 247, 248, 278, 279, 365

Mai 68 48, 51, 53, 174

Mai 68 belge 48, 51, 53

MAIZIERES J.-M. 114, 144

MARC A. 57, 62, 69

MARCEL M. 90, 137, 140, 361

MARMOZ R. 140

MARTINIELLO M. 252, 366

MARTOU F. 299

MARY J.-M. 244

MASHAAL M. 69

MASSART F. 51, 52, 61

MAWET C. (BEAUJEAU MICHÈLE) 106, 154, 358

MAYSTADT P. 290, 295, 313

MEAN A. 224

MeyNAUD J. 55

MOONS S. 101, 106, 109, 133, 138, 141

MORael J. 136, 266, 269, 316, 325, 328, 330

MORIN E. 97, 359

MOUTON O. 313, 360

Mouvement Populaire Wallon (MPW) 47, 50, 51, 56, 72, 122

MUBEf 52

MULLENDERS M. 7, 141, 154, 191, 193, 194, 195, 203, 205, 218, 236, 240, 368

N

Namur 37, 49, 54, 60, 61, 67, 68, 112, 113, 118, 123, 127, 129, 130, 132, 134, 136, 145, 157, 160, 163, 166, 194, 203, 217, 218, 219, 230, 237, 244, 261, 269, 272, 288, 294, 308, 309, 312, 313, 322, 329, 330, 357

NEURAY R. 60, 61

Nivelles 60, 127, 130, 157, 203, 204, 219, 313, 318

NOLS R. 93, 253

Non-conformiste 30, 57, 363

Nouvelles relèves 57

0

Ordre Nouveau (Revue) 57, 69

OSBORN H.-F. 86, 359

P

Parti Réformateur Libéral (PRL) 234, 237, 260, 269, 274, 318, 319, 320, 321, 323, 324, 327

Parti social-chrétien (PSC) 52, 75, 80, 234, 237, 241, 247, 255, 259, 260, 269, 274, 290, 295, 308, 318, 319, 320, 321, 327

Parti Socialiste Belge 50

Parti Socialiste Belge (PSB) 50, 56, 75

PASTURE P. 75, 361

PEEMANS-POULLET H. 299

PERIN F. 48, 49, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 72, 78, 79, 122, 362, 363

PHILIPPON I. 170, 364

PIERLOT J.-M. 219, 285, 315, 321, 322, 324

R

Rassemblement Démocratique Wallon 51

Rassemblement Wallon (RW) 15, 48, 52, 54, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 66, 67, 68, 72, 78, 80, 81, 106, 113, 122, 143, 145, 232, 247, 289, 345

REA A. 252, 366



RENARD A. 50, 56, 72

RIBAULT J.-B. 88, 358

RIHOUX B. 23, 246, 365

ROELANTS DU VIVIER F. 245, 278, 279, 280, 329

ROSANVALLON P. 22, 72, 74, 75, 177, 359, 364

ROYEN A. 220, 233, 255

RUWET A. 238

S

SAINTENY Y. 87, 96, 167, 169, 337, 338, 339, 364

SAINTE MARC P. 77, 78, 79, 80, 100, 362

SAIVE C. 233, 243

SAMUEL P. 116, 117, 362

SCHÖFFERS P. 227, 274, 291

SCHOONBRODT R. 89, 90, 134, 151, 218, 358

SEGHERS-GOFFI C. 285

SEITZ W. 219, 363

SIMONNET D. 96, 359

SPITAELS G. 205, 223, 224, 234, 237, 345, 346

SPLINGAIRE R. 327

STERNHELL Z. 57, 364

T

THIBAUT D. 205

THOMMES M. 233

TILLY P. 50, 362

TIMMERMANS J. 118, 127, 156, 255, 263, 276, 362

TOURAINE A. 108, 175, 176, 177, 178, 337, 366

TOUSSAINT P. 314, 316, 330, 357

TRUSSART G. 67, 68, 76, 117, 133, 136, 154, 156, 161, 220, 231, 233, 243, 255, 291, 312

U

Université Catholique de Louvain (UCL) 52, 53, 134, 183, 312, 368

Université Libre de Bruxelles (ULB) 49, 52, 53, 54, 86, 236, 247

Union Démocratique et Progressiste (UDP) 67

Université de Liège 54, 117, 118, 362

V

VAES B. 227, 248, 253, 280, 310

VAN DE MEERSCHE T. 68, 365

VAN DEN BOEYNANTS P. 52, 157

VAN DEN HEEDE A. 61

VAN DE SCHOOR H. 304

VAN DE WALLE G. 164

VAN DE WOESTYNE F. 231, 261, 268, 272

VANHEERSWYNGHELS A. 298

VAN MELLE M. 321

VAN NIEUWENHOVE P. 133, 144, 218

VAN PARIJS P. 288, 299, 360

VAN PETEGHEM B. 313, 360

VAN ROYE P. 218, 220, 233, 234, 250, 252, 253, 311

VAN SOLINGE J. 231

VASSART 61

VERHOFSTADT G. 261, 312, 313, 360

VOISIN M. 168, 366

VOLMER 171, 173, 174, 334, 336, 364

VRIGNON A. 78, 100, 362

W

WANGERMEÉ P. 234

WATTECamps P. 205

WAUCQUEZ P. 48, 60, 65, 66, 67, 68, 100, 109, 114

WELSH J. 28, 366

WHITESIDE K. 29, 365, 366

WIEVIORKA M. 176, 178, 366

WINKEL X. 218, 219, 311, 312, 322

WISLET M. 141

Z

ZAREBA S. 7, 56, 61, 68



BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES PRIMAIRES

1.1. PAPIERS - PV

Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre de Liège.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds Amis de la Terre.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds GJPN.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds José Daras.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds Jean Liénard.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds Wallonie-Ecologie.
Centre d'archives privées Etopia, Collection « La Gueule Ouverte ».
Centre d'archives privées Etopia, Fonds du Bureau du Conseil de
Fédération d'ECOLO.

1.2. PRESSE, PRESSE PÉRIODIQUES DE PARTIS ET DE MOUVEMENTS POLITIQUES

Centre d'archives privées Etopia, Collection des revues de presse Ecolo.
FORCES WALLONNES, N°39, 11 novembre 1972.
FORCES WALLONNES, N°10, 13 mars 1971.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds Démocratie nouvelle,
Centre d'archives privées Etopia, Collection des revues environnementales :
La Feuille de chou biologique.
Centre d'archives privées Etopia, Collection des revues environnementales :
L'Ecologiste.
Centre d'archives privées Etopia, Collection des revues environnementales :
La Gueule Ouverte.
Centre d'archives privées Etopia, Collection des revues généralistes :
hebdomadaire Pour.
Centre d'archives privées Etopia, Collection des revues environnementales :
La Baleine.



1.3. BROCHURES, MANIFESTES ET ARTICLES ÉCRITS PAR LES ACTEURS

ANDRÉ P., *Les Amis de la Terre vus par un militant*, in Ecologie, Des mouvements en mouvement, La Revue Nouvelle, Octobre 1978.

BURNOTTE D. ET TOUSSAINT P., *Ecolo : un système de pensée et une recherche de fonctionnement collectif démocratique*, Mémoire de fin d'études, Université Catholique de Louvain, Faculté Ouverte de Politique Economique et Sociale (FOPES), Septembre 1998.

CARTON, B., ROLAND J.-L., ROBILLARD G., *De la croissance au développement, Approche écologiste de la crise et des politiques industrielles en Wallonie*, CEFÉ, Namur, 1986, Collection Nouvelles Donnes.

COMITE DE LIAISON POUR UNE ACTION FEDERALISTE, *Manifeste fédéraliste, L'Europe en formation*, N°120, mars 1970.

DEFOSSE J.-C., « *Le petit guide des grands travaux inutiles* », Paul Legrain/ RTBF éditions (s.d.).

DEMOCRATIE NOUVELLE, *Manifeste pour une Démocratie Nouvelle*, Février 1973, [En ligne], http://www.etopia.be/IMG/pdf/r12_02_democratie_nouvelle_web.pdf

ECOLO, *Statuts du mouvement*, 1980 (Centre d'archives privées Etopia).

ECOLO, *90 propositions des écologistes, Une autre manière de faire de la politique*, Novembre 1981 (Centre d'archives privées Etopia).

ECOLO, LES VERTS EUROPEENS, *L'Europe des écologistes*, Juin 1984 (Centre d'archives privées Etopia).

ECOLO, *4 ans d'action politique, Ce qu'ils ont dit, Ce qu'ils ont proposé, Ce qu'ils ont fait*, Namur, 1985 (Centre d'archives privées Etopia).

ECOLO, *Propositions d'Ecolo pour les élections législatives d'octobre 1985* (Centre d'archives privées Etopia).

ECOLO, *Déclaration de Peruwelz-Louvain-la-Neuve rendue publique le 1er 1985* (Centre d'archives privées Etopia).

ERNST B., *Faire participer pour mieux décider en période de crise : l'exemple liégeois*, in Dix ans du Fichier européen de la participation, La Participation à Liège : une expérience européenne, Editions du CIEDART, Venise, 1987.

GANDOIS J., *Mission acier, mon aventure belge*, Duculot, 1986.



INTER-ENVIRONNEMENT, *Trente ans, Quatre fédérations d'environnement*, le vendredi 18 mai 2001, discours prononcé à l'occasion du trentième anniversaire de la création d'Inter-Environnement (Centre d'archives privées Etopia, Fonds Inter-Environnement Wallonie).

KAUFER I., *Fausses Pistes*, Roman, Editions Luc Pire, 1996.

MANSHOLT S., *Lettre au président de la Commission européenne*, Ecorev www.ecorev.org (consulté le 27 août 2013).

RAPPE A., *Aves, les petits oiseaux, le social et le politique, Ecologie, Des mouvements en mouvement*, La Revue Nouvelle, Octobre 1978.

RIBAULT J.-P., *L'année européenne de la conservation de la nature, ses résultats, ses conséquences*, CIHEAM, Options Méditerranéennes N°9, 1971, p. 48-51. [En ligne], <http://om.ciheam.org/om/pdf/r09/CI010426.pdf> (Consulté le 26 août 2013).

LA REVUE NOUVELLE, *L'Allocation universelle, une idée pour vivre autrement ?*, La Revue Nouvelle, Numéro spécial, avril 1985.

RTBF-Culture, *Le 18 novembre 1973, ce Jour-là les voitures restent au garage*, [en ligne], <http://www.rtbf.be/culture/musique/detail_le-18-novembre-1973-ce-jour-la-les-voitures-restent-au-garage> (consulté le 3 septembre 2013).

SCHOONBRODT R., *Inter-Environnement ou l'action contrainte, Ecologie, Des mouvements en mouvement*, La Revue Nouvelle, Octobre 1978.

SCHOONBRODT R., *Vouloir et dire la ville, Quarante années de participation citoyenne à Bruxelles, Atelier de Recherche et d'Action urbaine*, AAM Editions, 2007.

VIVRE autrement, *Ottignies-Louvain-la-Neuve, Jeudi 25 mars 82, signature officielle et présentation publique du protocole d'accord de création du nouveau mouvement politique*, Brochure, Centre d'archives privées Etopia.

WIKIPEDIA, *Chiquet Mawet*, <<http://fr.wikipedia.org/wiki/Chiquet-Mawet>> [En ligne], (consulté le 12 septembre 2013).

1.4. LIVRES ET ARTICLES CONTEMPORAINS DES PÉRIODES DÉCRITES

CARSON R., *Printemps silencieux*, préface d'Al Gore, éditions Wildproject, 2009, collection «Domaine sauvage».



- CASTORIADIS C. et COHN-BENDIT D. (avec le public de Louvain-la-Neuve),
De l'écologie à l'autonomie, Seuil, Paris, 1981.
- DE JOUVENEL B., *La civilisation de puissance*, Librairie Arthème Fayard,
Paris, 1976.
- DE ROUGEMONT D., *L'Avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977.
- DELAUNAY J., *Enquête sur le Club de Rome*, et, MEADOWS D.H., MEADOWS
D.L., RANDERS J., BEHRENS W.W., *Rapport sur les limites de la croissance*,
Librairie Arthème Fayard, 1972.
- DE ROSNAY J., *Le macroscope, Vers une vision globale*, Seuil, 1975.
Collection Points.
- DORST J., *Avant que nature ne meure*, Paris Delachaux et Niestlé, 1969.
- DUMONT R., *Seule une écologie socialiste*, Robert Laffont, 1977.
- DUMONT R. *L'Utopie ou la mort*, Le Seuil, 1973.
- DUTSCHKE R., *Briefe an Rudi D. mit einem Vorwort von Rudi Dutschke*,
Voltaire Verlag, Berlin, 1968.
- EHRLICH P., *La Bombe P*, Fayard, 1972.
- GENDEBIEN P. H., *L'environnement... un problème politique*, Institut
Jules Destrée, 1974.
- GORZ A., *Le démenti belge*, Les Temps modernes, février 1961.
- GORZA/BOSQUET M., *Ecologie et politique*, Editions du Seuil, Paris, 1978.
- GORZ A., *Adieux au prolétariat, Au-delà du socialisme*, Essai, Galilée,
février 1980.
- ILLICH I., *La convivialité*, Editions du Seuil, Paris, 1973.
- ILLICH I., *Le chômage créateur, Postface à la convivialité*, Editions du
Seuil, Paris, 1977.
- MORIN E., LEFORT C., COUDRAY J.-M., *Mai 1968: la Brèche, Premières
reflexions sur les événements*, Fayard, 1968.
- MORIN E., *L'an I de l'ère écologique*, (avec la collaboration de Nicolas
Hulot), Paris, Tallandier, 2007.
- OSBORN H.-F., *La planète au pillage*, Actes Sud, 2008.
- ROSANVALLON P., *L'âge de l'autogestion ou la politique au poste de
commandement*, Seuil, 1976.
- SIMONNET D., *L'écologisme*, Que sais-je ?, PUF, 4^e édition mise à jour,
1994. .





VAN PARIJS P., *De la nature du Paradis et du moyen d'y parvenir*, La Revue Nouvelle juillet-août 1984.

VAN PARIJS P., *L'avenir des écologistes, deux interprétations*, La Revue Nouvelle, Janvier 1986.

VAN PARIJS P., *Les limites de la croissance et les fondements de l'écologie politique*, Université Catholique de Louvain: Unité Problématiques Interdisciplinaires, rapport CMID 1, novembre 1986.

2. SOURCES SECONDAIRES

2.1. HISTOIRE GÉNÉRALE ET HISTOIRE POLITIQUE DE LA BELGIQUE

BEYEN M. & DESTATTE P., *Nouvelle histoire de Belgique*, 1970-2000, Le Cri, 2009.

COENEN M.-T & GOVAERT S. (COORD.), *Le rassemblement des progressistes, 1944-1976*, Pol-His, De Boeck Université, Bruxelles, 1999.

DORCHY H., *Histoire des Belges*, De Boeck, Bruxelles, 1991.

FALONY R., *Le Parti Socialiste, Un demi-siècle de bouleversements, De Max Buset à Elio Di Rupo*, Voix politiques, Luc Pire, Bruxelles, 2006.

MABILLE X., *Histoire politique de la Belgique*, CRISP, Editions complétée de 1992.

MABILLE X., *La Belgique depuis la seconde guerre mondiale*, CRISP, 2003.

MOUTON O. & VAN PETEGHEM B., *Numéro uno, Guy Verhofstadt, Itinéraire d'un Premier*, Editions Racine, Bruxelles, 2003.

2.2. HISTOIRE DES MOUVEMENTS ENVIRONNEMENTAUX, ÉCOLOGISTES ET DES NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX

ACOT P., *Histoire de l'écologie*, Presses Universitaires de France, 1988.

BARBIERI-MASINI E., *The legacy of Aurelio Peccei and the continuing relevance of his anticipatory vision*, European Support Centre, Fondazione Aurelio Peccei, [en ligne], <<http://www.clubofrome.org/?p=1331>> (consulté le 27 août 2013).

BLANDIN P., *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Quae, 2009.



- BOULANGER P.-M., *Sauvy et la question de la croissance*, texte pour le Colloque 50 ans après le rapport Sauvy, la population wallonne entre enjeux du passé et défis du futur, octobre 2012.
- BOULANGER P.-M., *Le développement durable: entre mythe et utopie*, Institut pour un développement durable (I.D.D.), [en ligne], http://www.iddweb.eu/docs/DD_PMB.pdf (consulté le 11 novembre 2013).
- GOBBE V., *Nature et Progrès, Les débuts d'une association*, décembre 2000, N&P, Centre d'archives privées Etopia, Fonds Lechat.
- GOVAERT S., *Mai 68 : c'était au temps où Bruxelles contestait*, Politique et Histoire, Bruxelles, 1990.
- Historique de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO)*, [En ligne]<<http://www.protectiondesoiseaux.be>> (consulté le 25 août 2013).
- Historique des Amis de la Fagne*, [En ligne], <[tp://www.amisdelafagne.be/AF/AFpg1.htm](http://www.amisdelafagne.be/AF/AFpg1.htm)> (consulté le 25 août 2013).
- LECHAT B., *Mai 68 en Belgique, la brèche éclatée*, Etopia, 2008 [En ligne], <http://www.etopia.be/IMG/pdf/Lechat_mai_68.pdf> (consulté le 25 août 2013).
- LECHAT B., *Ecolo, la Marche verte*, Etopia, 2008, [En ligne], <http://www.etopia.be/spip.php?article998> (consulté le 25 août 2013).
- MARCEL M., *Le mouvement écologique wallon et ses différentes tendances dans les années 1970*, Démocratie Nouvelle, *Les Amis de la Terre, Inter-Environnement-Wallonie*, Mémoire de fin d'études présenté en vue de l'obtention du grade de maître en histoire, promoteur Luc Courtois, Août 2009.
- PASTURE P., *Histoire et représentation d'une utopie, l'idée autogestionnaire en Belgique*, sous la direction de Frank Georgi, *Autogestion, la dernière utopie*, Publications de la Sorbonne, 2003, pp. 143-156.
- PLESSIS C., TOPCU S., BONNEUIL C. (dir.), *Une autre histoire des « Trente glorieuses », Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Cahiers Libres, La Découverte, Paris, 2013.
- RADKAU J., *Die Ära der Ökologie, Eine Weltgeschichte*, C.H. Beck, München, 2011.





SAMUEL P., *Histoire des Amis de la Terre, 1970-1989, 20 ans au cœur de l'écologie*, document téléchargeable sur le site des Amis de la Terre-France. http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/Histoire_des_AT_1970-1989.pdf (consulté le 10 novembre 2013).

TIMMERMANS J., *Une autre manière de faire de la politique ?*, Mémoire de licence en information et Arts de Diffusion, Faculté de philosophie et lettres, Université de Liège, 1982, Centre d'archives privées Etopia.

VRIGNON A., *Philippe Saint Marc, Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement* » (AHPNE), [En ligne] <http://ahpne.fr/spip.php?article152> (consulté le 25 août 2013).

ZACCAÏ E., *25 ans de développement durable et après*, Presses Universitaires de France, Paris, 2011.

2.3. HISTOIRE DES MOUVEMENTS FÉDÉRALISTES ET DE LEURS PRÉCURSEURS

COURTOIS L., FRANCQ B. et TILLY P., *Mémoire de la Grande grève de l'hiver 1960-1961 en Belgique*, Bruxelles, Le cri, 2012.

DARD O., *Le rendez-vous manqué des relèves des années 30*, Presses Universitaires de France, 2002.

DELFORGE PAUL (coord.), *Wallons d'ici et d'ailleurs, La société wallonne depuis la Libération*, A l'initiative du gouvernement wallon, Institut Jules Destrée, 1996.

DELFORGE P., DESTATTE P. et LIBON M. (dir.), *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001, 3 vol.

DUBRULLE M., *Régionalisme, Fédéralisme, Ecologisme: de nouvelles bases culturelles et économiques pour l'union de l'Europe*, Presses Interuniversitaires européennes, 1995.

DUCHENNE G., *Esquisses d'une Europe nouvelle, L'eurocéisme dans la Belgique de l'entre-deux-guerres (1919-1939)*, Collection: Euroclio - volume 40, Peter Lang, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, 2008.

GREILSHAMMER A., *Les mouvements fédéralistes en France de 1945 à 1974*, Presses d'Europe (s.d.).

GHEUDE J., *François Perin, Ecrits et mémoires*, Quorum, 1999.



- HUMBLET J.-E., *Témoin à charge*, Reflets, Artel, Bruxelles, 1990.
- JACOB J., *Le retour de 'L'ordre nouveau', les métamorphoses d'un fédéralisme européen*, Librairie Droz, 2000.
- LEPINE F., *Doctrines fédéralistes et mouvement wallon*, in DESTATTE P. (dir.), *L'Idée fédéraliste dans les Etats nations, Regards croisés entre la Wallonie et le monde*, Institut Destrière, Presses Universitaires Européennes, Coll. « La Cité européenne », N°20, Bruxelles (s.d.).
- LOUBET DEL BAYE J.-L., *Les non-conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969 (Points, Seuil, 2001).
- MABILLE X., *Emmanuel Mounier en Belgique, 70 ans d'Esprit*, Wolu-Culture – secteur Lettres, 2002.
- MOUNIER E., *Le personnalisme*, Quadrige, Presses Universitaires de France, 1949.
- NEUVILLE J. & YERNA J., *Le choc de l'hiver '60-61', Les grèves contre la loi unique*, Pol-His, Bruxelles, 1990.
- PERIN F., *La démocratie enrayée*, Institut des Sciences Politiques, 1960.

2.4. HISTOIRE DES PARTIS VERTS ET APPARENTÉS

- BAERM., SEITZ W., *Die Grünen in der Schweiz. Ihre Politik, Ihre Geschichte, Ihre Basis*, Zurich: Rüegger Verlag, 2008.
- DANN C., *From Earth's last islands: the development of the first two Green Parties New Zealand and Tasmania*. Lincoln University, NZ, 1999. [En ligne]. < <http://www.globalgreens.info> > (consulté le 25 août 2013).
- DE CONINCK R., *Inleiding voor het archief van Agalev*, AMSAB.
- DIETZ T., *Von P.E.A.C.E. bis zur Europäischen Föderation Grüner Parteien*, in MITTAG J. (ED.), Politische Parteien und Europäische Integration, Entwicklung und Perspektiven transnationaler Kooperation in Europa, Klartext-Verlag, Essen, 2006
- DUCLERT V., *La deuxième gauche*, in Histoire des gauches en France, BECKER J.J. et CANDAR G. (dir), 2 vol. p. 175-189.





- HAAS M., *Geschichte, Zustand und Perspektiven der deutschen Grünen, in Grüne Identität in einem sich wandelnden Europa*, Heinrich Böll Stiftung, EU-Regionalbüro Brüssel, 2008.
- JACOB J., *Histoire de l'écologie politique, Comment la gauche a redécouvert la nature*, Albin Michel, Paris, 1999.
- JACOB J., *Les sources de l'écologie politique*, Arléa-Corlet, coll. « Panoramiques », 1995.
- LECOEUR E. *Petit bréviaire écolo*, Les Petits matins, Paris, 2011.
- PHILIPPON G., *Mon PSU, Dialogue avec Stéphane Sitbon-Gomez*, Les Petits Matins, Paris, 2013.
- SAINTENY G., *Les Verts, Que sais-je ?*, Presses Universitaires de France, deuxième édition corrigée, Paris, 1992.
- SAINTENY G., *L'introuvable écologisme français ?*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000.
- VIALATTE J., *Les partis verts en Europe occidentale*, Collection politique comparée, Economica, Paris, 1996.
- VOLMER L., *Die Grünen, Von der Protestbewegung zur etablierten Partei – Eine Bilanz*, C. Bertelsman Verlag, München, 2010.

3. APPROCHES THÉORIQUES

3.1. HISTOIRE DES IDÉES

- FOUREL C., *André Gorz, un penseur pour le XXIe siècle*, La Découverte, 2009.
- PICHOT A., *La société pure : de Darwin à Hitler*, éd. Flammarion, 2000 (coll. Champ, 2001).
- ROSANVALLON P., *L'âge de l'autogestion ou la politique au poste de commandement*, Seuil, 1976.
- ROSANVALLON P., *La Contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*, Éditions du Seuil, 2006.
- STERNHELL Z., *Ni droite ni gauche, l'idéologie fasciste en France*, Editions du Seuil, 1983.



3.2. SCIENCES POLITIQUES

- DE COOREBYTER V., *Clivages et partis en Belgique*, CRISP, Courrier Hebdomadaire n°2000, 2008.
- DELWIT P. & DE WAELE J.M., *Ecolo, Les Verts en politique*, POL-HIS, De Boeck & Larcier, De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 1996.
- FRANKLAND E.G., LUCARDIE P. & RIHOUX B. (Ed.), *Green Parties in Transition, The End of Grass-roots democracy?*, Ashgate, 2008.
- HELLEMANS S. et HOOGHE M. (red.), *Van Mei 68 tot hand in hand, Nieuwe sociale bewegingen in België, 1965-1995*, Leuven-Appeldoorn, 1995.
- KITSCHELT H. & HELLEMANS S., *Beyond the European Left, Ideology and Political Action in the Belgian Ecology Parties*, Duke University Press, Durham and London, 1990.
- MAHOUX P. et MODEN J., *Le mouvement Ecolo*, Centre de Recherche et d'Information socio-politiques (CRISP), Courrier hebdomadaire, CH 1045-1046 – 22 juin 1984.
- MÜLLER-ROMMEL F. & POGUNTKE T. (Ed.), *Green Parties in national governments*, Frank Cass, London, 2002.
- LA REVUE NOUVELLE, *Les clivages à l'épreuve de la société*, Octobre 2009.
- VAN DE MEERSCHE T., *Biographies des secrétaires fédéraux d'Ecolo (1979-2013)*, Centre d'archives privées Etopia, 2013.
- WHITESIDE K.H., *Divided Natures, French contributions to Political Ecology*, Massachusetts Institute of Technology Press, Cambridge Massachusetts, London, England, 2002.

3.3. SOCIOLOGIE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

- BASTENIER A., *La société industrielle et ses contestataires : étapes historiques, in Ecologie, Des mouvements en mouvement*, La Revue Nouvelle, Octobre 1978.
- BECK U., *La société du risque, Sur la voie d'une autre modernité*, Champs – Flammarion, Préface de Bruno Latour, Paris 2001.
- CHAUMONT M., *Eléments d'une analyse sociologique des grèves*, La Revue Nouvelle, Mars 1961, p.225-239.



FRANCQ B. et LAPEYRONNIE D., *Les deux morts de la Wallonie sidérurgique*, Ed. Ciacò, 1990.

LACROIX B., *L'utopie communautaire, Mai 68, Histoire sociale d'une révolte, Sociologie d'aujourd'hui*, Presses Universitaires de France, Paris, 1981.

MARTINIELLO M., REA A., DASSETO F. (Eds), *Immigration et intégration en Belgique francophone, Etat des savoirs*, Académia Bruylant, 2007.

TOURAINE A., HEGEDUS Z., DUBET F., WIEVIORKA M., *La prophétie anti-nucléaire*, Seuil, Paris, 1980.

TOURAINE A., *Lettre aux Amis de la Terre*, reproduite dans La Baleine, 42, février 1979.

VOISIN M., *Communautés utopiques et structures sociales : le cas de la Belgique francophone*, Revue française de sociologie, XVIII, 1977.

3.4. PHILOSOPHIE ET THÉORIE POLITIQUE

BARRY J., *Rethinking Green Politics, Nature, Virtue and Progress*, Sage Publications, London, 1999.

BARRY J., *The Politics of Actually Existing Unsustainability, Human Flourishing in a Climate-Changed, Carbon Constrained World*, Oxford University Press, 2012.

BLÜDORN I. & Welsh, I. (eds), *The Politics of Unsustainability: Eco-Politics in the Post-Ecologist Era*. London/New York: Routledge, 2008.

BOURG D. & PAPAUZA. (dir.), *Vers une société sobre et désirable*, Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme, Presse Universitaire de France, Paris, 2010.

BOURG D. & WHITESIDE K., *Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique*, avec Kerry Whiteside, Seuil, La République des idées, Paris, 2010.

CAILLE A., *Pour un Manifeste du convivialisme*, Le bord de l'eau, 2011.

DE LONGEAUX N., *La nature et la norme, La philosophie politique contemporaine face aux questions écologiques*, Ouverture Philosophique, L'Harmattan, Paris, 2009.

DOBSON A. & ECKERSLEY R. (Ed.) , *Political Theory and the Ecological Challenge*, Cambridge University Press, 2006.



- DRYZECK J., DOWNES D., HUNOLD C. & SCHLOSBERG D., HERNES H.-K., *Green States and social movements, Environmentalism in the United States, United Kingdom, Germany and Norway*, Oxford University Press, 2003.
- DUPUY J.-P., *Pour un catastrophisme éclairé, Quand l'impossible est certain*, Seuil, Paris, 2004.
- ECKERSLEY R., *The Green State: Rethinking Democracy and Sovereignty*. Cambridge: MIT Press, 2005.
- LIPIETZ A., *Qu'est-ce que l'économie politique ? La grande transformation du XXIe siècle*, La Découverte, Paris, 1999, rééd. augmentée 2003.
- MATHEWS F. (Ed.), *Ecology and democracy*, Frank Cass, London, 1996, Reprinted 2002.





ANNEXE

PARCOURS MILITANT : CE À QUOI J'AI PERSONNELLEMENT PARTICIPÉ.

Je suis né le 28 juillet 1960 à Eupen. Entre 1972 et 1978, j'ai effectué mes humanités dans ce qui s'appelait encore le Petit Séminaire de Saint Roch à Ferrières. J'y ai notamment découvert les joies de l'ornithologie au sein du Groupe Ornithologique de Saint Roch (GOR). Ce groupe faisait partie d'une des toutes premières organisations environnementales belges, le Groupement des Jeunes Protecteurs de la Nature (GJPN). Le GJPN avait pour maxime « mieux connaître la nature pour mieux la protéger ». Nous avons fait plusieurs voyages ornithologiques, dont les souvenirs sont consignés dans le petit magazine « Le Pèlerin » édité par le GOR. Cette période mériterait un récit à part entière. Elle n'est hélas que marginalement évoquée dans ce livre.

Cependant, de l'observation des oiseaux, je passais rapidement à la lutte contre le saccage des paysages ardennais – par les autoroutes ou les villages de vacances – et ensuite au combat antinucléaire qui me fit entrer en contact avec les Amis de la Terre de Liège et notamment avec José Daras et Martial Mullenders, deux chevilles ouvrières de ce qui allait rapidement devenir ECOLO.

Ces souvenirs ont été mobilisés dans le chapitre 1. Ma lecture des sources m'a obligé à revoir complètement ma perception de l'époque, que ce soit sur le rôle de la doctrine du fédéralisme intégral ou sur le conflit interne divisant les Amis de la Terre.

En 1980, alors que j'étudiais la philosophie à l'UCL à Louvain-la-Neuve, je n'ai pas manqué la grande conférence de Daniel Cohn-Bendit et de Cornelius Castoriadis sur le thème de « l'écologie à l'autonomie » : celle-ci ouvre d'ailleurs le chapitre 2. En revanche, quelques semaines plus tard, j'ai omis de répondre à l'invitation à participer à l'Assemblée Générale fondatrice d'ECOLO.



Y être présent m'aurait été fort utile pour comprendre les débats statutaires qui ont marqué la création d'ECOLO et que j'ai essayé, tant bien que mal, de reconstruire sur la base des documents d'époque et de quelques témoignages de participants.

Je poursuivis ensuite mes études en Allemagne et renonçais progressivement à tout engagement écologiste jusqu'au milieu des années 1990. A partir de 1988, j'ai travaillé comme journaliste à l'Agence Belga où j'ai eu la chance de couvrir tous les mouvements des enseignants et des étudiants francophones qui suivirent la communautarisation de l'enseignement. J'y ai fait la connaissance de la nouvelle génération de militants du mouvement étudiant qui a fourni de nombreux cadres à ECOLO. La découverte des Cafés politiques, impulsés notamment par Christophe Derenne, a réanimé mon goût de l'engagement que j'avais un peu perdu dans les années 1980. Ce bouillonnement intellectuel et militant a beaucoup nourri l'écriture de ma troisième partie (Tome II).

Aussi, en 1999, après avoir fait le tour du métier de journaliste d'agence, j'ai accepté de rejoindre Isabelle Durant et son équipe pour quatre ans d'aventures palpitantes au Ministère fédéral de la mobilité et des transports.

Bien qu'ayant été aux premières loges, ma relecture de l'ensemble de la période des années 1999 et 2004 m'en a donné une nouvelle compréhension que j'essaye de développer dans la quatrième partie, en revenant notamment sur les grands arbitrages politiques de la législature.

Je suis membre du Comité de rédaction de la Revue Nouvelle depuis 1993. J'y ai écrit plusieurs articles relatifs à l'actualité socio-politique belge sous les pseudonymes de Charles Mousby, Simon Grenzmann et André Jakkals, qui m'ont été particulièrement utiles pour le second volume.

Depuis 2005, je travaille à Etopia et, depuis 2011, à la Green European Foundation où j'anime le Green European Journal.

J'ai par ailleurs été secrétaire politique de la locale ECOLO de Schaerbeek entre 2006 et 2012.









ETOPIA
REVUE D'ÉCOLOGIE POLITIQUE

ÉCOLOGIE POLITIQUE

SEMIESTRIEL
N° 01

1 ÉCOLOGIE
POLITIQUE
2 COMMUNES
D'URBAINES
3 APPROCHES
ÉCONOMIQUES
DU SOCIAL

— Nous vivons d'orient, parce que nous n'avons pas fini de voir où se situe le monde pour le changer. L'éologie politique joue un rôle de pionnier dans le renouvellement de la pensée politique contemporaine, car le rapport de l'homme à son environnement et à la société institue le principe dynamique de sa résilience et de sa survie. La revue propose six approches futures et la construction de l'avenir : de chaque personne sont les éléments qui permettront de relever les défis contemporains. Plus que jamais, nous avons besoin de réflexions, de débats et de pédagogie du changement. → RÉFLEXIONS : développer les approches théoriques et pratiques à propos des évolutions de notre monde dans leur globalité. → DÉBATS : confronter les points de vue sur des questions essentielles de la politique et de l'éologie, permettre les échanges et les rapprochements.

→ PÉDAGOGIE DU CHANGEMENT : mettre en évidence et analyser des exemples de politique écologique dans tous les domaines de l'action publique.

Les éditions namuroises

ETOPIA, REVUE D'ÉCOLOGIE POLITIQUE

APRÈS LE PÉTROLE...

SEMIESTRIEL
N° 02

— APRÈS LE PÉTROLE... Une nouvelle èpoque, un nouvel âge, une révolution, une crise, une mutation, tout va changer. Il faut aller vite, l'homme a été le plus grand ennemi du fond de la nature depuis toujours. Mais si nous changeons nos comportements, si nous avons peu, nous ne serons pas obligés d'avoir un imaginaire positif, avec les ingénieurs, les scientifiques, les sociologues, les économistes, les métiers, les idées, les pluriels, les apports, les chercheurs de nouveaux matériaux, les ébénistes, les géographes, prendre le pouvoir de vivre, autrement. C'est ce que nous devons faire. Si nous n'avons pas pu être fâchés avec le soleil, ses rayons, se reconstruire avec le climat...

→ REPONDRE AU RÊVE EUROPÉEN ? L'Europe passe par le changement, mais comment ça se passe, pourquoi avoir des responsabilités, les distribuer, discuter, débattre, négocier avec le sud, décider ensemble, faire ensemble, faire ensemble une énergie ? Des infinies détails jusqu'aux plus grandes langues, le monde se réinvente, aujourd'hui, de moins et tous les autres jours.

Les éditions namuroises

ETOPIA, REVUE D'ÉCOLOGIE POLITIQUE

AUTONOMIE ET ÉCOLOGIE

SEMIESTRIEL
N° 03

Deux mots qui se croisent. Elles et en paix avec le monde, solidaires et solitaires, détachés mais réunis, dans les quartiers, les clubs de foot, les potagers, ces deux mots ont connu un regain d'intérêt au cours des dernières années. Les luttes familiales, les luttes des villes... Retour sur l'histoire d'une idée, depuis les lutteuses à l'horizon troublant à aujourd'hui, en passant par les et la galaxie des auto-éditions :

SLOW FOOD

On aura encore huit d'être sensibles, à découvrir des produits locaux, concoctés ici, des toutes les pieds dans la terre et des fruits qui dévoilent des aperçus qui nous étonnent. Cela va vers le plaisir, mais grâce à ce qui est le bout de la fourchette. Cultiver, cultiver lentement sera comme une île. Pour l'agriculteur, pour nos planis et pour nos écosystèmes.

Les éditions namuroises

ETOPIA, REVUE D'ÉCOLOGIE POLITIQUE

ÉCOLOGIE NOMIE

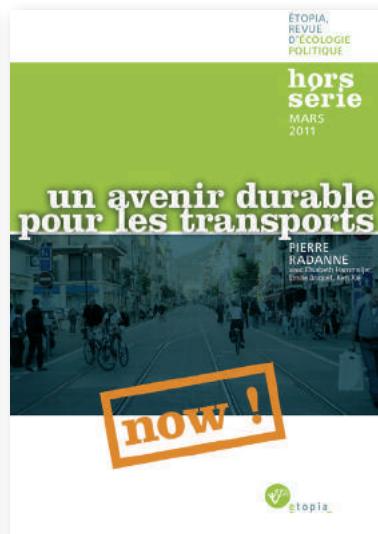
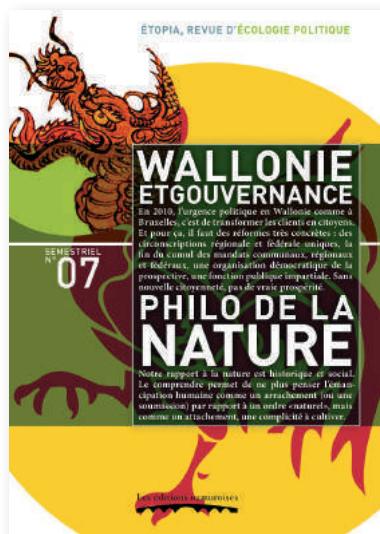
SEMIESTRIEL
N° 04

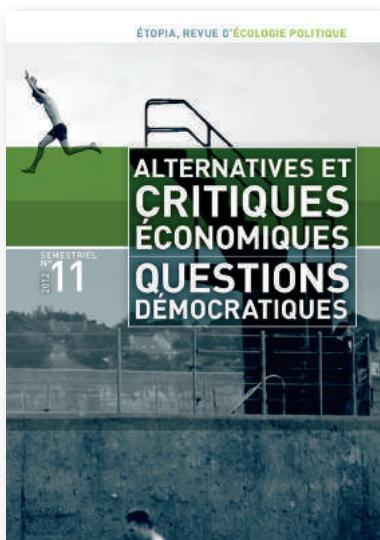
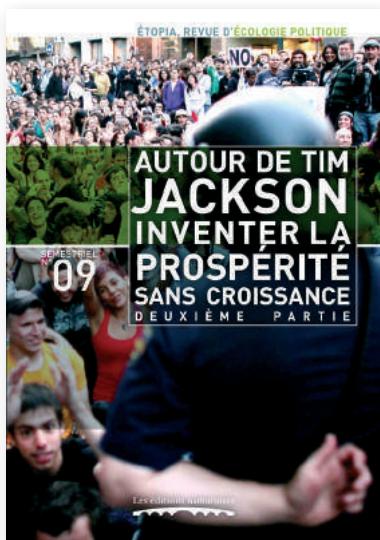
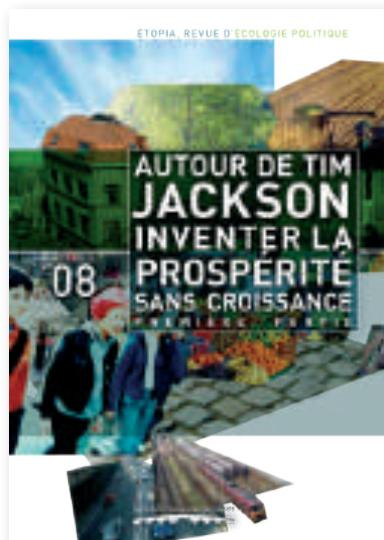
Les économies pensent l'économie sans la société ni la nature. Mais les économies sont des variables complexes, calculées en fonction de la offre et la demande. Sans intégrer le long terme et en négligeant l'importance de l'action collective. Ça mène à l'écologie nomade. Mais alors, dans cette optique, l'économie politique écologique commence là où la science économique traditionnelle s'arrête. Et la liberté de la dictature du « combien ça coûte ? » en repousant la question « à quoi ça sert ? »

GAUCHE : VERTS !

D'après 1730 elle on a fait du chemin, à gauche, Ra tour sur un clivage aussi mobile que discriminant. Et si finalement, sa nouvelle forme distinguait ceux qui se raccrochent désespérément au mode de vie matérielle de ceux qui pensent que le temps est venu de vivre tout autrement !

Les éditions namuroises

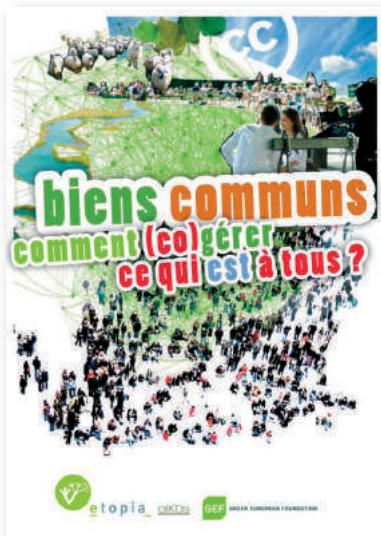
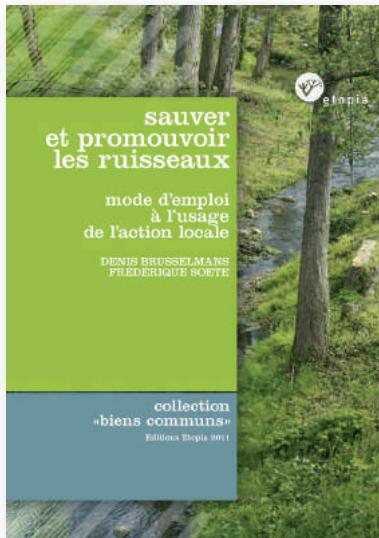
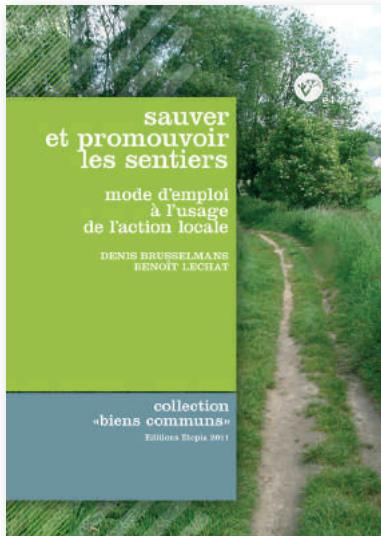


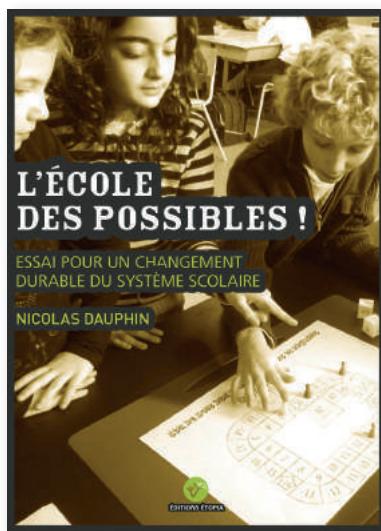
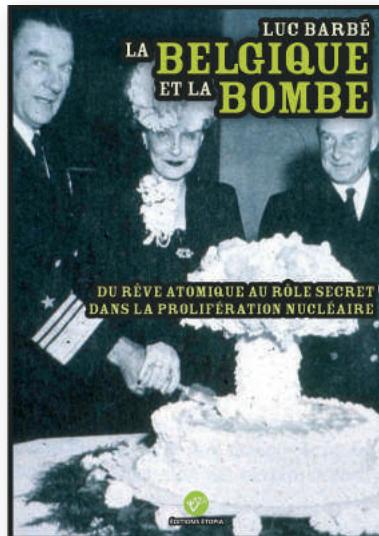




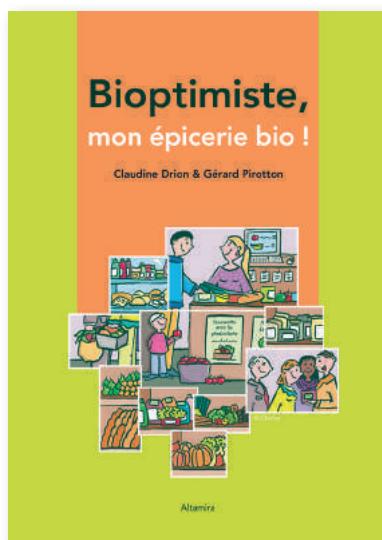
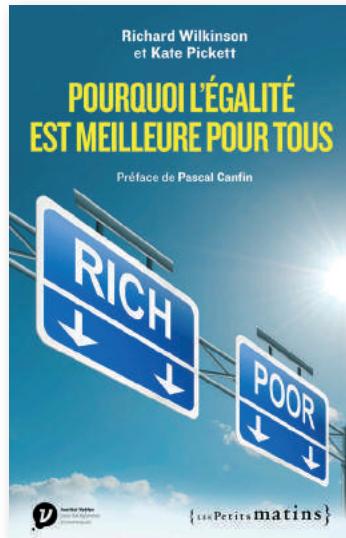
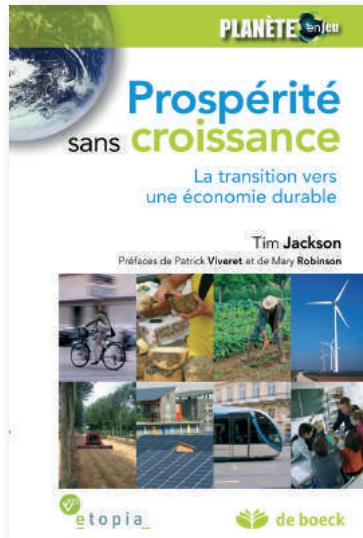
375 | PUBLICATIONS | REVUES

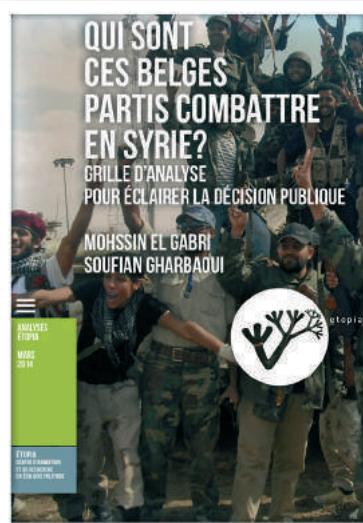
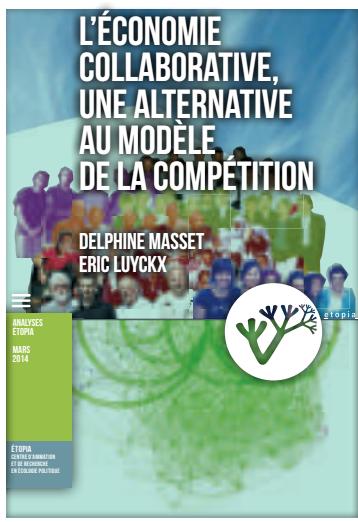
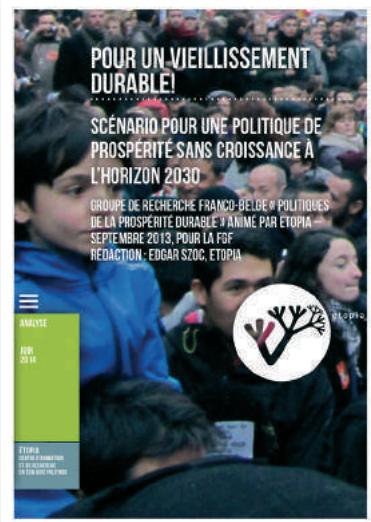


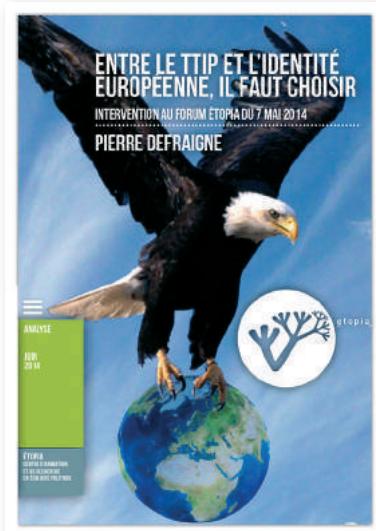














DISTRIBUTIONS EXCLUSIVES :

Version imprimée :
Interforum Benelux SA.

Fonds Jean Pâques 6, 1348 Louvain-la-Neuve
t +32 10 42 03 20 - f +32 10 41 20 24

Version numérique :
Primento SPRL
Rue Henri Lemaître 6, 5000 Namur
www.primento.com



etopia_

centre d'animation
et de recherche
en écologie politique

Espace Kegeljan
av. de Marlagne 52
5000 Namur

info@etopia.be
www.etopia.be

Editions Etopia
978-2-930558-13-4
Imprimé en Belgique - 2014
Dépôt légal D/2014/11.983/3

Relectures : Christophe Derenne, Geneviève Warland, José Daras, Paul Gérardin, Martial Mullenders et Paul Galand
Recherche iconographique : Benoît Lechat, Szymon Zareba, Christophe Derenne, Eric Luyckx
Mise en page : metadesign.be

Reproduction de photographies : l'auteur s'est efforcé d'appliquer les prescriptions légales concernant les droits d'auteurs et copyright. Quiconque se considère autorisé à faire valoir des droits est prié de s'adresser à l'auteur ou à son éditeur.

Tous droits de reproduction, par quelque procédé que ce soit, d'adaptation ou de traduction, réservés pour tous pays.

